DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12085 — 4,80 F — DIMANCHE 4-LUNDI 5 DÉCEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23



## Des Beurs à l'Elysée

*Après avoir parcouru la France pendant un mois et demi les marcheurs contre le racisme ont voulu rencontrer M. François Mitterrand à l'issue d'un grand rassemblement à la Bastille*

L'appel à la fraternité lancé il y a quarante-neuf jours par une poignée de jeunes dont les parents sont des immigrés aura été entendu. Pagailleurs et insolents, ces trente-deux marcheurs sans importance ont réveillé une France antiraciste singulièrement assoupie depuis le 10 mai 1981. Sans maturité politique, ils provoquent un sursaut militant général face à la montée de l'extrême droite et face au silence gêné des organisations politiques sur l'immigration.

Partis à dix d'une cité de Marseille où un enfant avait été tué par une explosion criminelle, ils sont, ce samedi, place de la Bastille, plusieurs dizaines de milliers derrière une banderole unique : *« Rengainez, on arrive, la chasse est fermée. »*

L'insécurité a, imperceptiblement, changé de camp. Alors que les *responsables gouvernementaux* se félicitaient cet automne de la réussite de l'opération « Prévention *anti-été chaud* », *en raison* d'une diminution de la délinquance dans les banlieues, les *jeunes immigrés comptaient leurs* morts : une quarantaine d'entre eux en effet ont été tués ou blessés grièvement depuis deux ans. « Bavures » policières, légitime défense ou drames du bruit et du voisinage, les victimes avaient toutes pourtant le cheveu crépu et le teint basané. La marche fut d'abord un refus instinctif d'une sorte de « banalisation » qui se mettait en place. Que justice soit faite, ont proclamé Bouzid, Faroud, Abed, Malika et les autres, contre ces crimes racistes. Les *« beurs »* (1) n'ont pas l'intention de s'excuser de vivre.

Mais ils ont parlé 1 200 kilomètres durant avec le sourire, entre un proverbe arabe et une chanson de Renaud, *La main tendue*. A la *violence*, ils ont *opposé* la solidarité, naïfs quelquefois, mystiques certainement. Ainsi, ils auront – pour un temps – inversé l'image que l'opinion avait d'eux. Ces jeunes Maghrébins, qui, sous le septennat précédent, auraient *été* expulsés pour de menus larcins vers leur pays d'origine, entraînent aujourd'hui une foule immense et complice.

Le 3 décembre, ils sont sortis de leurs ghettos ; des réseaux entre eux ont été créés, dont témoignent un collectif national, plusieurs radios locales et d'innombrables associations. Un pont *est jeté « pour l'après 3 décembre »* vers la société française puisque le président de la République lui-même les reçoit au terme de leur marche, samedi 3 décembre, en fin de soirée.

Un pont. Le silence de l'opposition, à l'exception du C.D.S., en effet, ne saurait masquer la multiplicité des soutiens, rares pourtant au départ de leur action, lorsqu'un militant, et un seul, les recevait à la ville-étape : des maos repentis et des dames patronnesses, Bernard Hinault et Charlotte Rampling, cinq organisations juives, tout comme l'Amicale des Algériens et jusqu'aux étudiants libéraux de l'Institut politique de Paris qui ne veulent pas être en reste. M<sup>me</sup> Georgina Dufoix, par sa présence au rassemblement, oublie pour un jour la famille et la population, ministre à part entière des immigrés puisque le mot, entre Bastille et Montparnasse, n'est plus honteux.

« Récupération », diront certains qui, face à des marcheurs isolés et esseulés n'auraient pas manqué de ricaner. En fait, ce sont eux qui ont récupéré les partis politiques plus que l'inverse. Les jeunes de l'association S.O.S.-Minguettes près de Lyon, le noyau dur de la marche, ont en effet imposé leur mot d'ordre jusqu'au dernier jour.

Ils n'ont pas voulu retenir parmi leurs huit slogans le droit de vote ou la carte de résident pour dix ans, ces revendications traditionnelles des organisations immigrées qui risquaient d'en écarter certains. La minute de silence devant les photos des jeunes tués récemment est, à leur yeux, assez éloquente : leur mémoire s'arrête aujourd'hui au meurtre dans un train entre Pau et Vintimille, le 15 novembre 1983, d'un Algérien âgé de vingt-six ans, Habib Ghimzi, et ils veulent, eux, tirer la sonnette d'alarme devant la France entière : *« Je vous le demande,* disait Farouk, *fallait-il craquer ou bien marcher ? »*

NICOLAS BEAU.

*(Lire nos informations page 11.)*

(1) Beurs : en argot des jeunes, immigrés qui se désignent ainsi sous ce vocable.

## L'ONU au secours de Yasser Arafat ?

*Le Conseil de sécurité examine la demande du chef de l'O.L.P., dont les troupes pourraient quitter Tripoli à bord de navires battant pavillon de l'Organisation.* *(Lire page 4.)*

## Les Arabes et leurs frères errants

*« La Syrie a poursuivi contre Yasser Arafat et l'O.L.P., au nord du Liban, la besogne entamée par Israël au sud en 1982. En tirant comme ils l'ont fait contre Tripoli, les Syriens ont réussi à atténuer et même à faire oublier le caractère odieux des bombardements israéliens à Beyrouth »*, constataient devant nous des diplomates maghrébins. Le fait est que la crédibilité de l'O.L.P. est gravement entamée, et que le monde arabe, qui assume depuis 1948 la cause palestinienne, a rarement été aussi divisé. L'an dernier, lors de l'invasion du Liban par Israël, il a été frappé de paralysie. Cette année, il donne une impression de désarroi.

L'unanimité réelle ou apparente qui s'était dégagée au sommet de Fès en septembre 1982 est aujourd'hui à ce point compromise que celui de Ryad, prévu à la mi-novembre, a dû être ajourné. Le roi Fahd, qui avait financé la rencontre de Fès où ses pairs avaient adopté le plan qu'il avait en grande partie élaboré, ne peut envisager d'essuyer un échec dans son propre pays. Aussi travaille-t-il à rapprocher les « frères ennemis » avant de convoquer les chefs d'Etat arabes.

Mais il apparaît déjà que M. Arafat et ses partisans risquent fort d'être les victimes de l'intransigeance israélienne, certes, mais aussi de leurs propres erreurs, de la logique de paix du plan de Fès et des multiples contradictions que vit le monde arabe. *« Toute défaite se paie un jour »*, nous confiait récemment M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, en déplorant que le chef de l'O.L.P. n'ait pas tiré la leçon de Beyrouth.

*Forts de l'expérience acquise* pendant leur lutte pour l'indépendance, les Algériens considèrent que M. Arafat a *commis* trois erreurs majeures : n'avoir pas imposé une discipline de fer au *sein* de l'O.L.P. *comme* l'avaient fait les dirigeants du F.L.N., tout en définissant un objectif clair et *les moyens* de l'atteindre ; *n'avoir* pas effectué un travail politique systématique au sein des masses palestiniennes en Israël et dans les territoires occupés, tout en admettant que l'entreprise était plus difficile qu'en Algérie ; avoir toléré que les combattants palestiniens laissent se développer un climat d'hostilité à leur égard dans les pays d'accueil. De même avaient-ils conseillé à M. Arafat de préserver l'autonomie de son mouvement, tout en coopérant avec la Syrie, en dépit des divergences qui les séparent et de l'antipathie qu'il éprouvait personnellement pour le président Assad, lequel s'est bien vengé en l'humiliant.

Se considérant comme un nationaliste arabe, un révolutionnaire et l'héritier des Omeyrades, le chef d'Etat syrien estime que l'histoire et l'idéologie lui font un devoir de reconstituer, sous une forme ou sous une autre, la Grande Syrie afin que Damas redevienne le centre névralgique de l'ensemble groupant son pays, le Liban, la Jordanie et l'entité palestinienne.

PAUL BALTA.

*(Lire la suite page 5.)*



A LA 11e CHAMBRE CORRECTIONNELLE

## Les tirelires suisses de Paribas

Une soixantaine de prévenus, à la tête desquels M. Pierre Moussa, ancien président du conseil d'administration de la banque Paribas et de celui de la compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. A partir du 5 décembre, à raison de trois journées par semaine, la 11e chambre du tribunal de Paris, sous la présidence de M. Pierre Culié, va entreprendre leur procès et examiner à petites étapes cette affaire d' *« infractions à la réglementation des relations financières avec l'étranger »* qui a pu s'apparenter à une affaire d'Etat.

Le mécanisme en est simple. Il *consista* en des transferts illégaux par des résidents français de capitaux à la filiale suisse de la banque, Paribas-Genève. Au total, pour les clients qui restent en cause, environ 90 millions de francs. Mais il faut y ajouter le montant des revenus produits par ces *sommes et non rapatriés* – près de 40 millions – ainsi que celui des mouvements de fonds illégaux qui permirent à ces mêmes clients de toucher en France certains de ces fonds à l'insu de l'administration fiscale, soit encore une trentaine de millions.

Pour importants que soient ces chiffres, ils ne reflètent pas l'exacte réalité. Tous les clients *identifiés n'ont pas pu être poursuivis*. La prescription de trois ans a fait échapper tous ceux dont les comptes *suisses furent ouverts* avant le 28 novembre 1977, puisque la fraude ne fut découverte que le 28 novembre 1980. En outre, des possibilités de transactions ont été accordées à tous ceux dont les avoirs transférés ne dépassaient pas 2 millions. C'est *pourquoi* une quarantaine de clients, inculpés à l'origine, échappent finalement aux poursuites pénales.

Y échappent aussi Henri IV, Faust, Méphisto, Praline et quelques autres, qui, dissimulés sous ces pseudonymes, n'ont pu être identifiés. C'est *là* le côté anecdotique et plaisant. C'est le seul.

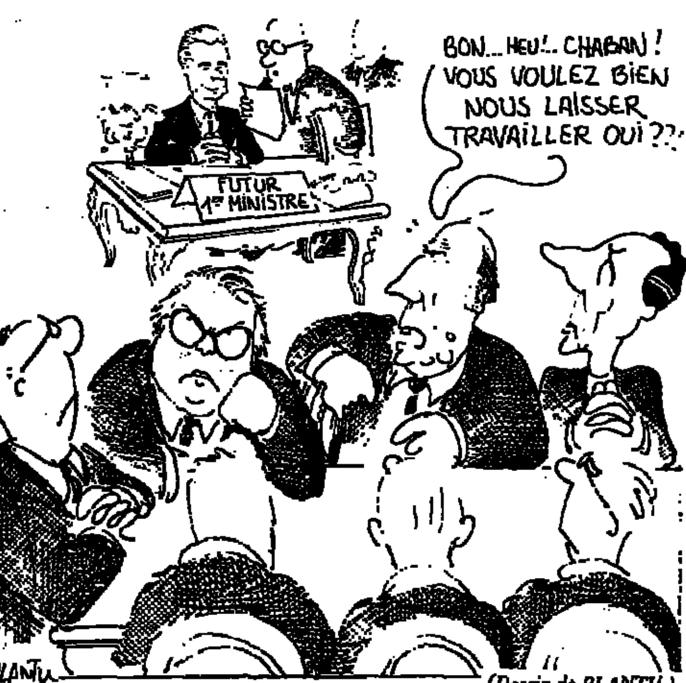
JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

*(Lire la suite page 12.)*

## Le retour de Chaban

*L'ancien premier ministre de Georges Pompidou relance le débat sur la cohabitation entre un président de gauche et une majorité de droite*

*« Tant qu'un homme politique n'est pas mort, il n'est jamais fini. »* Cette phrase prononcée par M. Jacques Chaban-Delmas, le vendredi soir 2 décembre sur FR 3, au cours de l'émission « Rencontres », mérite qu'on s'y arrête. D'abord, parce qu'il s'agissait, pour l'ancien premier ministre de Georges Pompidou, d'énoncer une vérité en forme de souhait pour lui-même. Ensuite, parce que celle-ci peut s'appliquer à d'autres hommes de l'opposition – M. Giscard d'Estaing, par exemple – ou de la majorité, tel le président de la République.



(Dessin de PLANTU.)

M. Chaban-Delmas n'est peut-être pas un homme *« fini »*. Jusqu'à présent, le débat lancé sur la cohabitation éventuelle entre un président de gauche et une majorité de droite, après une victoire de celle-ci en 1986, était formel. Voici que le maire de Bordeaux le personnalise en se présentant comme l'homme de cette cohabitation. Oui, a-t-il dit, j'accepterai d'être le premier ministre de M. Mitterrand en cas de changement de majorité en 1986. *Et le maire de Bordeaux de préciser* que, dans une telle hypothèse, il serait *« désigné pour faire une politique à bien des égards contraire à celle du chef de l'Etat »*.

Dans ce rôle, il se voit un avantage, qui le distingue des autres leaders de l'opposition : il a une *« idée »* qui, elle non plus, n'est pas morte, un *« projet de société »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

*(Lire la suite page 9.)*

# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Dimanche 4 décembre.** *Suisse :* Référendum sur la citoyenneté.

*Athènes :* Sommet européen (jusqu'au 6).

**Lundi 5 décembre.** *Bruxelles :* Session de l'eurogroupe de l'OTAN.

*Londres :* Conférence de M. Giscard d'Estaing.

**Mardi 6 décembre.** *Belgrade :* Procès de deux auteurs arméniens d'un attentat antiturc.

*Téhéran :* Ouverture du procès des dirigeants du Toudeh (P.C.).

*Turquie :* Ouverture de la session du Parlement.

**Jeudi 8 décembre.** *Bruxelles :* Réunion des ministres européens du travail.

**Samedi 10 décembre.** *Mexico :* Journée mondiale en faveur des disparus d'Amérique latine.

*Oslo :* Remise du prix Nobel de la paix aux représentants de Lech Walesa.

*Argentine :* Intronisation du nouveau président M. Raul Alfonsin.

## Sports

**Lundi 5 décembre.** *Tennis :* Internationaux d'Australie à Melbourne (jusqu'au 11 décembre).

**Mercredi 7 décembre.** *Football :* Troisième tour (matches retour) de la Coupe de l'U.E.F.A. (Anderlecht-Lens). *Ski alpin :* Critérium de la première neige à Val-d'Isère (descente et slalom géant féminins ; descente et super-géant masculins (jusqu'au 10 décembre).

**Jeudi 8 décembre.** *Sports équestres :* Jumping international de Paris (jusqu'au 11 décembre).


**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 194 F | 1 727 F | 2 260 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


## IL Y A QUARANTE ANS, LE CONGRÈS DES PARTISANS, A JAJCE

# La Yougoslavie sera socialiste

Il y a quarante ans, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1943, le Conseil antifasciste pour la libération nationale de la Yougoslavie (AVNOJ) se réunit dans la petite ville de Jajce, capitale des princes de Bosnie au quinzième siècle. Officiellement, Jajce appartient à l'« État indépendant de Croatie », l'un des satellites créés par Hitler et Mussolini après le morcellement du royaume yougoslave en avril 1941.

En fait, la ville est depuis deux mois sous le contrôle des partisans descendus des montagnes avoisinantes. Joseph Broz-Tito, leur chef, s'y trouve en personne avec plusieurs membres de son état-major. Agé de cinquante et un ans, Tito, qui vit au milieu des combattants, parcourt les diverses régions pour harceler l'ennemi cent fois supérieur en nombre, est déjà un personnage-légendaire. *« Une légende entretenue comme un symbole d'unité et d'inspiration, célébrée dans des chants et ballades héroïques; mais qui s'ancre sur la réalité et sur des exploits indéniables »*, écrit Phyllis Auty dans son *Tito*, (éditions du Seuil).

L'homme n'ignore pas, au moment où il prépare avec ses collaborateurs la réunion du Conseil antifasciste, que la situation militaire évolue en sa faveur. Sur tous les fronts, les unités de la Wehrmacht commencent à reculer. Et après la capitulation de l'Italie, en septembre, la majeure partie des troupes de Rome stationnées au Monténégro, en Dalmatie et en Slovénie, se rend aux partisans qui peuvent ainsi compléter l'équipement de leurs détachements et mettre sur pied de nouvelles unités.

### Deux entrevues orageuses

L'époque voit surtout la révision déchirante de la « politique yougoslave » des puissances alliées engagées dans la lutte contre l'Allemagne hitlérienne. En 1941, la Yougoslavie se trouvait dans une situation extrêmement complexe sur le plan international. Pendant que Hitler et ses vassaux se partageaient le territoire, le gouvernement royal, réfugié à Londres, s'efforçait d'assurer sa continuité juridique.

L'accroissement rapide de l'activité des forces de Tito pose de plus en plus de problèmes politiques. En effet, la libération du moindre village yougoslave par les partisans, qui entrent en action dès le mois de juillet, est aussitôt suivie par l'installation d'un nouveau pouvoir : Tito vise à la fois la défaite des envahisseurs *et* l'instauration d'un nouveau régime.

Or un autre mouvement de résistance que le sien se forme en Serbie, dirigé par le colonel Draza Mihailovic, royaliste convaincu, désireux d'assurer la survie de la dynastie chassée par l'occupant allemand. Les *tchetniks* (en serbo-croate *« ceta »* signifie *« compagnie militaire »* et le mot est devenu *« cetnici »)* adoptent une attitude ambiguë à l'égard des occupants. Mihailovic se garde d'engager des actions armées d'envergure afin – expliquera-t-il – d'éviter les représailles de l'ennemi sur les populations civiles.

Pour beaucoup de Yougoslaves, Tito représente l'avenir et Mihailovic le passé. Peuvent-ils néanmoins s'entendre, ne serait-ce que provisoirement, pour faire face ensemble à la menace qui pèse sur leur pays ?

Tito et Mihailovic se rencontrent à deux reprises : entrevues orageuses, sans aucun résultat. Mihailovic, nommé le 9 janvier 1942 par le gouvernement royal yougoslave en exil ministre de l'armée, de la marine et de l'aviation, estime que l'heure du soulèvement général n'a pas encore sonné. Bien au contraire, Tito veut se battre, d'autant plus déterminé que le mouvement des partisans a d'ores et déjà pris une ampleur incontestable, même si les succès obtenus sont lourdement payés. Plus tard, des combats fratricides particulièrement meurtriers opposeront dans les montagnes du Monténégro *tchetniks* et partisans, à la plus grande satisfaction des fascistes.

Pendant ce temps, ni les Américains, ni les Britanniques, ni les Soviétiques – pour des raisons différentes – ne souhaitent clairement définir leur position vis-à-vis du personnage énigmatique qu'est Tito, dirigeant du peuple surgi du néant...

C'est ainsi que Staline (qui connaît pourtant Tito, membre de l'appareil du Komintern) désapprouve l'initiative du comité central (évidemment clandestin) du parti communiste yougoslave de créer un Comité national de libération qui constituerait le noyau central des nouvelles structures politiques du pays. Les Soviétiques ne souhaitent pas nourrir avec ce Comité une opposition au gouvernement royal, avec lequel l'U.R.S.S. vient de rétablir les relations diplomatiques en août 1941 (1).

Ce gouvernement installé dans la capitale britannique bénéficie par conséquent du soutien diplomatique des pays alliés – parmi lesquels les trois plus importants – et s'efforce par tous les moyens de ternir l'image de marque de Tito.

Mais il est trop tard. Les partisans intensifient leur combat et appliquent un stratégie dite « souple ». Obligés d'évacuer provisoirement une région en raison des contre-offensives, ils en libèrent une autre pour y installer leur administration. Malgré les attaques incessantes des Allemands et les pertes énormes subies par les maquisards, Tito reste maître de la situation. Progressivement, l'opinion internationale – et surtout les milieux politiques – découvre où sont les véritables résistants aux envahisseurs fascistes, ceux qui parcourent avec leurs blessés plusieurs centaines de kilomètres dans la neige pour échapper à l'encerclement et aussitôt reprendre le combat.

A Londres, à Washington et même à Moscou, on commence à s'interroger sur le comportement étrange du colonel Mihailovic et de ses *tchetniks* soupçonnés de double jeu. D'où la détérioration progressive des liens avec le gouvernement royal et parallèlement, la hausse de la notoriété de Tito.

Une mission militaire britannique est envoyée auprès des partisans qui reçoivent 65 tonnes de fournitures militaires parachutées par le Royal Air Force : jusqu'ici Londres réservait ses livraisons aux *tchetniks*, sans trop se soucier de leur utilisation.

### L'abolition de la monarchie

L'attitude de Moscou restera encore pendant un certain temps équivoque. En même temps que le colonel Mihailovic, membre à part entière du gouvernement royal, devient la cible des attaques soviétiques, on élève la légation de l'U.R.S.S. auprès de ce même gouvernement au rang d'ambassade ! Staline ne veut en aucun cas que Tito transforme le Comité national de libération en cours de constitution en futur gouvernement. Moscou trouve inopportune l'abolition immédiate de la monarchie.

Effectivement, la première session de l'AVNOJ réuni à Bihar en novembre 1942 n'a pas pris position sur ce sujet. Un an plus tard, Tito s'estime capable de tenir tête à Staline et convoque la deuxième session du Conseil antifasciste.

Dans la soirée du 29 novembre 1943, autour du théâtre de Jajce, plusieurs centaines de partisans armés jusqu'aux dents se tiennent prêts à repousser une attaque-surprise éventuelle des Allemands qui ne sont pas loin. Dans la salle, cent quarante-deux délégués venus de la plupart des régions de la Yougoslavie adoptent dans l'enthousiasme général un projet qui fait de l'AVNOJ le corps législatif et exécutif suprême et du Comité national le gouvernement provisoire dirigé par Tito.

Ils décident que le nouvel Etat sera édifié sur la base fédérative garantissant l'égalité intégrale des peuples de Serbie, de Croatie, de Slovénie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine et du Monténégro. Les droits du roi Pierre II et de son gouvernement en exil sont déclarés *« nuls et non avenus »*.

Cette réunion de Jajce restera l'un des sommets de la carrière de Joseph Broz-Tito, nommé par les délégués maréchal de Yougoslavie : il possède désormais le statut nécessaire pour pouvoir négocier d'égal à égal avec tous les dirigeants du monde.

Ceux de l'U.R.S.S., immédiatement informés des décisions de Jajce, sont mécontents. Ils interdisent même à la station de radio Yougoslavie-Libre qui fonctionne sous leur contrôle de diffuser les textes adoptés. Staline n'a pas encore compris que ses alliés anglo-saxons sont désormais fermement décidés à aider Tito et abandonnent Mihailovic, devenu suspect, et ses amis royalistes de Londres.

### Mihailovic exécuté

Vingt-quatre heures plus tard, changement d'attitude soviétique à la Conférence de Téhéran où Roosevelt, Churchill et le « petit père des peuples » réunis dans la capitale iranienne parlent de la conclusion de la guerre mondiale et arrêtent des décisions capitales concernant l'avenir des nations est-européennes. La restitution à l'U.R.S.S. des territoires orientaux de la Pologne et le dédommagement de celle-ci par l'attribution de territoires jusqu'à la ligne Oder-Neisse sont rapidement admis. Et les trois Grands conviennent aussi que la Yougoslavie, redevenue après la défaite de l'Allemagne un Etat indépendant, sera restituée dans son intégrité.

L'armée de libération nationale de Yougoslavie est reconnue comme une armée alliée ; *« les partisans doivent être aidés dans toute la mesure du possible en ravitaillement et en matériel ainsi que par des opérations de commando »* – précise *« l'engagement militaire »* signé le 1er décembre par Roosevelt, Churchill et Staline.

Vers la fin de la guerre, le démantèlement des administrations régionale et locale dirigées par les collaborateurs des occupants s'accompagne de terribles règlements de compte entre les partisans de Tito et leurs adversaires. En juillet 1946, Draza Mihailovic, condamné à mort pour « collaboration avec l'ennemi », est exécuté malgré plusieurs mouvements de protestation. Le sort réservé au chef des *tchetniks* sera l'objet de nombreuses controverses. C'est ainsi que le général de Gaulle n'a jamais voulu pardonner au maréchal Tito l'exécution du ministre de la guerre du gouvernement royal de Londres.

Tito est devenu alors le chef incontesté de la Yougoslavie nouvelle née à Jajce le 29 novembre 1943, date qui figure sur l'actuel emblème national de la Fédération.

**THOMAS SCHREIBER.**

(1) Peu après la capitulation en avril 1941 (et contrairement aux Anglo-Saxons), Moscou rompait ses relations diplomatiques avec le gouvernement royal parti en exil, considérant que le *« pays avait cessé d'exister »*. Mais pour quelques semaines, le pacte Hitler-Staline restait encore en vigueur... (Cf Thomas Schreiber *la Yougoslavie de Tito*, (Presses de la Cité) et Branko Laritch *Tito et la révolution yougoslave 1937-1956* (Fasquelle).

Dessin de ROUIL.



## CORRESPONDANCE

### Qui sont les « Jordaniens de souche » ?

*M. D. G. Littman nous écrit, à propos des* « Jordaniens de souche » *mentionnés par notre correspondant à Amman dans son article : « La Jordanie, refuge et terre d'exil »* « le Monde, *daté 13-14 novembre)*.

Il ne peut s'agir que d'autochtones arabes et de leurs enfants, vivant en Palestine orientale avant la première guerre mondiale, ainsi que des dizaines de milliers de Bédouins qui accompagnèrent Abdullah d'Arabie (grand-père du roi Hussein), devenu émir de Transjordanie par le biais de l'impérialisme anglais.

L'article 25 du mandat octroyé à la Grande-Bretagne par la Société des Nations et le Mémorandum du 16 septembre 1922 du Conseil de la S.D.N. ne peuvent être plus explicites sur les frontières internationales de la Palestine, Transjordanie comprise.

Le Palestinien Nayef Hawatmeh, chef du F.D.L.P., est né à Salt, en Transjordanie. Il se considère comme *« Palestinien de souche »* et non comme *« Jordanien de souche »*. En effet, la Transjordanie (« Jordanie » d'aujourd'hui) couvre 77 % du territoire de la Palestine de 1922, définie par la plus haute instance internationale de l'époque, la Société des Nations.

D'ailleurs, cela est conforme au « Programme d'organisation et d'action politique de la révolution palestinienne », adopté par le Conseil national palestinien (organe suprême de l'O.L.P.) dans sa huitième session du 1er - 5 mars 1971. La première partie de ce programme, article 6, réaffirme que *« ... la création de deux entités politiques distinctes, l'une en Transjordanie, l'autre en Palestine, ne repose sur aucun des éléments constructifs d'une entité politique. Cette création s'inscrit dans le contexte de l'opération de morcellement menée par l'impérialisme au lendemain de la première guerre mondiale... Mais, en dépit de ce morcellement, les masses vivant sur les deux rives du Jourdain n'ont jamais cessé de ressentir leur appartenance à un seul et même peuple... »*.

### José Antonio méconnu

*M. J. Amoros, de Toulouse, nous adresse, à propos de l'article que nous avons publié sous le titre « José Antonio, ce méconnu »* (le Monde *daté 30-31 octobre), une lettre, où il écrit notamment :*

Vouloir nous présenter le chef de la Phalange espagnole comme soucieux d'*« implanter une profonde justice sociale pour que sur cette base les peuples retournent à la suprématie du spirituel »*, c'est faire fi des exemples historiques. En effet, de Franco à Pinochet, tous les dictateurs ont dit la même chose dans leurs discours.

Lorsque M. Max Gallo écrit dans son livre *5e Colonne* que José Antonio était un agent appointé par l'ambassadeur de Mussolini à Paris, il fournit les références officielles de source italienne, puisées dans les archives de guerre, soit à Rome soit à Washington...

On ne peut pas affirmer qu'à la veille des élections de mars 1936 *« la Phalange prit soin de se démarquer du Bloc national – coalition contre-révolutionnaire qui s'opposait à l'union des partis de gauche »*, alors que le journal *Arriba*, organe officiel de la Phalange, étalait en première page du 11 février 1936 : *« On a commis l'absurde injustice de ne concéder aucune place au sein du front antimarxiste, à ceux précisément qui, pour l'être, ont versé leur sang tant de fois et sont prêts à le verser autant de fois qu'il sera nécessaire. »*

M. Imatz rapporte des déclarations du beau-frère de Franco, selon qui *« José Antonio et Franco n'avaient ni sympathie ni estime l'un pour l'autre... »* La belle affaire ! Cela n'empêche pas l'entretien José Antonio-Franco (avant qu'il fût nommé aux Canaries) chez le même Serraño Suner pour se concerter en vue du *« levantamiento »*. José Antonio y exposa le rôle que tiendraient ses quatre mille phalangistes dans les combats de rue contre les milices et les militants du Front populaire.



# Étranger

BULLETIN

## Le «jamais» de M. Gromyko

**Il ne faut jamais dire « jamais » en politique, et peut-être encore moins en diplomatie. C'est pourtant un peu ce que vient de faire M. Gromyko lorsque, *reprenant un démenti publié* le même jour par la « Pravda », le ministre soviétique des affaires étrangères s'est écrié, en présence de son collègue polonais, M. Olszowski, en visite à Moscou : « Des voix se font entendre en Occident selon lesquelles l'U.R.S.S. serait prête à reprendre les négociations de Genève sur les armements *nucléaires intermédiaires* (F.N.I.) malgré le déploiement des missiles américains en Europe. (...) L'U.R.S.S. sera prête à le faire si les Etats-Unis et les autres pays de l'OTAN se montrent prêts à revenir à la situation qui prévalait avant, je dis bien avant, le début de l'installation en Europe des fusées américaines à moyenne portée. »**

**Autrement dit, le dialogue ne pourra reprendre que si les Américains retirent leurs missiles, ou du moins se montrent « prêts » à le faire. En jouant sur les mots, on pourrait certes prétendre que la condition est déjà remplie : les Etats-Unis et leurs alliés n'ont-ils pas affirmé à maintes reprises qu'ils sont disposés à retirer leurs engins déjà installés, donc à revenir en ce qui les concerne à la « situation antérieure », si Moscou voulait bien renoncer à ses SS-20 ?**

**Mais c'est précisément ce qui fait l'objet de la négociation, et l'on voit mal à quoi pourrait bien servir une reprise à Genève puisque la condition posée par Moscou est le règlement préalable du problème en discussion. Autrement dit, non seulement le retour à Genève est renvoyé aux calendes grecques, mais il est présenté d'avance comme inutile. A cet illogisme fondamental s'ajoute la dissymétrie déjà observée : l'Occident, lui, n'a pas craint d'ouvrir et de continuer la négociation pendant deux ans, alors que se poursuivait l'installation des fusées soviétiques.**

**M. Gromyko n'en est pas à sa première expérience des positions intenables. A la fin de 1979 déjà, il avait averti que la décision de l'OTAN « détruisait la base » d'une éventuelle négociation, ce qui n'avait pas empêché Brejnev de proposer cette négociation six mois plus tard. A l'heure où tout, tôt ou tard, fait l'objet de négociations entre tous les pays du monde, ce refus actuel de discuter ne peut donc être qu'un combat d'arrière-garde.**

**Peut-être la retraite inévitable sera-t-elle camouflée par une fusion des deux négociations F.N.I. et START sur les armements intercontinentaux. Puisque cette dernière se poursuit à Genève, Moscou pourrait se borner à en élargir le champ sans trop avoir à se déjuger. Mais M. Weinberger, en visite à Paris, a confirmé que Washington ne voit pour le moment « aucun avantage particulier » à une telle fusion et ne fera donc aucune proposition en ce sens. Autant dire que ce sera au Kremlin d'en prendre l'initiative, le jour où le « jamais » se transformera en « peut-être ».**



AU TERME DE SON VOYAGE A LONDRES

## M. Chirac affirme avoir constaté en Grande-Bretagne un développement du sentiment européen

De notre envoyé spécial

Londres. — En terminant, vendredi 2 décembre, son troisième voyage à l'étranger en 1983, M. Jacques Chirac a voulu se donner une dimension internationale et plus particulièrement européenne. L'hommage qu'il a rendu à Mme Thatcher au cours d'une conférence de presse tendait à souligner le prix qu'il attachait à trouver en elle les qualités que parfois on lui attribue à lui-même : la fermeté, la résolution, la volonté, la passion de l'intérêt national. Après s'être entretenu avec elle, M. Chirac a indiqué que Mme Thatcher se rendait au sommet d'Athènes *« dans l'état d'esprit d'un chef de gouvernement qui s'est donné pour mission de remettre son pays debout et avec la volonté de défendre les intérêts de la Grande-Bretagne »*. M. Jacques Chirac n'a pas caché qu'il existait entre elle et lui des divergences concernant notamment la contribution financière britannique au Marché commun et l'attitude de ce pays à l'égard des problèmes agricoles.

Tirant les conclusions de son séjour, M. Chirac a affirmé que les Britanniques acceptent désormais plus naturellement la participation de leur pays à la Communauté européenne. *« J'ai trouvé*, a-t-il déclaré, *un sentiment européen beaucoup plus affirmé qu'il y a deux ans. La volonté de relance de l'idée européenne sur des bases tenant compte des revendications britanniques est aujourd'hui beaucoup plus ferme. J'ai pris conscience que l'Angleterre est beaucoup plus européenne que nous le pensons nous-mêmes et surtout qu'elle l'était il y a peu de temps encore. Ainsi, les travaillistes eux-mêmes ont sensiblement évolué, et ils ne parlent plus comme naguère de sortir de l'Europe. »* Interrogé sur les problèmes de la défense européenne, le maire de Paris a indiqué qu'il ne pouvait pas être plus précis dans ses propositions puisqu'il n'exerçait pas le pouvoir, mais qu'il souhaitait que se développe une *« prise de conscience de la nécessité pour l'Europe d'être mieux défendue sur des bases nouvelles et en liaison avec ses alliés »*. Enfin, à propos de la rupture des négociations de Genève sur les armements nucléaires, le président du R.P.R. s'est dit en désaccord avec M. Mitterrand, qui estimait qu'après Berlin et Cuba la crise actuelle était la plus grave qu'ait connue le monde. M. Chirac a précisé : *« J'ai tout à fait la conviction que les pourparlers ne sont pas du tout cassés. Les Russes ont joué une carte et ils ont perdu. Ils sont tout à fait capables de comprendre cette défaite car ils sont avant tout réalistes. Or les Russes ne veulent pas la guerre mais la neutralisation de l'Europe, et ils en cherchent les différents moyens. (...) Je suis persuadé que dans quelques semaines ou dans quelques mois, et dans un cadre différent, on se remettra à discuter, et cela est tout à fait souhaitable. »*

A. P.

ANCIEN MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN ALGÉRIE

## M. Tayebi Larbi est accusé d'utilisation illégale de fonds publics

De notre correspondant

Alger. — Après M. Bouteflika il y a quelques mois, MM. Belaïd Abdesselam et Mohamed Liassine le 29 novembre, un quatrième ministre important de Boumediène est mis en accusation par la Cour des comptes dans un arrêt rendu publiquement le vendredi 2 décembre. Il s'agit de M. Tayebi Larbi, ministre de l'agriculture et de la révolution agraire de 1968 à 1979.

Ces décisions de justice en série ont évidemment une signification politique alors que le cinquième congrès du F.L.N. s'ouvre le 19 décembre : « faire le ménage » et montrer qu'aucun « baron » n'est intouchable.

M. Tayebi Larbi est coupable, aux yeux de la Cour des comptes, d'avoir utilisé illégalement le fond de soutien de la révolution agraire et d'avoir fait faire des prélèvements irréguliers sur la trésorerie des organismes placés sous sa tutelle *« pour contribuer au financement de réalisations n'ayant aucun rapport avec la mission qui leur était assignée »*.

La Cour des comptes met l'ancien ministre en débit pour plus de 2 millions de dinars (environ 3 400 000 francs) et transmet son dossier au ministère de la justice, qui, comme dans le cas de M. Abdesselam (*le Monde* du 3 décembre), peut engager des poursuites pénales.

M. Tayebi Larbi avait été suspendu du comité central en juin 1981, ce qui a notamment pour effet de lever l'immunité des parties concernées. Il appartient maintenant au congrès de l'exclure du parti, cette instance étant seule compétente pour une telle sanction.

D'autres décisions de justice sont attendues dans les jours qui viennent à l'encontre de responsables de moindre niveau. La section économique du tribunal criminel de Médéa va rejuger les responsables du complexe olympique de Cheraga, sur les hauts d'Alger (vaste ensemble récent, où se tiendra le congrès du parti), accusés de détournement de fonds (*le Monde* du 10 février 1982). La Cour suprême avait cassé un jugement les condamnant à quinze ans de détention. Un ancien directeur de l'OFLA (Office des fruits et légumes d'Algérie) s'explique actuellement devant le tribunal d'Alger. D'autre part, un corps spécial « d'inspecteurs généraux » vient d'être installé à la présidence de la République. Il est composé de six personnes, dont l'ancien bâtonnier du barreau d'Alger, récemment remplacé. Sa mission est notamment d'effectuer des investigations sur les conditions de fonctionnement des services publics et sur la qualité des prestations fournies. La création de cette nouvelle structure, dit-on officiellement, vise à mettre rapidement en œuvre le mot d'ordre du congrès du F.L.N. : *« le travail et la rigueur pour garantir l'avenir »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

## A travers le monde

### Brésil

● LE CONGRÈS ADOPTE UNE NOUVELLE LOI DE SÉCURITÉ NATIONALE. — Le Congrès brésilien a adopté vendredi 2 décembre une loi de sécurité nationale qui réduit considérablement les peines pour les crimes contre la sécurité de l'Etat. Les vingt personnes (trois prêtres, dont les pères français Aristide Camio et François Gourjou, treize paysans et quatre journalistes) actuellement détenues pour crime contre la sécurité nationale pourront être libérées avant la fin de l'année, indique-t-on au ministère de la justice.

En effet, le minimum de la peine d'emprisonnement prévue pour incitation à la subversion est passé de huit ans à un an. D'autre part, les délits de presse et de grève ne figurent plus dans le nouveau texte. — *(A.F.P.)*

### Cité du Vatican

● LE CHEF DE LA DIPLOMATIE TCHÉCOSLOVAQUE AU VATICAN. — Les tensions entre l'Est et l'Ouest et les difficiles rapports entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie ont été au centre d'une entretien accordé le vendredi 2 décembre par Jean-Paul II à M. Bohuslav Chnoupek, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie. Les relations entre Prague et le Saint-Siège ont connu un regain de tension l'année dernière à la suite d'un décret de la congrégation vaticane pour le clergé interdisant aux prêtres d'adhérer à des organisations ayant des objectifs politiques. L'organisation pacifiste Pacem in Terris, regroupant une partie du clergé tchécoslovaque proche des autorités, tombait sous le coup de cette décision. — *(A.F.P.)*

### La Grenade

● LA CROIX-ROUGE DÉNONCE LES CONDITIONS DE DÉTENTION DES PRISONNIERS. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a fait part aux autorités de l'île de la Grenade de son insatisfaction quant aux conditions de détention à la prison de Richmond Hill.

Quelque quarante-sept personnes, dont des prisonniers politiques, sont détenues à Richmond Hill depuis l'intervention américaine, en octobre. Parmi celles-ci, l'ancien vice-premier ministre Bernard Coard et son épouse Phyllis, ainsi que le général Hudson Austin, au pouvoir lors du débarquement. — *(A.F.P.)*

### République Sud-Africaine

● ARRESTATION DE RECRUTEURS DE MERCENAIRES. — La police sud-africaine a annoncé, vendredi 2 décembre, l'arrestation de cinq personnes soupçonnées d'une tentative de recrutement de mercenaires en vue d'organiser une nouvelle opération contre les Seychelles. *« Selon nos renseignements, ce projet a été préparé par deux individus résidant actuellement au Royaume Uni, au nom d'une organisation connue sous le nom de Mouvement pour la résistance »*, a indiqué le ministre de la police de Pretoria. Parmi les personnes arrêtées figurent des ressortissants britanniques et zimbabwéens. En 1981, 42 mercenaires originaires d'Afrique du Sud, de Grande-Bretagne et du Zimbabwe avaient tenté de renverser le gouvernement seychellois. — *(A.F.P. Reuter)*.

### République d'Irlande

● DEMANDE DE RANÇON DE L'IRA. — *L'IRA a fait vendredi* 2 décembre une demande de rançon de 5 millions de livres (60 millions de francs) en échange de l'homme d'affaires britannique Don Tidey, qu'elle a enlevé le 24 novembre à Dublin. Le président du groupe Associated British Food, dont M. Don Tidey est l'un des directeurs, a déclaré que les gouvernements de Londres et de Dublin s'opposaient au versement d'une telle rançon et qu'il se plierait à leur décision. D'autre part, le terroriste le plus recherché d'Irlande, Dominic McGlinshey, dirigeant de l'INLA, a échappé vendredi à deux policiers venus le chercher dans une maison du petit village de Carrigtwohill. — *(A.F.P.)*

### Tchad

● VERS UN REPORT DE LA « TABLE RONDE ». — Le gouvernement tchadien aurait demandé le report de la date du 21 décembre proposée par l'O.U.A. pour la tenue, à Addis Abeba, d'une conférence de « réconciliation nationale ». Selon Associated Press, qui cite les milieux informés de N'Djamena, la date retenue pour cette « table ronde » est trop rapprochée pour permettre aux autorités tchadiennes de préparer leurs dossiers.

Le report vraisemblable de la « table ronde » semble indiquer que l'on s'oriente vers la réunion, probablement à Paris, d'une « conférence préparatoire » entre des représentants du gouvernement tchadien et des délégués de l'opposition pour tenter de dégager d'éventuels points d'accord.

## L'Assemblée générale des Nations unies demande à M. Perez de Cuellar de procéder à une étude sur l'Antarctique

En réponse à une proposition présentée par la Malaisie et soutenue *par Antigua-et-Barbuda, le Bangla*desh, le Pakistan, les Philippines, Singapour, Sri-Lanka et la Thaïlande, l'Assemblée générale des Nations unies a demandé, le 30 novembre, au secrétaire général de faire préparer une étude sur tous les acpects de l'Antarctique, en tenant compte du traité du même nom qui *a été signé* à Washington en 1959 et est entré en vigueur en 1961. Le secrétaire général devra présenter son rapport sur cette question à la session de 1984.

L'U.R.S.S. est celui des seize membres à part entière du traité qui a réagi le plus violemment à cette demande. La France n'a pas émis de critiques, mais a défendu le traité, faisant remarquer que la recherche scientifique en Antarctique coûte cher et ne rapporte rien, et que le traité n'est pas *« fermé » et « fonctionne »* depuis vingt-deux ans à la satisfaction générale.

Depuis plusieurs années, divers pays en voie de développement s'inquiètent de l'Antarctique. Ils voudraient que toute la zone antarctique soit proclamée *« patrimoine commun de l'humanité »*, comme l'ont été les grands fonds marins en 1970. Certes, les nodules polymétalliques des grands fonds marins existent, mais leur exploitation éventuelle, outre les problèmes politiques, pose des problèmes techniques très difficiles à résoudre et aussi des problèmes économiques. Pour les ressources de l'Antarctique, les illusions sont encore plus *grandes* :

● 98 % du continent sont recouverts par une calotte glaciaire épaisse, en moyenne, de 2 000 mètres. Il est donc totalement impossible d'y prospecter et d'y exploiter les richesses minérales.

● Le plateau continental est, en moyenne, à 400 mètres sous la surface de la mer et non à 200 mètres comme il l'est autour des autres continents.

● L'Antarctique est vraiment au bout du monde par rapport aux grandes régions consommatrices. De plus, le climat est épouvantable, les tempêtes se succèdent et la banquise interdit au moins dix mois sur douze toute approche du continent par voie maritime.

Y. R.

● *Report de la conférence des Nations unies sur l'océan Indien.* — La conférence sur l'océan Indien, *sous l'égide* des Nations unies, qui devait avoir lieu en 1984 à Colombo, a été ajournée jusqu'en 1985, à la suite de l'adoption d'un projet de résolution de la *commission politique* de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle avait déjà été reportée à plusieurs reprises depuis 1981, faute de l'appui de tous les pays occidentaux, notamment à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

### Tous les Etats membres de l'ONU peuvent adhérer au traité

En 1959, les douze pays (*Afrique du Sud, Argentine, Australie,* Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, U.R.S.S.) qui avaient installé en Antarctique des bases permanentes à l'occasion de l'Année géophysique internationale 1957-1959 ont signé un traité très original : le continent antarctique et l'océan Austral, jusqu'au 60e parallèle sud, sont démilitarisés, « dénucléarisés », voués à *la recherche scientifique, soumis* à l'inspection réciproque. Les revendications territoriales de l'Australie, de l'Argentine, du Chili, de la France, de la Grande-Bretagne, et de la Norvège ne sont ni confirmées ni déniées ; elles sont « gelées ».

Tout pays membre des Nations unies manifestant concrètement son intérêt pour l'Antarctique par des expéditions ou l'installation d'une base permanente, peut devenir membre consultatif, c'est-à-dire membre à part entière du traité sur l'Antarctique : c'est ce qu'ont fait la *Pologne en 1977, l'Allemagne* fédérale en 1981, le Brésil et l'Inde en 1983. En outre, tous les autres Etats membres des Nations unies peuvent adhérer au traité sans en devenir pour autant membres consultatifs : l'Al*lemagne de l'Est*, la *Bulgarie*, la Chine, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Pays-Bas, le Pérou, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'Uruguay sont dans ce cas.

Rien, dans ce traité, ne *concerne l'exploitation* — éventuelle — des ressources marines ou terrestres, vivantes ou minérales de l'Antarctique.

Depuis *une dizaine d'années*, divers pays — en particulier l'U.R.S.S. — s'intéressent aux ressources vivantes abondantes de l'océan Austral. Certains — notamment la Pologne — ont déjà renoncé à pêcher les poissons et le *krill* (de petites crevettes) : les espèces inconnues tentent peu les consommateurs et le coût de ces pêches très lointaines est prohibitif.

Cependant, une convention pour la protection de la faune et de la flore marines antarctiques a été signée en 1980. Elle ne définit pas de quotas de pêche, mais elle marque un début de volonté d'exploiter rationnellement les ressources vivantes et d'éviter toute surexploitation.

Y. R.

LA VISITE DU PRÉSIDENT LIBANAIS AUX ETATS-UNIS

## M. Amine Gemayel a quitté Washington les mains vides

De notre correspondant

Washington. – En quarante-huit heures d'entretiens intensifs à Washington, M. Amine Gemayel n'aura obtenu en tout et pour tout qu'un prix de consolation. Pour ne pas rendre trop manifeste que, ce samedi matin 3 décembre, il repart les mains vides, les autorités américaines sont en effet convenues avec le président libanais de mettre en place deux commissions mixtes chargées d'« *apporter une nouvelle cohérence* » à la coopération entre les deux pays dans les domaines militaire et économique.

C'est là une marque d'engagement des Etats-Unis au côté du gouvernement de Beyrouth. Ce n'est pas rien, et cela a permis au ministre libanais des affaires étrangères, M. Salem, de faire état d'un « *soutien politique américain très solide* » à M. Gemayel et aux décisions qu'il pourrait prendre à l'avenir. Le président libanais, pour sa part, qui a tenu tout au long de son séjour à faire contre mauvaise fortune bon cœur, a évoqué des « *progrès concrets* » réalisables dans les prochaines semaines.

On voit très mal, pourtant, ce sur quoi M. Gemayel peut fonder cet espoir. Son objectif était d'obtenir de M. Reagan qu'il amène Jérusalem à accepter une modification de l'accord israélo-libanais du 17 mai, qui liait le départ des troupes israéliennes à un retrait simultané des forces syriennes. Damas n'a jamais accepté cet accord. Début novembre, à Genève, la première phase des négociations sur le nouvel équilibre politique à définir entre les différentes communautés libanaises s'était conclue sur la nécessité de le « *geler* » au minimum, et c'est ce que M. Gemayel avait reçu mandat de tenter.

Malgré tout l'intérêt qu'ont les Etats-Unis à l'aider, il a échoué. En effet, Washington entend resserrer ses liens avec Israël pour intimider la Syrie, et Jérusalem n'accepte pas de changer en quoi que ce soit, sous la pression de Damas, un texte longuement négocié avec Beyrouth.

### Trois conseils

A défaut du soutien diplomatique dont il aurait eu besoin, M. Gemayel s'est, en conséquence, vu conseiller avec insistance d'utiliser le soutien politique de Washington et la présence de la flotte américaine au large des côtes de son pays pour avancer dans trois directions. Il lui faudrait : 1) agir avec plus de détermination pour asseoir son autorité dans la zone qu'il contrôle en théorie ; 2) élargir rapidement la base politique et communautaire de son gouvernement pour éloigner de la Syrie ses alliés libanais ; 3) ouvrir parallèlement des discussions avec les Israéliens, qui seraient disposés à des retraits progressifs et unilatéraux à la condition que M. Gemayel apporte la preuve qu'il peut effectivement tenir la situation en main.

Cela revient à demander au président libanais non pas de réunifier le Liban en démontrant sa capacité à obtenir le retrait de toutes les forces étrangères, mais de négocier directement avec Jérusalem un rétrécissement de sa zone d'occupation qui placerait la Syrie en position de devoir, elle aussi, refluer vers ses frontières. Peu ou prou, c'est donc attendre de lui qu'il joue ouvertement la carte israélo-américaine contre la Syrie.

Dans l'abstrait, le plan a sa rationalité et est évidemment très séduisant pour Israël. L'ennui est qu'il est peu probable que ce soit là la voie la plus rapide pour sceller une réconciliation nationale libanaise, et que ce problème-là est au moins aussi ardu que celui posé par la Syrie.

La marge de manœuvre de M. Gemayel est plus étroite que jamais. Si Israël, au-delà de l'intransigeance qu'il affiche, ne fait rien pour faciliter sa tâche, les Etats-Unis pourraient bientôt avoir à déterminer jusqu'où ils veulent aller pour vraiment le soutenir.

BERNARD GUETTA.

## Nouveaux raids israéliens à l'est de Beyrouth

L'aviation israélienne a effectué des raids, ce samedi matin 3 décembre, dans la montagne libanaise, à 20 kilomètres à l'est de Beyrouth, et bombardé « *plusieurs positions* » syriennes, druzes et palestiniennes, dans les villages de Sofar et de Bhamdoun, a annoncé Radio-Liban.

Un porte-parole militaire israélien a confirmé l'attaque « *de bases d'organisations terroristes* », en précisant qu'elle répond « *à une longue suite d'attaques et d'actes terroristes dirigés contre les soldats israéliens au Liban* ». C'est le quatrième raid aérien israélien depuis l'attentat de Tyr, qui a tué vingt-neuf soldats israéliens et trente-deux palestiniens et libanais. En outre, un soldat israélien aurait été tué, vendredi, et quatre autres auraient été blessés par une grenade, à Nabatyeh, dans le sud du Liban.

Pour la quatrième journée consécutive, l'aéroport international de Beyrouth est fermé ce samedi, un bref échange de tirs ayant eu lieu dans la nuit. Le problème de sa réouverture devait être examiné dans la journée par le comité militaire quadripartite groupant des représentants de l'armée et des trois principales milices libanaises.

● A TRIPOLI, de violents tirs d'artillerie ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, au moment où le Conseil de sécurité examinait la requête de M. Yasser Arafat pour que les navires chargés d'évacuer les Palestiniens du nord du Liban soient placés sous le drapeau de l'ONU. Les bombardements, dont les dissidents avaient pris l'initiative, se sont arrêtés à l'aube.

● A NEW YORK, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'Organisation, qui avait transmis l'appel de M. Arafat, a précisé que les Nations unies, en cas d'acceptation, ne fourniraient pas les bateaux – ceux-ci ont été proposés par la France et d'autres pays – mais consentiraient à ce qu'ils naviguent sous son drapeau. De son côté, M. Zehdi Labib Terzi, observateur de l'O.L.P. à l'ONU, a indiqué qu'environ trois mille soldats et mille miliciens « *irréguliers* » seraient concernés par l'évacuation. Au téléphone, M. Arafat a indiqué deux pays de destination possibles, la Tunisie et le Yémen du Nord. La demande du président de l'O.L.P. a surpris les membres du Conseil de sécurité. C'est en effet la première fois que le drapeau de l'ONU est sollicité pour un genre d'opération relevant d'ordinaire de la Croix-Rouge. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

### A PROPOS DE L'ENTRETIEN AVEC EDWARD THOMPSON

Nous avons indiqué, dans une note accompagnant le texte de notre entretien avec Edward Thompson (*le Monde*, daté 27-28 novembre), qu'aucun des livres de l'historien britannique n'était traduit en français, mais que quelques articles l'avaient été. Pour répondre aux demandes de plusieurs lecteurs, nous en précisons les références. Il s'agit de *le Charivari anglais* (Annales, ESC, mars-avril 1972) ; *Temps, travail et capitalisme industriel* (Libre, nº 5) ; *Modes de domination et révolutions en Angleterre* (Actes de la recherche en sciences sociales, nº 2-3, 1976). De courts extraits de *la Formation de la classe ouvrière anglaise* ont été publiés dans le numéro 3 de la revue *le Débat*, avec une présentation de Patrick Fridenson. En mars dernier, les Presses universitaires de France ont fait paraître sous le titre *l'Exterminisme – armement nucléaire et pacifisme*, un volume qui contient un long article de Thompson et les différentes contributions au débat que ce texte avait provoqué en Angleterre.



# Europe : une défense pour après-demain

## « La tarte à la crème des fins de discours »

Il n'est guère d'exercice plus instructif que celui qui consiste à relever dans les discours des hommes politiques français leurs propos sur le thème de la « *défense européenne* ». Depuis plus de trente ans que le problème se pose, jamais tant de vœux pieux n'ont été formulés, jamais non plus tant d'obstacles n'ont été avancés comme autant de prétextes à ne rien faire. A croire que ce thème est resté, comme le notait déjà Pierre Messmer en 1960, « *une sorte de tarte à la crème dont on se régale à la fin des discours* ».

Le problème n'a jamais été posé avec autant de clarté que par de Gaulle, lequel pourtant reste encore aujourd'hui désigné comme le principal responsable de l'impuissance européenne sur ce point. Il est vrai que le général a contribué plus que d'autres en 1954 à l'échec de la Communauté européenne de défense (C.E.D.). Mais on oublie que son opposition se fondait sur le fait que cette armée n'était que « *soi-disant européenne* », comme il le dit le 24 novembre 1951, sans l'être vraiment. Et qu'au même moment il faisait présenter par ses « compagnons parlementaires » du R.P.F. un contre-projet dû au général Billotte tendant à remplacer l'armée intégrée du projet atlantique par « *une coalition intimement confondue* (des armées) *avec, à tous les échelons, des possibilités de fusion et d'interférence* ».

### Les prudences de Georges Pompidou

Le ton ne change pas avec le retour de De Gaulle au pouvoir en 1958. le premier « plan Fouchet » déposé en novembre 1961 à propos de *l'* « *Union d'Etats* » à créer en Europe prévoit *l'* « *adoption d'une politique commune de défense* ». Un an plus tard, au cours de son fameux voyage en Allemagne fédérale, le fondateur de la Ccinquième République ne craint pas d'affirmer devant l'école de guerre de Hambourg : « *La coopération organique de nos armées en vue d'une seule et même défense (...) est essentielle à l'union de nos deux pays.* » Et le traité franco-allemand de janvier 1963 engage non seulement les deux pays à se concerter sur les problèmes militaires (l'on sait qu'il faudra attendre vingt ans pour voir cette clause prendre consistance, avec le présent gouvernement), mais aussi à « *rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes (...) sur le plan de la stratégie et de la tactique* ». Un engagement d'autant plus important que la constitution de la force de frappe nucléaire française a alors commencé.

Tout cela n'ira pas loin, d'une part en raison des réticences allemandes, manifestées dans le préambule hautement « pro-atlantique » voté par le Bundestag au traité franco-allemand, d'autre part en raison des réticences qui suivent du côté français, mais dont il faut noter qu'elles sont exprimées beaucoup plus fortement par les « compagnons » que par le général.

Ainsi, Georges Pompidou, alors premier ministre, écarte résolument le 12 décembre 1964 tout partage de l'arme nucléaire avec la R.F.A. ou toute autre organisation supranationale : « *Qui pourrait imaginer que les six pays* (de la communauté d'alors) *s'en remettent à un fonctionnaire international, si éminent soit-il, du soin d'appuyer sur le bouton dont dépendrait la vie de dizaines de millions d'hommes ?* » En outre, toujours selon lui, « *l'armement nucléaire de l'Allemagne constituerait aux yeux de l'U.R.S.S. un acte grave, dont on ne peut mesurer les conséquences* ».

Dessin de PLANTU.

On ne s'étonnera guère que le même, devenu président de la République, ait été porté à temporiser dans ce domaine-là aussi. Comme il l'explique le 27 septembre 1963, « *il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs* » ; en l'absence d'une « *politique de l'Europe, le problème d'une défense européenne autonome, véritablement autonome et se suffisant à elle-même, n'est pas pour aujourd'hui* ».

Cela n'empêche pas son ministre des affaires étrangères, M. Michel Jobert, de tenter quelques pas vers ce but lointain. Profitant d'une apparition devant la conférence parlementaire de l'U.E.O. (voir l'encadré) en novembre 1973, il invite ses membres à « *un effort intense de dialogue et de réflexion* ». Il s'agit de « *renforcer le terrain sur lequel l'Europe doit se construire, indépendante et libre* » et d'éviter toute décision « *qui pourrait hypothéquer son indépendance et son avenir* ».

Mais cette velléité sera vite enterrée avec l'arrivée à l'Elysée de M. Valéry Giscard d'Estaing. Sans doute le nouveau président s'intéresse-t-il davantage à la « *bataille* » à laquelle donnerait lieu un conflit dans l'« *espace européen* » et souhaite-t-il « *qu'il n'y ait qu'un seul ensemble militaire sur cet espace* », comme il le dit le 1er juin 1976. Mais cet ensemble est à l'évidence celui de l'OTAN, en tout cas pas celui d'une défense proprement européenne. Car, a-t-il expliqué au cours d'un déjeuner de presse à l'Elysée le 21 mai 1975, un tel projet « *ne peut être à l'heure actuelle utilement abordé* ». La principale raison, ajoute-t-il, en est « *les craintes, et je dirai les craintes explicables, que suscitent pour l'Union soviétique des projets d'organisation de défense européenne dans lesquels l'Union soviétique voit au moins à terme le risque d'une certaine menace ou d'une certaine pression militaire européenne vis-à-vis d'elle même. Je comprends cette préoccupation de l'Union soviétique, je l'ai dit d'ailleurs à Brejnev lors des entretiens de Rambouillet* (décembre 1974) *à l'esprit desquels, bien entendu, je reste fidèle* ».

L'idée que l'Europe seule, même unifiée, pourrait faire peser une « *menace militaire* » contre une U.R.S.S. déjà forte de près de 2 500 vecteurs nucléaires intercontinentaux n'était pas évidente. Il est vrai que les SS20 n'étaient pas encore venus s'ajouter à cet arsenal : ce nouveau missile anti-européen venait seulement d'être expérimenté, ce qui prouve au moins que les « assurances » données à Brejnev à Rambouillet n'avaient guère eu d'effet. En tout cas, et maintenant que le Kremlin avait été dûment prévenu des bonnes intentions françaises, toutes les portes allaient être systématiquement fermées jusqu'à la fin du septennat.

Déjà au cours de ce même déjeuner de presse, M. Valéry Giscard d'Estaing avait tapé sur les doigts de Michel Jobert. Ses timides velléités de l'hiver précédent étaient en effet « *inopportunes* », toujours en raison de la « *réaction vive et explicable de la part de l'Union soviétique* » qui avait conduit à « *une certaine tension dans nos rapports* ». Le président français allait faire de même à l'égard de son premier ministre M. Jacques Chirac, qui avait dit voir dans l'arme nucléaire tactique de la France une arme « *authentiquement européenne* » (*Revue de défense nationale*, mai 1975). Non, répond M. Giscard d'Estaing le 12 novembre de la même année, « *notre armement nucléaire tactique n'est pas de nature, à mon avis, à dissuader une agression vis-à-vis de l'Allemagne fédérale. C'est seulement si les conditions générales changeaient que le problème devrait être traité* ».

De même le 9 février 1978 : « *Ce que je tiens à dire de la façon la plus nette, c'est que la dissuasion française est une dissuasion française* (...) *La France est opposée à toute hypothèse directe ou indirecte d'armement nucléaire de l'Allemagne.* » Et encore le 17 septembre 1979, à la suite d'une « *suggestion* » du général Buis et de M. Alexandre Sanguinetti en faveur d'une dissuasion commune franco-allemande : « *J'exclus catégoriquement toute participation de la France à la constitution d'armements nucléaires en Allemagne fédérale. Ce n'est conforme ni à l'intérêt de la France, ni à l'intérêt de l'Allemagne fédérale, ni à l'intérêt de l'Europe, ni à l'intérêt de la détente.* »

### L'esprit de l'escalier

Il faut croire que le thème de la défense européenne est ou bien un propos de début de mandat, ou bien une manifestation de l'esprit de l'escalier, un regret exprimé en quittant le pouvoir. Car, après cette suite de propos catégoriques, M. Giscard d'Estaing surprend quelque peu son monde en déclarant en février 1982 (son entretien à *Maris-Match* et à *Stern* du 8 février) : « *Si j'avais été réélu, j'avais le projet d'examiner avec Helmut Schmidt la possibilité d'aborder une réflexion commune sur les problèmes de la sécurité de nos deux pays et de l'Europe.* »

Mais le thème est déjà redevenu d'actualité à la faveur du début de la nouvelle présidence. Dès octobre 1981, dans un article de la *Revue de défense nationale*, Pierre Mauroy a invité à « *réfléchir à la perspective d'un ensemble politique* (européen) *disposant d'une défense autonome* ». En février 1982, un sommet franco-allemand décide de tenir « *des échanges de vues approfondis entre les deux gouvernements sur les problèmes de sécurité* ». Cette promesse prendra une forme plus concrète en octobre de la même année, lorsqu'un autre sommet crée à cette fin une commission permanente entre Paris et Bonn.

Il est vrai qu'aussitôt M. Mitterrand tient à « ouvrir le parapluie » en précisant tout ce que cette commission ne fera pas : « *Cela n'implique aucune modification de fond sur le plan stratégique*, déclare-t-il le 22 octobre à Bonn. *Il n'a pas été question d'une association de la République fédérale d'Allemagne à la stratégie nucléaire de la France. Pas davantage d'un transfert de technologie nucléaire à l'Allemagne. Il n'a pas davantage été question d'obtenir, ni même de demander, ni même de songer à un concours financier de l'Allemagne pour le développement de la force nucléaire.* »

Aujourd'hui encore, il reste plus facile de dire ce ne que doivent pas être la coopération franco-allemande et la « défense européenne » que ce qu'elles seront. Tout propos un peu avancé dans ce domaine est immédiatement suivi d'un recul, que l'auteur du propos soit au gouvernement ou dans l'opposition.

M. Jacques Chirac n'échappe pas à la règle, qui, après avoir dit à Bonn, le 17 octobre dernier, « *on peut envisager dans un avenir prévisible qu'une dissuasion européenne-américaine garantisse la sécurité de l'Europe occidentale* », et même ajouté « *on ne peut pas l'imaginer sans que l'Allemagne y participe directement au niveau de la responsabilité* », précise le 1er décembre, à Londres : « *Il n'est pas question de nucléariser l'Allemagne ; d'ailleurs les traités s'y opposent, elle ne le demande pas et ce serait de la folie.* »

Concluons tout de même sur cette note plus encourageante, donnée par M. Mitterrand dans son entretien télévisé du 16 novembre : « *La défense européenne, c'est une idée dont je comprends la force, louable en soi, et qui doit constituer un objectif important de tous les responsables politiques de l'Europe occidentale, à condition d'avancer avec sagesse pour éviter de bâtir sur du sable, ou au contraire de préparer des explosions nouvelles. (...) Gardons cette idée, préparons l'échéance, une volonté politique pour l'Europe. Dominons des débats qui, aujourd'hui, nous empêtrent et dans lesquels on risque de se perdre. Et quand cette démonstration sera faite, y compris sur le plan des armements, on pourra imaginer, peut-être dès maintenant, des stratégies complémentaires.* »

MICHEL TATU.

### L'Union de l'Europe occidentale « carrefour des arrière-pensées européennes »

Chaque fois qu'il est question de défense européenne, les regards se tournent vers l'Union de l'Europe occidentale, puisqu'aussi bien celle-ci se targue d'être « *la seule institution européenne compétente en matière de défense* ». Créée à la fin de 1954 sur la base des accords de Paris autorisant le réarmement de l'Allemagne occidentale, l'U.E.O. groupe sept pays : France, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie, et les trois pays du Benelux.

Pendant longtemps, elle a eu l'avantage d'associer les six pays fondateurs de la Communauté européenne à la Grande-Bretagne, qui n'en était pas encore membre. Mais elle représente aussi une « alliance à l'intérieur de l'alliance », et plus contraignante que l'autre. Alors que le traité de l'Atlantique nord laisse à chaque membre le soin de décider par quel moyen (« *telle action qu'il jugera nécessaire* »)
il portera secours à un allié victime d'une agression, le traité de Bruxelles de 1948, signé entre les six fondateurs de l'U.E.O. (les mêmes, moins la R.F.A.), fait obligation à chacun de porter « *aide et assistance par tous les moyens en son pouvoir, militaires et autres* ».

L'U.E.O. comporte un « conseil des ministres » qui ne se réunit pour ainsi dire jamais, un secrétariat permanent à peine moins fantomatique, basé à Londres, enfin, une assemblée consultative où chaque Parlement des sept pays membres envoie une délégation (la même que celle qui siège au Conseil de l'Europe). Elle dispose aussi d'un commité permanent des armements et d'une agence de contrôle des armements, chargée en principe de vérifier que les forces armées de la R.F.A. ne dépassent pas certaines limitations fixées en 1954.

De toutes ces institutions, seule l'assemblée consultative, qui siège périodiquement au palais d'Iéna à Paris, a conservé quelque consistance, grâce à des débats parfois intéressants et des à rapports bien documentés. Et aussi grâce à un chef de presse dynamique, M. Paul Borcier, véritable pilier de l'institution, qui aime à présenter l'U.E.O. comme « *le carrefour des arrière-pensées européennes* ».

e défense
ès-demain
de discours »

L'esprit de l'escalier



***Il ne sera sans doute question au sommet européen d'Athènes que de montants compensatoires, de budget communautaire et de la « ristourne » britannique.***
***En bref, de gros sous et de petite politique.***
***Derrière cette impuissance, manifeste depuis une bonne dizaine d'années, un autre problème occupe les arrière-pensées : l'incapacité de l'Europe à organiser elle-même sa propre sécurité, l'impasse sur la « défense européenne », ne comptent-elles pas pour beaucoup dans le marasme de la Communauté ?***

# Une suggestion : le Hadès sous « double clé » franco-allemande

L'idée d'une « défense européenne » – qu'il ne faut pas confondre avec celle de « *défense de l'Europe* », laquelle est déjà en principe assurée par les Etats-Unis – a toujours provoqué deux réactions contradictoires. D'une part, elle est séduisante, ce qui explique qu'on la retrouve dans tant de discours politiques : pourquoi, en effet, l'Europe des Dix, forte de 270 millions d'habitants (autant que l'U.R.S.S. et deux fois plus riche qu'elle), s'en remettrait-elle éternellement aux Etats-Unis du soin d'assurer sa défense ? Pourquoi ne commencerait-elle pas par édifier au sein de l'alliance atlantique un « pilier européen » solide, capable de parler d'égal à égal avec les deux autres puissances ?

Mais, sitôt posée, la question se heurte à tant de tabous, soulève tans de confusion dans les esprits qu'il convient d'en remettre les éléments « à plat ». Des timides tentatives esquissées depuis l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954, du « plan Fouchet » des années 60 aux conversations franco-allemandes d'aujourd'hui, deux leçons peuvent être tirées :

● Si le noyau de l'entreprise, comme pour tout ce qui touche à l'Europe, reste la coopération franco-allemande, il ne suffit plus de se promettre « consultations » et « échange d'informations ». Ce sont des actions concrètes qu'il faut rechercher, fût-ce dans des domaines restreints ;

● La coopération en matière d'arméments classiques est également insuffisante. Même si l'échec du char franco-allemand est compensé par d'autres réalisations, même si la constitution par la France d'une force d'action rapide devrait être bien accueillie par Bonn en tant que contribution à l'effort de défense commun, ces entreprises montrent vite leurs limites : d'une part, trop d'intérêts industriels s'opposent à une étroite coopération en matière d'armements, d'autre par, le cœur des systèmes de défense reste le nucléaire. C'est donc dans ce dernier domaine qu'il faut chercher *si* l'Europe veut créer l'embryon d'une défense propre.

Aussitôt, deux séries d'objections, ou plutôt de tabous, se dressent : pas question, disent les uns, de laisser les Allemands disposer de l'arme atomique, ils y ont d'ailleurs eux-mêmes renoncé en signant le traité de non-prolifération, et les Soviétiques y verraient une provocation ; pas question, disent les autres (ou souvent les mêmes), d'abandonner à quiconque la décision d'emploi de la force de dissuasion française : le nucléaire « ne se partage pas ».

## Le tout ou rien

Ces deux objections ont en commun de se fonder sur la logique du tout ou rien, ce qui les rend un peu trop facilement redoutables. Car les choses sont heureusement un peu moins simples :

Entre la « disposition » de l'arme atomique et la non-disposition, il existe un statut intermédiaire qui est celui de la double clé : le pays qui partage une arme nucléaire avec un autre sous le système de la double clé ne dispose pas du droit d'emploi, mais seulement du veto sur l'emploi. Il n'a pas le doigt sur la détente, mais sur le cran de sécurité. Ou, si l'on veut à tout prix parler de droit d'emploi, alors il faut admettre que ce droit est soumis au veto d'un autre, et qu'il ne s'agit donc pas d'une « libre disposition » de l'arme.

Ce système existe déjà *de facto* entre les Etats-Unis et la R.F.A., dans la mesure où la Bundeswehr contrôle des vecteurs dont la charge nucléaire est sous contrôle américain, et qu'elle pourrait donc s'opposer à son emploi. On sait que des Allemands, mais aussi des Anglais et des Italiens, ont réclamé pour les euromissiles américains en voie d'installation un système d'authentique double clé, celui dans lequel un Pershing-2, par exemple, ne pourrait être mis à feu et armé que par l'intervention simultanée d'un officier américain et d'un allemand. Personne n'a prétendu que cette situation violerait les traités signés à Bonn, ni qu'elle enlèverait à ces armes leur caractère opérationnel (déjà l'actuel système de double clé « américano-américaine », retenu par les Etats-Unis pour des raisons de sécurité, nécessite de longues heures pour la transmission des ordres, ainsi que pour les consultations prévues entre alliés).

En même temps, la double clé renforce considérablement la responsabilité politique, militaire et *matérielle (elle va de pair généralement* avec la copropriété des armes, donc avec un partage du financement) du pays où ces armes sont stationnées. En attendant la constitution d'une très hypothétique « autorité politique » en Europe, c'est très certainement du *côté de la double clef qu'il faut* chercher, si l'on peut dire, la clé du problème de la défense européenne.

2°) La seconde objection sur le caractère « indivisible » de la dissuasion revient à mettre tous les « œufs nucléaires » dans le même panier, ce qui ne correspond plus, depuis belle lurette, aux réalités. En fait, il faut distinguer au moins trois « étages » de l'armement nucléaire, et même quatre en ce qui concerne la situation présente en Europe :

## Les quatre « étages nucléaires »

a) I[er] *étage de la dissuasion* « stratégique ». Il comprend les armes visant à atteindre au cœur l'ennemi éventuel, qu'il s'agisse de ses villes ou de son potentiel économique et militaire. C'est l'arme de la sanctuarisation, celle dont s'est dotée la France et celle qui continue de *sommeiller au centre des arsenaux* soviétique et américain. Cet étage là, en effet ne se partage pas.

b) L' étage « eurostratégique » ou « intermédiare » comprend les armements qui joueraient le rôle central dans une éventuelle guerre *nucléaire en Europe* : SS-20 d'un côté, Pershing-2 et missiles de croisière de l'autre, ces armements d'une portée allant de 1 000 à 5 000 km auraient pour mission de détruire l'essentiel de la machine de guerre des deux grandes puissances en Europe – et tout le conti*nent par la même occasion* – *mais* pas le cœur de ces puissances elles-mêmes. Du côté occidental, la cause est entendue depuis la décision de l'OTAN de 1979 et son application ces jours-ci : cet étage-là restera américain.

c) L'étage « tactico-stratégique » si l'on peut dire, comprend les armes portant de 100 à 1 000 km ; celles qui viseraient en cas de conflit les arrières du pacte de Varsovie, mais pas le territoire soviétique lui-même, qui détruiraient les forces d'agression mais non l'appareil militaire qui les sous-tend. Pershing-1, fusées Lance du côté américain, SS-21, 22 et 23 du côté soviétique, il ne manque pas d'armements dans cette catégorie, sans parler des avions.

d) L'étage « de la bataille » clot la série, avec ses armes à courte portée (*moins de 100 km*), destinées à la défensive et à ce qui correspond au « combat rapproché » dans les conditions nucléaires. En bonne logique, le neutron y occupera un jour la place de choix, dans la mesure où l'arme à rayonnement renforcé est la mieux *à même de réduire* les dommages collatéraux pour les populations civiles et les troupes amies. Mais l'on sait qu'un autre tabou s'oppose à l'évocation de ce sujet.

On laissera donc de côté ce quatrième étage, ainsi que le premier, *pour les raisons déjà exposées*. Le second aurait pu se prêter à une solution européenne. L'occasion a été manquée en 1979, il n'est plus possible d'y revenir aujourd'hui – encore que la question du contrôle de ces armes fera sans doute problème pendant longtemps encore. Reste le troisième, celui des armes « tactico-stratégiques ». Or deux facteurs vont rendre cet étage plus « *réceptif* » à une approche européenne.

● Il va s'avancer au premier plan de l'actualité dans les années qui viennent. On sait que les mili*taires soviétiques ont promis d'ins*taller de nouveaux missiles « tactico-opérationnels » en R.D.A. et en Tchécoslovaquie en réponse aux Pershing, et l'on peut compter sur leur boulimie pour que le nombre en soit subtantiel. Il serait surprenant que les États-Unis ne sou*lèvent pas ce problème au delà* d'un certain seuil de déploiement. La question de contre-mesures occidentales, mais aussi d'une inclusion de ces armements dans le processus de contrôle des armements, pourrait se trouver posée elle aussi.

● La France sera impliquée dans ce débat encore plus qu'elle l'a été dans l'affaire des euromissiles. Elle a déjà son missile « tactique ». Pluton, similaire au Lance américain et au SS-21 soviétique (120 kms de portée), elle aura un jour le Hadès, équivalent du SS-23 (350 km).

## La place du Pluton : en R.F.A.

Or la place de ces engins français est et sera de plus en plus en Allemagne de l'Ouest : les dirigeants de Bonn ont raison de s'inquiéter de la doctrine d'emploi d'armements qui, stationnés en France, ne peuvent frapper que leur territoire dans le cas du Pluton, que leurs frères de l'Est dans le cas du Hadès. Et de même que le stationnement d'armes, nucléaires ou non, dans un pays étranger requiert normalement l'autorisation de ses dirigeants, il serait encore plus normal, et en tout cas « européen », que la décision d'emploi soit partagée avec eux.

L'intérêt d'une telle solution est que, tout en introduisant une innovation qualitative de première importance dans le paysage européen, elle ne nécessiterait pas un grand remue-ménage sur l'échiquier. L'Allemagne n'aurait ni à sortir de l'OTAN ni à renoncer à la moindre garantie américaine, elle ajouterait simplement une option partielle de recours « européen » à la dissuasion nucléaire pour le cas où les Etats-Unis refuseraient ce recours.

La France conserverait pour elle-même toute sa force de dissuasion, elle pourrait même s'en tenir à sa doctrine du « coup de semonce », officiellement proclamée à propos de Pluton. Simplement, elle accepterait un veto allemand (sur l'emploi de ces armes et d'elles seules), comme il est bien normal puisque le « coup de semonce » a toujours pris comme hypothèse une agression contre l'Allemagne. Paris résoudrait ainsi un peu mieux son problème de la « dissuasion élargie », renforcerait sa solidarité avec son principal allié dans un domaine essentiel et donnerait mieux que par toutes les « consultations » promises le coup d'envoi d'une véritable « Europe de la défense ».

Dernière objection, la plus sérieuse : l'opinion allemande, qui vient d' « avaler » avec les difficultés que l'on sait, les Pershing, n'est à l'évidence pas mûre pour entendre parler de nouvelles implantations nucléaires sur son sol. Le moment n'est pas encore le bon. Notons seulement que des Hadès sous double clé franco-allemande n'auraient pas du tout la même valeur qualitative que les milliers d'armes américaines déjà stationnées en R.F.A. : pour la première fois, l'Allemagne se sentirait associée aux vraies responsabilités au lieu d'être enchaînée, souvent contre son gré, au char américain. Et puis, le Hadès ne se profile qu'à l'horizon des années 90. Mais il n'est pas trop tôt pour y penser...

M. T.



# Les Arabes et leurs frères errants

*(Suite de la première page.)*

Le raisonnement de M. Arafat est inverse : non seulement l'O.L.P. doit sauvegarder son autonomie, *mais elle doit encore avoir un rôle* prééminent parce qu'elle est le principal facteur révolutionnaire.

Une telle attitude ne revient-elle pas, cependant, à ignorer les principales implications du plan de Fès et les rapports de forces sur le terrain ? A Fès, en effet, les dirigeants arabes avaient décidé de renoncer à la logique de la guerre. Ils avaient donc annoncé qu'ils acceptaient de jouer le jeu de la légalité internationale, qui avait consacré en 1947 le partage de la Palestine, et indiqué qu'ils étaient prêts à reconnaître Israël, à condition que ce dernier reconnaisse aussi le droit des Palestiniens à une patrie.

Le président Assad a manifestement mieux tiré parti de cette évolution pour se doter d'un maximum d'atouts et améliorer la position de la Syrie. Il a joué sur les rivalités *des grandes puissances mais aussi*, au risque de les exacerber, sur les contradictions qui minent le monde arabe. Ainsi bénéficie-il du soutien des Etats du Golfe, de l'Iran et de la Libye, alors que ces deux derniers sont opposés aux premiers.

L'alliance entre Damas et Téhéran n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes : rien n'est plus opposé sur le plan doctrinal que le pan-islamisme de l'intégrisme chiite et le pan-arabisme laïcisant et socialisant du Baas. Elle s'explique moins par les affinités – bien minces en réalité – entre la secte alaouite à laquelle appartient le président Assad et les chiites iraniens, que par l'hostilité commune de Damas et de Téhéran au Baas irakien.

Conservateurs, pratiquant une forme d'intégrisme, les théocraties du Golfe ont néanmoins opté pour un certain modernisme. C'est pourquoi elles redoutent les menaces et les excès du radicalisme populiste iranien. Mais, là encore, on relève une situation paradoxale : la colère contestataire qui pourrait animer les couches les plus défavorisées est contrebalancée par les délices de la consommation : les habitants du Golfe semblent, aujourd'hui, plus préoccupés de préserver leurs privilèges, voire d'améliorer leur sort, que de mourir pour la cause palestinienne, qui, naguère, les a fait vibrer. Et cette constatation est tout aussi vraie pour les Palestiniens installés dans la région que pour les habitants du Naghreb, las des « *complexités orientales* ».

La peur de l'horizon 2000 conseille apparemment la sagesse et la conciliation à la plupart des dirigeants arabes. La baisse du prix du pétrole a fait l'effet d'un électrochoc sur les pays producteurs. Les revenus des « quatre » du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis et Qatar) et de l'Irak ont chuté de 155 milliards de dollars en 1981 à 108,5 milliards en 1982 et ne devraient pas dépasser 80 milliards cette année. Brusquement, ils ont pris conscience qu'ils sont entrés dans l'ère de l'après-pétrole et que, jusqu'ici, ils ont trop souvent gaspillé la manne pétrolière. Sans soute ont-ils judicieusement placé leurs capitaux en Occident mais ils n'ignorent plus que, demain, la situation d'un « Etat rentier » sera bien aléatoire, comme l'ont prouvé tous les exemples de l'histoire (1).

## Déséquilibres croissants

Les multiples déséquilibres qui se sont créés à l'échelle du monde arabe, en dépit ou à cause des efforts de développement, pèsent désormais sur les décisions des dirigeants, celui de la dépendance alimentaire que ne compense pas, loin de là, la production industrielle n'étant pas le moindre de leurs problèmes.

Dans un Proche-Orient où dominent les régimes autoritaires, *il* n'est guère surprenant que le Liban et le mouvement palestinien aient été perçus, consciemment ou non et en dépit des proclamations de principe, comme un double défi. L'O.L.P. a fini par faire peur aux gouvernements conservateurs, qui *se sont sentis menacés par* les ferments révolutionnaires dont elle était porteuse. De plus, bien qu'elle ait sécrété des organisations terroristes – mais le sionisme lui avait montré la voie, – elle est aussi un mouvement démocratique au sein duquel coexistent chrétiens et musulmans et s'expriment tous les courants. Mais, incarnée dans un État, si petit soit-il, cette propension à la libre expression ne risque-t-elle pas d'être un « mauvais exemple » pour les peuples voisins ? Enfin, le fait que les Palestiniens comptent le plus fort pourcentage d'intellectuels, de cadres et de techniciens du monde arabe par rapport à la population ne laisse pas indifférent. « *Avec leur diaspora, ils sont devenus les juifs du monde arabe* », nous disait un homme politique tunisien.

Le Liban, qui a payé cher de n'avoir pas su à temps, dès 1970, adapter les structures sclérosées sur lesquelles il reposait depuis le pacte national non écrit de 1943, n'en était pas moins, lui aussi, un défi à l'environnement : par la coexistence des multiples communautés chrétiennes et musulmanes, par la liberté de la presse, qui en faisait une caisse de résonance à l'ensemble du monde arabe, par le dynamisme de sa population, par sa modernité, par une ouverture sur l'Occident qui ne pouvait que déplaire à la fois aux intégristes et à certains nationalistes arabes.

Le Liban et l'O.L.P. représentent également un défi pour les « faucons » israéliens et les sionistes dogmatiques, qui croient que la société pluraliste est une utopie sans vouloir se rendre compte que le Grand Israël auquel ils aspirent serait un État juif où les non-juifs finiraient par être majoritaires. Que la révolution palestinienne ait fait exploser l'État libanais et ait été la principale victime de cette explosion n'a pu que réjouir les dirigeants israéliens, qui rêvent d'une atomisation du Proche-Orient en petits États ethniques et confessionnels, sans voir les périls que recélerait une telle situation.

Ainsi, le Liban et l'O.L.P., qui étaient les maillons les plus faibles et les *plus vulnérables de la région*, ont-ils été les premières victimes de leur environnement géopolitique, mais aussi de la crise que traverse le monde arabe, qui s'interroge à la fois sur son identité face à la vague islamiste inspirée par l'imam Khomeiny et sur son *avenir*. Et cela au *moment* même où la vision manichéenne qui prévalait dans le camp arabe – mais aussi chez les Israéliens – semble céder le pas à des analyses plus nuancées. C'est que le conflit, qui au départ était israélo-arabe, est devenu de plus en plus, israélo-palestinien.

## Concilier islamisme et arabisme

Voyant s'installer sur leurs terres les premiers colons juifs venus d'Europe, les Palestiniens, soutenus par la Arabes, avaient, on le conçoit, adopté une attitude de refus total et de rejet. Puis ils ont prôné un Etat palestinien démocratique – absorbant Israël – où coexisteraient juifs, chrétiens et musulmans. Enfin, tenant compte du rapport de forces et de l'apparition en Israël même d'un courant partisan du dialogue, ils se contenteraient de constituer un Etat en Cisjordanie et à Gaza (2). Mais, face au refus persistant du gouvernement israélien, l'O.L.P. se retrouve divisée sur la méthode à adopter : accepter de faire un pas de plus dans la reconnaissance de l'Etat hébreu pour l'obliger, par un jeu diplomatique serré, à s'engager sur le sentier de la paix, comme le conseille l'Egypte – et, apparemment, les monarchies arabes, – ou à s'insérer dans la stratégie de Damas.

Le Caire, mais aussi les pays du Maghreb, soupçonnent la Syrie d'accumuler cyniquement des cartes en vue d'une grande négociation avec Israël, qui consacrerait un partage d'influence entre les deux Etats dans la région, tout en lui permettant de récupérer le Golan. Damas chercherait moins, pour le moment, à conclure une paix séparée qu'à s'assurer une position de force au sein du monde arabe pour faire prévaloir sa prééminence le jour où il faudra s'asseoir autour du tapis vert.

Les deux tactiques ne sont pas innocentes, et l'on peut voir se profiler Washington derrière la première, Moscou derrière la seconde. Simultanément, on assiste à une série de manœuvres diplomatiques qui visent à accélérer la réintégration de l'Egypte dans la Ligue arabe, tandis que les rois Fad et Hassan II – alliés et amis – se partagent les rôles pour conserver la haute main sur les affaires arabes et islamiques : le souverain marocain va accueillir à Casablanca, à la mi-janvier, le quatrième sommet islamique, le précédent s'étant tenu en Arabie *Saoudite, laquelle sera l'hôte du* treizième sommet arabe, alors que le douzième a eu lieu, comme chacun sait, à Fès. Le symbole est clair : mettre l'accent sur la complémentarité entre l'islam modéré et l'arabité, alors que les intégristes iraniens et les Frères musulmans arabes considèrent que l'islamisme exclut l'arabisme.

PAUL BALTA.

(1) Un article substantiel et original de Michel Chatelus propose une « grille de lecture » avec des repères et des hypothèses pour faire comprendre l'évolution des économies arabes depuis vingt ans. Cf. *Maghreb-Machrek*, n° 101, juil.-sept. 1983.

(2) Alain Gresh, *O.L.P., histoire et stratégie. Vers l'Etat palestinien.* Préf. de M. Robinson. Papyrus (Spag.), Paris, 1983, 286 pages.

## ESPAGNE

# La vie des gardes civils au Pays basque

***Avec leur bicorne de cuir bouilli, ils incarnent l'État central exécré, le pouvoir de Madrid, qui fut si longtemps celui de Franco. Peu importe, aux yeux des terroristes basques, qu'ils servent aujourd'hui un pouvoir démocratique et écrivent, « pour la patrie et le roi », une nouvelle page sanglante dans l'histoire de la Guardia civil.***

De notre correspondant

Saint-Sébastien. — « *Regardez la petite maison blanche près du péage de l'autoroute : elle appartenait à notre brigade de la circulation. Elle a été attaquée à la mitraillette au début de cette année. Deux de mes gardes civils ont été assassinés en août dernier, alors qu'ils effectuaient une mission de surveillance à Guetaria. Vous ne me croirez peut-être pas, mais je n'éprouve aucune haine à l'égard des coupables. Je crois davantage à la justice qu'à la vengeance.* »

Le capitaine Francisco Cespedes, qui s'était approché de la fenêtre pour nous signaler l'édifice visé par l'attentat, retourne à son bureau, que surmonte une photographie du roi. « *Ce qui me touche le plus,* poursuit-il, *ce sont les Basques qui m'ont exprimé leurs condoléances après l'attentat. Ils sont venus ici, à la caserne, parce qu'en ville c'est trop dangereux. Sympathiser publiquement avec nous peut être lourd de conséquences.* »

Nous sommes dans la « maison-caserne » de la Garde civile à Zarauz, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Sébastien, où travaillent et vivent à la fois, avec leurs familles, quelque soixante gardes sous les ordres de notre interlocuteur. Une maison de trois étages aux allures de H.L.M., où piaillent les enfants dans les couloirs, où l'on se réunit le soir autour du bar pour lancer les dés et jouer au ping-pong, mais qui constitue aussi un oppressant ghetto. Ne sommes-nous pas au cœur de la province de Guipuzcoa, bastion du nationalisme basque pur et dur, où les attentats sont monnaie courante ?

### « Si je meurs, c'est mon métier... »

« *Pourquoi une partie de la population nous rejette-t-elle ?* » Le capitaine Cespedes s'est lui-même posé bien souvent la question. « *Ceux qui ne veulent pas de nous sont loin d'être aussi nombreux qu'on le dit. Le véritable problème, c'est que les autres ont peur, et affectent de nous ignorer. Ceux-là mêmes qui viennent converser avec nous à la caserne feignent de ne pas nous connaître lorsqu'ils nous croisent dans les rues de Zarauz. Quant à ceux qui nous rejettent, allez leur demander pourquoi. Pour ma part, je ne peux pas comprendre.* »

Etrange destin que celui de la Garde civile au Pays basque, elle qui prétend symboliser l'unité de l'Espagne, mais qui se voit ici traitée en étrangère, voire en ennemie, par une partie de ceux qu'elle prétend protéger. Face à cette population qui se dérobe, à ce danger dont on ne sait jamais d'où il viendra, les normes de protection sont devenues une seconde nature, un automatisme synonyme de survie. Pour s'en rendre compte, il suffit d'accompagner le capitaine Cespedes dans une tournée d'inspection de sa zone.

Pas question, malgré notre insistance, de prendre place avec lui et deux de ses gardes dans la voiture officielle : il nous faudra le suivre dans un autre véhicule. « *Si je meurs, c'est mon métier, mais je ne tiens pas à vous exposer* », explique-t-il sans forfanterie. Au premier feu rouge, un garde civil, mitraillette au poing, sort précipitamment de la voiture pour surveiller les rues adjacentes, et n'y remonte que lorsque le signal passe au vert. Une scène qui se répétera à chaque nouvel arrêt.

Nous rejoignons un contrôle volant en pleine campagne, au pied d'une colline que la Garde civile a ratissée toute la nuit, à la recherche d'un industriel enlevé par l'ETA. Un précepte de base : ne pas s'attarder. Après une vingtaine de minutes, il faut partir « *avant de devenir une cible* », précise le capitaine Cespedes. En arrivant dans la petite ville d'Azcoitia, notre guide, peut être piqué au vif par nos questions sur la sensation d'isolement que ses hommes doivent ressentir, prend un risque calculé. Et nous voilà nous attablant, avec deux autres gardes en uniformes, dans un bar de la rue principale, sous le regard, visiblement stupéfait, des consommateurs. C'est que cet acte banal semble relever ici de l'opération militaire : tandis que nous buvons le traditionnel jerez, une escouade de gardes fait le guet à l'extérieur, mitraillette au poing.

### Vivre sans habitudes

De retour à la « maison-caserne » de Zarauz, après quelques bières partagées, les langues se délient aisément. « *Le plus difficile,* explique l'un des gardes, *c'est de renoncer à avoir des amis. Parce qu'on risque de les mettre en danger. Lorsqu'un membre de ma famille vient me voir d'Andalousie, je lui donne rendez-vous dans une autre ville.* » Un sergent en poste à Elgoibar et dont la cousine vit dans le même village précise qu'il ne lui rend visite qu'une fois par mois, « *afin de ne pas la compromettre* ».

La règle d'or est de ne pas avoir d'habitude. « *Si tu vas deux jours de suite dans le même bar, n'y retourne pas le troisième, parce que tu peux être sûr qu'ils t'y attendent avec la mitraillette* », dit un autre garde. Ne jamais se promener seul dans les rues de Zarauz, sortir le soir de préférence dans d'autres villes, ne pas revenir dans les mêmes établissements, sinon à intervalles éloignés, modifier sans cesse ses horaires et ses itinéraires : autant de préceptes qui constituent un véritable « *code de survie* ». « *Le plus déprimant, c'est de ne pouvoir avoir confiance en personne,* se lamente un de nos interlocuteurs, *car celui qui t'offre une bière dans un bar peut être le même qui t'assassinera à la sortie.* » « *Les terroristes sont peu nombreux dans la population, mais chacun risque de l'être* », lit-on sur une petite affiche épinglée sur le mur du réfectoire.

Face à d'aussi sombres perspectives, comment expliquer que la majorité des gardes civils en poste au Pays basque soient volontaires ? Comment comprendre que nombre d'entre eux demandent à y prolonger leur séjour ? Serait-ce l'appât du gain (les soldes sont plus élevés dans cette région que dans le reste du pays), ou le goût de l'aventure ? Si ces éléments jouent vraisemblablement leur rôle, la clé du mystère réside sans doute davantage dans le type d'éducation particulière que reçoivent les membres de la *Benemerita*, comme on appelle en Espagne la Garde civile.

Car le sens du devoir est pour eux, davantage qu'un précepte, un véritable dogme, qui permet d'accepter, et conduit même à rechercher, une situation à la limite du supportable. Pourquoi avez-vous choisi de venir au Pays basque ? A cette question posée à maints interlocuteurs de la « maison-caserne », la réponse est invariable : « *Parce que l'Espagne a besoin de nous, et ici plus que partout ailleurs. Nous sommes ici pour servir.* » Au-delà de la formule toute faite, cette assurance apparemment inébranlable ressemble à une bouée de sauvetage. Qui justifie et transforme en acte d'héroïsme la mort absurde, d'une balle dans le dos, le soir au bord d'une route.

*Dessin de FRANCHINI d'après « Les Parques » de Goya.*

Ces Andalous, entrés à vingt ans dans la Garde civile pour échapper au chômage ou à l'émigration, ont-ils conscience de symboliser, par leur uniforme, aux yeux d'une partie de la population basque, un passé de violence et d'affrontements si difficile à oublier ? Sont-ils vraiment cette « *émanation du franquisme* » contre laquelle tempêtent les plus radicaux ? « *Depuis sa création, la Garde civile a servi sous deux monarchies, deux républiques et deux dictatures,* affirme le capitaine Cespedes. *Nous défendons un concept et non un régime.* » En convaincre l'ensemble de la population basque a déjà coûté beaucoup de sang.

THIERRY MALINIAK.

## SUISSE

# Un peuple à l'abri de la bombe ?

***La Suisse veut tout prévoir, y compris la catastrophe nucléaire. La France vient de commencer à suivre sérieusement son exemple. Mais des abris contre la bombe ont-ils vraiment le moindre sens ? Seuls les marchands de béton répondent résolument par l'affirmative.***

De notre correspondant

Berne. — A l'heure des discussions sur les euromissiles, un autre débat est relancé ici : celui de l'utilité de la protection civile. Dans ce domaine, les Suisses, toujours prévoyants, ont une bonne longueur d'avance sur la plupart de leurs voisins. Mais leur effort a-t-il vraiment un sens ? Qu'en serait-il des chances de survie en cas d'attaque atomique ? Les avis sont partagés, et d'aucuns se demandent si la préparation à la protection civile ne contribue pas à entretenir la dangereuse illusion de pouvoir limiter les dégâts.

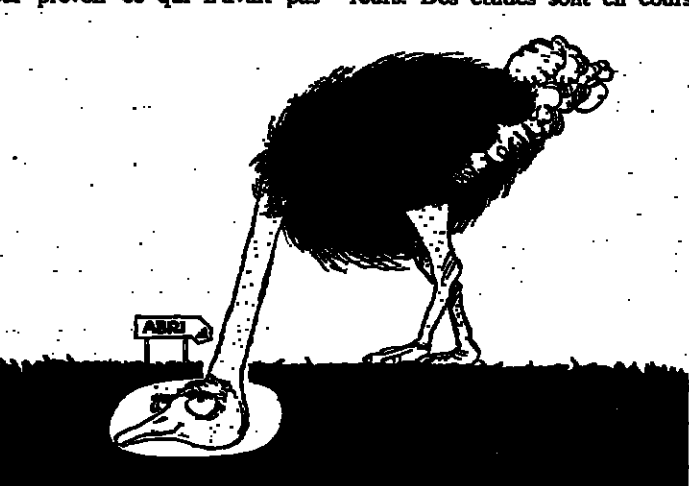
Au-delà des étonnements habituels que réserve la Suisse, certains paradoxes se livrent moins ouvertement. La protection civile est de ceux-là. Il est de notoriété publique que les Suisses comptent parmi les gens les mieux assurés du monde. Dans un Etat de droit hautement revendiqué, où l'ordre fait figure de loi fondamentale que nul n'est censé ignorer, où même l'avenir et ses incertitudes tendent à être codifiés, la protection civile s'inscrit naturellement dans l'ordre des choses.

Certes, la Suisse neutre et compatissante a échappé aux conflits guerriers qui ont ensanglanté l'Europe de ce siècle, mais il n'empêche qu'elle entend se prémunir contre tous les dangers, prévisibles ou non. Avec cette méticulosité qui a fait sa gloire dans d'autres domaines, comme l'horlogerie ou la haute joaillerie, la Confédération instituait dès 1962 une loi réglementant la protection civile. Avec pour objectif de protéger efficacement l'ensemble de la population, au cas où... Dans le sillage, elle prévoyait des dépenses de l'ordre de 11,2 milliards de francs suisses pour y parvenir.

### « Circonstances inhabituelles »

Au fil des ans, une toile d'araignée s'est ainsi tissée à l'arrière-plan de la vie quotidienne, réseaux d'abris souterrains à l'appui, avec l'obligation de construire des caves selon des normes bien précises dans tous les nouveaux immeubles et d'en doter les anciens dans un délai raisonnable. Des provisions alimentaires ont été scientifiquement dosées pour la survie en milieu hermétiquement clos, et des consignes impératives ont été données sur ce que chacun doit savoir et faire le moment venu.

Volontaire pour les femmes, le service de protection civile est obligatoire pour les hommes de vingt à soixante ans, non astreints aux obligations de l'armée de milice, mais ne peut remplacer la formation militaire, par exemple pour les objecteurs de conscience. Les citoyens doivent d'abord suivre un premier cours général d'une semaine, puis sont convoqués chaque année pendant deux jours pour rafraîchir et compléter leur formation. Ils apprennent notamment à prodiguer les premiers secours, à « *discipliner les habitants* » et à organiser l'existence quotidienne en des « *circonstances inhabituelles* ». Des exercices réguliers sont effectués sous le regard sourcilleux des responsables, qui en tirent des conclusions, qui à leur tour engendrent de nouvelles dispositions pour prévoir ce qui n'avait pas encore été prévu ou avait échappé à la sagacité des meneurs de jeu.




*Dessin de PIERRE REYMOND*

Mais s'agit-il vraiment d'un jeu ? En février dernier, une vingtaine de citoyens au-dessus de tout soupçon s'étaient portés volontaires pour une « *expérience de survie* » dans un abri de la protection civile de la petite localité de Villeneuve, au bord du lac Léman. Hommes, femmes et enfants se sont donc enfermés pour faire « comme si »... il y avait une attaque nucléaire. Au bout d'une semaine, durant laquelle tous leurs faits et gestes ont été dûment consignés, aussi bien par eux-mêmes que par des spécialistes en surface chargés de veiller à l'opération, ils sont sortis en forme, sous l'objectif des caméras de télévision et des appareils photographiques, contents de leur séjour d'emmurés, mais ravis surtout de retrouver la lumière du jour. Même la télévision japonaise avait dépêché sur place ses éclaireurs. Des études sont en cours sur les renseignements recueillis durant ces sept jours.

D'aucuns se demandent à quoi cela sert, mais à en croire les chiffres officiels, 72 % des Suisses sont convaincus d'avoir de bonnes chances de survie grâce à la protection civile. Partisans et adversaires de la méthode appellent à la rescousse statistiques et études scientifiques d'ici ou d'ailleurs. Ainsi, un caricaturiste de Genève, Pierre Reymond, dont un dessin illustre le présent article, vient-il d'être condamné à deux jours d'arrêts avec sursis et à 10 francs suisses de frais pour refus d'accomplir les exercices de la protection civile. Se fondant sur les travaux de nombreux experts et d'organisations internationales, il est arrivé à la conclusion qu'en cas de conflit nucléaire, chimique ou bactériologique, la protection civile serait « *totalement inefficace* ». « *Sous sa forme actuelle,* dit-il, *ce n'est qu'un leurre dangereux et inutile, qui ne sert qu'à plonger la population dans une euphorie béate, en lui laissant croire qu'après un cataclysme nucléaire, il suffira de sortir de son abri pour remettre en route le confort suisse. Je refuse de ne servir à rien, ou à l'endormissement général.* »

M. Reymond se sent conforté dans son choix par un récent rapport de l'O.M.S. sur « les effets de la guerre nucléaire sur la santé et les services de santé ». « *En cas d'attaque atomique* — indique ce rapport, — *aucun service de santé ne serait capable de soigner les victimes.* » A leur sortie des abris, les survivants trouveraient « *des millions de cadavres humains et animaux putréfiés. Les monceaux de déchets et les eaux usées non traitées offriraient des conditions parfaites pour la reproduction des mouches et autres insectes, qui résistent mieux au rayonnement que l'homme* ». Rejoignant les conclusions de la trentième conférence de Pugwash de 1980, l'O.M.S. constate à son tour que « *seule une prévention de la guerre nucléaire peut protéger la population* ».

Or que fait la Suisse ? S'interroge Pierre Reymond. Et de répondre : « *La politique de l'autruche, et des abris pour engraisser le génie civil et les producteurs de béton.* » Les responsables de la protection civile admettent certes qu'une « *protection absolue est une utopie* », mais n'en persistent pas moins à assurer que « *les chances de survie individuelle demeurent très grandes* ». Ils font également valoir que les connaissances acquises permettent de venir en aide en cas de catastrophe en Suisse ou à l'étranger.

### Manque de place

Malgré l'expérience acquise par la Suisse dans ce domaine, le gouvernement est encore loin d'être satisfait. Actuellement, constate-t-il dans son dernier rapport intermédiaire, quatre millions huit cent mille personnes seraient dûment protégées, mais un quart de la population helvétique manquerait toujours de place dans les abris. La moitié seulement des constructions collectives serait achevée, et de sérieuses disparités subsistent entre cantons. Là aussi transparaît le traditionnel clivage entre régions alémaniques et régions d'expression latine. Avec ce décalage, au lieu d'être opérationnelle dès la fin des années 80, la protection civile ne sera vraiment assurée que vers l'an 2000.

En voulant toujours tout prévoir, la Suisse s'affaire à donner des réponses à des questions qui ne sont pas posées. Du moins, pas encore. A moins qu'engranger face à un avenir incertain serve aussi à exorciser les menaces. Entre l'insouciance des uns et les craintes des autres, tous les scénarios sont possibles. Celui de la Suisse vaut-il mieux que celui de ses voisins ? A cette question-là, sans doute est-il préférable de ne pas avoir à répondre un jour sur pièces.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DJIBOUTI

# Les commandos du bout du monde

***Sur les bords de la mer Rouge, coincé entre l'Ethiopie et la Somalie, le petit territoire de la République de Djibouti est protégé par des « Groupements commandos des frontières » (G.C.F.). Ces sentinelles du désert sont chargées de surveiller les nomades qui bivouaquent dans une région perdue et riche de sa seule légende.***

De notre envoyé spécial

Faite de sables et de roches basaltiques, cette côte africaine de la mer Rouge, balayée par les vents, est aussi un désert humain. A Doumira, presqu'île que se partagent l'Ethiopie et Djibouti, un bateau et deux légères embarcations de pêcheurs mouillent, au petit *matin, dans* une *crique abritée* des vents. Les eaux du détroit de Bab-el-Mandeb sont les plus poissonneuses de la planète mais les Afars, qui nomadisent dans cette région, ne sont pas des pêcheurs. Ils ne sont pas davantage des chasseurs. Ils abandonnent les richesses de la mer à des Arabes de Djibouti, d'origine yéménite. Quant aux gazelles, peu effarouchées, elles circulent en liberté en bordure de plages où grouillent les crabes et abondent les plus beaux des coquillages.

Voici le bout du monde ! La piste d'aviation est faite d'un lambeau de terrain dégagé de ses roches et balisé de pierres peintes en blanc. Le pilote a repéré, au passage, l'orientation du vent en vérifiant celle du drapeau qui flotte sur le poste de Khor-Anghar, tenu par dix-sept hommes des G.C.F., les anciens goumiers de l'époque coloniale. Il ne se pose qu'après avoir aperçu le véhicule du poste, en route pour le terrain d'aviation. Du côté djiboutien, sur la mer Rouge, il n'existe qu'un autre poste — tenu par vingt-trois G.C.F., cette fois-ci — celui de Mouloulé, à une demi-heure de route de l'Ethiopie et à une heure de Khor-Anghar.

Mouloulé semble sortir tout droit d'une bande dessinée de Hugo Pratt, cet Italien qui a longtemps sillonné la région, toujours en quête d'un pays assez lointain pour lui parler de lui-même. De la chaux blanche égayée de quelques bandes bleu ciel découpe le petit poste sur ce bord de mer désertique et plat, riche en mirages aux heures chaudes, ou en vents de sable, quand la mer s'agite. A deux pas de là, quelques puits à l'eau saumâtre, impropre à la consommation humaine, attirent les chameliers du désert et leurs petits troupeaux de chèvres. Utilisant des planches rejetées par la mer, quatre commerçants se sont construit des baraques-entrepôts non loin du poste où s'arrêtent, à raison d'une demi-douzaine par jour, les camionnettes du désert. Une autre petite baraque, peinte en jaune, un peu plus coquette, leur sert de mosquée.

## La liste des chefs

Le coucher de soleil est grandiose. La boule rouge et or, comme épuisée par sa lente route diurne, disparaît précipitamment derrière une chaîne de montagnes dont le relief se découpe d'un seul coup. Le soleil, après avoir écrasé la terre d'un éblouissement de douze heures, lui rend, pour quelques minutes somptueuses, ses couleurs nettes et lumineuses. Pour peu que le vent se calme, c'est l'instant de l'apaisement et de la réconciliation. C'est l'heure où les hommes de cette région de la corne de l'Afrique « broutent » le *khât*, cette herbe qui se mâche, longuement. L'homme et une nature peu hospitalière s'acceptent mutuellement.

*Croquis de l'auteur.*

Les Afars ne se comptent pas sur les basses terres éthiopiennes du Wollo et dans la région du port d'Assab. A Djibouti, ils sont très minoritaires en ville mais occupent l'ouest et le nord du territoire. La liste de leurs chefs — les « okals » — reconnus par les autorités est affichée au poste militaire de Mouloulé. Dans le district d'Obock — le nord du territoire djiboutien, — ils sont cinq à l'intérieur des frontières et, en comptant le sultan de Rahaïta, petite ville éthiopienne à une demi-heure de piste de Doumira, ils sont six « à l'extérieur », mais disposant d'une autorité sur des nomades à cheval sur la frontière. L'un des fils de l'« okal » de Lahassa, localité du district d'Obock, est l'actuel ministre djiboutien des travaux publics.

Rien ne semble affecter un rythme de vie ancestral. Çà et là, on aperçoit quelques huttes — en forme de demi-boule — que les nomades démontent et replient pour les transporter à dos de dromadaire. Mouloulé et Khor-Anghar ne sont reliés au reste du monde que par la radio militaire. Le premier est ravitaillé en eau potable par un camion-citerne tous les trois jours, et le second trois fois par mois. Au petit matin, les commandos jouent au volley-ball. Le reste du temps, ils montent la garde et font quelques patrouilles. Une fois par semaine, ils se rendent au champ de tir.

## Le « grand froid »

Gardiens de la paix du désert, ils ne sont le plus souvent que les spectateurs d'un monde qui défile devant leurs yeux, dans un silence trompeur. Loin du rivage, de nuit, les lumières des navires et cargos progressent lentement ou se croisent. Le puissant phare à quatre temps de l'île de Perim — non loin de la côte d'Aden — suggère une réalité plus inquiétante. Cette île, dit-on, a été transformée en véritable forteresse par les Soviétiques et personne n'ose s'en approcher. Elle contrôle le détroit. Pour le chef de poste de Mouloulé, un adjudant, *« les Soviétiques sont partout »* : à Perim, à Aden, mais aussi dans le port éthiopien d'Assab et dans les îles Dalhak, au large du port de Massaouah, sur la côte érythréenne.

Les considérations stratégiques n'étant pas l'affaire des commandos des frontières, leur routine n'est interrompue que par de maigres incidents. Un petit avion de l'aéro-club de Djibouti qui s'est échoué sur la piste ensablée — et pratiquement inutilisable — de Mouloulé. Un cargo qui en a fait autant dans la baie de Doumira avec — dit-on — l'intention de faire régler sa divagation par une compagnie d'assurances peu décidée à se laisser faire. Le quotidien, pour un chef de poste, consiste à maintenir de bonnes relations avec les notables afars. Le dernier incident grave remonte à 1979 quand des opposants afars, venus et repartis par mer, ont balancé des grenades à l'intérieur du poste de Khor-Anghar, tuant quatre soldats d'un régiment commando d'infanterie qui en avait alors la garde.

Pour l'étranger de passage, ce « pays » au nord d'Obock rappelle l'ancien « royaume » de Henri de Monfreid, puisque c'est au large de Khor-Anghar, dans le Ras Svan, petite crique aux eaux d'un vert limpide, que l'aventurier, entre les deux guerres, faisait sa contrebande. On raconte même que, de peur de se faire dépouiller, il entreposait ses marchandises dans des caches accessibles seulement à marée basse. Ses acheteurs ne pouvaient donc y accéder qu'après l'avoir payé et, bien entendu, l'avoir laissé filer. Au large du Ras Van se trouvent les Sept Frères, ces îlots aux eaux si poissonneuses, où nagent encore d'énormes requins et les fameuses raies manta, dont l'envergure peut atteindre de 7 à 8 mètres.

Les nuits de cette saison d'hiver européen sont d'une fraîcheur délicieuse. Soldats et nomades parlent de « grand froid ». Ils s'enveloppent dans des couvertures et attendent patiemment *que le soleil vienne les réchauffer*. Se nourrissant de *doura* — une céréale dont ils font des galettes, — de viande de chèvre ou de mouton et de quelques légumes — quand il y a des arrivages d'Ethiopie, — ils tournent fermement le dos à la mer. L'eau et la terre, dans cette solitude, ne se marient pas.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

INDE

# Le scandale du yogi marchand de canons

***A en croire la presse de New-Delhi, c'est le « Raspoutine de l'Inde ». En tout cas, un saint homme impliqué dans une douteuse (et juteuse) affaire de trafic d'armes. Et, puisqu'il était — jusqu'à ses récents ennuis — dans les petits papiers de Mme Gandhi, l'opposition fait ses choux gras du scandale. La police a interrogé, cette semaine, l'ascète trop gourmand.***

New-Delhi. — Le saint homme serait-il un trafiquant d'armes ? Telle est la question implicite posée par le scandale qui vient d'éclater dans l'entourage du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi. L'histoire ne manque pas de sel : dans la nuit du 18 au 19 novembre, la police de l'Etat du Cachemire effectuait un raid surprise dans deux petites fabriques d'armement situées à proximité de la ville de Jammu. Résultat : 615 fusils de fabrication espagnole saisis en même temps que des documents douaniers ayant tous les dehors de faux. Une fois n'est pas coutume : après cette prise, révélations et accusations se sont enchaînées au rythme d'une véritable avalanche.

Dès les premières heures, l'affaire promettait d'être « juteuse » : Le Shiva Gun Factory, où 505 des fusils ont été découverts, était projeté à l'avant-scène. Non que l'usine en question soit particulièrement remarquable en elle-même. Il ne s'agit en fait que d'un ensemble de baraquements arborant avec optimisme le nom de « fabrique », mais son actionnaire principal est un saint homme, (ou plus exactement un érudit religieux : *swami*). En Inde, où pourtant les saints hommes abondent, le swami Dhirandra Brahmachari est d'une espèce à part.



*Dessin de Violette LE QUÉRÉ*

## Omniprésence et mystère

Fascinant personnage, aussi original que controversé. Il passe pour l'un des meilleurs professeurs de yoga de tout le pays, mais il est surtout connu pour ses activités de conseiller occulte auprès du premier ministre et de certains ministres importants. Naguère, rares étaient les photos, officielles ou de presse, où l'on ne voyait la silhouette de ce géant barbu — 1,85 m, 83 kilos, — souriant, à deux ou trois pas de la famille Gandhi.

Omniprésent, le swami reste une énigme vivante; son état civil est un secret bien gardé, on pense généralement qu'il serait né à Patna dans l'Etat du Bihar, et l'on est presque certain qu'il a la soixantaine bien sonnée alors qu'il n'en paraît pas plus de quarante.

Plus mystérieuse encore son « arrivée » dans les cercles élevés du pouvoir. A ce sujet, les rumeurs *les plus folles* continuent de circuler dans les salons de New-Delhi. La version la plus commune tient du cinéma indien de grand spectacle et du meilleur cru : Le swami jeune — l'histoire se déroulerait en 1957, — de blanc vêtu et à dos de cheval se serait approché, par un bel après-midi, de la jeune Indira Gandhi alors que celle-ci lisait à l'ombre d'un rocher...

Quoi qu'il en soit, c'est vers la fin des années 50 que le swami Dhirandra Brahmachari fait sa première apparition aux côtés d'un pandit Jawaharlal Nehru qui n'avait plus que quelques années à vivre. L'étoile du yogi commence alors sa période de pleine ascension. Après qu'Indira Gandhi, la fille de Nehru, a consolidé sa position à la tête du Parti du Congrès et du gouvernement, le yogi conseiller vit ses plus grandes heures. On affirme qu'il aurait joué un rôle non négligeable pendant l'état d'urgence (1975-1977) que Mme Gandhi impose à l'Inde pour tenter de désamorcer une crise politique qui risque fort de détruire *l'autorité centrale* et qui, en fin de compte, entraîne une débâcle pour le Congrès (I), lors des élections de 1977.

Entre-temps, le swami poursuit sa « mission » : divulguer la politique et l'esprit du yoga afin *« d'apprendre la discipline au pays »*. Par ailleurs, il se découvre des aptitudes pour les affaires. Pendant que ses yoga-centres et ses ashrams se multiplient à travers l'Inde (on en compte aujourd'hui une douzaine), le swami encourage les investissements dans le secteur privé, avec un faible pour l'aéronautique.

## Fabuleusement riche

Il est aussi discret à propos de ses transactions commerciales que sur ses origines. Aurait-il, comme le prétend la presse indienne, des intérêts *bien placés dans* l'agro-alimentaire, les engrais, la défense nationale ? A-t-il servi d'intermédiaire entre une grande compagnie aéronautique et la société nationale Air India, lors d'une vente d'appareils ?

La vérité est à l'abri des regards indiscrets, surtout de ceux du fisc, car le swami est fabuleusement riche et se plaît à rouler en voiture de luxe et à piloter lui-même ses avions privés. C'est un esthète qui s'assume. *« J'aime tout ce qui est beau*, dit-il à l'hebdomadaire *India Today, que cela soit une table, une femme, un avion ou une maison... D'ailleurs, si votre épouse est laide, vous auriez naturellement envie de vous en débarrasser. »* Son dernier projet en date, grandiose et étonnant : bâtir un *« Disneyland »*, ce sont ses termes, dans les collines de l'Haryana (Etat du Nord) où il serait possible de *« se divertir, pratiquer le yoga et admirer la nature »*. Un seul obstacle majeur : les terres en question sont habitées par des fermiers qui n'ont aucune envie de céder la place.

Depuis quelques mois l'étoile du swami descend vers l'horizon. Déjà l'émission de télévision qu'il animait, consacrée à l'enseignement audiovisuel du yoga, a été abruptement supprimée sans explications, et ses apparitions publiques ne sont plus aussi fréquentes. Avec l'affaire du trafic d'armes, mise au jour par la police du Cachemire, le saint milliardaire a peut-être franchi un pas de trop.

En attendant, il prépare sa défense et mobilise une armée d'avocats. Pour lui il s'agit, ni plus ni moins, d'un *« coup monté par l'opposition »*. L'Etat du Cachemire et le gouvernement régional du Dr Farooq Abdullah ont, en effet, été parmi les principaux instigateurs d'une tentative pour forger *l'unité de l'opposition contre* la politique du premier ministre. Les activités commerciales de la Shiva Gun Factory sont, à en croire son propriétaire, parfaitement honorables.

Affaire de contrebande ou non, l'histoire est peu banale. Selon des indiscrétions fournies par le gouvernement du Cachemire, les armes saisies auraient été destinées à des *« bandes criminelles »* (les fameux Dacoits) et à des groupes terroristes au Pendjab. Toujours selon ces sources, l'ashram ultra-moderne du swami, à Mantalal, à 120 kilomètres de Jammu, servirait d'entrepôt pour un *« odieux trafic d'armes »*. Le gouvernement local affirme surtout maintenant qu'il ne s'agit pas d'une opération *« politique »* et qu'il y a bien délit. Il a demandé aux services d'Interpol de reprendre l'enquête à leur compte... « Coup fourré » ou pas, l'affaire du yogi marchand de canons reste à suivre.

KIM GORDON-BATES.

# Étranger

## Italie

### L'ancien chef des services secrets de l'armée inculpé de divulgation de secrets d'Etat

Rome *(Reuter)*. – Le général Giuseppe Santovino, ancien chef des services secrets de l'armée italienne, a été arrêté vendredi 2 décembre à Rome. Le général, malade, a été reconduit à son domicile, où il est assigné à résidence. Il est inculpé pour avoir révélé des secrets d'État en communiquant à l'hebdomadaire *Panorama* un document des services de renseignements sur le terrorisme international. Ces précisions données par le procureur général corrigent les informations qui avaient circulé auparavant et selon lesquelles le général Santovino avait été arrêté pour conspiration criminelle avec la Mafia ou pour ses liens avec la loge P.2. Le général a, en effet, été entendu récemment par la commission parlementaire qui enquête sur la loge maçonnique de Licio Gelli, ainsi que par un magistrat de Trente qui s'intéresse à un vaste trafic d'armes et de drogue entre l'Italie et le Proche-Orient. Il avait, en outre, été accusé de faux témoignage dans l'enquête menée sur la disparition de deux journalistes italiens au Liban il y a plus de deux ans.

## R.F.A.

### Indécision sur le sort du ministre de l'économie

Après la décision prise le 2 décembre à l'unanimité par le Bundestag de lever l'immunité parlementaire de M. Lambsdorff, on continue de s'interroger à Bonn sur l'éventualité d'une démission du ministre de l'économie. Dans un entretien au *New York Times* publié vendredi le chancelier Kohl semblait avoir dit que M. Lambsdorff quitterait son poste dès qu'il serait formellement inculpé et que cela ne faisait « *aucun doute* ». Cette inculpation pour corruption dans le cadre de l'affaire Flick devrait être prononcée la semaine prochaine par le parquet de Bonn.

Dans la journée de vendredi, des fonctionnaires de la chancellerie rectifiaient cependant les déclarations de M. Kohl au quotidien américain en arguant d'une mauvaise traduction. On indiquait qu'il y a une différence entre le fait d'être inculpé et le fait d'être traduit devant un tribunal. On précisait que le chancelier tient toujours M. Lambsdorff pour un « *homme intègre* » qui peut conserver son poste de ministre jusqu'à ce que le tribunal ait jugé recevable le dossier d'accusation du parquet de Bonn. Dans les milieux judiciaires, on estime que l'ouverture éventuelle du procès contre M. Lambsdorff ne peut intervenir avant six mois.

Le ministre, à qui l'on reproche d'avoir touché 135 000 DM du groupe Flick en échange d'un dégrèvement fiscal important, a déclaré pour sa part qu'il ferait connaître sa position après avoir pris connaissance la semaine prochaine de l'acte d'accusation.

## Etats-Unis

### M. Reagan annoncerait avant le mois de février s'il est candidat à l'élection présidentielle

Washington *(A.F.P.)*. – M. Ronald Reagan annoncera, avant son anniversaire du 6 février 1984, s'il est candidat à l'élection présidentielle de novembre 1984, a indiqué, vendredi 2 décembre, M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche. « *Le président ne se considère pas comme candidat tant qu'il n'a pas dit au peuple américain qu'il souhaite rester quatre ans de plus à la Maison Blanche* », a déclaré M. Speakes. « *Nous connaîtrons la réponse avant son anniversaire* », a-t-il ajouté.

M. Reagan, qui est le président le plus âgé de l'histoire des Etats-Unis, aura soixante-treize ans le 6 février. Plusieurs responsables républicains et des sources anonymes à la Maison Blanche ont affirmé que le président a décidé de faire sa déclaration officielle de candidature peu après le discours solennel sur l'état de l'Union qu'il doit prononcer fin janvier. Cette décision aurait été prise lors d'une réunion, il y a quelques jours à Los Angeles, des responsables de la campagne pour la réélection du président.

Le porte-parole de la Maison Blanche a d'autre part révélé, vendredi, une curieuse affaire. M. Speakes a affirmé que la Maison Blanche avait pris au piège deux journalistes qui auraient fouillé, avec un zèle coupable, dans les bureaux du service de presse. Deux correspondants, a indiqué M. Speakes, ont « *mordu à l'histoire comme des serpents* » lorsqu'un responsable a laissé traîner sur son bureau des documents fabriqués de toutes pièces.

Selon l'un des documents, M. Reagan aurait prévu de dire qu'il sera candidat le 1er janvier prochain, à la mi-temps de la finale d'un championnat de football américain. « *C'est le moment où l'audience des téléspectateurs est la plus grande* », soulignait le texte. Selon M. Speakes, qui a affirmé qu'il parlait « *très sérieusement* », les deux journalistes ont passé deux jours à chercher une confirmation de cette « nouvelle » dans tous les bureaux de la Maison Blanche. « *Beaucoup d'entre vous avez été les victimes de vos propres yeux avides* », a poursuivi le porte-parole en rappelant aux journalistes qui participaient à sa conférence de presse quotidienne « *les règles tacites et le code d'honneur* » qui doivent régir les rapports entre les correspondants et la Maison Blanche.

## El Salvador

### M. Reagan minimise les activités des escadrons de la mort

L'opposition démocrate au Congrès et des organisations américaines de défense des droits de l'homme se sont vivement élevées, le vendredi 2 décembre, contre le refus du président Reagan de promulguer une nouvelle loi faisant dépendre le maintien de l'aide des Etats-Unis au Salvador des progrès accomplis dans ce pays en matière de réformes démocratiques et de protection de la personne humaine.

M. Reagan a, le 30 novembre, refusé de signer ce texte, alléguant que la formule du certificat obligatoire « *dénaturait* » les efforts de son administration en faveur du respect des droits de l'homme au Salvador.

Protestant contre ce refus, trente-huit représentants démocrates ont signé, le 2 décembre, une lettre dans laquelle ils se déclarent opposés à la poursuite de l'aide militaire de Washington au Salvador. Le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, le républicain M. Charles Percy, a, lui-même, exprimé sa « *désillusion* », et pronostiqué que le Congrès reprendra la discussion de ladite loi en janvier. Cinq organisations humanitaires américaines ont, de leur côté, annoncé qu'elles présenteraient désormais leur propre rapport sur la situation des droits de l'homme.

Au Salvador, des représentants de la guérilla ont indiqué que l'attitude de M. Reagan était un « feu vert » accordé aux « escadrons de la mort » d'extrême droite, qui ont multiplié les crimes ces dernières semaines.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, de son côté, a admis, tout en se solidarisant naturellement avec le président, qu'il aurait été « *très difficile* » pour M. Reagan de signer une certificat attestant que des progrès ont été enregistrés au Salvador en matière de droits de l'homme. Répondant à un groupe de lycéens qui l'interrogeaient le 2 décembre sur les raisons de son attitude, M. Reagan, tout en admettant qu'il existe bien au Salvador des « *assassins d'extrême droite* », a déclaré : « *Je me demande si les forces de la guérilla ne se sont pas rendu compte qu'en s'infiltrant près de la capitale elles peuvent commettre des actes violents qui seront ensuite attribués à l'extrême droite* ».

Au Salvador, le ministre de la défense, le général Vides Casanova, a prononcé, le 2 décembre, la condamnation la plus vive jamais émise par une autorité de ce pays contre les « escadrons de la mort » d'extrême droite.

Le 2 décembre était le quatrième anniversaire de l'assassinat, à ce jour impuni, de quatre religieuses américaines, par des représentants des forces de sécurité. Les cinq auteurs supposés de ce crime sont détenus, mais leur procès n'est toujours pas à l'ordre du jour. M. Robert White, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, démis par l'administration Reagan, a assuré que les « escadrons de la mort » avaient exécuté deux membres de la garde nationale salvadorienne qui auraient pu témoigner contre deux officiers impliqués dans ce quadruple assassinat.

Enfin, la police salvadorienne a annoncé, le 2 décembre, l'arrestation de trois gardes du Parlement, anciens soldats des forces de sécurité, qui avaient enlevé un commerçant pour le rançonner, en se faisant passer pour des activistes de gauche. Plus de vingt hommes d'affaires ont été enlevés cette année au Salvador par des bandes prétendant agir au nom de la guérilla. – *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

# Lectures

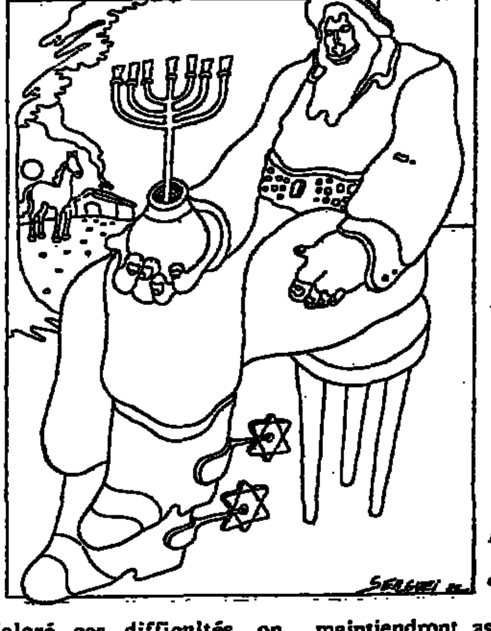
## Les juifs gauchos d'Argentine

L'histoire des juifs qui établirent des colonies agricoles en Argentine dès 1894 commence avec celle du sionisme naissant et du grand mouvement de retour à la terre. Pour les juifs russes et polonais, en ces temps de pogromes et de désespoir, l'exil est synonyme de souffrances, et le retour à Sion paraît être la seule issue ; mais Sion peut se situer dans la pampa, car celle-ci signifie d'abord le droit de vivre en faisant fructifier la terre. L'antisémitisme nourri des stéréotypes du juif marchand, banquier ou usurier pèse lourdement sur une communauté composée surtout d'artisans pauvres, sans cesse menacés et malmenés. Contre ce préjugé du peuple marchand qui trouve en Sombart et chez les marxistes des publicistes virulents, naît un mouvement littéraire et politique qui, de José Mendelson à Theodor Herzl, insiste sur les rapports du peuple juif à la terre et sur ses capacités à redevenir le peuple agricole dont témoignent la Bible, le Talmud et l'histoire.

Pour échapper à un destin trop souvent funeste, les communautés juives de Russie et de Galicie auront l'aide du baron de Hirsch qui, grâce à sa fortune, tentera d'établir des communautés rurales en Russie et négociera avec le gouvernement du tsar.

En 1890, l'échec de ces négociations et l'insécurité grandissante conduiront le parlementaire anglais White, envoyé du baron de Hirsch, à suggérer un plan de colonisation extérieure ; l'émigration étant, une fois encore, le seul recours possible. White sera l'initiateur de la colonisation en Afrique du Sud et en Argentine. Un premier comité, situé à Berlin, dirigera les immigrants de Bessarabie vers l'Argentine.

En 1892 naissait à Londres la Jewish Colonization Association. En Russie, quatre cents bureaux pour l'émigration des juifs vers l'Argentine et le Brésil étaient ouverts, et en 1894 une première vague d'immigrants d'Odessa s'établissait en Argentine. Trois mille deux cents personnes, après un voyage difficile, dans des conditions sanitaires telles que le typhus faisait périr nombre d'entre eux, fondèrent les premières colonies collectivistes de la pampa (à Santa-Fé et à Entre-Rios). Les débuts furent difficiles, et les mauvaises récoltes de 1895 accentuèrent le découragement. Ainsi, très vite, le taux de colonisation descendit à deux cents familles par an en moyenne.

Dessin de SERGUEI.

Malgré ces difficultés, on attendait, avec impatience, dans les bourgades juives d'Ukraine ou de Galicie, les nouvelles du Nouveau Monde. Une lettre d'un parent entraînait une lecture collective et des commentaires passionnés. Dans l'enthousiasme de ce sionisme sans Sion, les rives du rio de la Plata ressemblaient étrangement à celles du Jourdain. Les plaines souvent arides où s'établit la colonie de Moïse-Ville avait, aux yeux des colons juifs, la couleur d'une Palestine rêvée. L'un des immigrants écrivit : « *De même que Moïse a conduit les juifs hors d'Egypte vers une terre fertile, de même, sortis de la Russie tsariste pour cette terre d'Argentine, nous nous sentons comme nos ancêtres.* »

### Du samovar à la bombilla

En 1812, la liberté de culte avait été promulguée, ainsi que celle de l'immigration. L'immense pays restait encore vide, et la République de 1862 avait pour slogan : « *Gouverner, c'est peupler.* » Le président Julio Roca favorisa par des décrets l'installation des colonies rurales dans la pampa, et les juifs russes réalisèrent ainsi un idéal égalitaire, sorte de kibboutz avant la lettre. Avant eux, des juifs séfarades, des marranes, avaient organisé la vie communautaire dans les grands centres urbains. Avec la colonisation agricole, les juifs joueront en Argentine le rôle de pionniers faisant fructifier une terre encore sauvage. Ils participeront pleinement à l'essor de la nation.

Du fait du système clos que constituent les colonies agricoles, les caractéristiques nationales se maintiendront assez longtemps. Ainsi, Gerchunoff évoque avec un lyrisme quelque peu désuet la vie juive dans la pampa (1). Petit à petit, les rythmes se confondent et le repos sabbatique glisse vers la sieste rituelle ; ceux qui se réunissaient autour du samovar passeront de main en main la bombilla et dégusteront le maté avec autant de plaisir que naguère le thé. Rabi Efraïm, deviendra Don Efraïm et les enfants apprendront à lire l'hébreu, à parler l'espagnol et quelques mots de guarani. Le matin, à l'heure du maté, des hommes enroulent leurs phylactères et s'apprêtent à prier, le regard perdu dans l'immensité du paysage. Au loin, on discerne la sierra, plus près le corral et la synagogue, longue bâtisse de bois attenante à l'école. L'acharnement au travail de la terre, très souvent aride, trouve son fondement dans la Torah, où il est dit, entre autres, que la vie aux champs est la seule vie saine et mérite la grâce de Dieu.

Pourtant, les débuts furent difficiles, l'adaptation problématique. Le contact avec l'extérieur, souvent réticent, rend les rapports entre juifs, *criollos* et *péones* très tendus, frôlant l'hostilité ouverte. Malgré cela, certains de leurs enfants seront d'habiles cavaliers et des *ganaderos* émérites, dont le prestige sera rehaussé par le port de larges ponchos : quelques-uns entreront dans la légende et deviendront ces « gauchos juifs » si inattendus.

Malgré leur attachement quasi mystique à la terre, les juifs quittent en grande majorité la pampa pour les centres urbains. La tradition du savoir livresque est plus forte que les nouveaux liens avec la terre, et les jeunes vont rejoindre les bancs des universités. Les colonies se transforment petit à petit en *estancias* et la propriété se privatise. Les pionniers de la première génération travaillent et vivent sur leurs terres. A la deuxième génération, les colons travaillent leurs terres avec l'aide d'ouvriers agricoles, mais déjà ils vivent dans les « centres d'habitat rural regroupé ». A la troisième génération, le gaucho est devenu un exploitant agricole qui habite en ville et organise un système de métayage. L'isolement des communautés et le repliement sur soi conviennent peu à des juifs nourris de culture européenne et habitués aux échanges cosmopolites. Le choix du conjoint précipitera la fuite vers les villes, où l'on peut trouver un époux juif sans subir les pressions de la communauté locale. Ne voit-on pas déjà dans le récit de Gerchunoff une jeune Myriam ravie par un gaucho non juif ?

### Une figure légendaire

Ainsi, la preuve est faite : pour répondre aux préjugés antisémites, les juifs avaient montré leur aptitude à la vie agraire. Cultivateurs ou éleveurs de bétail, ils n'avaient pas pour autant voulu rester en marge de l'histoire. Reste-t-il aujourd'hui des gauchos juifs ? Il reste en tout cas des photos de groupes d'hommes et de femmes revenant des champs, de cavaliers surveillant d'immenses troupeaux ; au verso, on peut lire « *Yankel Risinsky 1912* ». L'écriture est large, comme encore empreinte de sa forme cyrillique d'origine.

En 1947, il ne demeurait que 26 % des juifs dans l'agriculture et, en 1954, le chiffre tombait à 10 %... Le « juif gaucho » devient la figure légendaire d'une épopée éphémère. Ses enfants devenus juifs tout court, sont aussi Argentins et patriotes. Ardents défenseurs d'une Constitution qui, dès leur arrivée, avait fait d'eux des citoyens à part entière et leur avait donné la liberté du culte, ils subirent cependant les vexations d'une oligarchie fermée et des « semaines tragiques » qui leur rappelèrent la Russie d'autrefois. Cet attachement à une Constitution démocratique leur a valu récemment encore des menaces et des disparitions. Ils savent désormais que la Terre promise est une lutte constante.

LAURENCE PODSELVER et ULYSSES SANTAMARIA.

(1) A. Gerchunoff, *Los Gauchos Judios*, réédition, Buenos-Aires, Editorial Un.

## Le débat sur la responsabilité du nazisme

Voici un livre destiné à éclairer un aspect mal connu du passé récent de l'Allemagne, à savoir le débat qui s'est instauré après la seconde guerre mondiale à partir de l'interrogation suivante : qui est responsable des douze années de cauchemar que le monde vient de vivre ? (1).

Ce débat amorcé dès avant la guerre dans les journaux et revues des exilés se prolongea dans les années d'après guerre, d'abord dans les organes de presse des troupes d'occupation, puis dans les journaux sous licence, enfin, la presse retrouvant sa liberté, dans les nombreux journaux et périodiques nés à cette époque. L'un des grands mérites du travail de Mme Eberan est d'intégrer dans ses analyses un corpus sinon complet, du moins très fourni dont une grande partie n'avait à ce jour jamais été étudiée.

Ce qui ressort de prime abord de ce livre, c'est que le problème des responsabilités, partout présent en 1945, se trouve occulté progressivement avec la guerre froide et disparaît complètement de la conscience collective en 1949, année de fondation des deux Allemagnes ; tout regard critique sur son propre passé n'avait, croyait-on, pour effet que d'affaiblir la combativité des Allemands dans la confrontation Ouest-Est.

La thèse fondamentale de l'auteur est que les « explications » du nazisme données ici et là visent plus à cacher aux autres, mais aussi à soi-même, un sentiment de culpabilité qu'à mettre au jour les mécanismes qui ont permis le nazisme et l'ont entretenu. Le lecteur découvre avec intérêt l'état mental et culturel de l'Allemagne et des grandes puissances en 1945, non pas de manière directe, mais dans le non-dit, dans ce qui est tu consciemment et dans ce qui est refoulé.

### Des faits

Cela apparaît notamment, ainsi que le montre magistralement Mme Eberan, dans l'incapacité de la plupart des intervenants (mis à part les existentialistes comme Jaspers ou les psychanalystes comme Mitscherlich) à s'expliquer directement et *concrètement* sur le phénomène du nazisme. L'histoire souvent évoquée sert plus à opacifier qu'à éclairer le présent, voire à justifier le fatalisme et le manque d'esprit civique. De plus, le « débat » reste paradoxalement monologique dans la plupart des cas et exclut *a priori* une confrontation ouverte des points de vue d'où sortirait une vérité vérifiable. Curieusement, alors qu'on n'ignore rien des Germains dans l'histoire, les faits du IIIe Reich sont ignorés. Cela permet par exemple à certains catholiques de se poser en opposants et de faire comme si le Concordat n'avait pas existé. D'où sans doute leur émoi lorsque Rolf Hochhuth lancera le pavé de son *Vicaire*.

Même indifférence aux faits dans la discussion sur le luthéranisme et le prussianisme. Une recherche pragmatique aurait permis de nuancer le jugement (repris à son compte par la France), selon lequel le nazisme ne serait que l'exacerbation du militarisme prussien. Rares sont ceux qui ont eu la curiosité de consulter les documents permettant de voir quelles sont les circonscriptions où les nazis ont, jusqu'en mars 1933, remporté leurs succès électoraux. Tout le monde semble avoir oublié qu'en février 1933 le gouvernement de la Prusse, démis par le pouvoir central, était à majorité de gauche.

Par ailleurs, le livre de Mme Eberan apporte des précisions intéressantes sur la façon dont les puissances occupantes s'expliquaient le nazisme. Ce sont les Etats-Unis qui ont de la manière la plus décidée avancé la thèse de la « responsabilité collective » des Allemands ; ils provoquèrent ainsi un phénomène de blocage et durent passer sans transition à l'absolution collective lorsque, la confrontation Ouest-Est s'aggravant, ils imaginèrent de faire participer les Allemands à leur système de défense. Quant aux Français, la thèse du militarisme prussien responsable du nazisme leur permettait de faire l'économie d'une réflexion sur le fascisme en France et la collaboration.

Le débat sur la responsabilité, tel que l'a reconstitué Mme Eberan, témoigne que les esprits sont encore prisonniers des schémas de pensée imposés, sinon inventés par les nazis. Et, comme l'a souligné en son temps Hanna Arendt, ce n'est pas l'un des moindres paradoxes que la réflexion sur le nazisme et ses responsables se soit déroulée selon des catégories magnifiées par lui : en particulier, rares étaient ceux qui mettaient en cause la notion de « caractère national » ; l'individu continuait à être pris pour quantité négligeable comparé à la masse, à l'Etat, au modèle culturel.

Il reste à souhaiter que ce livre important pour les Allemands, mais aussi pour les Français, trouve rapidement un éditeur en France.

MAURICE GODE.

(1) Wer war an Hitler schuld ? *Die Debatte um die Schuldfrage 1945-1949* Munich Minerva éditeur, 1983.

# France

## LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

# *L'existence de la FAR n'implique pas un engagement automatique dans la « bataille de l'avant »* déclare M. Hernu

***Il y a un an, le Sénat avait innové en repoussant, pour la première fois depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République, les crédits du ministère de la défense. Il a récidivé, dans la nuit du 2 au 3 décembre, mais ce n'est pas sans états d'âme que certains sénateurs de l'opposition (notamment centristes et indépendants) se sont résolus à ce vote négatif.***

Refuser d'approuver ce budget, alors que – pour ne citer que ce seul argument – des soldats français sont engagés sur des terrains extérieurs, cela paraissait à quelques-uns pour le moins inopportun et difficilement justifiable.

L'idée que se fait la majorité sénatoriale de son rôle d'opposition s'accommode mal d'exceptions ; dès lors qu'on est contre, on ne vote pas pour. C'est ce qu'a expliqué, au nom du R.P.R., M. Yvon Bourges (Ille-et-Vilaine), l'un des prédécesseurs de M. Charles Hernu au ministère de la défense, en jugeant le budget *« insuffisant »* et en reprochant au gouvernement de ne plus donner à la défense la priorité *« qu'autant que jamais exigent les circonstances »*. M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne) s'est fait le porte-parole de ceux qui ne l'entendent pas tout à fait ainsi. Se réclamant de la tradition radicale, qui veut qu'on *« ne laisse pas la nation sans crédits militaires »*, il n'a pas voulu *« imiter les socialistes »*, qui, avec une *« intolérance irresponsable »*, repoussaient systématiquement les crédits militaires, *« sous prétexte qu'ils étaient présentés par une majorité qu'ils réprouvaient »*.

La commission des finances s'en était remise (à l'exception du budget annexe des essences présenté par M. Michel Manet (P.S.), auquel elle était favorable) à la sagesse de la Haute Assemblée. La commission estimait que le budget de 1984, correspondant à la première tranche annuelle de la loi de programmation, est fondé, comme cette dernière, sur des évolutions prévisionnelles de hausse des prix *« peu réalistes »* et que les dépenses s'alourdiront pour faire face aux engagements extérieurs de la France. La commission des finances ne voulait pas, pour autant, refuser au gouvernement la capacité de maintenir les troupes au Liban et au Tchad.

En revanche, les cinq avis émis par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, étaient défavorables au projet de budget (*le Monde* des 11 octobre et 5 novembre). Pour le président de cette commission, M. Jean Lecanuet (Un. centr., Seine-Maritime), non seulement les crédits sont insuffisants, mais encore ils *« matérialisent »* une politique condamnable, qui *« ne repose pas sur une majorité cohérente »*. Le président de l'U.D.F. estime que les contradictions au sein de la majorité – M. Hernu a répliqué sur ce point, que tous les ministres sont solidaires des propositions du président de la République – jettent une ombre sur la crédibilité de la défense.

En réponse à M. Jacques Chaumont (R.P.R., Sarthe), qui voit dans la réorganisation de l'armée de terre un moyen déguisé, pour la France, de négocier son retour dans l'OTAN (*le Monde* du 2 décembre), M. Hernu a indiqué que la FAR (Force d'action rapide), *« élément essentiel de cette réorganisation »*, peut concrétiser *« nos engagements auprès de nos alliés, si, toutefois, le gouvernement français le décidait, car cette force indépendante n'est évidemment pas placée sous le contrôle de l'OTAN »*. Le ministre de la défense a précisé que la possibilité *« de projeter cete force en avant ne veut pas dire que la France accepte le principe de l'automaticité d'un engagement dans une bataille de l'avant, mais plutôt qu'elle accepterait d'intervenir, à titre dissuasif, dans un contexte de crise, afin de le désamorcer et d'éviter qu'il ne dégénère en conflit »*. Pour M. Hernu, cette explication ne peut que renforcer l'*« incertitude à laquelle aura à faire face un éventuel agresseur »*, puisque ce dernier saura qu'*« il s'engage ouvertement contre la seule puissance nucléaire réellement indépendante de l'Europe occidentale »*.

Evoquant la modernisation des composantes des forces nucléaires, M. Hernu a déclaré qu'elle démontre, *« de façon parfaitement claire, la volonté du gouvernement de maintenir la crédibilité de la dissuasion »*. *« C'est le gage de notre sécurité et de notre indépendance*, a-t-il dit. *Pour cette raison, notre force de dissuasion ne saurait être comptée avec les fusées de l'un ou l'autre Super-Grand dans les négociations en cours. »*

M. Hernu a contesté l'objection selon laquelle lorsque les armes nucléaires tactiques sont réparties dans les corps d'armée, l'adversaire se trouve *« dans l'incertitude »*, tandis que cette incertitude diminuerait lorsque les armes sont regroupées dans une grande unité spécifique. Il a expliqué que le défaut actuel du système réside dans le fait qu'un éventuel agresseur possède une double certitude : *« Certitude que les armes Pluton ne peuvent opérer que lorsque les corps d'armée sont engagés et certitude que les seules zones menacées par ces armes sont les zones d'action de ces corps d'armée. »* Il a justifié ainsi son souhait de voir regrouper, dès que cela sera techniquement possible, les moyens nucléaires tactiques terrestres, afin de renforcer l'*« incertitude d'un adversaire éventuel, d'abord quant au moment de la frappe – qui pourrait, si le président de la République le décidait, intervenir sans que le corps d'armée ait été, préalablement, engagé, – ensuite quant au point d'application de ces coups, qui ne seront pas nécessairement appliqués dans la zone d'action où interviendrait notre corps de bataille. »*

Pour M. Hernu, si l'*« idée d'une défense européenne doit constituer un objectif important, il convient d'avancer dans cette voie avec sagesse et réalisme »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

### L'analyse du scrutin

Le Sénat a rejeté, par deux scrutins publics, les articles 43 et 44 du projet de loi de finances relatifs aux dépenses en matière de défense. Pour le premier, concernant les mesures nouvelles pour les dépenses ordinaires des services militaires :

● **175 sénateurs ont voté contre** : 67 Union centriste (sur 172), 58 R.P.R. (sur 58), 43 R.I. (sur 49), 3 Gauche démocratique (sur 39) (MM. Cantegrit, François-Poncet et Soucaret), 4 non-inscrits (sur 5).

● **130 sénateurs ont voté pour** : 70 P.S. (sur 70), 34 Gauche démocratique (dont 12 M.R.G.), 24 P.C. (sur 24), 1 Union centriste (M. Pado), 1 non-inscrit (M. Habert).

● **9 sénateurs se sont abstenus** : 6 R.I. (MM. d'Aillères, Jean Boyer, Cabanel, Legouez, Du Luart et Voilquin), 2 Gauche démocratique (MM. Paul Girod et Jean Mercier) et 1 Union centriste (M. Francou).

● **3 sénateurs n'ont pas pris part au vote** : MM. Poher (qui présidait la séance), Blin (Union centriste) et Lombard (Union centriste) ; ce dernier, dans le second scrutin public, qui portait sur les mesures nouvelles (dépenses en capital des services militaires), a voté contre.

● *Le budget du temps libre approuvé.* – Le Sénat a accepté, vendredi 2 décembre, les crédits du temps libre, de la jeunesse et des sports, parce que le gouvernement a fait la moitié du pas que les sénateurs lui avaient proposé : lors de la discussion de la première partie du projet de loi de finances pour 1984 (recettes), le Sénat, à l'unanimité, avait décidé de maintenir à 2,5 % le taux du prélèvement sur le Loto, destiné au Fonds national du développement du sport, alors que le projet gouvernemental tendait à le ramener à 2 % (*le Monde* du 26 novembre).

## APRÈS LA MODIFICATION DU PROJET PAR LE SÉNAT

# Les députés rétabliront la substitution de départements aux services dans les hôpitaux publics

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, vendredi 2 décembre, le projet de loi, revenant du Sénat, relatif à l'organisation du secteur public hospitalier (*le Monde des 12 octobre, 19, 20 et 21 novembre*). L'U.D.F. et le R.P.R. ont voté contre. M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) a déclaré qu'une des premières tâches de l'opposition lors de son retour au pouvoir sera d'abroger ce texte.

Les députés ont adopté sans modification notable les dispositions relatives aux syndicats interhospitaliers, que le Sénat s'était contenté d'améliorer et de préciser. En revanche, à propos du remplacement des services par des départements, les députés ont rétabli les dispositions qu'ils avaient arrêtées lors de la première lecture. A une départementalisation obligatoire, supposant la disparition des services, le Sénat avait substitué une départementalisation optionnelle, s'ajoutant, éventuellement, aux services qui seraient demeurés la structure de base de l'hôpital public.

Les députés ont mis à profit ce nouvel examen du projet pour apporter quelques compléments à la départementalisation. Dans le texte qu'ils avaient adopté en première lecture, les sages-femmes ne participaient pas à l'élection des chefs de département, ce qui pouvait être considéré comme une injustice, compte tenu de leur rôle. En deuxième lecture, l'Assemblée a décidé, avec l'accord de l'opposition, que les sages-femmes participeront à l'élection des chefs de département, dans des conditions telles toutefois que les médecins à temps plein garderont dans le « corps électoral » un poids majoritaire.

Comme il était prévisible, l'Assemblée a accepté, avec l'accord de l'opposition, la rédaction mise au point par le Sénat à propos de l'autorité du directeur et de la responsabilité des médecins. Un consensus s'était dégagé autour de cette rédaction, entre le gouvernement et les sénateurs.

Les prérogatives du comité technique paritaire (C.T.P.) dans lequel siègent les représentants du personnel, ont été rétablies par les députés, telles qu'ils les avaient votées en première lecture. Ce comité sera notamment consulté sur le budget, disposition que le gouvernement n'approuve pas, mais que le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Claude Bartolone (P.S., Seine-Saint-Denis), estime justifiée par le poids du personnel dans le budget de l'hôpital.

A propos de la commission médicale consultative (C.M.C.), le Sénat avait transformé en rapport sur *« les activités médicales de l'établissement, en vue d'une meilleure évaluation des soins »*, le rapport prévu par le projet de loi sur *« l'évaluation des soins »*. Cette différence, d'apparence mineure, risquait, selon M. Bartolone, de vider de sa substance cette innovation que l'Assemblée a rétablie dans sa formulation initiale.

Enfin, l'Assemblée a rétabli les dispositions relatives à la gestion des hôpitaux et à la tutelle du représentant de l'Etat, au nom de la logique qu'avait défendue, devant le Sénat, M. Edmond Hervé. Le secrétaire d'Etat chargé de la santé avait récusé le parallèle fait par l'opposition, du point de vue des élus locaux, entre la gestion des collectivités locales et celle des hôpitaux.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Couverture sociale des agriculteurs des DOM.* – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture un projet de loi, voté par le Sénat et donc définitivement adopté, portant extension aux départements d'outre-mer de la couverture sociale des agriculteurs pour les accidents de la vie privée, les accidents du travail et les maladies professionnelles, instituée par la loi du 22 décembre 1966.

# M. Giscard d'Estaing et le « devoir d'alternance »

**De notre correspondant**

Clermont-Ferrand. – M<sup>me</sup> Monique Pelletier, présidente de « Dialogue des villes de France », était l'invitée, vendredi soir 2 décembre, à Chamalières (Puy-de-Dôme), de l'antenne locale de ce mouvement politique des femmes de l'opposition créé en mai 1982. La présence à ses côtés de M. Valéry Giscard d'Estaing rehaussait l'intérêt du thème retenu : « Mériter l'alternance ».

De fait, devant quatre cents personnes environ, l'ancien président de la République allait être tout autant sollicité que M<sup>me</sup> Pelletier, qui s'annonça comme une *« féministe tranquille »* avant de porter un regard sur les succès de l'opposition : *« Ils traduisent plus un rejet de la majorité qu'une adhésion à nos idées*, dit-elle. *L'addition des ras-le-bol ne sera pas le fondement d'une nouvelle majorité. On ne reprend pas le pouvoir avec les bêtises des autres, mais avec un projet nouveau et cohérent capable d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre. L'opposition n'a pas encore franchi cette étape... »*

L'ancien ministre chargé de la condition féminine devait encore souligner : *« Il est urgent de prendre les devants et de dire quels seront nos principes de gouvernement et quelles seront les valeurs qui fonderont notre projet. »*

Si M. Giscard d'Estaing acquiesça à ces propos en soulignant notamment *« la montée des valeurs de la femme dans la société française »*, il déclara en revanche ne pas partager le pessimisme de M<sup>me</sup> Pelletier au sujet de la manière dont l'opposition se situe face au gouvernement : *« Nous ne nous déterminons pas par rapport aux choix de ce dernier. Nous voulons agir pour résoudre les problèmes mal réglés. »*

Nuances entre les deux vedettes de la soirée ? Certainement. En effet, après les propos de M<sup>me</sup> Pelletier sur *« mériter l'alternance »*, M. Giscard d'Estaing fit dériver avec insistance le sien sur *« le devoir d'alternance »* autour du rassemblement de *« deux Français sur trois »*. *« On ne va pas gagner une élection. On va convaincre un peuple. »*

Comment ? *« En écoutant la base »*, car c'est d'elle que *« viendra le rassemblement et non du sommet des structures politiques »*. Pour M. Giscard d'Estaing, il s'agit de *« répondre à ses attentes »* plutôt que d'établir un programme. Une précision toutefois. En cas de victoire aux élections législatives de 1986, *« il faudra supprimer le contrôle des prix, les formalités de contrôle des changes et mettre en place très vite des chaînes de télévision supplémentaires »*. Et encore, à propos du budget : *« L'actuelle majorité n'en a plus qu'un à imposer à la France, celui de 1985. Cela suffit. Dès son retour au pouvoir en 1986, la nouvelle majorité remettra de l'ordre dans les finances publiques. »*

LLIBERT TARRAGO.

# Le retour de Chaban

*(Suite de la première page.)*

C'est la *« nouvelle société »* qu'il ne put vraiment mettre en œuvre de 1969 à 1972, qu'il est prêt à *« actualiser »* et auquel il continue de croire. Il n'est pas absurde de penser qu'en cas de victoire de l'opposition en 1986 il pourrait être cet homme-là.

Il est, de tous les leaders de l'opposition, le plus proche de M. Mitterrand, auquel le lie une complicité ancienne et en qui il voit un homme *« hors du commun »*. Ses origines radicales l'ont, en quelque sorte, prédisposé à l'« ouverture ». Cette ouverture en direction des radicaux et de la S.F.I.O., qu'on lui refusa en 1970 et qui aurait pu faire échouer, il le crit, *« l'O.P.A. de M. Mitterrand sur la S.F.I.O. »*

*Ce faisant, il indique à l'électorat* d'opposition que lui, à la différence par exemple de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, n'a pas rendu possible la victoire de M. Mitterrand. Bien au contraire, puisqu'il aurait pu empêcher la conquête, par celui-ci, de la gauche. Et aujourd'hui, il est au moins autant unitaire que les autres, puisqu'il veut pousser M<sup>me</sup> Veil à prendre la tête d'une liste unique de l'opposition aux élections européennes de 1984.

Si l'on s'en tient à l'habileté, M. Chaban-Delmas n'est en effet pas encore « fini ». Car, dans le *même tems, il rappelle à l'électorat* de gauche que ce sont les « conservateurs » (1) qui l'ont fait échouer.

Il critique certains aspects de la politique actuelle, en approuve d'autres. A tous, il se présente comme celui qui a incarné, et pourrait incarner de nouveau, *« le mouvement dans l'ordre »*.

Ce retour sur la scène politique de « Chaban » n'est pas sans conséquence. Il souligne – s'il en était besoin – que la compétition, au sein de l'opposition, ne fait que commencer. Il donne du jeu au président de la République.

Dans l'opposition, M. Chaban-Delmas vient s'ajouter aux trois « présidentiables » – dont aucun ne peut être considéré comme « fini ». La question ne s'est jamais posée pour M. Chirac et ne se pose plus pour M. Barre. Elle continue de *l'être, à tort, pour M. Giscard* d'Estaing : le plus récent sondage de la Sofres indique clairement que l'ancien chef de l'Etat peut refaire le terrain perdu sur M. Raymon Barre. Il s'y emploie et nul doute qu'il bénéficiera, dans cette entreprise, de la complicité objective (comme on dit au P.C.) de M. Chirac. Le maire de Bordeaux lui, n'est pas sur une stratégie présidentielle (il aura soixante-treize ans en 1988) mais parlementaire.

C'est en cela qu'il conforte le jeu du chef de l'Etat. Celui-ci est la recherche de « passerelles » entre la majorité et l'opposition. En voilà *une qui est crédible. Il ne peut lui* être indifférent qu'au moment où l'opposition le prend chaque jour davantage pour cible – ce qui correspond au fait qu'il soit lui-même monté volontairement en première ligne – une personnalité qui a du poids dans l'opinion lui rende hommage et contribue à ancrer l'idée que M. Mitterrand ne pourra être délogé en cas de victoire de l'opposition en 1886.

Si certains étaient tentés de croire que le président de la République a d'ores et déjà échoué, et la gauche avec lui, qu'il est donc « fini », M. Chaban-Delmas peut les détromper.

Au demeurant, la remontée de M. Mitterrand dans les sondages est là pour appuyer cette vue raisonnable des choses. Ce dernier reprend du poids, et est en passe d'éviter la « cartérisation » caractérisée notamment par un niveau très bas dans l'opinion et par un doute sur la capacité à exercer la fonction présidentielle.

Il reste que l'attitude de M. Chaban-Delmas peut apparaître à certains égards comme chimérique. Il voudrait, lui aussi, casser la bipolarisation, rompre avec l'alternance entre l'ordre et le mouvement, réconcilier tous les « modernes ». Mais M. Giscard d'Estaing voulait déjà casser le R.P.R. et le P.S. Et la bipolarisation a rapidement, et pour longtemps, repris ses droits.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Dans son esprit, une camarilla groupée autour de Georges Pompidou, mais aussi G. Pompidou lui-même.

### Selon la Sofres

## LE REDRESSEMENT DE LA COTE DE CONFIANCE DE M. MITTERRAND CONTINUE

Le « baromètre » mensuel de la Sofres publié par *le Figaro Magazine* du 3 décembre enregistre une nouvelle hausse de la cote de confiance du président de la République. D'après cette enquête réalisée du 18 au 23 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 46 % des Français (42 % le mois dernier) déclarent faire *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France. Ils sont 50 % (au lieu de 54 % précédemment) à émettre un avis contraire.

Les Français sont également plus nombreux à considérer que le rôle de la France dans le monde se renforce. Ils n'étaient que 18 % le mois dernier, ils sont désormais 26 %. (L'enquête a été réalisée après le 16 novembre, c'est-à-dire au lendemain de la prestation du chef de l'Etat à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, consacrée à la politique extérieure.)

La cote de confiance du premier ministre enregistre pour sa part une hausse d'un point : 31 % des personnes interrogées (au lieu de 30 % le mois dernier) affirment lui faire confiance.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Michel Rocard, en hausse d'un point (55 % au lieu de 54 %) conserve la première place dans la majorité. Il est suivi par MM. Delors, qui perd deux points (42 % au lieu de 44 %), et Mauroy, qui gagne un point (33 % au lieu de 32 %). Dans l'opposition, M<sup>me</sup> Veil, en baisse de deux points (51 % au lieu de 53 %) est toujours en tête. Viennent ensuite M. Chirac (43 %), M. Barre, qui perd trois points (40 % au lieu de 43 %), et M. Giscard d'Estaing, qui en gagne trois (35 % au lieu de 32 %).

∴

D'autre part, un sondage de l'Ifres, réalisé du 17 au 21 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et publié par *le Quotidien de Paris*, confirme cette tendance au redressement de la cote de popularité du chef de l'Etat. D'après cette enquête, 42 % des Français (33 % le mois dernier) approuvent la façon dont M. Mitterrand remplit ses fonctions.

## M. MARCHAIS A REÇU UN DIRIGEANT DU P.C. CHINOIS

M. Georges Marchais a reçu, vendredi 2 décembre, au siège du comité central du P.C.F. à Paris, une délégation du parti communiste chinois conduite par M. Xi Zhongxun, membre du bureau politique et du secrétariat du comité central. A cette occasion, M. Marchais a affirmé l'importance de cette première visite d'une délégation politique du P.C.C. en France.

M. Xi Zhongxun s'est félicité du *« plein succès »* des entretiens qui ont eu lieu. Il a souligné l'accueil chaleureux que les communistes français lui avaient réservé à Paris et en province. Il a remis une lettre du secrétaire général du P.C.C., M. Hu Yaobang, à M. Marchais, précise-t-on de même source. Aucun communiqué officiel n'a été publié après les entretiens de la délégation chinoise et des responsables du P.C.F. La délégation chinoise séjourne en France depuis le 23 novembre et a eu, notamment, plusieurs séries d'entretiens politiques avec une délégation du P.C.F.

● *Le parti radical et la rencontre P.S.-P.C.F.* M. André Rossinot, président du parti radical, a déclaré, à propos de la rencontre P.S.-P.C.F. du 1<sup>er</sup> décembre : *« Il y a eu des absents : les radicaux de gauche (...) La trilogie unitaire de gauche du programme commun de 1972 n'existe plus. L'esprit du 10 mai 1981 serait-il remis en cause ? (...) Le M.R.G. a-t-il refusé, de sa propre volonté, de s'associer à ce Yalta de mi-législature ? Dans cette hypothèse, il s'agit d'un pas dans le bon sens, qui fait avancer l'idée de réunification »*.

# France

## GEORGES POMPIDOU ET LES INSTITUTIONS

# Les constantes d'un septennat interrompu

***La Fondation nationale des sciences politiques a organisé les 24 et 25 novembre un colloque consacré à l'étude d'un des aspects de la présidence de la République de Georges Pompidou : l'exercice du pouvoir et la pratique des institutions entre son élection à l'Élysée, le 15 juin 1969, et son décès, le 2 avril 1974.***

Placé sous la présidence de MM. Jacques Chapsal, ancien directeur de l'Institut d'études politiques, Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit de Paris, François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel, et René Rémond, président de la Fondation, le colloque a été l'occasion de rapports établis par un grand nombre de professeurs de droit et de sciences politiques, de politologues et d'anciens collaborateurs de Georges Pompidou. Il constitue ainsi une contribution éminente à l'étude de ce septennat interrompu. L'histoire de cette période commence ainsi d'être écrite scientifiquement, mais on peut regretter que certains acteurs – surtout parmi les « chabanistes » et les « giscardiens » – préfèrent toujours conserver leurs témoignages pour leurs propres Mémoires.

Ainsi que l'a établi M. Jean-Luc Parodi, maître de recherche au Centre d'étude de la vie politique française, le départ du général de Gaulle, en 1969, après *l'échec du référendum*, avait convaincu un grand nombre de Français (environ 40 %) que le gaullisme ne lui survivrait pas. Or, au terme de cinq ans de pouvoir, et malgré des handicaps divers dont celui de la maladie, la cote de popularité de Georges Pompidou sera la plus élevée de celles de tous les présidents de la V<sup>e</sup> République. M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, a bien montré comment l'ancien chef de l'État a été le président *« le plus constamment populaire »*. Il termine, en effet, son mandat avec plus de 55 % d'opinions favorables contre – à terme comparable – 50 pour de Gaulle, 47 pour M. Giscard d'Estaing.

Comme l'a montré M. Pierre Avril, professeur à Paris-X, deux *impératifs s'imposaient à Georges* Pompidou en 1969 : la *« décrispation »* et la *« normalisation »* des relations entre les pouvoirs institutionnels et avec les forces politiques. La tâche n'était ni évidente ni facile, avec le mouvement gaulliste tout d'abord. M. Jean Charlot, professeur à l'Institut d'études politiques, a souligné les sentiments mêlés des militants et des élus de l'U.D.R., exerçant leur vigilance et exprimant leur susceptibilité, tour à tour envers le chef de l'État et envers son premier ministre, M. Chaban-Delmas. M<sup>me</sup> Colette Ysmal, chargée de recherche au Centre d'étude de la vie politique française, a montré comment le soutien des « giscardiens » a toujours eu comme arrière-pensée l'ambition de leur chef de file de constituer la relève sans pour autant devenir vraiment l'héritier de Georges Pompidou.

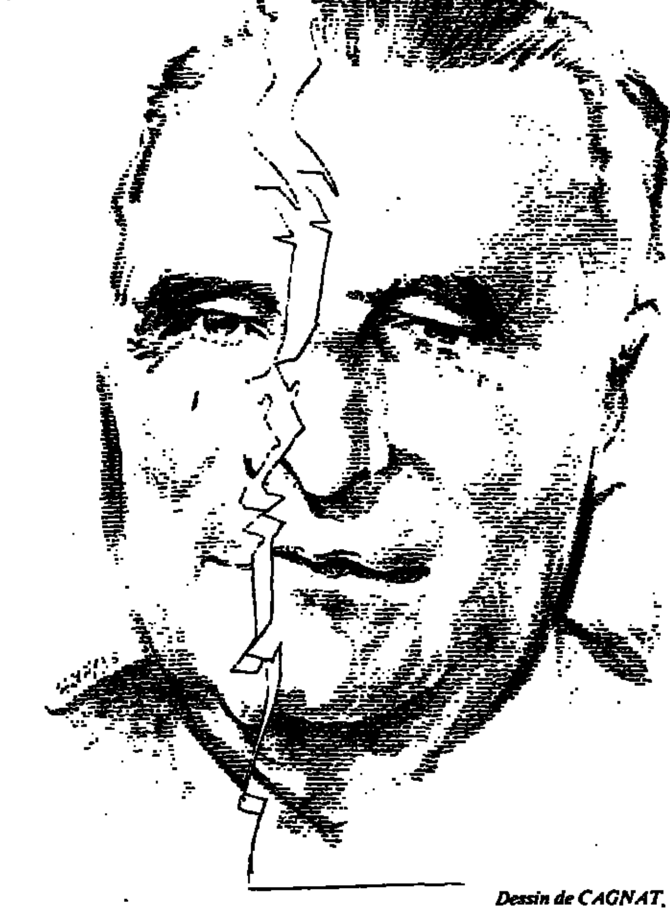
Quant au soutien des « centristes », M. Serge Berstein, professeur à Paris-X, démontre bien comment, étant écartelés, ils se trouvaient, en 1969, dans une impasse dont Georges Pompidou n'a pu que partiellement les sortir. Le ralliement du Centre Démocratie et Progrès provoque, en effet, en riposte, la création d'un centrisme d'opposition, le mouvement réformateur. Et M. Jacques Rigaud, conseiller d'État, qui fut directeur du cabinet de Jacques Duhamel, a expliqué comment les réticences de ce dernier ont été levées au cours d'un débat radiophonique avec le candidat Pompidou à l'Élysée en 1969. Il a révélé qu'avant l'émission Jacques Duhamel lui avait confié que *« rien n'était encore joué ! »*.

### L'ouverture politique

Tous les témoins ont confirmé la volonté constante de Georges Pompidou d'élargir la majorité et de pratiquer à chaque occasion l'ouverture politique. Mais il différait de son premier ministre sur les méthodes et l'étendue de cette ouverture. M. Chaban-Delmas, a souligné M. Robert Poujade, ancien ministre, estimait que le clivage droite-gauche était périmé et que la frontière de la modernité, d'une « nouvelle société », passait à l'intérieur même du parti socialiste. Georges Pompidou pensait, lui, qu'il fallait commencer par rallier les non-marxistes, c'est-à-dire les centristes et les radicaux, d'autant plus que le rapprochement entre socialistes et communistes était en train de se concrétiser. M. Pierre Messmer a révélé qu'en 1973 il avait été chargé par Georges Pompidou de proposer, entre les deux tours des élections législatives, à M. Jean Lecanuet, chef de file des centristes d'opposition, d'entrer au gouvernement. Selon M. Messmer, *« M. Lecanuet, sachant qu'il ne serait pas en position de force, puisque l'apport centriste n'était pas indispensable, n'a pas accepté. Mais cela montre que le projet de Pompidou allait plus loin qu'un simple accord électoral. L'ouverture a été une constante de sa pensée politique »*.

Pourquoi, dès lors, Georges Pompidou a-t-il été réputé si hostile à la « nouvelle société » dont M. Chaban-Delmas avait tracé la doctrine dans son discours d'investiture du 16 septembre 1969 ? M. Michel Jobert, qui fut directeur du cabinet du chef de l'État, a raconté que, pendant la campagne présidentielle de 1969, M. Chaban-Delmas avait fait remettre à Georges Pompidou, par l'intermédiaire de M. Olivier Guichard, un texte dû à M. Simon Nora. Georges Pompidou a alors dit à M. Jobert : *« Je ne vais tout de même pas me ridiculiser en parlant de nouvelle société pendant cette campagne présidentielle. »* Selon M. Jobert, *« le sort de la nouvelle société était réglé dès ce moment-là »*. Quant au discours du 16 septembre, M. Jobert *a précisé que le premier ministre* avait déposé sur le coin du bureau du chef de l'État, à 11 heures, un projet comme si c'était un *« chose mineure »* et que le texte définitif n'avait été adressé à l'Élysée qu'à 14 h 30, alors qu'il devait être lu à l'Assemblée à 15 heures. *« Cela n'était pas tolérable pour le président de la République »*, a estimé l'ancien ministre des affaires étrangères. Et selon M. Robert Poujade, *« le discours du 16 septembre a provoqué l'étonnement de Georges Pompidou, car il dépassait ce qui constitue normalement le programme d'un premier ministre »*.





*Dessin de CAGNAT.*

Les témoins estiment tous que c'est moins le contenu de la « nouvelle société » que le fait que le premier ministre s'arrogeait des prérogatives qui n'étaient pas les siennes qui a accru le malentendu avec le chef de l'État. D'ailleurs, selon M. Jacques Rigaud, *« Georges Pompidou a tout à fait accepté la politique culturelle de la « nouvelle société », et dans ce domaine il a toujours soutenu Jacques Duhamel et même Maurice Druon, qui, dans les actes, a été son coordonnateur »*.

De même, M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'éducation nationale, a souligné : *« Le premier ministre trouvait très bien que les problèmes de mon secteur soient directement traités entre le chef de l'État et moi. Il a tout à fait accepté qu'en matière d'éducation nationale il soit court-circuité par l'Élysée. Il n'y voyait donc pas de contradiction avec la « nouvelle société. »*

### L'autorité du président

Le malentendu s'alourdit entre M. Chaban-Delmas et Georges Pompidou lorsqu'en 1972 le chef de l'État apprend par la presse que le premier ministre a l'intention de demander à l'Assemblée nationale un vote de confiance. M. Édouard Balladur, qui fut directeur du cabinet du président, révèle que Georges Pompidou lui a déclaré : *« J'ai dit à Chaban : « Faites attention, à partir de maintenant vous touchez à mes pouvoirs constitutionnels »*. Et M. Joseph Comiti, ancien ministre, raconte qu'au cours d'un conseil des ministres le chef de l'État a laissé échapper son irritation envers son premier ministre en lançant : *« Il faudrait savoir qui commande ici ! »*

Cependant, le président de la République autorise le chef du gouvernement à engager sa responsabilité devant l'Assemblée, alors qu'au conseil des ministres une majorité s'était dégagée contre cette initiative. Selon M. Jobert, *« M. Chaban-Delmas s'est comporté comme un président du conseil de la IV<sup>e</sup> République »*. Et M. Alain Peyrefitte confirme : *« Georges Pompidou trouvait que le pouvoir avait tendance à être exercé à Matignon, ce qui était tout à fait contraire à l'esprit des institutions de la V<sup>e</sup> République »*. M. Léo Hamon, ancien ministre, rappelle que *« Chaban avait été ministre sous la IV<sup>e</sup>, mais jamais avec de Gaulle sous la V<sup>e</sup> République »*. Un mois et demi plus tard, le 5 juillet 1972, bien qu'ayant recueilli la confiance de l'Assemblée, M. Chaban-Delmas était remplacé à l'Hôtel Matignon par M. Messmer. Selon M. Comiti, le président redoutait que la majorité ne perde les élections législatives de 1973 en raison de la réunification de la gauche, et il *trouvait le premier ministre* trop vulnérable en raison des attaques personnelles lancées contre lui (affaire des impôts).

### Deux notions essentielles

A travers les rapports et les témoignages présentés au colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, il apparaît bien que Georges Pompidou a été animé par deux idées essentielles en matière institutionnelle : le maintien du rôle éminent du président de la République et la nécessité d'élargir la majorité.

C'est à la lumière de ces deux notions que, selon M. Balladur, on doit analyser *« aussi bien l'ouverture, réussie, vers les centristes en 1969, le référendum sur l'Europe en 1972, la deuxième ouverture manquée vers M. Lecanuet en 1973 et la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel en 1973, par la voie parlementaire »*.

Georges Pompidou pensait que, tant pour le référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun que pour l'instauration du quinquennat, il tendait une perche à certains opposants qui ne pourraient pas la repousser. Mais, selon M. Balladur, *« la preuve a été faite qu'il était difficile de sublimer la séparation du pays en deux camps, conséquence de l'élection du président au suffrage universel »*.

On a encore souligné (rapport de M. Mathiot, professeur émérite à l'université de Paris, et de M. de Baecque, conseiller d'État) comment le rôle du président dans la nomination des hauts fonctionnaires était moins le fait d'interventions directes que d'une sorte de *« magistrature d'influence »*.

On peut regretter que les conseillers, dits occultes, composant le prétendu « cabinet noir » ne soient pas venus rapporter leurs souvenirs. Leur rôle n'a été évoqué qu'indirectement. Mais aussi bien MM. Messmer, Roger Frey, Olivier Guichard sont venus dire que Georges Pompidou avait vérifié à plusieurs reprises auprès d'eux les informations qui lui étaient fournies par ces conseillers. Ainsi pensent-ils l'avoir convaincu qu'aucun *« coup monté, manigance ou complot »* n'avait été ourdi contre lui par les « chabanistes » lors du congrès U.D.R. de Nantes en novembre 1973, contrairement à ce qu'on lui avait rapporté en secret.

Ainsi que l'a souligné M. René Rémond, ce colloque a permis notamment de mettre en lumière quelques constantes de l'action du successeur de de Gaulle en matière institutionnelle et également ses innovations en matière sociale, avec les négociations collectives et la mensualisation, tout comme dans le domaine de la politique industrielle, guidée par le souci de la modernisation du pays.

**ANDRÉ PASSERON.**

---

### PUBLICATION JUDICIAIRE

**ÉTAT D'ISRAËL**
**Tribunal régional de Tel-Aviv-Yafo**
**Dossier référé d'ouverture N° 741/83**

**AVIS DE NOTIFICATION**

A M. HERSZBOYN Marcel, demeurant en France, adresse inconnue.

« SACHEZ qu'en date du 13/3/1984, à 8 h 30, M. le juge ALONI sera saisi de la demande de ROSENFELD Ladislaw et Margareta d'un jugement déclarant qu'ils ont le droit d'être enregistrés comme titulaires d'une tenure de bail d'un appartement de trois pièces se trouvant à Ramat-Yosef, 19/a, rue Nitzana, bloc 7 133, parcelle 47/24.

» Il vous est loisible de présenter une contre-déclaration à la demande des susnommés dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours à partir de la publication de cette notification.

» Si vous ne comparaissez pas à la susdite date, le Tribunal délivrera un arrêt comme bon lui semble.

» *Une copie de la demande* y compris ses annexes peut être obtenue au siège du Tribunal. »

**EZRA BARUCH,**
*secrétaire général.*

---

## LA NOUVELLE-CALÉDONIE CONFRONTÉE A LA PERSPECTIVE DE L'INDÉPENDANCE

# « Le chemin est encore long... »

De notre correspondant

Nouméa. – Le nouveau statut dit *« de large autonomie »*, présenté le 24 novembre devant l'assemblée territoriale par le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, va faire entrer la Nouvelle-Calédonie dans une phase décisive de son histoire qui se terminera – sauf revirement, – en 1989, par une consultation locale, où l'ensemble de la population se prononcera pour ou contre l'indépendance du territoire.

Au mois de juillet 1984, le statut d'autonomie interne aura été voté, en principe, par l'Assemblée nationale, et la nouvelle assemblée territoriale qui sera élue à cette époque aura pour mission de le mettre en application. Lors de cette échéance, la victoire ne devrait pas échapper logiquement au Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), le parti du député R.P.R. Jacques Lafleur, majoritaire dans l'ensemble du territoire. Toute la question est de savoir quelle attitude adoptera le Front indépendantiste (F.I.) à l'approche de cette consultation. La coalition séparatiste conduite par le vice-président du conseil de gouvernement (chef de l'exécutif local), M. Jean-Marie Tjibaou, est très divisée.

Elle peut néanmoins développer en Nouvelle-Calédonie une opposition structurée et efficace en maintenant la tension dans certaines parties du territoire, notamment dans le Nord, où existent des foyers potentiels d'affrontement entre les deux principales communautés.

De son côté, le R.P.C.R., en cas de victoire aux élections territoriales, risque, sous l'impulsion de son aile droite et du Front calédonien (extrême droite), lesquels représentent la plupart des « Caldoches » (Européens établis sur le territoire depuis plusieurs générations), d'avoir tendance à ralentir le processus d'évolution mis en place par M. Lemoine, surtout si le R.P.C.R. jouit d'une confortable majorité dans la nouvelle assemblée.

La réussite du « plan Lemoine » dépend donc de la capacité qu'auront M. Tjibaou, pour le Front indépendantiste, et M. Lafleur, pour le R.P.C.R., de rallier les courants extrémistes de leurs formations respectives, pour éviter qu'une marginalisation ne conduise ceux-ci à une tentation déstabilisatrice. Un tel « recentrage » favoriserait peut-être l'instauration du dialogue entre les deux « camps » et il aurait pour effet secondaire de clarifier la position de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), alliée centriste des indépendantistes.

De même, le F.I., aidé par le collège coutumier qui doit être mis en place dans le cadre du nouveau statut, aura pour mission essentielle d'arbitrer les conflits coutumiers qui ne manquent pas de surgir à propos de projets touristiques ou industriels en milieu mélanésien. C'est dans le souci de ne pas se heurter aux querelles de partis et à leur opposition systématique à une proposition de statut, taxée d'*« aventurisme »* par les uns, de *« trop timorée »* par les autres, que M. Lemoine a décidé d'imposer un plan aux deux principaux groupes d'acteurs, dont il estime l'action prépondérante : les grands chefs coutumiers et les partenaires socio-économiques.

Pendant les cinq ans que durera la législature, la formation majoritaire dans le territoire aura pour mission de mener une politique de concertation avec l'opposition pour qu'un véritable débat s'ouvre avant l'échéance de 1989. Car, au travers du nouveau statut, c'est, d'une part, un accroissement des compétences politiques et économiques qui est souhaité par M. Lemoine, d'autre part, l'ouverture d'un débat public sur l'éventualité de l'indépendance. Pour M. Lemoine, le plus difficile a déjà été réalisé avec la table ronde de Nainville-les-Roches (Essonne) au mois de juillet dernier, où, pour la première fois, on a entrevu la possibilité d'une solution. En dépit des tensions, il en résulte un nouvel état d'esprit dont M. Lafleur admet l'existence et que M. Tjibaou résumait en déclarant à M. Lemoine, au terme du discours du secrétaire d'État, au cours duquel les conseillers territoriaux indépendantistes avaient quitté la salle : *« Ce discours est une étape de progrès, et je dois saluer le courage de M. Lemoine pour affronter cette étape. Mais le chemin est encore long. »* En effet.

**FRÉDÉRIC FILLOUX.**

---

## WALLIS-ET-FUTUNA :

# « Pourvu que la France paie... »

De notre correspondant

Nouméa. – M. Lemoine s'est aussi rendu, pour la première fois, dans le plus méconnu des territoires d'outre-mer, celui de Wallis-et-Futuna, qui se caractérise par son isolement et une vie coutumière très forte, organisée à l'intérieur de trois royaumes. L'île de Wallis est constituée par le royaume d'Uvéa sur lequel règne un roi assisté d'un premier ministre. Le roi, Tomasi Kulimoetoké, est détenteur de l'autorité coutumière et siège au conseil territorial au titre de vice-président. Futuna est divisée en deux royaumes : celui de Sigavé, où règne Sagato Keletaona, et celui d'Alo, qui est dirigé par Napeleto Tuikalépa. Tous deux ont les mêmes prérogatives institutionnelles et coutumières que le roi de Wallis.

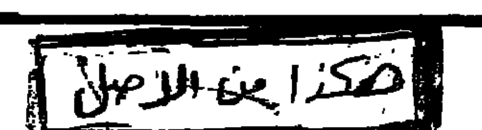
Politiquement, Wallis-et-Futuna se caractérisent *par une* remarquable unanimité de l'électorat : lors de l'élection présidentielle de mai 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing avait obtenu 97,7 % des suffrages exprimés. Le choix politique local procède uniquement d'intérêts économiques, comme l'exprime très bien un élu wallisien, peu ému par l'arrivée de la gauche au pouvoir : *« Pourvu que la France paie, nour serions même prêts à voir arriver un président de la République communiste. »* Ces derniers temps, le seul fait politique notable a été le changement de majorité intérieure à l'assemblée territoriale. Le 16 novembre dernier, trois des douze conseillers territoriaux R.P.R. décidaient de rejoindre les huit conseillers du Lua-Kae-Tahi (apparenté P.R.) pour former une nouvelle majorité. Parmi eux, M. Falakiko Gata a été élu président de la nouvelle assemblée. Cette manœuvre a contrecarré les velléités séparatistes des deux rois de Futuna qui, soutenus par une partie de l'assemblée, avaient souhaité que Futuna soit dotée de son *propre statut de territoire* d'outre-mer. Leur argument résidait dans la centralisation excessive des affaires du territoire à Wallis.

A défaut, donc, de soucis d'ordre coutumier ou politique majeurs, la seule préoccupation des Wallisiens et des Futuniens vient de leur isolement géographique. Wallis, avec 8 072 habitants (dont moins de 200 Européens) répartis sur 95 kilomètres carrés, et Futuna (125 kilomètres carrés et 4 319 habitants), se trouvent à 2 000 kilomètres au nord-est de la Nouvelle-Calédonie et à 3 000 kilomètres à l'est de la Polynésie française.

L'échéance qui inquiète le plus les Wallisiens est celle du 31 décembre 1983. A cette date, la compagnie aérienne française U.T.A. arrêtera la desserte du territoire : elle passera le relais à *la nouvelle compagnie française* Air Calédonie International qui affrétera un Boeing-737 d'Air-Nauru. Les élus wallisiens estiment manquer de garantie sur l'exploitation régulière de cette ligne déficitaire. Ils craignent que les dirigeants d'Air Calédonie International ne négligent cette ligne au profit des liaisons avec l'Australie et la République de Vanuatu (ex-Nouvelles Hébrides) que la compagnie française doit *assurer avec le même appareil.* Mêmes inquiétudes pour la desserte de Fidji, assurée depuis Wallis per un avion de six places exploité par U.T.A. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984, ce sera au territoire de prendre en main la liaison entre les deux îles. Pour cela, une seule solution : racheter l'appareil à U.T.A. *« D'accord pour cet investissement auquel l'Etat participera »*, a déclaré M. Georges Lemoine, qui considère que *le dossier du transport* est de loin *« le plus important »* pour ce territoire.

**F. F.**





…LLE-CALÉDONIE CONFRONTÉE
…PECTIVE DE L'INDÉPENDANCE
…min est encore long… »

…ET-FUTUNA :
…a que la France paie…

# Société

## SEXOLOGIE MODERNE

# Onanisme : du confessionnal à la consultation médicale

*La position du Saint-Siège sur l'éducation sexuelle (le Monde du 3 décembre) vient rappeler à quel point le divorce est aujourd'hui profond entre la médecine et l'Église.*

Plus que tout autre chapitre, celui de l'onanisme illustre ce phénomène. Jusqu'à la caricature. C'est à peine si on rit encore en 1983 de la pathologie fantasmatique liée à cette pratique. C'est oublier du même coup à quel point la médecine a pu ici s'égarer. Comme le souligne le professeur Frédéric Charvet (Hôtel-Dieu, Lyon), *« aux XIII[e], XIV[e] siècles, le péché le plus souvent confessé — celui d'émission de sperme — n'était sanctionné que par sept jours de jeûne s'il était involontaire, vingt jours si provoqué manuellement. Les actes solitaires étaient beaucoup moins graves que la contraception, le coïtus interruptus (deux à dix ans) ou les actes « contre nature », presque aussi abominables que l'homicide et qui méritèrent de trois à quinze années de pénitence ! »*.

Indulgence à l'égard de la jeunesse, *« par nature incontinente »* ; acquis des croisades ; on laisse un moment la nature s'exprimer. Au XVI[e] siècle, la répression se met en place. Sexe-Satan, anathèmes, excommunications, marginalisation des prostituées, fermeture des maisons closes municipales, le terrain des libertés se rétrécit comme peau de chagrin. *« Le désir irrépressible de la jeunesse devient à la même date un grave péché qu'il faut combattre à tout prix »*, explique le professeur Charvet.

L'hermine médicale prendra alors le relais de la pourpre romaine. Au début du dix-huitième siècle, on publie à Londres un ouvrage collectif intitulé *l'Onanisme ou l'odieux péché d'auto-pollution*. En 1758, un médecin de Lausanne, le docteur Tissot, détaille avec minutie toutes les conséquences physiques et mentales de la masturbation : anémie, consomption cachexique, épilepsie et folie. Viendront s'ajouter la tuberculose et les maladies vénériennes, l'hystérie, la neurasthénie, la schizophrénie… *« On s'attache à trouver des thérapeutiques et à mettre au point la prévention,* souligne le professeur Charvet. *On conseille la diète et le régime, les bains froids, le bromure et les applications de camphre. Om met au point des ceintures de chasteté perfectionnées et on va jusqu'à pratiquer l'infibulation, pose d'anneaux prénuptiaux, voire clitoridectomie et castration. Dans les collèges, on supprime les poches de pantalons et la clôture des W.C… (1) »*

Subitement, le mouvement perd de son intensité. A la fin du dix-neuvième siècle, la masturbation n'est plus source de psychose mais, simplement, facteur de névrose. Comportement pathologique certes, mais sans réelle gravité. Pour la médecine, un péché véniel en quelque sorte.

### Le rapport Hite

Où en est-on aujourd'hui ? L'homme, qui savait depuis longtemps que l'animal utilisait occasionnellement cette pratique, a accepté peu à peu son statut de mammifère. Il a aussi découvert l'existence de son inconscient. *« Les trois quarts des hommes interrogés,* peut-on lire dans le rapport du docteur Pierre Simon sur le comportement sexuel des Français, *déclarent avoir pratiqué la masturbation. Une femme sur cinq seulement dit en avoir l'expérience. »* Statistiques différentes dans le rapport Hite sur les femmes : *« 82 % des femmes nous ont dit qu'elles se masturbaient ; sur ce nombre, 95 % parvenaient sans peine à l'orgasme chaque fois qu'elles le voulaient. Pour beaucoup de femmes, la « masturbation » est synonyme d'« orgasme »*. Dans le volume consacré aux hommes, on apprend que cette pratique concerne 99 % de la population étudiée.

Mouvement de balancier, on est passé en quelques décennies de la pathologie à la thérapeutique. Si l'Eglise ne bouge qu'imperceptiblement, la pratique masturbatoire est presque devenue en 1983 partie intégrante de l'arsenal de la sexothérapie. *« C'est l'absence totale de masturbation qui peut être, dans certaines conditions, inquiétante »*, note le docteur Pierre Simon. *« la masturbation évite les inconvénients du coït hétérosexuel, les risques de grossesse non désirée. C'est en fait une véritable méthode contraceptive. A l'âge adulte, l'onanisme est occasionnel et permet de pallier l'absence d'un partenaire sexuel »*. Le geste entre dans certains protocoles thérapeutiques pour couples « à problèmes ».

Il s'agit, en substance, de retrouver son identité corporelle, de chercher le plaisir, de découvrir l'autre. Aucun miracle n'est à attendre, expliquent les spécialistes, mais il y là, de toute évidence, une possibilité à ne pas négliger. Aux États-Unis des *« groupes de masturbation »* se sont même formés.

Et la pathologie ? *« L'onanisme,* estime le docteur Simon, *n'est une déviation sexuelle que lorsqu'il remplace systématiquement le coït hétérosexuel, alors même qu'aucun obstacle ne s'y oppose. »* Et les patients ? *« Le mot* « masturbation » *est encore chuchoté ou dit les yeux baissés, même à nous, sexologues étiquetés comme pouvant parler du sexe*, note le docteur Marie Chevret-Méasson (Lyon). *J'ai noté pendant un mois qu'un consultant sur deux se sentait tenu de* « s'excuser » *de me parler de cela. »* (2)

Geste tabou, pratique pathologique, la masturbation est aujourd'hui indispensable aux dons de sperme pour les inséminations artificielles. Le péché, devenu source de vie ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Lire sur ce thème « L'onanisme dans la littérature médicale aux XVIII[e] et XIX[e] siècles ». Thèse de médecine de M. Jean-François Delarue (Marseille, 1981).

(2) *Les cinq sens et l'amour*, ouvrage des docteurs Nadine Graseille, Mireille Bonierbale et Marie Chevret-Méason (Robert Laffont, collection « Réponses »).

## LES LEADERS DE L'OPPOSITION A LA BASTILLE ?

# « Non, peut-être, j'y serai… »

Alors que les ministres socialistes se pressaient auprès des marcheurs antiracistes, les leaders de l'opposition, depuis le début de la marche, gardent le silence. Nous leur avons posé, à titre personnel, la question suivante : *« Irez-vous manifester à la Bastille avec les jeunes immigrés ? »*

M. Claude Labbé (R.P.R.) : *« Non. J'ai toujours été antiraciste, mais je ne pratique pas mon antiracisme de cette manière. J'ai énormément d'amis dans les milieux israélites, et même arabes. Je n'ai rien contre cette manifestation, mais ce n'est pas une initiative qui vient de nous. Un excès d'antiracisme peut aussi être dangereux. Prenez le crime du Bordeaux-Vintimille : il se trouve être raciste, mais son origine n'est pas forcément raciste »*.

M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.) : *« Non. Je n'ai jamais été tenté de les accompagner. Au départ, à Marseille, des élus de gauche soutenaient la marche. Ce n'était pas ma place. Si on me l'avait demandé, sans doute aurais-je peut-être fait un geste, mais ce n'était pas souhaité par ces gens-là. Au centre social de La Cayolle, à Marseille, j'ai fait débloquer des crédits considérables, mais si j'avais gagné les municipales, le lendemain j'aurais eu une manifestation pour dire Gaudin c'est la haine, le racisme »*.

M. François Léotard (P.R.) : *« Tiens, vous me donnez une idée. Si j'ai un petit moment, j'y passerai. On ne m'avait rien demandé, mais je suis tout à fait favorable à leur démarche. D'ailleurs, j'ai assisté à leur départ de Marseille… à la télévision. Pourquoi le parti républicain ne les a pas appuyés ? On ne peut pas prendre position sur tout. Je regrette d'ailleurs que l'opposition ne les ait pas davantage soutenus. Mais dans le passé, c'est vrai, certaines manifestations ont été manipulées. Je ne pense pas que ce soit le cas de celle-ci »*.

Lionel Stoléru (ancien secrétaire d'État aux immigrés, P.R.) : *« Non. Mais je suis très favorable à cette démarche très courageuse et digne. Je regrette que l'opposition n'ait pas apporté sa sympathie à cette action sans hargne et sans arrière-pensée. Je pense que ces jeunes qui manifestent tranquillement doivent faire réfléchir l'ensemble des Français. Mais je n'irai pas. Ce serait interprété comme un souci de récupération »*.

M. Bernard Stasi (C.D.S.) : *« Oui. J'y serai. C'est un bon combat, une bonne cause, et nous sommes à fond pour, sans réserve ni hésitation. Mais nous ne souhaitons pas les gêner en prenant position officiellement »*.

M. Jean-Marie Le Pen (Front national) : *« Non. Pendant que ces quarante chômeurs oisifs marchent, nous, on nous fait marcher. Dans le Morbihan où je mène une campagne législative, les ostréiculteurs sont courbés sur leurs huîtres, les ouvriers du bâtiment sur leurs toits. Il pensent que ces gens-là ont bien de la chance de se promener en hiver. D'ailleurs c'est une manifestation organisée à l'instigation du gouvernement, pour appuyer sa campagne en faveur des immigrés »*.




*Dessin de PESSIN.*

## LA LEÇON INAUGURALE DE M. YVES COPPENS AU COLLÈGE DE FRANCE

# L'homme dans sa totalité

*« Chercher à passer les bornes lointaines de l'humanité dans le temps et dans l'espace, chercher à voir l'homme dans sa totalité. »* Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, le vendredi 2 décembre, M. Yves Coppens a repris la formule de son prédécesseur, M. André Leroi-Gourhan, pour définir le travail qu'il se propose de mener *« jusqu'en 2004 »*. Certes, la chaire dont M. Leroi-Gourhan a été titulaire de 1969 à 1982 était celle de *« préhistoire »*, alors que M. Coppens a appelé la sienne *« paléoanthropologie et préhistoire »*.

Deux professeurs, l'ancien et le nouveau, ont le même sujet d'étude et les mêmes préoccupations : *« L'ensemble de l'étude de l'évolution biologique et culturelle de l'homme et de son milieu naturel. Mais comme en France l'anthropologie tout court est en général considérée comme biologique, il m'a paru justifié, pour éviter toute confusion, d'utiliser aussi paléoanthropologie dans ce sens. Il reste donc au joli mot de préhistoire le soin de traiter du milieu culturel de l'homme. »*

La paléontologie humaine ou animale et la préhistoire connaissent depuis une bonne vingtaine d'années d'extraordinaires développements. *« Paléanthropologie et préhistoire ont étendu leur champ et multiplié leurs alliances. »* D'une part, M. Leroi-Gourhan a porté *« à un niveau jamais atteint la précision de la fouille et le soin de la récolte »*. D'autre part, d'innombrables sciences — physique, immunologie, biologie moléculaire, chimie, sédimentologie, géophysique, palynologie (la science des pollens), paléomagnétisme, ethnologie, sociologie — et les récents progrès technologiques — microscopes optiques et électroniques, matériels d'analyse chimique, microradiographes, pour ne citer que quelques réalisations — ont permis d'inclure, dans l'étude de l'évolution humaine physique et culturelle, de très nombreux facteurs qui n'étaient pas perceptibles il y a seulement trente ans.

De toutes ces nouveautés, il ressort que l'homme est né en Afrique de l'Est où *« les fameuses roulettes du berceau de l'humanité dont s'amusait l'abbé Breuil, se sont définitivement calées »*. Et il ressort aussi que la lignée humaine s'est séparée il y a seulement sept à dix millions d'années de celle des chimpanzés, nos plus proches cousins.

Paléoanthropologie et préhistoire *« semblent bien en train de bâtir une sorte de nouvel humanisme. Aujourd'hui où apparaît au fond du passé ou au fond de l'horizon l'aventure de milliers de civilisations, de sociétés, de langues, de religions, de coutumes, à travers quatre millions d'années, soixante-dix milliards d'hommes et deux cent mille générations, l'humanité, dans le temps comme dans l'espace, prend ainsi l'allure d'une extraordinaire unité riche de ses différences… »*.

Y. R.





## UN NOUVEAU PATRON POUR LES SCOUTS DE FRANCE

# *Les habits neufs de Baden-Powell*

En épousant le droit, M. Alain Junqua n'a pas trahi, pour autant, la loi de Baden-Powell. Louveteau dans une meute d'Alger à huit ans, il est aujourd'hui, à quarante ans, vice-président du tribunal de grande instance de Saint-Brieuc et il vient d'être élu à la tête d'une des principales associations de jeunesse (cent mille membres) qui est un vaste mouvement d'Église : les Scouts de France.

La passion du scoutisme ne l'a jamais quitté. Lycéen à La Rochelle, il anime une troupe de routiers ; étudiant à Nantes, il organise des camps pendant les vacances universitaires. Magistrat stagiaire, il crée un groupe de pionniers à Mireuil, banlieue de la cité rochelaise.

M. Alain Junqua, qui fut, pendant huit ans, juge des enfants à Rennes, puis à Caen, et a présidé l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, a toujours souhaité rester en contact avec la jeunesse même en dehors de son tribunal. Peut-être, avoue-t-il, *« pour me retremper dans un milieu plus sain que celui où je baignais quotidiennement »*, avoue-t-il. Mais, indépendance oblige, il refuse de confondre les genres. Présidant récemment le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc alors qu'il était encore commissaire départemental des Scouts de France des Côtes-du-Nord, il s'est récusé afin de ne pas avoir à juger un chef de troupe poursuivi pour avoir renvoyé son livret militaire.

Du scoutisme triomphant de l'après-guerre à celui d'aujourd'hui, renaissant après la longue crise des effectifs de la décennie 1965-1975, la route n'a pas manqué d'obstacles. Le mouvement a modifié son style de fonctionnement et son image. L'engagement des « routiers », la branche aînée des scouts d'alors, contre la guerre d'Algérie a été *« l'une des causes de son démantèlement »* selon M. Junqua. Aujourd'hui, les Scouts de France sont très sollicités pour s'engager en faveur de la paix ou de l'école privée, mais ils *« s'interdisent de dicter des positions »*.

Voici dix ans encore, reconnaissent les dirigeants du scoutisme catholique, *« parler structures, uniforme, engagement, cela ne passait pas »*. Mais, aujourd'hui, les jeunes réclament des sujets d'adhésion, *« tels que la foi et l'action »*. M. Junqua note que ce « recentrage » s'opère sur l'essentiel : la réflexion passe avant la parade, même si l'on observe un net renouveau du port de l'uniforme. *« Sans aucune pression de notre part »*, assurent les permanents nationaux, qui n'ignorent pas les risques d'une telle mode qu'encourage le sentiment d'insécurité. A les en croire, les jeunes auraient besoin d'un langage simple, tel celui de Jean-Paul II, *« qui les attire parce qu'il dit nettement ce qui est bien et ce qui est mal »*.

### Plus de certificat de baptême

Les Scouts de France ont fourni, en 1982, avec les Guides, 23 % des aspirants au sacerdoce ou à la vie religieuse. Mais ils n'exigent plus, avant toute adhésion, un certificat de baptême et s'efforcent de s'ouvrir à des catégories de garçons négligées jusqu'alors : handicapés, enfants des grands ensembles, immigrés.

Rongés par la contestation interne dès avant 1968, les Scouts avouent aujourd'hui avoir été sauvés par un renouveau pédagogique profond. Pourtant, la référence aux intuitions de Baden-Powell, qui faisait du jeune *« l'artisan de son propre développement »*, est sans doute plus vivace que jamais. Rajeunie dans son expression, la pensée de « B.-P. » a été débarrassée de ses connotations militaires, que les Scouts de France abandonnent volontiers aux Scouts d'Europe. L'attitude des parents a changé, elle aussi. Moins soucieux de *« caser leur garçon pendant les week-ends »*, ils se comportent moins en consommateurs de loisirs.

Dans son cabinet de juge des enfants, M. Alain Junqua a connu bien des jeunes qui, n'ayant jamais eu la chance d'assumer leurs responsabilités, *« manquent de valeurs et de points de repère »*. Pour lui, la loi scoute interprétée comme une charte de libre adhésion doit permettre de multiplier *« les lieux de liberté, en dehors de l'école et à la famille, où adultes et jeunes agissent ensemble »*.

PHILIPPE BERNARD.

# Sports

● *Football : matches avancés sans surprise.* — Les matches avancés des championnats de France n'ont pas apporté, le 2 décembre, de bouleversements aux classements. En première division, le deuxième, Monaco, a logiquement disposé de Lens (3-1). En deuxième division, les leaders de chaque groupe ont maintenu leur position, mais, dans le groupe A, en peinant pour Marseille, qui a concédé le nul à Alès (0-0) et, dans le groupe B, facilement pour Tours, qui a nettement dominé Quimper (4-1). Dans le même groupe, Angers a subi une sévère défaite sur son terrain, face à Valenciennes (3-0).

● *Rugby : M. François Mitterrand assistera à la finale du championnat.* — Le désaccord entre le président de la République et le président de la Fédération française de rugby reste entier pour ce qui concerne les relations sportives avec l'Afrique du Sud. Cela n'empêchera pas M. François Mitterrand, qui est hostile aux contacts sportifs avec le pays de l'apartheid, d'assister aux côtés de M. Albert Ferrasse, qui souhaite y envoyer une tournée du XV de France en 1986, à la finale du championnat de France et éventuellement à un des deux matches du Tournoi des Cinq Nations qui auront lieu à Paris. C'est du moins ce qu'a indiqué M. Ferrasse sur le perron de l'Élysée, le 2 décembre, après un entretien d'une demi-heure avec le chef de l'Etat.

● *Ski alpin : les favoris ratent leur entrée.* — Les deux favoris de la Coupe du monde de ski alpin ont manqué leur entrée en scène le vendredi 2 décembre dans le slalom spécial de Kranjska-Gora (Yougoslavie), gagné par Andréas Wenzel du Liechtenstein devant le Bulgare Peter Popangelov et son compatriote Paul Frommelt : le Suédois Ingemar Stenmark, deuxième temps de la première manche, est tombé dans la seconde, tandis que l'Américain Phil Mahre, tenant du trophée de cristal, s'est classé seulement neuvième.

● *Tennis : bon comportement des Françaises à Melbourne.* — Après Catherine Tanvier, qui s'était qualifiée pour le deuxième tour le 30 novembre, trois autres Françaises ont franchi le premier tour des Internationaux d'Australie à Melbourne le 2 décembre : Catherine Suire a battu l'Américaine Robyn White (6-7 ; 6-3 ; 6-3) ; Corinne Vanier a éliminé une autre Américaine, Shelly Salomon (6-0 ; 6-2) et Pascale Paradis a disposé de l'Australienne Pam Whytcross (6-3 ; 6-2).

# Échecs

### Le Tournoi des prétendants

### SMYSLOV CONSERVE SON AVANTAGE

C'est sans trop de problèmes que Vassili Smyslov a conservé son avantage d'un point sur Zoltan Ribli à l'issue de la sixième partie de leur demi-finale à Londres. Choisissant la défense slave, variante Schlechter, l'ancien champion du monde a joué avec précision, et s'il a perdu, au 24[e] coup, un pion, c'était pour en récupérer un autre rapidement et obliger, à son tour, Ribli à se défendre. Au 42[e] coup, Smyslov proposa la nullité. Elle était évidente. Le lundi 5 décembre se jouera la septième partie de cette demi-finale du Tournoi des prétendants. Il ne reste plus à Ribli, mené 3,5 à 2,5, que six parties pour remonter son handicap.

**Blancs : RIBLI**
**Noirs : SMYSLOV**
**(6[e] partie)**
**Défense slave**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 22. Fç5 | Cd7 |
| 2. ç4 | ç6 | 23. Fxf8 | Cxf8 |
| 3. Cç3 | Cf6 | 24. Dxd5 | Tç2 |
| 4. e3 | g6 | 25. Dxé4 | Dxf2+ |
| 5. Cf3 | Fg7 | 26. Rh1 | b5 |
| 6. Fd3 | 0–0 | 27. a4 | Tç3 |
| 7. 0–0 | Fg4 | 28. Fd3 | Db2 |
| 8. h3 | Fxf3 | 29. axb5 | axb5 |
| 9. Dxf3 | é6 | 30. Df3 | Dxb3 |
| 10. Td1 | Cbd7 | 31. Tb1 | Da3 |
| 11. b3 | Té8 | 32. Fb5 | Txé3 |
| 12. Ff1 | é5 | 33. Df2 | Té7 |
| 13. çxd5 | é4 | 34. d5 | Dd6 |
| 14. Dé2 | Cxd5 | 35. Fç6 | Cd7 |
| 15. Cxd5 | çxd5 | 36. Fxd7 | Txd7 |
| 16. Db5 | Cb6 | 37. Dd4 | f6 |
| 17. Fa3 | a6 | 38. Tb6 | Dé5 |
| 18. Da5 | Tç8 | 39. Db4 | Da1+ |
| 19. Taç1 | Df6 | 40. Rh2 | De5+ |
| 20. Tç5 | Ff8 | 41. Rg1 | Dxd5 |
| 21. Txç8 | Txç8 | 42. Txf6 | Dd4+ |
| | | | Nulle. |

# Les tirelires suisses de Paribas

*(Suite de la première page.)*

Lorsque, le 28 novembre 1980, les agents de la direction des enquêtes douanières débarquent 3, rue d'Antin, à Paris, au siège cossu de Paribas, il est fort probable qu'il ne *s'agit pas pour eux d'un contrôle* hasardeux. S'ils ne savent pas exactement ce qu'ils vont découvrir, ils ont, pour sûr, la certitude qu'ils vont trouver quelque chose. La moisson dépasse les espérances. Au service de la gestion privée, ils mettent la main sur des carnets, très scrupuleusement tenus par l'un des fondés de pouvoir de ce service, Léonce Boissonnat. Il ressort de ces documents que, sur les trois mille clients de la gestion privée, trois cent cinquante ont transféré des fonds à l'étranger, plus précisément en Suisse, où des comptes leur ont été ouverts à Paribas-Genève. La plupart sont identifiés.

## Connivence

Ils le sont d'autant plus aisément que les calepins de Léonce Boissonnat apportent tous les éléments nécessaires. Si les chiffres, notes, pourcentages et abréviations qui y figurent échapperaient à l'entendement d'un smicard, ils sont pour les agents des douanes d'une limpidité déconcertante. Ce n'est pourtant qu'un an plus tard, le 2 novembre 1981, c'est-à-dire après l'événement politique du 10 mai 1981, que le ministre délégué au budget, M. Laurent Fabius, dépose plainte. Dès lors, finies les négociations, les éventualités d'une transaction amiable. L'information judiciaire est ouverte. Les inculpations vont suivre, à commencer par celle de M. Pierre Moussa. L'affaire Paribas « fait la une » des gazettes écrites ou parlées. Le politique se mêle au judiciaire.

Alors se pose la grande question. Ces opérations illégales menées par un service de gestion privée, assurément secondaire par le volume de ses opérations dans une banque d'affaires comme Paribas, peuvent-elles engager la responsabilité de la banque en la personne de son premier dirigeant ? Léonce Boissonnat a, certes, accepté la sienne. Il l'accepta si complètement que, le 19 septembre 1981, avant même le dépôt de la plainte, cet homme proche de la retraite, dont la vie a été dévouée à « sa banque », se donne la mort.

A-t-il pu cependant agir comme il l'a fait à l'insu de ses supérieurs hiérarchiques ? Ceux-là sont d'abord M. Jean Richard, directeur de la gestion privée ; et aussi MM. Jean Peynichou et Daniel Rouchy, sous-directeurs. Les voilà inculpés. M. Richard choisira un peu plus tard la fuite. C'est que, contre eux, il y a des charges. On retrouve leurs initiales dans les carnets de Léonce *Boissonnat. Des clients, leur tour* venu, les mettront en cause en affirmant qu'ils agirent sur leurs conseils.

Mais M. Moussa ? Personne ne le nomme, aucun écrit ne le désigne. Cependant, dès lors que l'accusation considère qu'il y eut bel et bien, à Paribas, une organisation de fraude commandée par l'intérêt même qu'avait la banque à cette fraude, comment écarter le P.-D. G. ? C'est là le point central du procès à venir, celui sur lequel les controverses seront les plus rudes. On devine déjà la défense de M. Moussa. Le président d'un groupe qui occupe cent mille personnes va-t-il se soucier des faits et gestes d'un fondé de pouvoir de gestion privée ? La surveillance de ce service incombait à M. Richard. Il avait reçu délégation pour veiller au respect de la législation sur les changes. N'existait-il pas aussi une inspection générale ? Elle n'a jamais rien signalé au président.

A cela, il sera opposé qu'une concertation, sinon une connivence, existait entre Paribas-Paris et Paribas-Genève pour la recherche et le développement d'une clientèle qu'il convenait d'allécher. Les accusateurs — ils seront deux à occuper le siège du ministère public, M. Jean-Pierre Monestié et Mme Catherine Thin — ne manqueront pas de relever que M. Pierre Moussa lui-même avait été élu en 1978 administrateur de Paribas-Genève. Comme ils feront valoir la participation de M. Jean Richard au comité de gestion de la filiale suisse aux côtés de M. Gérald Cuendet, sous-directeur à Genève. On parlera aussi beaucoup de ce dernier, même si on ne le verra pas, sa nationalité suisse — comme le statut juridique de sa banque, société de droit suisse — *le mettant à l'abri des rigueurs* françaises.

Pour soutenir cette thèse d'une invitation à la fraude, il y a les déclarations laissées par Léonce Boissonat. Il y a aussi celles de nombreux « clients ». Car s'il en fut *quelques-uns pour venir rue d'Antin* demander des transferts en Suisse, service qui ne fut jamais refusé, la plupart expliquent que c'est M. Boissonnat lui-même, ou M. Richard, ou M. Peynichou, qui leur proposèrent ce genre d'opérations. Ainsi apportaient-ils leurs « *disponibilités* », billets ou lingots. La banque faisait le reste. Léonce Boissonnat se fit ainsi passeur, prenant le train avec les fonds confiés et arrivant à Genève après des pérégrinations compliquées par la Belgique, l'Allemagne, et même l'Espagne.

## Caisse noire

Un autre procédé consistait à opérer par le biais et les astuces de la compensation privée. Une caisse noire — boîte métallique toute bête — avait même été prévue pour corriger les « erreurs » inhérentes à des opérations malheureuses. Au jour de la visite douanière, elle renfermait 291 000 francs qui n'avaient pas été comptabilisés.

Ainsi allait le système. Quant à ces clients en quête de paradis fiscaux, ce ne sont pas, assurément, des damnés de la terre. Il y eut des médecins, des P.-D.G., une pharmacienne, un chirurgien, un notaire, des industriels, quelques promoteurs et beaucoup de retraités et de veuves fortunés. Les uns se trouvaient en possession d'un héritage, d'autres, pour avoir cédé des parts sociales ou touché le montant d'une *assurance après un incendie*, disposaient de quelques millions. Qu'en faire ? On allait voir M. Boissonnat ou M. Richard.

A l'occasion, chacun avait bien sa petite idée : investir en France dans l'immobilier, acquérir des obliga*tions de bon rapport. Ces messieurs* leur représentaient que c'était là bien aléatoire, que la Suisse était tellement plus sûre. Va pour la Suisse. D'autant mieux que Paribas se chargeait de tout, y compris d'un retour si nécessaire. Chacun plaçait pour soi, à moins — un cas transigé depuis — que ce soit pour le compte d'un parti politique dont le sigle est resté dans l'ombre... Ah, la bonne banque !

Par précaution, ou seulement pour se donner l'illusion et les petits frissons de la vie dangereuse, quelques-uns se choisissaient des noms de guerre. Ainsi devenait-on Henri IV mais aussi bien Rhododendron, Socrate, Carnot, Catulle, Nuage, Club, Léopard, Gao ou Sutitonga. La plupart de ces petits et dérisoires cachottiers ont été identifiés. Beaucoup, aussi, ont confessé les circonstances et l'étendue de leur fraude. L'argent évadé est revenu. Il attend sur des comptes dûment bloqués. Au total, les noms de ces tricheurs sont rarement des noms célèbres. On relève ceux de *MM. Bernard Darty*, Jacques et Robert Margnat. Quant aux sommes transférées, elles vont de la centaine de mille francs à 14 713 619 francs. L'auteur de ce record est M. Fernand Louis de Robert de Lalagade, ancien importateur de caviar, *né en* 1891. On assure que son grand âge n'empêchera pas une belle combativité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## MÉCHANCETÉ

# Le martyre de la belle allemande

Une histoire assurément qui aurait fortement déplu à Ettore Bugatti, l'homme-bolide, le premier arrivé dans les anneaux de Saint-Pierre, aux regrettés Rolls and Royce, à MM. Lancia, Delahaye, Gordini, à l'équipe fameuse de l'Œsterreichische Daimler Motoren Gesellschaft Bieranz Fischer and Cie, à tous ces forgerons en gants blancs des temps mécaniques ; nos parrains en vitesse, confort et tenue de route. Une histoire à ne pas raconter la nuit à ceux qui continuent à célébrer la grande messe du moteur à quatre temps. Atroce.

Après le char Tigre et les U-*Boote de la classe 950, le coupé* Audi Quattro turbo apparaît comme l'un des engins les plus redoutables qu'ait jamais produit la technologie allemande : 230 000 francs, 136 chevaux, 265 kilomètres-heure bottine au plancher. Conçues et fabriquées pour vaincre en *rallye*, on peut cependant en croiser quelques-unes dans les allées de la ville avec à leur bord de grands jeunes heureux qui s'endorment le soir en suçant leur pouce, de la galopade débridée plein la tête.

Adornée de toutes les options du Carrosse du Saint-Sacrement, en voici une posée à l'arrêt à l'ancre contre son parcmètre : Champs-Élysées, 21 h 30.

A l'inverse de Don Juan, pour lequel la conquête de la fille sans grâce est l'aboutissement ultime *de son propos de séducteur*, le voleur de voiture, lui, est agité par l'idée contraire : « *Elle est trop belle, il faut que je l'aie.* » Rien, pas même les plus farouches serrures, ne peut lui résister — il ne s'agit d'ailleurs pas de verrous mais de passion à l'état pur.

On signale la disparition de la grosse voiture vers 23 heures. Elle est retrouvée trois jours plus tard dans un entrepôt désaffecté de la banlieue ouest.

Les experts en brutalité dépêchés sur les lieux diront que le spectacle était difficilement soutenable. Des médecins légistes pourtant endurcis, qui en avaient vu des cardans les dents sciées, des boîtes de vitesses battues à mort, des carters saignés à blanc, mais ça, jamais...

On arrête assez rapidement une petite bande de loustics qui, goguenards, les joues rosies sous les paires de claques, vont raconter le martyre de la belle allemande.

Ces bandits, tous en classe préparatoire de *l'ANPE*, après avoir forcé la donzelle et vérifié sur le périphérique — chacun leur tour — les données techniques du moteur proposées par le constructeur, avaient été déposer leur proie dans un endroit tranquille et entrepris de la soumettre à leur caprice.

Point mort, moteur tournant, capot ouvert, une brique posée sur l'accélérateur... Eux en rond, autour des rugissements, sages, graves ; assassins studieux, attentifs, guettant sous les hurle*ments les premiers hoquets* d'agonie. Une grande demi-heure de jubilation avant l'explosion. Pas plus, diront les experts de la marque : moulin solide, pistons en alliage savant, mais tout de même...

En cour d'assises, l'autre, celle où sont jugés les crimes contre la société de consommation, nos jeunes brise-fer vont, sans doute, regretter de s'être aussi légèrement moqués de l'un des objets majeurs du siècle. Il n'y aura pas de peine assez *lourde pour châtier des dessou*deurs de vilebrequin de cette espèce. Une si jolie auto...

JEAN-PIERRE QUÉLIN.



## WEEK-END D'UN CHINEUR

Les ventes dominicales se multiplient en fin d'année, où les amateurs peuvent découvrir — et peut-être acquérir — quelques cadeaux originaux pour les offrandes traditionnelles.

A Saint-Germain-en-Laye, dimanche 4 décembre, les amulettes égyptiennes, porte-bonheur du premier millénaire avant Jésus-Christ, sont accessibles pour quelques centaines de francs ; les monnaies, bijoux, intailles et verres irisés, à peine plus chers, sont également dignes d'intérêt.

Bijoux également à Enghien, ainsi que des verseuses et des plats d'argent, ou encore des services en métal argenté qui restent à prix modiques (expert : Mme Caille). Bijoux encore à Étampes, ainsi que de la vaisselle et du linge brodé, héritage d'une bonne succession.

Argenterie, bijoux et tableaux à Provins et Louviers.

Les poupées de collection et les automates sont fidèles au rendez-vous de la galerie de Chartres, parmi des phonographes et des machines à sous (à partir de 13 h 30).

Enfin, à Versailles, festival de céramiques, armes, décorations, à l'hôtel des Chevau-Légers (14 heures) ; débauche d'argenterie à la galerie des Chevau-Légers (11 heures et 14 heures), tandis qu'à l'Hôtel Rameau la vente classique de Me Blache propose de l'orfèvrerie, des faïences, des tableaux anciens et des curiosités, telles que des émaux de Limoges et des *plats d'offrande*.

Sur le Salon de la Bastille (jusqu'à lundi soir), les cent cinquante exposants ont fait un effort méritoire pour offrir les objets les plus insolites et les plus spirituels dans des spécialités aussi variées que le fer forgé, les faïences, les étains, la verrerie ancienne, les armes, les gravures et les petits tableaux dix-neuvième.

Non loin de là, le Village Saint-Paul (17, rue Saint-Paul) expose sa *« brocante de Noël »* (*jusqu'au* 11 décembre).

Enfin, le premier Salon des anti*quaires de Saint-Maur* propose un grand choix d'objets anciens en tout genre dans une ambiance foraine.

Pour les amateurs de voitures de collection, le palais des Congrès (porte Maillot) expose les mécaniques les plus racées de 1913 à 1979, où brillent les Rolls, les Talbot, les Bugatti et les Bentley qui seront mises en vente par Me Poulain dimanche à 14 heures, avec de belles lithos, maquettes et accessoires *(le Monde* du 1er décembre).

GERSAINT.

## BUVEURS, RACISTES, MISOGYNES

# Des énergumènes à Scotland Yard

***Scotland Yard n'est plus Scotland Yard. Cette fois, c'est l'image même de l'institution que vient de ternir gravement la publication d'un rapport officiel dénonçant avec sévérité les mauvaises manières de certains policiers londoniens.***

De notre correspondant

Londres. — Derrière le « bobby » de légende, si correct et rassurant, se cachent des policiers corrompus, buveurs, racistes, misogynes, qui prennent de coupables libertés avec la loi et le règlement. Voilà ce que révèle notamment ce document de mille pages établi, à la demande de la direction de la « police métropolitaine » (Scotland Yard), par un organisme indépendant : l'Institut d'études politiques dont les enquêteurs ont, pendant trois ans, interrogé 2 420 habitants de la capitale et 1 770 policiers de tous grades.

La consternation dans l'opinion *publique est à la mesure* de l'admiration qu'accordent à Scotland Yard les Britanniques.

Le rapport dresse la liste des adjectifs grossiers couramment employés dans les commissariats pour désigner les minorités noires et asiatiques, le mot « *singe* » n'étant pas le plus désobligeant. Les émeutes de 1981, dans les quartiers antillais de Londres et d'autres grandes villes, avaient montré que la police agissait avec parti pris. Le rapport le confirme amplement. La discrimination est parfois systématique dans les interpellations. A l'un des auteurs du document, un inspecteur a confié très simplement qu'il « *haïssait* » tous les « *Pakis* » (Pakistanais). L'institut souligne que le manque de confiance dans la police est devenu « *dangereux* » parmi les jeunes Blancs et « *désastreux* » parmi les jeunes Antillais.

Autre révélation inquiétante : boire d'abondance entre collègues est souvent inévitable. De nombreux policiers considèrent qu'il s'agit d'un « *test de virilité et de loyauté qui renforce les liens du groupe* ». Autre grave reproche, la corruption : un inspecteur sur vingt aurait accepté, à un moment ou à un autre, un pot-de-vin, alors que pour les agents en uniforme la proportion est de un sur soixante-dix. Le célèbre « bobby » est relativement épargné.

Le rapport met aussi l'accent sur le caractère abusif de certaines procédures en précisant que pour un tiers les interpellations ont lieu « *sans raison suffisante* », que durant les interrogatoires les recours à la menace, à la contrainte, sinon à la violence, sont fréquents. En cas de « bavure », la plupart des policiers sont convaincus de pouvoir être « couverts » par leurs supérieurs.

Accablée par le résultat de cet examen minutieux, la direction de Scotland Yard a fait observer qu'il en ressortait tout de même que la majorité des Londoniens se montrent toujours « *confiants* » dans le fonctionnement de la police. Le directeur de la « police métropolitaine » a affirmé que *des mesures avaient déjà été* prises pour corriger les défaillances constatées, que le recrutement serait amélioré, et le « code de discipline » révisé pour la première fois depuis 1839. En dépit de toutes ces assurances, il est probable que le gouvernement éprouvera bien des difficultés pour faire passer maintenant un projet de loi devant le Parlement qui prévoit — malheureuse coïncidence — l'extension de certains pouvoirs de la police, notamment en matière d'interpellations.

Une fois le choc passé, il semble toutefois que beaucoup de Britanniques ont fait leur cette remarque d'un dirigeant d'un syndicat de police : « *Il est finalement tout à l'honneur de l'institution d'avoir elle-même décidé de pareilles investigations en son sein.* » Pour sa part, le directeur de Scotland Yard s'est plu à souligner que cette enquête était « *sans aucun précédent en Europe* ».

FRANCIS CORNU.

ANCETÉ

Le martyre
a belle allemande

S. RACISTES, MISOGYNES
ergumènes
land Yard

# Le rire, de Fernandel à Papy

*Papy fait de la résistance*, film de Jean-Marie Poiré, bat des records de recettes sur les écrans français, après avoir rempli pendant plusieurs mois le Splendid Saint-Martin.

La troupe du Splendid est l'équipe gagnante de ce que l'on appelle encore le «café-théâtre», genre apparu dans les années 60, et qui devait, hors des *systèmes institutionnels et des contraintes commerciales, servir de tremplin à des talents nouveaux, diversifiés, de préférence subversifs.*

Rapidement, le café-théâtre prend la relève des cabarets rive gauche, d'où sont venus les Jean Yanne, les Bernard Haller... La première génération révèle Romain Bouteille, Rufus, Higelin, Zouc, Coluche, Sylvie Joly... Mais en même temps qu'ils se multiplient, *entraînés par le succès, les cafés-théâtres perdent leur* originalité. Et naît une sorte de nouveau boulevard, à mi-chemin des chansonniers et du vaudeville, où la bonne humeur compense l'absence de moyens. C'est le triomphe du rire à la bonne franquette. Il vient à temps pour compenser la disparition des grands comiques. Jacques Siclier raconte comment le cinéma s'en empare, d'abord sans se risquer à de grandes productions, de sorte que des films comme *Elle voit des nains partout* sont des bénéficiaires.

Avec *Papy fait de la résistance*, un pas est franchi : *«Le film qui a coûté plus cher que le débarquement»*, clame avec humour la publicité. Mais, pendant ce temps, les cafés-théâtres proprement dits sombrent dans la routine. Pierre Merle, qui, pendant dix ans, a suivi l'évolution de ces petits lieux «pas comme les autres» pour les magazines de Pierre Bouteillier puis pour l'émission de José Arthur, analyse les causes de *son découragement.*

## Les avatars de l'humour féroce

Ce ne sont plus des cafés depuis longtemps, et ils n'ont jamais été, ni de près ni de loin, des théâtres. Ils sont ainsi une bonne vingtaine rien qu'à Paris, où des apprentis comédiens vocifèrent dans le fond d'une mini-salle, d'une cave mal aménagée. Certains propriétaires pratiquent la location de la salle, entre 600 francs et 2 000 francs par soir, suivant le lieu et l'heure. A cela, il faut ajouter les frais d'attachée de presse (5 000 à 8 000 francs par spectacle), de publicité, d'affichage, car le propriétaire fournit uniquement le lieu « en ordre de marche » – mais mieux vaut se contenter d'un équipement rudimentaire – et prend pour ses frais d'électricité et de chauffage un léger pourcentage sur les recettes.

Voilà bien trois ou quatre ans que le grand malaise des petites salles dure et s'aggrave. Au début, on a cru ou voulu croire que le café-théâtre cherchait simplement un deuxième souffle. Apparemment, il ne l'a pas trouvé. Parler aujourd'hui d'un genre nouveau, d'une sorte d'« ailleurs théâtral », frise l'imposture.

Il y a quelques années, on est arrivé, par la force des choses, à élaborer un statut des cafés-théâtres. Et on a abouti à ceci : un café-théâtre est un établissement qui donne des spectacles courts, dans un petit espace, pour un prix modique.

Etablissement ? Le terme est plutôt vague. Spectacle court ? Par rapport à quoi et qu'est-ce que cela veut dire, quand on sait que beaucoup de pièces durent au moins une heure ? Petit espace ? Qu'est-ce que cela signifie : le Bec Fin avec ses soixante-cinq chaises ? Le Café de la gare avec ses quatre cents places ? *Le Grenier* avec ses quarante sièges ? Le Splendid Saint-Martin avec ses trois cent cinquante fauteuils ?... Enfin, l'expression « prix modique » reste on ne peut plus imprécise et, en tout état de cause, en rapport direct avec la qualité des représentations. Prix modique les 45 francs pour voir au Café d'Edgar *les Mangeuses d'hommes*, ou *Dieu m'tripote* ? Ou au Petit Casino pour *Attention, belles-mères méchantes* ? Ou encore 60 francs pour voir les *Burlingueurs* au Splendid Saint-Martin ?...

Une chose est sûre : le déclin du genre a été aussi inéluctable que le succès de ses débuts. Il y a eu les difficultés financières, les tracasseries d'ordre administratif. Et puis la mode qui passe, probablement. Déjà, vers 1978, on commence à ne plus croire aux vertus dévastatrices et vengeresses de l'esprit café-théâtre. Pas plus d'ailleurs – et les deux choses sont liées – qu'à celles de *Charlie-Hebdo*, journal phare d'une génération, lâché petit à petit par ceux-là mêmes qui avaient fait sa gloire. Le mordant, l'insolence, la provocation s'usent. Bientôt il ne restera plus au café-théâtre que tics et radotages. Sur quoi continue-t-on à tirer à boulets rouges ? Sur la télé, qui est débile, sur le couple, jugé « aliénant », sur le « machisme » évidemment, et sur la « franchouillardise-pastis-chevrotine »... En fait, un *melting pot* de thèmes post-soixante-huitards relativement éculés et de différents *« tabous qu'il faut bien mettre en pièces par le biais d'un humour féroce »*, comme on le dit dans les publicités.

Que reste-t-il de l'âge d'or ? D'abord, un comique au féminin. C'est vrai, les femmes ont été les grandes gagnantes du café-théâtre. Plus marginalisées encore que tout autre exclu du comique traditionnel, elles ont admirablement su utiliser cette marginalité pour (féminisme ambiant aidant) dire ce qu'elles avaient à dire et gagner le devant de la scène comme l'ont fait les Jeanne ou avant elles Zouc, Sylvie Joly et aussi Marianne Sergent, Dominique Lavanant, etc.

Reste aussi que, au fil des années, s'est fabriqué un symbole : l'équipe du Splendid, troupe à géométrie variable qui semblerait faire une sorte d'unanimité, du vieux « baba » pour qui le Splendid est synonyme de « dérision-second degré », jusqu'à l'inconditionnel des comédies « bien de chez nous », du type *les Bronzés*.

Reste enfin que le café-théâtre et pas seulement celui du Splendid, mais aussi celui de l'ère des pionniers) a produit certaines stars de notre cinéma d'aujourd'hui. De là à en déduire que tous les cafés-théâtres sont des *« pépinières de talents »*, comme on l'entend un peu trop souvent, il y a un pas qu'il vaut mieux ne pas franchir systématiquement. D'autant qu'il n'y a pas eu de véritable *deuxième génération*. Les « petits jeunes qui s'éclatent » au Théâtre de Bouvard, sur Antenne 2, sont pratiquement tous passés par le café-théâtre, et ils apparaissent comme des disciples plus ou moins doués. Ils jouent, miment dans l'esprit de..., à la manière de..., en « causant couramment le *Charlie-Hebdo* ». Ils n'apportent rien de nouveau.

Vers le milieu des années 70, le rire venu des petites officines était adapté à des mesures industrielles par un clown *new-look* nommé Coluche, résultat, comme on disait alors, d'un accouplement à la va-vite entre l'esprit de mai 68 et la franche rigolade. Quelque chose qui se situerait entre Romain Bouteille et Bérurier.

Le rire étant le propre d'une culture, où va le rire des années 80 ?

PIERRE MERLE.

## Comme si l'écran était la rampe

*Au début des années 30*, un acteur marseillais aux yeux ahuris, aux mines cocasses, aux dents « en touches de piano », apparaît dans le cinéma français où il installe, très vite, son personnage d'amuseur public. Jusqu'à sa mort, en 1971, Fernandel gardera une immense popularité. Ce phénomène de masse, comme on dit maintenant, a fait broncher les critiques purs et durs, sauf en ce qui concerne les rôles « sérieux » et parfois dramatiques que l'homme au sourire chevalin dut à Marcel Pagnol et à quelques autres. Car, lorsque le cinéma se met à parler, René Clair, seul en France, invente un univers de comédie où la légèreté des gags et du rythme enfante les petites fleurs bleues de la poésie, s'oppose à l'invasion du « théâtre filmé ».

Formé au music-hall, au caf'conc', au comique troupier, poussant à l'occasion la chansonnette, Fernandel apporte avec lui l'expérience de la scène, un jeu poussé vers les effets destinés à faire rire comme si l'écran était la rampe. Il n'est pas le seul, d'ailleurs, à posséder cette qualité. Tous les grands comiques de cette époque doivent quelque chose au music-hall ou au théâtre de boulevard : Bach, celui qui dit : *« Oh ! Funérailles, oh ! Punaise »*, Raimu, Victor Boucher, André Lefaur, Saturnin Fabre, Paulette Dubost, ingénue et soubrette de vaudeville, Arletty « petite femme » des revues Rip, Elvire Popesco, blonde et exubérante roumaine dont l'accent charmeur roule en gorge de pigeon, manifestent la même disponibilité à l'égard des foules, semblent ignorer la caméra pour détailler, directement, des dialogues assortis à leurs personnages. Avec Noël-Noël et son paysan nigaud, Adémaï Joseph, inventé par Paul Colline, le style chansonnier suit la même voie. Et la « famille Duraton » de la radio, qu'on appelle, alors, T.S.F., devient un film.

Or, après la guerre, la radio joue un rôle de plus en plus important, à côté des cabarets (de Pigalle à Saint-Germain-des-Prés), du music-hall et du théâtre boulevardier, pour la révélation de nouveaux tempéraments comiques. Bourvil, paysan normand, chante *« Elle vendait des cartes postales »*, qui marque sa première apparition au cinéma, en 1945, dans *La ferme du pendu*, de Jean Dréville. Les sketches familiaux de Robert Lamoureux, *« Papa, maman, la bonne et moi »*, le dirigent vers l'écran. De même, Roger Nicolas et son baratin *Ecoute, écoute*, Fernand Raynaud et ses histoires de français moyens, Jean Richard et ses manières finaudes. Mais le cinéma – c'était déjà arrivé à Fernandel avec Maurice Cammage et autres tâcherons du rire – leur prend, d'abord, *plus* q'il ne leur donne.

Les « nouveaux » font leurs classes chez André Berthomieu, Maurice Labro ou Pierre Chevallier. Car telle est la règle : les acteurs comiques, si populaires soient-ils et peut-être, justement, parce qu'ils le sont trop, ne sont pas tellement recherchés par les grands metteurs en scène. On dirait qu'ils traînent quelque chose d'impur : leur grande expérience des spectacles en public, ou du micro. Jacques Tati, qui a été acteur de cabaret et de music-hall, fait exception parce qu'il devient auteur-réalisateur à part entière. Il en sera de même, plus tard, pour Pierre Etaix. Bourvil sera le mieux traité : il se révèle, assez vite, un étonnant acteur dramatique chez Hervé Bromberger (se souvient-on de *Seul dans Paris ?*), Claude Autant-Lara et Alex Joffé.

*Au cours des années 50, alors que* règne la *« tradition de la qualité des adaptations littéraires »*, un petit homme brun au regard rusé, aux allures burlesques et colériques, Louis de Funès, hante comédies et vaudevilles. Il passe dans la troupe branquignolesque de Robert Dhéry, ainsi que Jean Carmet et Francis Blanche, le délirant animateur des feuilletons radiophoniques « Signé Furax » et « Malheur aux Barbus ». Sophie Desmarests, étourdissante fantaisiste du boulevard, apporte au cinéma une originalité qui n'est pas suffisamment récompensée par des rôles où elle piaffe sans pouvoir donner toute sa mesure. C'est aussi le cas de Jacqueline Maillan, qui a fait partie de l'équipe du cabaret L'Amiral avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. Du même genre d'« école » viennent Jean Poiret et Michel Serrault et Darry Cowl le bafouilleur, un moment porté au vedettariat par Jack Pinoteau et Carlo Rim. Acteurs et actrices ne manquent pas pour un renouvellement du cinéma français. Reste à trouver les metteurs en scène. Les promesses apportées par Jack Pinoteau et Norbert Carbonneaux font long feu.

Encore qu'il ne faille pas trop généraliser, le cinéma d'auteur de la « nouvelle vague » va rejeter cette pépinière de comédiens dans les productions moyennes, pour ne pas dire médiocres, où l'on verra aussi Maria Pacôme, Michel Galabru, Jacques Dufilho, etc. Avant de rencontrer Gérard Oury et de faire tandem avec Bourvil, Louis de Funès devient, enfin, vedette, grâce à Jean Girault, dont Jacqueline Maillan est également, de temps à autre, l'interprète. Roger Pierre et Jean-Marc Thibault s'en vont à la télévision dans les variétés des Carpentier, puis se séparent. Jean Poiret et Michel Serrault empruntent des voies différentes, se retrouvent, longtemps après, au théâtre, pour *la Cage aux folles*.

*Le public, lui, a toujours suivi les* fantaisistes qu'il aimait. Il a reconnu le flambeau de la tradition, revue et corrigée par l'évolution cabaret-boulevard dont Guy Bedos a été, pour sa part, l'artisan. Et puis, dans les années 70, arrive Pierre Richard, acteur et réalisateur, puis les Charlots dans les films de Claude Zidi, et les comédiens de café-théâtre. Fernandel et Bourvil meurent, laissant toute la place à Louis de Funès, le dernier des grands burlesques jusqu'à sa disparition en janvier 1983. Du *Café de la gare* au cinéma, Coluche promène son humour agressif, la vulgarité provocante dont il tire son succès. La troupe du *Splendid* à travers, en particulier, les films de Patrice Leconte et Jean-Marie Poiré, fait renaître, dans un contexte moderne de dérision sociale, le cinéma populaire où des acteurs, venus du music-hall et du théâtre, se donnaient la main, se renvoyaient la balle. Josiane Balasko, Dominique Lavanant, Anne-Marie Chazel, Anémone, Christian Clavier, Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Michel Blanc, Martin Lamotte, Roland Giraud (pardon si j'en oublie) ont, aujourd'hui, plus de chance que la « vague » des fantaisistes dans les années 50. Avec *Papy fait de la résistance*, les acteurs du *Splendid*, renforcés par Jacqueline Maillan, Michel Galabru, Jacques Villeret et, aussi, Jean Carmet, Jean Yanne, Julien Guiomar, ont réussi une performance inattendue. Le nombre des entrées dans les salles d'exclusivité parisienne a rejoint et dépassé le chiffre pourtant record du *Marginal*. Cela ne veut pas dire que Belmondo, héros d'aventures, est en baisse de popularité, mais que le règne de la vedette omniprésente n'est plus une recette infaillible.

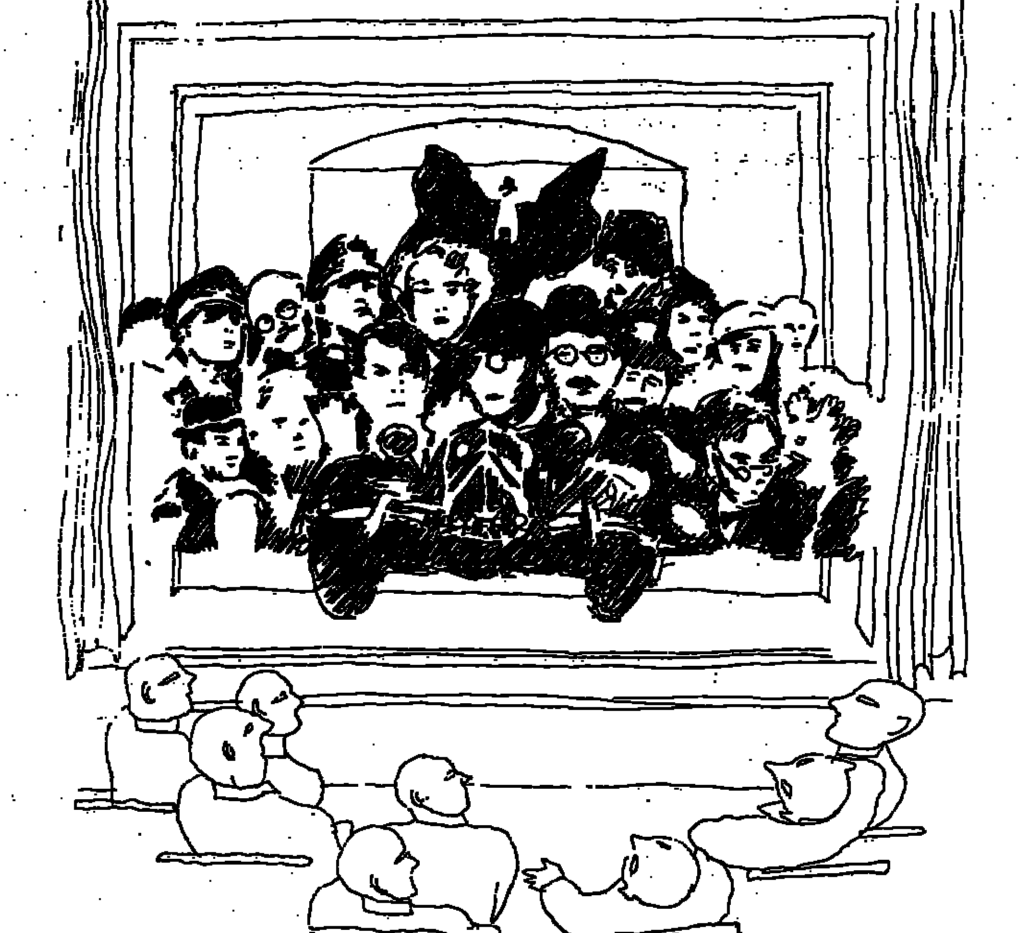
J. S.

### Jacqueline Maillan

« Je joue tous les soirs, depuis des années. J'ai donc connu le café-théâtre uniquement par ce qu'on m'en racontait. Pour moi, ça rejoignait le cabaret – qui n'existe plus – où nous interprétions des sketches courts, et les comédiens de café-théâtre, eux, pouvaient monter des spectacles plus longs. Et puis, j'ai été engagée pour le film de Jean-Pierre Mocky, *Y a-t-il un Français dans la salle ?*. Sur le tournage, j'ai rencontré Dominique Lavanant ; nous avons sympathisé et j'ai appris, avec étonnement, que, pour elle et ses copains du Splendid, j'étais quelqu'un de très important dans le théâtre comique, un exemple. Après cela, ils sont tous venus me voir en scène, nous avons fait connaissance. Je ne savais pas alors que Christian Clavier et Martin Lamotte avaient déjà l'intention de m'offrir le rôle de Mamina, la cantatrice, dans *Papy fait de la résistance*.

» Au café-théâtre, les acteurs tenaient des rôles de tous âges. Au cinéma, il faut plus de réalisme. Alors, pour les parents, ils ont choisi des gens qu'ils aimaient. C'est tout simple, vous savez. Nous répétions beaucoup, nous étions toujours ensemble ; une cantine roulante nous suivait ; nous discutions même en déjeunant. J'aime bien parler de la conception des personnages, préparer les choses. J'ai toujours travaillé de cette façon, au théâtre. Je suis heureuse, pour tout le monde, du succès de ce film. Moi, je ne l'ai vu qu'en bout-à-bout. Je n'ose pas aller dans une salle. Ce n'est pas ma nature de me montrer en public, de « faire la vedette ». J'attendrai que *Papy* passe en cassette ! Mais si on me propose une autre expérience comme celle-là, j'accepterai, bien sûr. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.



### L'homme du Splendid

« Dans les années 70, les jeunes comédiens qui voulaient faire du spectacle, et du spectacle drôle, n'avaient pas d'autre solution, pour se faire connaître, que de jouer en groupe, en copains, au lieu d'attendre des contrats hypothétiques. Le café-théâtre est un phénomène économique, pragmatique. Nous nous sommes regroupés dans des endroits petits, avec peu de moyens, pour nous mettre à l'école du public, donner des lettres de noblesse à une nouvelle forme de comique. Il n'y avait pas la volonté de se marginaliser, seulement le désir de jouer des choses amusantes, intelligentes, et de la meilleure qualité possible. La troupe du Splendid a été aidée par celle du Café de la gare : Coluche, Miou-Miou, Patrick Dewaere. Nous sommes des acteurs de théâtre, car, si on veut toucher le public, surtout dans le comique, il faut être formé par la scène. Nous pouvons nous considérer comme les héritiers de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, de Francis Blanche, de Poiret et Serrault. Moi, de plus, j'aime écrire, raconter des histoires. C'est un complément indispensable à mon travail d'acteur.

» Notre grand départ, au cinéma, a été *les Bronzés*. Après, les choses sont devenues plus faciles. C'est très gai de tourner des films comiques. J'ai travaillé un an et demi avec Martin Lamotte sur *Papy fait de la résistance* car il fallait, à partir de la pièce, écrire beaucoup de rôles pour beaucoup d'acteurs de générations différentes et faire encore mieux qu'avant en pensant au grand public.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.





# Paris / programmes

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

**MEURTRE DANS LA CATHEDRALE** – CC 17 (227-68-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**THEATRE FORAIN** – Constance (258-97-62), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

**A PETIT FEU DE CHAGRIN** – Théâtre Noir, petite salle (346-91-93), sam. 20 h 30.

**LA DEVOTION A LA CROIX** – Chaillot/Gémier (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**L'AMANT** – Espace Creatis (887-28-56), sam., dim. 20 h 30.

**LETTRES D'UNE MERE A SON FILS** – Petit Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**LE DERNIER SOLISTE** – Carré Silvia Monfort (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

**LE JOURNAL D'UN HOMME DE TROP** – Petit Montparnasse (320-89-90), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**LE DEPOSITAIRE** – Salle Valhubert (584-30-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

**PARTAGE** – Villejuif, Romain Rolland (726-15-02), sam. 21 h.

**NUIT LIMITE** – CC Abbaye (354-30-75), 21 h sam., dim. 21 h.

**L'INTRUSE** – Bobigny, CC (831-11-45), sam. 20 h 30.

**CONTES** – Clichy-la-Garenne, Th. Rutebeuf (824-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

## *Les salles subventionnées et municipales*

**OPÉRA** (742-57-50), sam. 18 h : Saint-François d'Assise.

**SALLE FAVART** (296-06-11), sam. 19 h 30 : Ballets.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), dim. 14 h 30, et 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie ; sam. 20 h 30 : Félicité.

**CHAILLOT** (727-81-15), Grand Foyer sam. 15 h : la Traversée du dessert (spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Par les villages.

**PETIT ODEON** (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.

**TEP** (797-96-06), Théâtre, sam. 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : la Mort de Danton.

**PETIT TEP** (797-96-06), sam. (dernière) 20 h 30 : Clair d'usine.

**BEAUBOURG** (277-12-33) Débats, rencontres-musée : sam. 18 h à 23 h : Polyphonix 5. – Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, sam. dim. 13 h : la Surditude ; 16 h : First Contact ; 19 h : Uzeste bleu : sam., dim. 15 h : Balthus. Trois grandes figures du réalisme ; 18 h : vidéos de Lawrence Weiner.

**THEATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), sam., dim. 14 h 30, 20 h 30 : Sophisticated Ladies. – Concerts : dim. 18 h : L'Orchestre Colonne, D. Masson, S. Iwasaki (Xenakis, Mozart, Bartok, etc.).

**THÉATRE DE LA VILLE** (274-22-77) sam. 20 h 30 et dim. 14 h 30 : l'Art de la comédie ; sam., dim. 18 h 30 : Lucinda Childs Company.

## *Les autres salles*

**ANTOINE** (208-77-71), sam., dim. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

**ARTISTIC ATHÉVAINS** (355-27-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Comédie et Stèles.

**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23), sam. 18 h 45 et 22 h ; dim. 15 h : la Fenêtre.

**ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

**ATELIER** (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

**ATHÉNÉE** (742-67-27), Salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30 : Batailles.– Salle L. Jouvet, sam. 21 h : Cet animal étrange.

**BASTILLE** (357-42-14), sam. 20 h : le Plus Heureux des trois.

**BATACLAN** (721-18-81), sam. 20 h 30 : Lulu.

**BOUFFES - PARISIENS** (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

**CALYPSO** (227-25-95), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; sam. 22 h : la Maison jaune.

**CARTOUCHERIE**, Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Atelier du Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vague à l'âme ou le blues de la scène.

**CITÉ INTERNATIONALE** (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Tu écraseras le serpent ; Galerie, sam. 20 h 30 : les Troyennes.

**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), sam. 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

**COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), sam. 21 h : l'Ormaie.

**DAUNOU** (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

**DÉCHARGEURS** (236-00-02), sam. 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

**223 RUE LECOURBE**, sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonne Ame du Se-Tchouan.

**ELDORADO** (208-23-50), sam. 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

**ESCALIER D'OR** (523-15-10), sam. 21 h, dim. 17 h : Tanzi.

**ESPACE-GAITÉ** (327-13-54), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias ; sam. 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

**ESPACE GIRAUD-PHARE** (202-25-00), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : l'Exilé Mateluna.

**ESPACE MARAIS** (584-09-31), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.

**ESSAION** (278-46-42), I. : 21 h : le Rite du premier soir ; (dern. le sam.) ; II. sam. 21 h : Finistère.

**FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE** (340-36-35), sam. 21 h : Récit d'une passion envahissante.

**FONTAINE** (874-74-40), sam. 18 h et 20 h 15, dim. 17 h : Vive les femmes ; sam. 22 h, dim. 15 h : Don Diegue contre Super 8.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-Père.

**GALERIE-55** (326-63-51), sam. 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

**HUCHETTE** (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada (dern.).

**LIERRE-THEATRE** (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), I. Sam. 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. Sam. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. Petite salle, sam. 18 h 30 : Comme la pierre.

**LYS MONTPARNASSE** (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

**MADELEINE** (265-07-09), sam. 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.

**MARAIS** (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

**MARIE-STUART** (508-17-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : la Mansarde bleue.

**MARIGNY**, salle Gabriel (225-20-74), sam. 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

**MATHURINS** (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.

**MICHEL** (265-35-02), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

**MICHODIÈRE** (742-95-22), sam. 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

**MOGADOR** (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; sam., dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

**MONTPARNASSE** (320-89-90), sam. 21 h, dim. 15 h et 17 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

**ŒUVRE** (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

**PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

**POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97), sam. 20 h 45 : la Dernière Bande.

**PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : K2.

**POTINIÈRE** (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

**QUAI DE LA GARE** (585-88-88), sam. 20 h 30 : Ariakos.

**RANELAGH** (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg sam., dim. 15 h 30 et 20 h 30 : les Noces de Figaro.

**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Astronome.

**TAI TH. D'ESSAI** (278-10-79), I. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**THÉATRE A.-BOURVIL** (373-47-84), sam. 21 h : les Dames de fer.

**THÉATRE DE DIX-HEURES** (606-07-48), sam. 20 h 30 : l'Orchestre (dern.) ; sam. 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

**THEATRE DE MENILMONTANT** (255-26-47), II. : sam. 20 h 30 : Candide.

**THÉATRE NOIR** (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Carmen la matadore.

**THEATRE DE PARIS** (280-09-30) I. : sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Mousquetaires ; II. : 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

**THEATRE PRESENT** (203-02-55), sam. 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

**THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : Théâtre nô.

**THÉATRE DU TEMPS** (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

**THEATRE 13** (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

**THÉATRE 18** (226-47-47), 22 h, dim. 18 h : Flora par qui tout arrive.

**TOURTOUR** (887-82-48), sam. 20 h 30 : dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; sam. 22 h, dim. 18 h : le Bel Indifférent.

**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40), sam. 15 h et 21 h, dim. 15 h : les Dix Petits Nègres.

**UNION** (246-20-83), sam. 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.

**VARIETES** (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

## *Les festivals*

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

**Théâtre**

Théâtre de la Bastille (357-42-14) sam. 21 h, dim. 17 h : les Blouses (dernière).

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Théâtre du Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h et 20 h 30 : Théâtre nô.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 20 h 30 : Tonio Kröger.

**Danse**

Théâtre de la ville (274-22-77), sam., dim. 18 h 30 : Lucinda Childs (dernière).

**FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)**

Le Chesnay, église Saint-Germain (954-31-91), sam. 20 h 30 : Ensemble polyphonique de Versailles (Byrd, Philips, Tallis...)



## *Samedi 3 - dimanche 4 décembre*

**FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)**

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, sam., dim. 20 h 30 : English Concert, dir. T. Pinnock (Haendel, Albinoni, Bach...).

Eglise Saint-Séverin, sam., dim. 20 h 30 : Stockholms Gosskör, dir. R. Nilsson (Palestrina, Haydn, Mendelssohn...).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

15 h, Adrienne Lecouvreur, de M. L'Herbier ; 17 h, la Femme gauchère, de P. Handke ; Rétrospective du Festival des trois continents : 19 h, Luk E-San, de V. Kounavudhi ; 21 h, le Talisman, de H. J. Zhong.

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

15 h, Barry, de R. Pottier ; 17 h, le Ciel de lit, de I. Reis ; Rétrospective du Festival des trois continents : Der Man, de S. Goren ; 21 h, Sargento Getulio, de H. Penna.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

15 h, l'Aigle rouge de Bagdad, de L. Landers ; 17 h, Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, la Vallée d'Issa, de T. Konwicki ; 21 h, Illumination, de K. Zanussi.

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

15 h, les Aventures de Hadji Baba, de Don Weis ; 17 h, Hello Sister, de E. Von Strobeim ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Spirale, de K. Zanussi ; 21 h, Ils aimaient la vie, de A. Wajda.

## *Les exclusivités*

**L'AMIE** (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS** (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**A NOS AMOURS** (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) : GaumontChamps-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

**BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER** (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

**AU NOM DE TOUS LES MIENS** (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**LA BALLADE DE NARAYAMA** (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

**LE BOURREAU DES CŒURS** (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**CHALEUR ET POUSSIÈRE** (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**CLASS** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

**LES CŒURS CAPTIFS** (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES COMPÈRES** (Fr.) : Gaumont HALLES, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**DANS LA VILLE BLANCHE** (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

**DIEU ME SAVONNE** (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**DIVA** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**DU ROUGE POUR UN TRUAND** (A.) (*) (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**EN HAUT DES MARCHES** (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).

**ERENDIRA** (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

**L'ETE MEURTRIER** (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

**FAUX-FUYANTS** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**FLASHDANCE** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**FRÈRE DE SANG** (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

**FURYO** (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**GANDHI** (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

**GARÇON** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**HANNA K.** (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT** (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**JOY** (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**LES JOUEURS D'ECHECS** (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**KOYAANISQATSI** (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

**LA LUNE DANS LE CANIVEAU** (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

**LUDWIG-VISCONTI** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**LE MARGINAL** (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**LES MOTS POUR LE DIRE** (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : Marbeuf, 8e (225-18-45) :

**OCTOPUSSY** (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ;

**POUSSIÈRE D'EMPIRE** (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57 47).

**PREMIERS DÉSIRS** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

**LES PRINCES** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**PRINCESSE** (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-92-82).

**LE RETOUR DU JEDI** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LE ROI DES SINGES** (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

**STAYING ALIVE** (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**TOOTSIE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRAGÉDIE DE CARMEN** (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**LA TRAVIATA** (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 2e (544-25-02).

**LES TROIS COURONNES DU MATELOT** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR EN ALLEMAGNE** (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**UN BRUIT QUI COURT** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**UN FAUTEUIL POUR DEUX** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : George-V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) : Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (241-77-99).

**UN HOMME A MA TAILLE** (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**VASSA** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**VICTOR, VICTORIA** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**VIVE LA SOCIALE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**VIVEMENT DIMANCHE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER** (Fr.) : St-Séverin, 5e (334-50-91).

**ZELIG** (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

## LES FILMS NOUVEAUX

**A LA POURSUITE DE L'ETOILE**, film italien d'Ermanno Olmi. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52).

**ANDROIDE**, film américain d'Aaron Lipstadt. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-35).

**LA HORDE DES SALOPARDS**, film franco-italien de Tonino Valerii. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**JAMAIS, PLUS JAMAIS**, film américain d'Irvin Kershner. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 14e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**MISS OYU**, film inédit de K. Mizoguchi. – V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

**SUREXPOSE**, film américain de James Toback. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LES YEUX DES OISEAUX**, film français de Gabriel Auer. – Le Marais, 4e (278-47-86).

# MOTS CROISÉS

## PROBLÈME N° 3594

### HORIZONTALEMENT

I. Inspection d'académie. Mot souvent prononcé quand il y a des « morpions ». – II. Utile pour entrer dans les bois. Gardée par celui qui n'oublie pas. Comme un chrétien qui est une vraie poire. – III. Pour lier. Que l'on peut donc citer. – IV. La moitié de rien. Place. Une petite artère. – V. Est moins redoutable s'il n'y a pas de plaques. Une femme souvent suivie. – VI. Estampe quand elle est forte. Prit son père pour un ballot. Un agrément en Italie. Pronom. – VII. Donné pour nourrir. Haute pour celui qui veut monter. – VIII. Un beau parleur. Possessif. Peuplent deux républiques. – IX. Affluent de l'Oubangui. Fut une enclave espagnole au Maroc. – X. Susceptible de glacer. Qui n'a donc pas la parole. – XI. Baie du Japon. Alla sur le pré. Parfois mis dans un plateau de fruits. – XII. Susceptibles de nous déchirer. – XIII. Participe qui peut se rapporter à un terme. Faire signe de monter. Théâtre d'événements légendaires. – XIV. Ruminaient autrefois. Fume en Sicile. Nom donné à une constante. – XV. Une charge peut les faire exploser. Endroits où l'on place des pions. Pronom.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | ■ | | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | |
| III | | | ■ | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | ■ | | | | ■ | | | | | | | ■ | |
| V | | | | | | | | | ■ | | | | | | |
| VI | | | | ■ | | | | | | | | | | | ■ |
| VII | ■ | | ■ | | | | | ■ | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| IX | | | | | ■ | ■ | | | | | ■ | | ■ | ■ | |
| X | | ■ | | | | | | | | | | | | | ■ |
| XI | | | | ■ | | ■ | | | ■ | | | | | | |
| XII | [illegible] | | | | | | | | | | | | | | |
| XIII | [illegible] | | | | | | | | | | | | | | |
| XIV | [illegible] | | | | | | | | | | | | | | |
| XV | [illegible] | | | | | | | | | | | | | | |

### VERTICALEMENT

1. Une résolution subite. Veille à ne rien perdre quand il est intéressé. 2. Maladie qu'on peut attraper en restant trop longtemps « à l'ombre ». Devient sourd quand on veut l'étouffer. – 3. Amène une hypothèse. Qui a donc pu nous enrichir. Agir comme une odeur de fromage. – 4. Crie comme un innocent. En France. Une sorte de ficelle. – 5. Froissées et très chiffonnées. Peut fixer l'oiseau sur la branche. – 6. Fut polonaise et suédoise avant de devenir russe. Ville du Nigéria. – 7. Plus elle est grande et plus on risque de lourdes peines. – 8. Qui fait donc l'objet d'un culte. Passent très près. – 9. Qu'on a donc en main. Parfois trouvé dans une cellule. Fit un mauvais marché. – 10. Qui n'ont rien coûté. Note. Très salé et très gras. 11. Peuvent nous prendre dans le vestibule. Mis en mouvement. Crie. – 12. Commun quand il est tendre. Division du mètre. Vieilles habitudes. – 13. Fut accueilli par les Anglais dans le plus simple appareil. Préposition. Fin de bail. – 14. Assista à une grande précipitation. Coule en Bretagne. Qui ne sont vraiment pas bien emballés. – 15. Comme une croix égyptienne. Endroit où l'on voit le jour. Étendue sur le sol.

**Solution du problème n° 3593**

*Horizontalement*

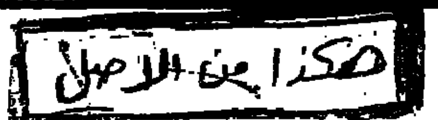
I. Rosine (*le Barbier de Séville*). Or. – II. Opinion. – III. Sem. Lest. – IV. Ironie. Or. – V. Ecu. Fla. – VI. Rune. Crin. – VII. Us. Etc. – VIII. Réa. Unruh. – IX. Lô. Aède. – X. Vauban. En. – XI. Annibal.

*Verticalement*

1. Rosier. Rêva. – 2. Opercule. An. – 3. Sinon. Aune. – 4. In. Eu. Obi. – 5. Ni. If. Su. A.B. – 6. Eole. Nana. – 7. Ne. Frère. – 8. Solitude. – 9. Retranchant.

GUY BROUTY.





# RADIO-TÉLÉVISION

## Samedi 3 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 **Série : Dallas.**
*Pendant que J. R. écoute les dernières volontés de son père, Sue Ellen espère se remarier avec lui.*

21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de M. Polac.
*Locataires cherchent propriétaires. Avec des représentants de fédérations diverses (agences immobilières, promoteurs-constructeurs...), d'associations (de locataires, de propriétaires), des hommes politiques et des journalistes.*

22 h 45 **Etoiles et toiles : Sean Connery, ou le retour de James Bond.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
*A l'occasion de la sortie du film* Jamais plus jamais, *un entretien avec Sean Connery, une enquête (que sont devenues les « James Bond's girls » ?) et un reportage sur les espions au cinéma.*

23 h 30 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
*Avec Michel Sardou.*

22 h 5 **Magazine : Les enfants du rock.**
*Houba-houba, avec David Bowie, J.J. Cale, Southside Johnny, Docteur John, Tom Waits ; Elvis Costello, Paul Personne et Flesh Tones à Paris.*

23 h 20 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 **Série Agatha Christie : Un Noël pas comme les autres.**
Réalisation : G. Savory.
*Un jeune homme, propriétaire d'une voiture décapotable, est accusé du vol d'un collier de diamants. Des bandits auraient le même modèle que lui.*

21 h 25 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
*Avec Gébé, Romy Coutteure, Eva Darlan, J. Villeret...*

21 h 55 **Journal (et à 23 h).**

22 h 15 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Nandy.
*Avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. C'est l'homme plutôt que le ministre qui est ici interrogé, avec son passé (cheminot, résistant), ses idées.*

22 h 30 **Musiclub.**
*La Fête de la musique 1983.*



### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 **Troisième rang de face** (magazine des spectacles).
18 h **Dans les mains du magicien.**
18 h 8 **Série : Dynasty.**
18 h 56 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

### FRANCE-CULTURE

20 h, **L'océan revient toujours**, d'E. Dessarre.
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : *Missa Solemnis* de Beethoven, avec S. Armstrong, soprano ; L. Finnie, alto ; T. Moser, ténor ; M. Rintzler, basse ; par l'Orchestre national de France sous la direction d'Uri Segal.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : le club des archives.

## Dimanche 4 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 30 **Champions.**
*Sports et divertissements.*

17 h 30 **Les animaux du monde.**
*Une maison pour les insectes.*

18 h **Série : Frank, chasseur de fauves.**

19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
*Le grand témoin sera Henri Laborit, la télévision des autres celle de Hongkong ; des reportages sur : la forêt malade de la peste, et un bébé sur mesure (les bébés « Nobel »).*

20 h **Journal.**

20 h 35 **Film : On a volé la cuisse de Jupiter.**
Film français de P. de Broca (1980), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, F. Perrin, M. Dudicourt, R. Carel (rediffusion).
*Au cours de son voyage de noces en Grèce, Lise Tanquerelle, femme commissaire de police, est mêlée, avec son mari et un jeune couple, à un trafic d'antiquités, assorti de meurtres. Suite fantaisiste – ne devant plus rien à Jean-Paul Rouland et Claude Olivier – de* Tendre poulet. *Des dialogues brillants, une mise en scène bien rythmée et, bien sûr, des numéros d'acteurs.*

22 h 20 **Sports dimanche.**

23 h 5 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 **Dimanche Martin.**

17 h 5 **Série : Les invités.**

18 h **Dimanche magazine.**
*Au sommaire : les victimes de la rue Marbeuf, dix-huit mois après ; comme un dauphin (record de plongée sous-marine en Italie) ; le papa des Méos.*

19 h **Stade 2.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.**

21 h 40 **Document : Repères sur la modern dance.**
Réal. C. Akerman.
*Regard féminin de Chantal Akerman sur Pina Bausch ; fascination mais aussi réflexe de défense envers un travail de création très psychanalytique qui va au fond des rapports homme-femme. Un portrait au second degré de la chorégraphe à travers la gestuelle de ses danseurs.*

22 h 30 **Magazine : Désirs des arts.**
*Louis Teriade : le sculpteur américain Richard Serka ; Joseph William Turner, au Grand Palais.*

23 h **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 45 **L'écho des bananes.**
Emission de rock de V. Lamy.

19 h 40 **R.F.O. hebdo.**

20 h **Fraggle Rock.**
*Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.*

20 h 35 **Regard sur la France.**
Téléfilm : *Voyage au pays de Rimbaud*, de D. Mehrjui.

21 h 35 **Aspects du court métrage français.**
La fabuleuse aventure de Josette, *de B. Decharme et P. Lassade* ; 24 130 la Force, *de J.-Y. Carree.*

22 h 5 **Journal.**

22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle Henry King) : le Pacte.**
Film américain de H. King (1936), avec T. Power, M. Carroll, Sir G. Standing, G. Sanders, F. Bartholemew (v.o. sous-titrée, noir).
*L'amitié, née d'un pacte d'enfance, d'un homme devenu assureur maritime à la célèbre compagnie Lloyds, de Londres, et de l'amiral Nelson. Un grand film romanesque reconstituant une époque importante de l'histoire anglaise : les années 1770-1805 et la guerre contre Napoléon Ier.*

0 h 25 **Prélude à la nuit.**
Sonate en sol majeur *de Scarlatti, avec M. Drewnovski, piano.*

### FRANCE-CULTURE

17 h 30, **Autour de Raymond Abellio**, à propos de son livre *Visages immobiles.*
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : François Augieras.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Gavrinis ou l'esprit du lieu, par C. Rosset.
23 h, **Parlez musique au micro.**

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Boccherini, Nardini, Dvorak...
8 h 5, **Cantate.**
9 h 5, **D'une oreille à l'autre** : vers 10 h 45, concert : *Prélude à l'après-midi d'un faune, Six épigraphes antiques, l'Enfant et les Sortilèges,* de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs et la maîtrise de Radio-France.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce.**
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Œuvre de Beethoven, Bach, Tallis, Weill, Wagner, Schumann, Mozart...
19 h 5, **Jazz vivant** (les nouveaux orchestres français) : le Tentet Unit de Michel Portal.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** : *Exultate Jubilate* de Mozart, *Symphonie nº 9* de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. B. Walter, sol. I. Seefried, soprano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, les mots de Françoise Xenakis.

## TRIBUNES ET DÉBATS

### DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

– *M. Paul Marchelli*, délégué général de la C.G.C., est l'invité du « Forum », sur R.M.C., à 12 h 30.

– *Me Roland Dumas*, avocat, député P.S. de la Dordogne, participe au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

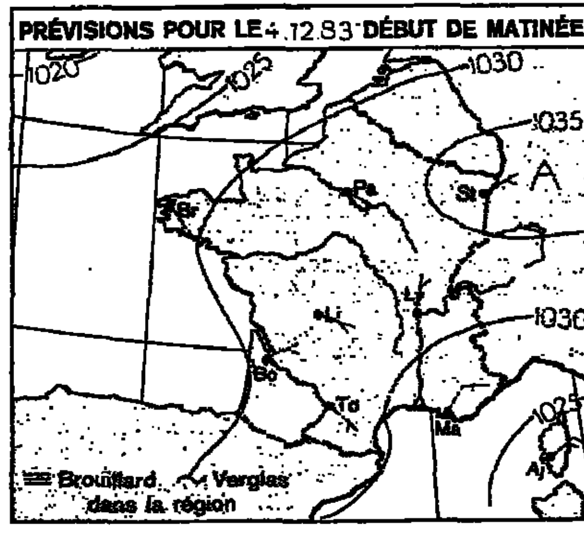
– *M. Charles Pasqua*, président du groupe R.P.R. au Sénat, sénateur des Hauts-de-Seine, est reçu au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

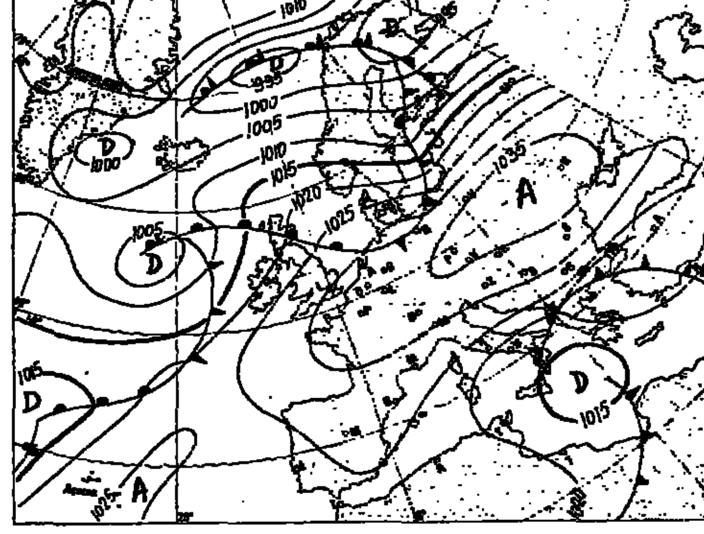
### LUNDI 5 DÉCEMBRE

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du journal de 7 heures, sur Radio-Solidarité, 99,3 MHz, Paris.

– *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

# MÉTÉOROLOGIE




**Évolution probable du temps en France entre le samedi 3 décembre à 0 heure et le dimanche 4 décembre à minuit.**

L'anticyclone d'Europe centrale, très stable, et qui s'étend vers la France, dirige sur notre pays des masses d'air froid et sec.

Dimanche, le temps froid, sec et clair prédominera sur toutes les régions. Les gelées seront encore généralisées, excepté près des côtes atlantiques et méditerranéennes où les températures resteront légèrement positives, de 2 à 5 degrés. Dans l'intérieur, elles avoisineront – 3 à – 5 degrés sous abri et pourront atteindre jusqu'à – 10 degrés du Nord-Est aux Alpes et au Massif Central. Au cours de la journée, les températures maximales resteront parfois négatives sur le Nord-Est et l'Est ; de la Vendée à l'Aquitaine et à la Méditerranée on observera des valeurs comprises entre 10 et 13 degrés, 5 à 7 degrés du Nord-Ouest au Bassin parisien et au Centre. Les vents d'est à sud-est dominants seront faibles en général, modérés en Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 2 décembre à 7 heures de 1 033,7 millibars, soit 775,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 décembre au 3 décembre) : Ajaccio, 11 et 0 degrés ; Biarritz, 10 et 0 ; Bordeaux, 12 et – 1 ; Bourges, 5 et – 3 ; Brest, 11 et 0 ; Caen, 4 et – 5 ; Cherbourg, 8 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 7 ; Dijon, 3 et – 6 ; Grenoble, 2 et – 2 ; Lille, 2 et – 5 ; Lyon, 2 et – 6 ; Marseille-Marignane, 8 et – 1 ; Nancy, 1 et – 6 ; Nantes, 5 et – 1 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 3 et – 4 ; Pau, 13 et – 3 ; Perpignan, 17 et – 1 ; Rennes, 7 et – 4 ; Strasbourg, 1 et – 6 ; Tours, 3 et – 4 ; Toulouse, 9 et – 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 ; Amsterdam, 0 et – 4 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, – 1 et – 8 ; Bonn, 1 et – 7 ; Bruxelles, 2 et – 5 ; Le Caire, 25 et 15 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 1 et – 1 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 15 et 9 ; Genève, 2 et – 4 ; Jérusalem, 19 et 8 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 8 et – 3 ; Luxembourg, – 1 et – 7 ; Madrid, 8 et 5 ; Moscou, – 9 et – 12 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 7 et 4 ; Stockholm, 0 et 0 ; Tozeur, 15 et 6 ; Tunis, 10 et 6.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# PARIS EN VISITES

### DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

« Les Jésuites au collège de Clermont, dit Louis-le-Grand », 15 heures, 123, rue Saint-Jacques, Mme Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule entrée côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ecole militaire », 15 heures, 7, place Joffre (Arcus).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (M. Boulot).

« Le Marais », 15 h 30, métro Sully-Morland (Mme Camus).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 170, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« Vieux village Saint-Roch, la butte aux Moulins », 15 heures, métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 126, rue de l'Université (Visages de Paris.

# CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Malaisie », et 16 h 30 : « Israël 1948 – novembre 1983 » (audiovisuel) (Rencontre des peuples).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, P. Barossi : « Le Népal d'aujourd'hui » (projections) (Artisans de l'Esprit).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Les capitales du nouveau monde : Williamsburg, « les pionniers » (projections).

## UN SYMPOSIUM A ABIDJAN SUR LES TRANSPORTS MARITIMES ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Un important symposium sur la conteneurisation des produits africains aura lieu du 16 au 21 janvier à Abidjan. Organisé conjointement par les ports de Rouen, d'Abidjan et de San-Pedro, ce symposium, intitulé Africa Sympotainer, se propose d'étudier les méthodes de transport maritime par conteneurs, entre les pays l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, de plusieurs groupes de produits : café, cacao caoutchouc, coton, textiles et peaux, bois, minerais, fruits et légumes, poisson et viande, oléagineux.

Il a pour but de sensibiliser les importateurs européens de ces produits aux nouveaux courants commerciaux et aux nouvelles techniques de production, d'exportation, de transport et de transformation.

★ Renseignements : Afrique, M. Taho, Port autonome d'Abidjan, BP V85 Abidjan, Côte d'Ivoire, tél. : 32-01-66 - 32-72-56. Télex : 2778/3674 ; Europe : M. Couillard, Port autonome de Rouen, 34, bd de Boisguilbert, 76037 Rouen Cedex France, tél. (35) 88.81.55. Télex : 770-865.

RECTIFICATIF. – Le dossier de la Documentation française consacré à *l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est en 1982-1983* examine, entre autres, le problème du Kossovo, foyer de dissensions entre l'Albanie et la Yougoslavie, et non *entre l'Arabie et la Yougoslavie*, comme il était malencontreusement indiqué dans notre édition du 3 décembre.

# CARNET

### Décès

– Mme Jean Couy
a la douleur de faire part du décès de

**M. Jean COUY,**

survenu le 30 novembre 1983, à l'âge de soixante-treize ans.

Le service religieux sera célébré dans l'intimité, le mardi 6 décembre, à Saint-Léon dans l'Allier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Léopold De Gioanni,
son épouse,
M. Alain Robyns de Leeu,
M. et Mme Fernley Landricombe,
ses enfants,
MM. Ralph et Neil Landricombe,
ses petits-enfants,
M. Yves de Trooz
son neveu,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Léopold DE GIOANNI,**
Membre
du Syndicat des Producteurs de Films,
membre fondateur de la C.O.D.I.C.,
président de l'Association syndicale
de la presse
républicaine départementale de France,
membre de la S.A.C.E.M.,
administrateur de la C.A.V.I.R.P.,
président de la section de Paris
de l'Association des anciens élèves
de l'institut Stanislas de Cannes,

survenu le 30 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à La Varenne-Saint-Hilaire (Val-de-Marne).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Joseph, à Cannes, le mardi 6 décembre 1983 à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Grand-Jas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, rue Georges-Clemenceau,
94210 La Varenne.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Robert Oddoux,
M. Jacques Oddoux,
Mlles Françoise et Geneviève Oddoux,
Les familles Thaury et Paintendre,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Robert ODDOUX,**
**née Jeanne Aubrun,**

survenu, le 2 décembre 1983, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 décembre 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, où l'on se réunira.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Gonards, à Versailles.

4, rue de Commaille,
75007 Paris.

### Remerciements

– Mme Annick Crouail remercie tous ceux qui, par leur témoignage d'amitié, se sont associés à sa peine lors de la disparition de

**Lilian CROUAIL,**

dont les obsèques ont eu lieu le 1er décembre à Gravigny (Eure).

### Avis de messes

– Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

***Eveline François PERROUX-COSTE,***

le samedi 10 décembre 1983, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e.

De la part de
François Perroux, M.-L. Coste, E.-S. Coste.

### Communications diverses

– **Thierry DESJARDINS** signera son livre

UN INCONNU NOMMÉ CHIRAC,

paru aux Editions de la Table ronde, le jeudi 8 décembre 1983, à partir de 17 heures, à la librairie Julliard, 229, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 705-10-24. Métro : Solférino.

## LE GOUVERNEMENT SE RETIRANT DU JEU SOCIAL, LES SYNDICATS SONT CONTRAINTS A LA DÉFENSIVE

# L'offensive patronale

Rarement le C.N.P.F. a été aussi offensif sur le terrain social. S'il a mis une sourdine à sa campagne de début d'année sur le droit de licenciement, il porte le débat en revanche sur l'emploi. Dans les entreprises, il multiplie, au nom d'une nécessaire – et trop tardive – restructuration industrielle, les suppressions d'emplois. Au niveau national, il préconise une grande *« flexibilité »*, et le patronat de la métallurgie, l'U.I.M.M., écartant toute nouvelle réduction de la durée du travail, propose *« une négociation au niveau interprofessionnel qui aurait pour objectif de contribuer à la diminution du coût du travail par unité productive »*. Plus que jamais, c'est le patronat qui occupe la terrain de la revendication.

Sur les salaires, c'est lui qui ouvre le feu en ne laissant aucune marge à la négociation. Objectivement, il rend service au gouvernement, même si les syndicats rejoignent l'avis de M. Edmond Maire pour lequel il s'agit d'*« une action parallèle mais non concertée du gouvernement et du patronat »*. Offensif – mais maladroitement, – il l'est aussi sur l'assurance-chômage, voulant y appliquer les principes qu'il préconise pour l'ensemble de la protection sociale en séparant l'assurance de la solidarité. Comme lors de la précédente négociation, en 1979, c'est sûr son schéma, sur ses propositions que les confédérations sont amenées à négocier. Certaines esquissent certes des contre-projets, mais c'est lui qui mène la danse.

Face à une telle pugnacité, les syndicats se trouvent interpellés. Avec plus ou moins de succès, ils avaient globalement espéré qu'après le changement de 1981 le couple patronat-gouvernement serait dissocié, une connivence, plus ou moins étroite selon la proximité idéologique, s'établissant entre eux et le nouveau pouvoir. Cette connivence ne serait-elle plus qu'un souvenir de l'état de grâce ? Dans la mise en œuvre de la rigueur, le C.N.P.F. fait figure d'infanterie lourde, s'appuyant sur le plan gouvernemental pour en rajouter. Logiquement, le réflexe des syndicats est donc de revenir à leur but premier, à leur raison d'être, qui est de défendre les intérêts des salariés. Dans le contexte morose de cette fin d'année 1983, cette mission – défendre – est devenue leur souci prioritaire. Déjà, au moment de la campagne électorale pour les élections à la sécurité sociale, ce maître mot se retrouvait dans les discours de M. André Bergeron comme de M. Henri Krasucki *« Nous sommes résolus à défendre la sécurité sociale, l'assurance-maladie, les allocations familiales et les retraites »*, disait le secrétaire général de F.O. C'est dans la même optique que le grand vainqueur de ces élections entend *« préserver »* le pouvoir d'achat, l'emploi, l'assurance-chomage, la politique contractuelle et le rôle traditionnel des syndicats alors que les lois Auroux commencent à faire entendre leur petite musique sur le terrain.

De son côté, M. Krasucki, qui privilégiait aussi la défense de la sécurité sociale *« contre les forces puissantes qui veulent la mutiler »*, se place sur un terrain défensif tant pour le pouvoir d'achat que pour l'emploi et la protection sociale. Face à ce qui est perçu comme une offensive tous azimuts du C.N.P.F., dans le cadre de la rigueur gouvernementale, il s'agit de construire des digues pour protéger les acquis sociaux. F.O. et la C.G.T. ne sont pas seules à avoir cette attitude. De la C.G.C. – qui entend aussi défendre le rôle *« en péril »* de l'encadrement – à la C.F.T.C. – qui veut *« préserver »* les libertés, – tous les syndicats jouent la défense. Même la C.F.D.T. sort de son splendide isolement et, mettant *de facto* en veilleuse son thème des *« nouvelles solidarités »*, elle replace parmi ses priorités la défense de la feuille de paie. *Syndicalisme-Hebdo* ouvrait en une le 24 novembre sur *« Pouvoir d'achat, parlons-en »*, un peu comme *la Vie ouvrière* du 28 novembre : *« Salaires, pouvoir d'achat, ne restez pas sur la touche »*. Même si les revendications sont posées en termes différents, des convergences objectives resurgissent.

Que les syndicats paraissent s'arcbouter sur la défense des acquis n'est pas en soi étonnant. Ils ont à faire face à une base mécontente qui supporte de plus en plus mal l'austérité, les salariés ayant toujours le sentiment que, même avec un gouvernement de gauche, ils demeurent les plus exposés. Ce sont eux, d'abord, eux qui doivent consentir des sacrifices pécuniaires. Ce sont eux aussi qui doivent comprendre les rigueurs d'une crise qui impose baisse du pouvoir d'achat et licenciements (500 000 emplois industriels risquent d'être supprimés d'ici les deux ou trois prochaines années) pour redonner du muscle aux entreprises. L'effort ne leur apparaît pas équitablement partagé avec les non-salariés. La sévérité salariale leur semble d'autant plus injuste que c'est le gouvernement qui a échoué dans son pari des 8 % d'inflation alors même que les salaires ouvriers ont connu une réelle décélération. La perte de pouvoir d'achat est ressentie comme une punition pour ceux qui ne sont pas responsables du dérapage des prix.

La rigueur imposée perd en crédibilité : *« On ne peut pas demander aux travailleurs de simples actes de foi*, expliquait récemment M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., *il faut leur apporter des démonstrations concrètes »*. Pour les prix et les salaires, la démonstration est éloquente. Aussi conscientes soient-elles de la nécessité de sortir de la crise, les confédérations ne peuvent demander nationalement ce qui s'accepte parfois tacitement au niveau d'une entreprise : un coup de bistouri sur le pouvoir d'achat et dans les effectifs salariés. Dans le même temps, elles jouent le réalisme en essayant de préserver un niveau élevé d'indemnisation du chômage, celle-ci ayant effectivement joué un rôle d'amortiseur social face à l'augmentation des demandeurs d'emploi.

### Immobilisme social

Les syndicats sont défensifs, le patronat est offensif et le gouvernement semble absent du jeu social. Il utilise certes quelques ficelles, plus ou moins grosses, pour stabiliser un peu artificiellement le chômage – après avoir renoncé *de facto* à l'échéancier 1985 pour les 35 heures, – de même qu'il insiste, à juste titre, sur la nécessité de développer l'effort de formation. Il dégage de nouvelles orientations pour une politique familiale plus nataliste. Il veille à l'application des lois Auroux, bénéficiant du pragmatisme sur le terrain des syndicats et d'une attitude plus positive du C.N.P.F. sur l'expression des salariés. Mais tout cela ne constitue pas une véritable politique sociale. De la *phase des réformes, importantes, on* est passé à celle de la gestion.

Le retour aux grands équilibres est devenu l'axe majeur de sa politique, la priorité des priorités. Il conduit à un immobilisme social. La gauche au pouvoir fait encore référence, de temps à autre, à la justice sociale. Mais qui parle encore de solidarité et de réduction des inégalités, rendues plus que jamais indispensables par la crise ? Qui explique aux smicards que leur pouvoir d'achat risque d'être simplement maintenu en 1983 ? A force de ne vouloir contrarier aucune organisation syndicale, d'hésiter à choisir entre leurs positions, de ne vouloir effaroucher aucune catégorie, de ne pas attiser les divergences politiques au sein de la majorité, le gouvernement fait du sur-place sur le plan social. Tant sur sa politique salariale que sur l'avenir de l'assurance-chômage, il hésite à abattre ses cartes, à définir et expliquer des perspectives. M. Delors vient d'exprimer quelques idées sur le pouvoir d'achat, le SMIC, *« l'esprit de la politique contractuelle »*. Mais est-ce la position personnelle du ministre de l'économie ou celle de l'ensemble du gouvernement ? M. Mauroy ne découvre pas son jeu. Et nul ne sait si le *« Grenelle de la protection sociale »* cher à M. Bérégovoy, d'où devraient sortir des axes de réforme pour la sécurité sociale, aura effectivement lieu.

Cet immobilisme ne favorise ni consensus ni accord entre les partenaires sociaux sur le plus petit dénominateur commun. Il encourage les syndicats à camper sur la défense des intérêts des salariés et le patronat à occuper le terrain. L'industrie se modifie, l'économie mue, les changements technologiques bouleversent déjà les relations du travail, le social ne peut rester à l'écart de ces mutations. Préservé dans un cocon. Parmi les programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan figurent en bonne place la modernisation de l'industrie et celle de notre système de santé. De plus en plus, il faudra faire des choix entre l'emploi et le pouvoir d'achat, entre le salaire direct et le salaire indirect. Le gouvernement doit donc esquisser un nouveau projet social adapté à la nouvelle donne économique. Alors seulement, il pourra disputer le leadership du jeu social au patronat, entraîner les syndicats sur un autre terrain que celui de la seule défense et démontrer aux salariés que les droits nouveaux n'étaient pas destinés à l'avance à faire avaler l'austérité économique et l'immobilisme social.

MICHEL NOBLECOURT.

## LES DROITS NOUVEAUX DES TRAVAILLEURS

# « Deux ans dans la semoule »

Les droits nouveaux des travailleurs, reconnus par les lois Auroux, c'était depuis quelque temps une sorte de monstre du Loch Ness périodique pour les commentateurs, qui glosaient tour à tour *sur les perspectives* ouvertes par cette conquête sociale et sur les difficultés de sa mise en œuvre sur le terrain. Un épouvantail, aussi, pour un certain patronat, qui voyait – ou feignait de voir – dans la nouvelle législation du travail les prémices d'une soviétisation des entreprises.

Aujourd'hui, la C.G.T. s'avise une fois de plus que ces droits ne sont guère appliqués, que les choses vont beaucoup trop lentement, que le *« syndicalisme au quotidien »*, qui est la base d'un syndicalisme de classe, n'est pas suffisamment imposé par ses propres militants. C'est un nouveau pas que vient de franchir M. Krasucki, secrétaire général de cette centrale, dans le sens d'une sévère autocritique, après les récents articles de *la Vie ouvrière* sur certains dérapages dans le fonctionnement de la C.G.T., sur le mécontentement de la base et sur les aléas de la lutte syndicale en cette période (*le Monde* daté 27-28 novembre).

L'occasion d'un tel constat ? Une conférence nationale qui vient de réunir, les 1er et 2 décembre, dans la grande maison de verre et de béton de la porte de Montreuil, deux cents cadres fédéraux et départementaux, ainsi que les délégués d'une quarantaine de grandes entreprises.

De fait, tous les témoignages qui devaient se succéder au fil de ces assises visaient à mettre en évidence les difficultés des militants. A Usinor-Dunkerque, par exemple, la C.G.T. a dû engager diverses procédures pour entrave au fonctionnement du comité d'établissement, entre autres pour refus d'affichage d'un dessin de Wolinski en faveur d'une collecte du Secours populaire, ou d'un tract relatif à l'égalité professionnelle des personnels masculins et féminins. Difficultés, aussi, à *« maîtriser des dossiers de plus en plus complexes »*, comme chez Rateau, dont la direction est accusée de *« harcèlements constants pour brouiller les cartes »*. Difficultés, enfin, dans la mise en place de *« délégués de site »*, représentant le personnel de plusieurs entreprises de moins de onze salariés rapprochées géographiquement – alors qu'il y a là une possibilité de voir surgir *« le gisement le plus riche en nouveaux militants »*.

Répondant à toutes ces interventions, M. Krasucki a retrouvé, dans un discours d'une heure et demie, l'accent des grands congrès confédéraux pour galvaniser ses troupes au lendemain de la concertation P.C.-P.S. Les droits nouveaux ? *« Dans l'ensemble du monde capitaliste*, s'écrie-t-il, *et dans notre histoire en France même, il n'y a pas d'exemple d'une telle avancée sociale et syndicale »*. Certes, la C.G.T. ne veut pas se déterminer en tant que telle sur un programme gouvernemental : ce n'est pas le rôle des syndicats. Il n'empêche qu'elle peut soutenir les aspects positifs d'un programme qui lui convient.

*« Or*, ajoute le secrétaire général de la C.G.T., *l'expérience de deux ans et demi que nous avons vécue, après le 10 mai 1981, confirme ce que nous, la C.G.T., avions déclaré dès le début, à savoir que rien n'est gagné d'avance. Mais rien n'est perdu non plus. Ce qui est décisif, c'est l'intervention des travailleurs, face au capital et à la réaction, qui mènent une lutte de classes acharnée au nom... de la disparition de la lutte des classes. »*

Complexes, les droits nouveaux ? Pas du tout, rétorque M. Krasucki. *« Deux ans dans la semoule, ça suffit. »* Le tout est de s'organiser, au niveau des ateliers, pour faire appliquer *« les droits les plus simples »* : celui, pour les délégués, de circuler librement dans l'usine pour discuter avec les salariés de leurs conditions de travail ; celui de pouvoir accueillir désormais des responsables syndicaux extérieurs à l'entreprise ; celui de stopper une machine ou une installation jugées dangereuses.

Point question, ici, des luttes pour l'emploi, des licenciements dans les mines ou dans l'automobile, du blocage des salaires ou de la hausse du coût de la vie. La C.G.T. passe à l'offensive pour l'application des droits nouveaux. Mais il s'agira d'une offensive dosée, mesurée, face à *« l'agressivité de la droite et du patronat »*. Les temps sont durs, pour les militants de base comme pour les leaders dès lors que lon veut se montrer tout à la fois revendicatif et responsable.

J. B.

## LE SOMMET DES DIX A ATHÈNES

# « Il est impossible que l'on se sépare sur un échec »

## affirme le porte-parole de l'Élysée

M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Élysée, a déclaré vendredi 2 décembre à propos du sommet des Dix qui s'ouvre le 4 décembre à Athènes : *« La menace d'une dissolution de l'édifice européen peut, paradoxalement, rendre optimiste. Nous nous trouvons dans la situation de la dissuasion. Nous nous trouvons devant une menace mortelle pour l'Europe. Étant donné qu'aucun des partenaires ne souhaite sa disparition, nous sommes optimistes. Il est impossible que l'on se sépare sur un échec. »*

Le porte-parole de l'Élysée a ajouté que M. François Mitterrand sera *« déterminé, têtu, entêté »*, dans la défense de son projet pour la « société française de demain » (mutation industrielle, développement des technologies de pointe, défense des producteurs familiaux agricoles...).

Les problèmes agricoles seront au cœur du débat à Athènes. Ce sont eux qui sensibilisent le plus les opinions publiques. Ainsi, quelque mille deux cents agriculteurs italiens ont-ils décidé de se rendre dans la capitale grecque pour faire connaître leur inquiétude. Inquiétude vivement partagée par leurs homologues français, toutes les organisations professionnelles, à commencer par la F.N.S.E.A., ayant lancé un appel à la mobilisation de leurs troupes pour samedi et dimanche sur tout le territoire. De son côté, le commissaire européen à l'agriculture, M. Paul Dalsager, s'inquiète des risques que fait courir l'épuisement du budget de la C.E.E. sur le maintien, en termes réels, des prix agricoles.

Sur ce volet, la France attend que le sommet d'Athènes soit l'occasion de réaffirmer la vocation exportatrice de la Communauté. Elle refuse la fixation d'un plafond à la croissance des dépenses agricoles, arguant que la rigueur doit s'appliquer à l'ensemble du budget. Il lui paraît indispensable que la concertation budgétaire débouche sur des solutions nettes et précises, s'appuyant sur un mécanisme durable. Autrement, estime-t-on à Paris, ce problème de la contribution des États membres au budget communautaire risque d'empoisonner les relations des Dix. *Il reste que la délégation* française s'attachera à lier tous ces problèmes entre eux (politique agricole, budget communautaire, politiques nouvelles, etc.) dans l'idée d'une relance de la Communauté européenne.

Cette tactique du « tout ou rien » risque d'être adoptée par d'autres délégations, mais pour des revendications différentes. Vendredi 2 décembre à Madrid, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a confirmé, en effet, que son gouvernement liait la résolution des problèmes financiers à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la C.E.E.

Quant au premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, elle a clairement fait savoir au président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, que son gouvernement a fixé deux conditions à une éventuelle augmentation des ressources de la C.E.E. : que soit mis en place un contrôle efficace des dépenses agricoles et que soit adopté un système durable limitant la contribution nette britannique au budget communautaire.

## LA REPRISE DEVRAIT SE POURSUIVRE AUX ETATS-UNIS

L'indice des principaux indicateurs économiques, qui sert à prévoir l'activité économique des prochains mois aux Etats-Unis, a augmenté de 0,8 % en octobre, contre 1 % en septembre et 0,4 % en août (chiffres révisés). Le département du commerce, qui fournit ces indications, souligne qu'il s'agit de la quatorzième progression mensuelle consécutive de cet indice.

Les experts notent toutefois que les derniers pourcentages de croissance sont plus faibles que ceux qui ont été enregistrés au premier semestre. Cela donne à penser, indiquent-ils, que l'activité économique continuera à se développer au cours du premier semestre 1984, mais à un rythme plus modéré.

D'autre part, le département du commerce indique que la productivité dans les sociétés « non financières » s'est accrue au troisième trimestre à un taux annuel désaisonnalisé de 5,2 % après un gain de 6,5 % au deuxième trimestre.

## FORTE BAISSE DU CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS EN NOVEMBRE

Le chômage a nettement baissé aux Etats-Unis en novembre, revenant au taux de 8,4 % de la population active, contre 8,8 % en octobre et 9,3 % en septembre. Le niveau de novembre est le plus bas enregistré depuis novembre 1981. Selon les données officielles, 743 000 personnes ont trouvé du travail au cours du mois de novembre.

Il y avait, en novembre, 9,4 millions de chômeurs, soit 520 000 de moins qu'en octobre. C'est en décembre 1982 que le chômage avait atteint le taux record de 10,8 % de la population active.

La forte baisse du chômage en novembre a surpris les économistes. L'amélioration de la situation de l'emploi, bien plus rapide que prévu, semble confirmer la vigueur de la reprise outre-Atlantique, même si certains experts font remarquer que le phénomène s'explique aussi par le retrait du marché du travail de jeunes ayant repris leurs études. – (*A.F.P.*)

## UNE ENQUÊTE DE L'INSEE AUPRÈS DES MÉNAGES

# Pessimisme sur le niveau de vie

Le jugement que portent les ménages sur l'évolution récente de leurs revenus et sur le niveau de vie des Français s'est encore dégradé :

● **Situation financière personnelle : en baisse.**

*« Interrogés sur l'évolution passée de leurs situations financières personnelles, les ménages émettent un jugement en recul par rapport à mai dernier. Il en est de même de leur opinion sur l'état actuel de leur situation.*

*» Cependant, que ce soit sur le passé, le présent ou le futur, les différents indicateurs atteignent les niveaux les plus bas enregistrés par l'enquête* [en fait depuis 1967-1968].

*» A l'exception des indépendants, artisans ou commerçants, toutes les catégories sociales observent la même dégradation de leur situation financière depuis six mois. Quant au présent, il est aussi jugé moins bon qu'en mai dernier par l'ensemble des salariés. »*

● **Prix : amélioration.**

L'opinion sur l'évolution des prix s'est améliorée depuis mai dernier aussi bien sur le passé que sur l'avenir.

● **Chômage : pessimisme accru.**

*« Interrogés sur l'évolution de l'emploi, les ménages sont plus pessimistes qu'en mai dernier*, écrit l'INSEE. *Ils constatent une dégradation de la situation, et leurs anticipations sont plus mauvaises. Il s'agit là de la poursuite d'une tendance amorcée depuis le milieu de l'année 1982. »*

● **Retour à l'épargne.**

*« Durant toute l'année 1982, l'enquête de conjoncture avait fait apparaître un climat très favorable à la consommation*, écrit l'INSEE. *Interrogés en janvier et mai 1983, les ménages avaient infléchi leurs réponses dans un sens allant plutôt vers un retour à l'épargne au détriment de la consommation. La dernière enquête confirme cette nouvelle tendance. »*

Cependant, *« les questions sur l'opportunité de consommer ou d'épargner accusent pour la troisième fois un net mouvement en faveur de l'épargne au détriment de la consommation.*

● **Automobile : baisse.**

*« Les intentions d'achat exprimées en octobre 1983*, écrit l'INSEE, *sont en retrait de 10 % par rapport à la même période de l'année précédente. Qu'il s'agisse de voitures neuves ou d'occasion, d'intentions fermes ou douteuses, le recul est du même ordre de grandeur. »*

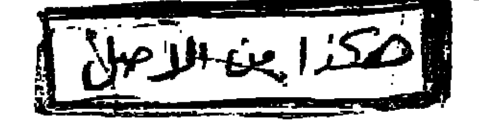
## Troisième contrat pour M. Doumeng

### INTERAGRA VA VENDRE 50 000 TONNES DE VIANDE A L'U.R.S.S.

M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. d'Interagra, aurait obtenu, selon l'A.F.P., son troisième contrat agro-alimentaire avec l'U.R.S.S. en un mois. Il porterait sur la vente de 50 000 tonnes de viande, soit environ 500 millions de francs.

Ce contrat, qui vient d'être signé dans le plus grand secret, serait la plus importante affaire jamais réalisée sur le marché de la viande par un opérateur européen. L'U.R.S.S. a récemment octroyé à M. Doumeng deux contrats pour la livraison de produits agro-alimentaires français, le premier portant sur 1,3 million de tonnes de blé (1,5 milliard de francs), et le second sur plus de 120 000 tonnes de farine (250 millions de francs). Selon les informations recueillies dans les milieux professionnels, M. Doumeng, qui bénéficie depuis longtemps de l'exclusivité en France de l'exportation de viande à destination de l'U.R.S.S., honorera ce dernier contrat en puisant sur les excédents européens de viande bovine congelée.





## LA FAILLITE DU GROUPE IMMOBILIER CARRIAN A HONGKONG

# La vraie fin d'un faux empire

De notre envoyé spécial

Hongkong. – Carrian, c'est fini. Sans fureur et quasiment *sans bruit, la coqueluche* des sociétés immobilières de Hongkong a été déclarée en faillite, au début de novembre, par un tribunal de la colonie britannique. Le jugement a été expédié en dix minutes devant un parterre clairsemé d'une trentaine de personnes. Aucun représentant du groupe moribond n'avait jugé utile de se déplacer.

Lamentable fin d'une aventure qui en fascina plus d'un tellement elle illustre à merveille les possibilités, apparemment illimitées, qu'offre l'usage habile d'un libéralisme débridé – certains diraient « sauvage ». Mais, victime autant de la crise qui frappe le marché de l'immobilier de Hongkong depuis l'an dernier que de ses propres acrobaties financières et juridiques, le groupe Carrian est retombé du firmament des affaires aussi vite qu'il y était monté. Hongkong, après avoir été témoin d'une réussite exceptionnelle, vient ainsi de connaître la plus lourde faillite de sa courte et brillante histoire économique.

Le scandale n'a pas seulement ébranlé la stabilité monétaire du territoire et porté atteinte à quelques-uns de ses meilleurs établissements financiers. Ses clapotis, en raison d'étranges résonances, sont allés jusqu'à troubler le monde politique de l'État voisin de Malaisie et provoquer une prise de position de son premier ministre, M. Mahathir.

*« Il existe des règles bancaires qui sont décrites dans tous les bons manuels, mais il arrive parfois que les banquiers les oublient. C'est ce qui vient de se passer »*, note l'un des créanciers du groupe Carrian. Remarque de bon sens, mais remarque tardive. La personnalité trouble de George Tan, le président de la société défunte, aurait pourtant dû inciter les experts à la prudence.

### Le mystérieux M. Tan

D'une origine longtemps considérée comme mystérieuse, George Tan, alias Tan Soon-gin, serait né en Chine en 1933. Quand il décide de s'installer à Hongkong en 1972, venant de Singapour, l'homme cherche à oublier son passé et, déjà, les créanciers. Dans la colonie britannique, ce brasseur d'affaires ambitieux, mais malchanceux, fait des débuts discrets. Il cherche à passer tellement inaperçu qu'il en « oublie » de faire renouveler son passeport singapourien. Par crainte de rappeler aux autorités de ce pays la faillite qu'il a laissée derrière lui ? De plus en plus discret, il omet, par la même occasion, de faire enregistrer son domicile légal dans sa nouvelle terre d'élection. Cet effacement, surprenant chez un homme qui a, visiblement, un certain goût du faste – ne lui connaît-on pas une belle collection d'antiquités ? – ne l'empêche pas de prendre d'élémentaires précautions : les enquêteurs découvriront dans ses coffres, outre *le passeport singapourien périmé*, deux autres passeports, l'un délivré par la République du Paraguay, l'autre par le royaume de Tonga, un minuscule archipel du Pacifique.

A Hongkong, George Tan fait ses premiers pas dans l'immobilier, à l'époque véritable poule aux œufs d'or, avec un certain Chung Ching-man et la société Eda Investments. Chung, aujourd'hui, est en fuite et Eda en liquidation. Mais l'association des deux hommes, vers le milieu des années 70, paraît prometteuse. Au point qu'elle permet à G. Tan, au bout de quelque temps, de s'établir à son compte. Mieux vaudrait dire, en réalité, au compte des autres. Mais n'anticipons pas...

Désormais bien lancé, du moins le croit-on, G. Tan décide de frapper un grand coup. En 1980, il se porte acquéreur d'un luxueux immeuble de bureaux de trente-neuf étages, la Gammon House, admirablement *située sur le front* de mer de l'île de Hongkong. L'affaire est conclue pour près d'un milliard de dollars de Hongkong (environ 200 millions de dollars américains de l'époque). Stupéfaits, les financiers de la colonie admirent l'exploit. Neuf mois plus tard, nouveaux titres à la « une » des gazettes : G. Tan revend la Gammon House à un prix supérieur de 70 % à son prix d'achat.

Ainsi l'empire Carrian se constitue. G. Tan prend le contrôle d'une compagnie de navigation, Grand Marine Holdings, la quatrième en importance du territoire avec ses soixante navires en fonction et dix autres en construction. Il rachète des sociétés de transport en difficulté et se trouve bientôt à la tête d'une «flottille» de quatre cents taxis et deux cents autobus. Une compagnie d'assurances, China Underwriters, passe sous sa coupe. Son succès grandissant lui permet d'élargir son aire d'action : les noms de Carrian et de G. Tan apparaissent dans des opérations immobilières aux Philippines, au Japon et jusqu'en Californie

Les banquiers de la colonie font confiance à l'audacieux entrepreneur : la vénérable Hongkong et Shanghai Bank, l'un des deux établissements du territoire à disposer du privilège de l'émission de monnaie, n'accompagne-t-elle pas ses actions depuis le début ? Au point que le cabinet d'affaires qui lui prodigue ses conseils financiers est une officine contrôlée par cette banque. Ne sait-on pas, par ailleurs, que Carrian bénéficie du soutien de la banque Bumiputra, la première banque de Malaisie ?

### Une agonie d'un an

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. Jusqu'au jour de 1982 où, soudain, par suite d'une conjonction de facteurs politiques et économiques, la spéculation immobilière, qui faisait rage sur la place de Hongkong, s'effondre. Toutes les sociétés travaillant dans cette branche sont touchées. Le sont évidemment plus celles dont les affaires ne sont pas bien nettes. Et, contre toute attente, tel est, apparemment, le cas du groupe Carrian. En octobre, G. Tan se résout à un aveu public : Carrian Investments, la société-phare de son empire, a, dit-il, *« des problèmes de liquidités à court terme »*. Et de faire savoir qu'un échelonnement des dettes du groupe, évaluées alors à 5 ou 6 milliards de dollars de Hongkong, serait le bienvenu. Quelques mois plus tard, la Bourse de Hongkong suspend la cotation des actions de Carrian Investments.

C'est le début de la fin. L'agonie, toutefois, durera encore un an, tellement est grand le désir de certains créanciers, en premier lieu la Hongkong et Shanghai Bank et la banque Bumiputra, de sauver ce qui peut être sauvé. Des plans de secours sont échafaudés. Pendant l'été, G. Tan réussit à se débarrasser, pour une poignée de dollars, de ses avoirs aux États-Unis. L'opération, conclue avec une société libérienne, lui rapporte 68 millions de dollars américains : une misère, compte tenu de l'endettement estimé de la *société*.

Deux autres opérations de cession de participations dans Union Bank of Hongkong, dont Carrian Investments possède un quart du capital, et dans China Underwriters, que G. Tan contrôle à plus de 50 %, sont en revanche bloquées par la commission des valeurs en Bourse de la colonie. Un seul acquéreur s'était porté sur les rangs, une société enregistrée à Jersey et dont on apprendra plus tard qu'elle a été créée à cette fin par un homme d'affaires malaisien avec, pense-t-on, l'aval de la banque Bumiputra. Or, entre-temps, l'attention, tant de l'opinion que de la police, a été attirée sur les liens mystérieux existant entre G. Tan et la filiale de Hongkong de la banque Bumiputra, la Bumiputra Malaysian Finance Ltd (B.M.F.). Le meurtre, en juillet, d'un des responsables de cette banque, Jalil Ibrahim, envoyé dans la colonie pour tenter de mettre de l'ordre dans les relations passablement embrouillées entre le groupe Carrian et B.M.F., a beaucoup alimenté les conversations.

Qu'ont découvert les policiers du bureau des crimes organisés qui enquêtent sur l'assassinat de Jalil Ibrahim ? On ne le sait pas. Mais, le 10 septembre 1983, une perquisition est effectuée au siège de diverses sociétés du groupe Carrian par la brigade des délits commerciaux. Les recherches durent plusieurs jours. Moins d'un mois plus tard, le 2 octobre, G. Tan est arrêté, ainsi que l'un *de ses associés, Bentley Ho qui* s'apprêtait à prendre l'avion pour Kuala-Lumpur. Sur ces entrefaites, on apprend que la commission indépendante contre la corruption avait, elle aussi, lancé ses limiers sur les activités de G. Tan, et que celui-ci avait été appréhendé par ses soins en avril avant d'être relâché sous caution. Le 3 octobre, G. Tan est inculpé de *« déclarations fausses et fallacieuses »* et son associé, Bentley Ho, en outre, de *« comptabilité frauduleuse »*.

Selon le procureur du gouvernement, ces accusations se fondent sur des documents saisis dans les locaux du groupe Carrian. Ils ont permis d'établir que G. Tan avait procédé, le 31 décembre 1981, à deux ventes fictives d'actifs qu'il détenait dans Union Bank of Hongkong et China Underwriters. Ces deux opérations, jamais réalisées, ont été portées dans la comptabilité *de Carrian Investments pour un* montant de quelque 350 millions de dollars de Hongkong. De la sorte, les profits de la société pour l'année 1981 ont été frauduleusement gonflés, lui permettant d'obtenir de nouveaux crédits auprès des banques.

A leur grande surprise, les enquêteurs ont découvert, en outre, l'existence de prêts, pour un total de plus de 4 milliards de dollars de Hongkong, effectués par la banque Bumiputra au profit d'une kyrielle de sociétés, créées de toutes pièces, pour les besoins de *la cause, par G. Tan et à la tête* desquelles il plaçait des membres de sa famille ou des employés de confiance. La moitié de cet argent semble avoir filé entre les mains de G. Tan sans laisser de traces. Après ces révélations, c'est un endettement d'environ 10 milliards de dollars de Hongkong (soit 1,2 milliard de dollars américains) qu'il conviendrait de porter au passif du groupe Carrian et de G. Tan.

Les enquêteurs sont parvenus aussi à la conviction que, dès le début, l'empire Carrian n'était qu'un château de sable. Les capitaux ayant servi à réaliser l'opération prestigieuse de la Gammon House, en 1980, avaient été probablement empruntés, et la revente de l'immeuble, étage par étage, pour partie à des filiales du groupe, n'avait certainement pas été aussi glorieuse qu'annoncée.

Sans doute non entièrement étrangère à ce coup de poker initial, la banque Bumiputra a montré jusqu'au bout une certaine obstination dans ses efforts pour tenter de renflouer le groupe. Entêtement compréhensible, compte tenu de son énorme engagement financier dans cette affaire. A Kuala-Lumpur, on s'interroge, cependant, pour savoir s'il était vraiment dans la mission d'une banque, destinée en principe à favoriser les activités des ressortissants du pays à l'étranger, de financer les opérations douteuses de spéculateurs chinois.

Ces agissements n'ont pas été sans conséquences à l'intérieur de la banque. La quasi-totalité des membres de la direction de sa filiale hongkongaise ont dû démissionner, après que le premier ministre malaisien, M. Mahathir, eut qualifié leur conduite de *« moralement erronée »*. Selon M. Mahathir, les prêts de la banque malaisienne à G. Tan seraient un *« crime odieux »*.

A Hongkong, après la mise en faillite du groupe, le 7 novembre, les milieux bancaires estiment que ce krach a pu contribuer à la grave faiblesse du dollar de Hongkong fin septembre et début octobre. D'autres n'hésitent pas à dire que l'effondrement de Carrian, en montrant la fragilité de certaines constructions financières et commerciales dans la colonie, aura des effets durables sur les relations d'affaires dans la région.

De l'ancien empire, seule, ou presque, reste en activité, aujourd'hui, la compagnie de navigation Grand Marine. Sa flotte a été réduite de trois quarts et son activité est étroitement contrôlée par les banques, qui sont ses créanciers. Mais la société a pu, au moins, échapper à la liquidation. Ses bailleurs de fonds lui ont donné un délai de deux ans et demi pour se remettre à flots.

MANUEL LUCBERT.



**LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER**

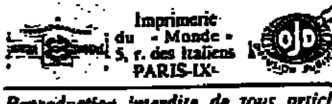
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23


Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

# Crédits - Changes - Grands marchés

## L'euromarché

# Toujours pas d'acheteurs pour les émissions à taux fixe

Poussés par leurs besoins d'emprunt, certains débiteurs sont contraints d'ignorer le refus persistant des investisseurs de tous bords de souscrire à des engagements à taux d'intérêt fixe. C'est le cas de la Communauté économique européenne (C.E.E.) qui a lancé, cette semaine, au pair son euroémission totalisant 100 millions de dollars dont les deux tranches de même montant sont dotées de coupons immuables. La première, d'une durée de dix ans, comporte un coupon annuel de 12 %, la seconde, qui s'étendra sur quinze ans, portera 12,125 % d'intérêt par an. La tranche à plus longue échéance a été largement pré-placée. Cela explique son comportement plus honorable sur le marché gris que celui de la tranche à dix ans, alors que les acheteurs, s'il y en avait, préféreraient certainement la durée la plus courte. Dans l'attente de jours meilleurs, la quasi-totalité de l'émission va finir dans les portefeuilles des euro-banques. Avec cet emprunt, les trois Communautés européennes, c'est-à-dire la C.E.E., la C.E.C.A. et Eurotom, auront levé cette année, dans le cadre des facilités Ortoli, l'équivalent de 2,6 milliards d'ECU, contre 1,9 milliard en 1982. Ces chiffres ne tiennent pas compte des 4 milliards d'ECU drainés pour le compte de la France et immédiatement reprêtés à celle-ci en juillet 1983.

Toutes les autres émissions euro-obligataires libellées en dollars qui ont vu le jour depuis lundi ont été proposées à partir d'un taux d'intérêt variable. Elles ont été reçues avec des fortunes diverses. Une sélectivité s'est maintenant instaurée dans ce secteur hyper-sollicité. La Fuki Bank par exemple, qui l'abordait pour la première fois, a vu son *euro-émission* de 200 millions de dollars bien accueillie. Elle aura une durée de douze ans, mais les prêteurs pourront en demander le remboursement anticipé après dix ans. Elle est offerte au pair avec un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,125 % à la moyenne des taux interbancaires offerts et demandés sur les dépôts en eurodollars à six mois. La bonne réception de l'émission japonaise se reflète dans une décote sur le marché gris de seulement 0,50 – 0,60. Par contre, la méfiance à l'égard des banques canadiennes, généralement impliquées dans des prêts à des sociétés en difficulté, a nui au placement de 50 millions de dollars que recherche la Banque nationale du Canada, bien que ses derniers résultats soient en nette amélioration. Son euro-emprunt, d'une durée maximum de sept ans, pourra être remboursé aux investisseurs qui le désirent dès la fin de la cinquième année. Les « notes » seront émises au pair et comporteront un intérêt qui sera l'ajout de 0,25 % à la moyenne des taux offerts et demandés sur les dépôts en dollars à court terme. En dépit de ces conditions attrayantes et de la courte échéance, l'émission s'est traitée vendredi avec une décote de l'ordre de 1,375.

La Banque européenne d'investissements (B.E.I.) a préféré le dollar canadien pour lever dans cette devise 80 millions au travers d'une euro-émission à sept ans et dix mois. Les obligations sont accompagnées d'un coupon annuel de 12,125 %.

Le montant recherché est lourd pour ce secteur, mais les conditions sont alléchantes et la devise à la feuille d'érable est à nouveau fort prisée. Par conséquent, la proposition de la B.E.I. a bénéficié d'un bon accueil. Détail intéressant : son montant représente exactement l'équivalent de 150 millions de deutschemarks. On peut donc se demander si les transactions ne s'articulent pas autour d'un « swap » en devises.

Au moindre signe d'affaiblissement du dollar des Etats-Unis, le marché des obligations internationales libellées en deutschemarks respire. Cette semaine, il a pu ainsi progresser d'environ 0,37 % malgré le *fardeau d'un calendrier d'émissions* nouvelles extrêmement pesant. La Banque mondiale, qui dix jours plus tôt avait obtenu 300 millions de deutschemarks en souscription publique, est venue jeudi drainer 200 millions supplémentaires par le truchement cette fois-ci d'un placement privé. D'une durée de cinq ans, il est offert avec un coupon annuel de 7,75 % et sur un prix de 99,75. Quelle que soit la qualité du débiteur, l'absence de cotation ultérieure en Bourse qui caractérise un placement privé n'est jamais beaucoup apprécié par les investisseurs. Cela, conjugué avec des conditions légèrement trop basses, s'est reflété sur le marché gris par une décote de 1,050.

### Une étoile montante : le sterling

Les sociétés de développement régional (S.D.R.) ont lancé vendredi matin leur émission attendue de 40 millions d'ECU. Celle-ci, qui est garantie par la République française, est en deux tranches égales : l'une a une durée de sept ans, et un coupon annuel de 11,125 %, l'autre sur douze ans est assortie d'un taux d'intérêt de 11,675 % par an. Tout cela n'est évidemment guère généreux. En outre, le dentiste belge n'aime pas les échéances trop longues. Heureusement pour la France, *la tranche à douze ans a été en* grande partie pré-placée avec l'aide d'une banque japonaise. Les premières indications du marché gris attribuaient, vendredi après-midi, une décote de 1,50 – 1,25 aux euro-obligations à douze ans et de 1,25 – 1 à la tranche à sept ans. L'une et l'autre sont donc des plus honorables pour l'emprunteur puisqu'elles sont dans la limite des commissions que les banques reçoivent pour récompenser leur effort de placement.

C'est apparemment de justesse si l'opération des S.D.R. a pu voir le jour. Le Trésor, semble-t-il, n'était pas très chaud pour qu'elle soit lancée. Par suite de la très forte amélioration de la relance des paiements de la France, la Rue de Rivoli n'a plus besoin de devises cette année. Si l'*euro-émission* des S.D.R. a finalement été autorisée, c'est uniquement parce qu'elle était attendue depuis belle lurette. C'est donc la dernière intervention du Trésor cette année sur la scène internationale. Avant elle, le montant des emprunts français à l'étranger, banques comprises, aura atteint pratiquement l'équivalent de 10 milliards de dollars en 1983. Les deux tiers auront été levés au travers d'émissions obligataires internationales, et le solde sur le marché des eurocrédits bancaires. A cela il faut ajouter les 4 milliards d'ECU empruntés par l'Etat français auprès de la C.E.E. cet été. L'endettement prévu de la France s'est par conséquent accru d'environ 13,6 milliards de dollars cette année.

*L'activité secondaire* en euro-obligations a été très forte cette année. Le chiffre d'affaires hebdomadaire enregistré par Euroclear, l'un des deux organismes de compensation du marché international des capitaux, a représenté en moyenne l'équivalent de 11 milliards de dollars entre le 1er janvier et le 1er décembre 1983. Pendant cette période, le montant des transactions réalisées sur des euro-obligations en dollars des Etats-Unis a atteint 480 milliards. Dans le même temps, la livre sterling est parvenue à ravir au deutschemark sa traditionnelle seconde place. Les opérations sur des titres libellés dans la devise britannique ont représenté, au cours des onze mois considérés, l'équivalent de 12 milliards de dollars contre 9 milliards pour *celles en deutschemark*.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Le yen et le franc suisse en vedette

Plusieurs records ont été battus cette semaine sur la place de Paris, à savoir ceux du dollar à 8,27 F, du yen à 3,53 centimes et du franc suisse à 3,80 F. La faiblesse du franc français n'est pas en cause, mais plutôt celle des monnaies européennes, essentiellement le mark, à nouveau déprimé.

En léger fléchissement lundi, le *dollar avançait vigoureusement* mardi, dépassant 22,72 DM à Francfort, et atteignant son plus haut cours historique à Paris (les 8,27 F précités). Aucune raison valable n'était invoquée pour expliquer cette nouvelle poussée, pas même une légère tension sur le loyer de l'argent aux Etats-Unis. De plus on apprenait la veille que la masse monétaire américaine s'était contractée de 300 millions de dollars, facteur peu propre à doper le « billet vert ». Le lendemain, la tendance s'inversait brutalement sur l'annonce du plus gros déficit commercial jamais enregistré aux Etats-Unis, 9 milliards de dollars au mois d'octobre, le précédent record étant de 7,2 milliards de dollars en août dernier. Pour les dix premiers mois de 1983, le déficit commercial cumulé est de 55,5 milliards de dollars contre 35 milliards pour la période correspondante de 1982. Il est probable que pour l'année entière le chiffre de 70 milliards sera dépassé, contre 42,7 milliards en 1982, montant qui constituait déjà un record.

Du coup, le dollar fléchissait brusquement, revenant en dessous de 2,70 dollars à Francfort et de 8,20 F à Paris. Mais, jeudi, le repli s'arrêtait, pour faire place à une nette reprise. Vendredi, la monnaie américaine repassait au-dessus de 2,70 DM et frôlait 8,22 F. L'effet du déficit commercial des Etats-Unis s'estompait déjà. A la veille du week-end, les milieux financiers internationaux voyaient le dollar à nouveau orienté à la hausse, la demande excédant l'offre, ce qui constitue la dernière explication valable quand tous les autres arguments ont été épuisés...

Le mark souffre nettement des remous politiques suscités en Allemagne par l'affaire Lambsdorff et la levée de l'immunité parlementaire du député-ministre par le Bundestag.

*Le yen, en revanche,* se montre très ferme, favorisé par la robuste santé du commerce extérieur japonais et la hausse des taux d'intérêt à court terme.

La livre sterling a été affectée par l'annonce d'une diminution du prix du pétrole soviétique. Au sein du Système monétaire européen, le franc belge est resté très faible. Deux économistes de Belgique, MM. Jef Vuchelen et Herbert Glesjer, professeurs à l'université flamande de Bruxelles et à celle, francophone, de Namur, recommandent une dévaluation du franc belge pour relancer l'économie, dans une étude publiée à Bruxelles. Le gouvernement belge doit opter pour une « thérapie de choc ». S'il veut éviter de précipiter le pays dans une faillite aux conséquences sociales dramatiques, soulignent les deux économistes, qui estiment qu'en 1985 le chômage risque d'affecter un cinquième de la population active et qu'en 1985 la dette publique pourrait atteindre 5 000 milliards de francs belges (750 milliards de francs). Outre une dévaluation qui ne ferait que sanctionner la faiblesse actuelle de la monnaie belge, les deux économistes insistent sur la nécessité d'assainir les finances publiques par des mesures radicales, et de stimuler l'investissement.

Le franc français, profitant de la faiblesse du mark, s'est maintenu en tête du S.M.E., malgré l'annonce d'une hausse des prix de 0,8 % en octobre, qui va contribuer à creuser l'écart d'inflation entre l'Allemagne et la France.

Aux antipodes, *on a relevé* une grande activité sur le dollar australien, qui pourrait être réévalué de 3 % à 6 % dit-on.

Sur le marché de l'or, une certaine animation a régné, le cours de l'once remontant brutalement de 375 dollars à 403 dollars environ. Plusieurs explications ont été avancées, notamment le vol de 3 tonnes d'or à Londres, ce qui aurait obligé leur propriétaire à les racheter. A vrai dire, aucune n'a été jugée convaincante.

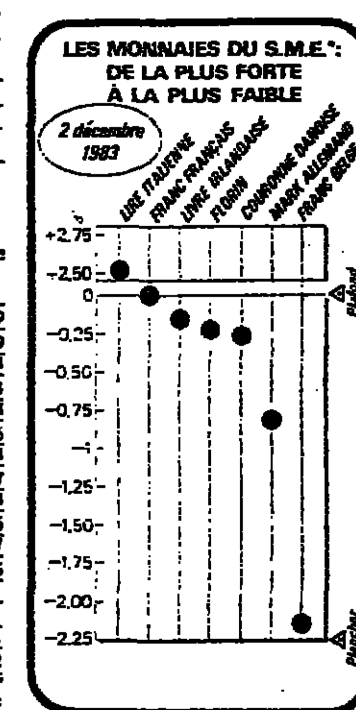
FRANÇOIS RENARD.

### Cours moyens de clôture du 25 novembre au 2 décembre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York ... | 1,4567 | – | 12,1322 | 46,0617 | 36,8908 | 1,8172 | 32,9380 | 0,0609 |
| | 1,4600 | – | 12,1248 | 45,8505 | 36,8595 | 1,8165 | 32,9001 | 0,0609 |
| Paris ....... | 12,0068 | 8,2425 | – | 379,66 | 384,07 | 14,9782 | 271,49 | 5,0244 |
| | 12,0413 | 8,2475 | – | 378,15 | 383,99 | 14,9818 | 271,34 | 5,0243 |
| Zurich ...... | 3,1625 | 2,1710 | 26,3391 | – | 80,0900 | 3,9451 | 71,5085 | 1,3234 |
| | 3,1842 | 2,1810 | 26,4445 | – | 80,3907 | 3,9618 | 71,7552 | 1,3286 |
| Francfort ... | 3,9487 | 2,7107 | 32,8869 | 124,86 | – | 4,9259 | 89,2853 | 1,6524 |
| | 3,9609 | 2,7130 | 32,8958 | 124,39 | – | 4,9282 | 89,2581 | 1,6527 |
| Bruxelles ... | 80,1622 | 55,03 | 6,6764 | 25,3478 | 20,3010 | – | 18,1258 | 3,3544 |
| | 80,373 | 55,05 | 6,6747 | 25,2407 | 20,2911 | – | 18,1115 | 3,3536 |
| Amsterdam .. | 4,4225 | 3,0360 | 36,8334 | 139,84 | 112 | 5,5170 | – | 1,8507 |
| | 4,4376 | 3,0395 | 36,8541 | 139,36 | 112,03 | 5,5213 | – | 1,8516 |
| Milan ...... | 2389,72 | 1640,50 | 199,03 | 755,64 | 685,19 | 29,8110 | 540,35 | – |
| | 2396,59 | 1641,50 | 199,83 | 752,63 | 685,04 | 29,8183 | 540,05 | – |
| Tokyo ...... | 339,63 | 233,15 | 28,2863 | 107,39 | 86,0110 | 4,2367 | 76,7951 | 0,1421 |
| | 343,24 | 235,10 | 28,5062 | 107,79 | 86,6568 | 4,2706 | 77,3482 | 0,1432 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 décembre, 3,5353 F contre 3,5080 F le vendredi 25 novembre.




*Système monétaire européen

## Les matières premières

# Hausse des métaux, surtout de l'argent

Le réveil soudain du marché des métaux précieux a provoqué des « ondes de choc » – atténuées, certes, – sur les prix des autres métaux. Mais un tel mouvement a-t-il des chances d'être durable s'il ne s'appuie pas sur des bases plus solides (accentuation de la reprise de l'activité économique) ?

METAUX. – *Nouvelle progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, en dépit du nouvel accroissement des stocks britanniques de métal. Ils atteignent 425000 tonnes, soit leur niveau le plus élevé depuis cinq ans. Le marché a été surtout influencé par la perspective d'achats pour compte japonais et la majoration du prix du métal raffiné par les producteurs américains.*

*Galvanisé par la petite flambée des prix de l'or, l'argent, sous l'impulsion d'achats spéculatifs importants, s'est envolé, enregistrant à Londres une hausse de près de 15 %. Le platine a également été favorisé, toute la famille des métaux précieux étant à l'honneur.*

*L'étain, à peine soutenu, a été le moins favorisé des métaux. Le travail vient de reprendre dans une importante mine bolivienne. Autre élément défavorable : le directeur du stock régulateur a limité ses achats de soutien en baissant son prix d'intervention. Le Conseil international de l'étain se réunira la semaine prochaine à Londres. Il décidera de maintenir les quotas d'exportation et les fourchettes de prix en vigueur.*

*Les cours du nickel ont enregistré une légère progression à Londres. Il faut s'attendre, selon les prévisions formulées par le président d'Inco, à une augmentation de 9 % de l'utilisation mondiale de métal dans les pays non communistes en 1984, inférieure à celle de 13 % prévue pour 1983 par rapport à 1982. Pour l'année en cours, la consommation surpassera la production de 100 millions de livres, mais les importations en provenance du bloc soviétique devraient atteindre 85 millions de livres.*

CAOUTCHOUC. – *Consolidation de l'étape de hausse récente du naturel sur les différents marchés. Le directeur du stock régulateur pourraita baisser les prix de ses achats d'intervention. Ses réserves sont de l'ordre de 270000 tonnes, mais, contrairement à certaines rumeurs ayant circulé sur le marché, le caoutchouc ne serait pas de mauvaise qualité. Le Japon, disposant de stocks réduits, envisagerait d'accroître sensiblement ses achats en 1984.*

DENREES. – *Les cours du cacao se maintiennent à de hauts niveaux. La perspective d'une récolte de fèves en diminution dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et des retards dans les expéditions ont soutenu le marché.*

*Le marché du sucre est retombé, dans la crainte de ventes importantes de la part de différents pays comme l'Inde ou la République Dominicaine. En outre, les Philippines viennent de cesser leurs achats. Le commerce international des sucres blancs représente actuellement les deux cinquièmes des transactions mondiales, au lieu de 10 % seulement il y a quelques années. Le marché de Paris joue un rôle dominant en ce domaine, où 15 % des transactions quotidiennes sont converties en dollars.*

CEREALES. – *La perspective d'une récolte mondiale de blé supérieure aux prévisions n'a eu qu'un impact limité sur le marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé évalue la récolte mondiale de la campagne 1983-1984 à près de 500 millions de tonnes. Elle surpassera la consommation, estimée à 485 millions de tonnes.*

### LES COURS DU 2 DÉCEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

**MÉTAUX.** – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 002,50 (973) ; à trois mois, 1 021,50 (994,50) ; étain comptant, 8 670 (8 725) ; à trois mois, 8 810 (8 850) ; plomb, 283,50 (279) ; zinc, 585 (577,50) ; aluminium, 1 064,50 (1 062,50) ; nickel, 3 205 (3 183) ; argent (en pence par once troy), 667,25 (586). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,75 (64) ; argent (en dollars par once), 9,67 (8,52) ; platine (en dollars par once), 409,50 (393) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 84,50 (77,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (340-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,87 (30,19).

**TEXTILES.** – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 76,30 (75,66) ; mars, 79,70 (79,16). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, 407 (409) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inchangé (46,50).

**CAOUTCHOUC.** – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 834-850 (844-860). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 263-264 (266,50-267,50).

**DENRÉES.** – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 218 (2 236) ; mai, 2 225 (2 251) ; sucre, mars, 9,37 (9,76) ; mai, 9,66 (10,09) ; café, mars, 146,50 (143,97) ; mai, 140,77 (139,50). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 160,45 (165,20) ; mai, 165,50 (171) ; café, janvier, 1 925 (1 917) ; mars, 1 907 (1 889) ; cacao, mars, 1 637 (1 633) ; mai, 1 625 (1 634). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 958 (1 973)) ; mai, 1 970 (2 000) ; café, janvier, 2 320 (2 335) ; mars, 2 314 (2 195) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 985 (2 035) ; mai, 2 065 (2 110) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 224,70 (224) ; mars, 226,70 (226). – **Londres** (en livres par tonne), février, 185,90 (184) ; avril, 189,10 (188,60).

**CÉRÉALES.** – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 358 (356 1/4) ; mai, 356,75 (356,50) ; maïs, mars, 339 1/4 (340) ; mai, 339 3/4 (341 3/4).

**INDICES.** – Moody's, 1 033,10 (1 013) ; Reuter, 1 939,2 (1923,40).

## Marché monétaire et obligataire

# L'emprunt d'État porté de 12 à 15 milliards de francs

Vendredi 2 décembre en fin d'après-midi, la Rue de Rivoli a fait connaître que le montant du troisième emprunt d'Etat de l'année était porté du montant de 12 milliards de francs, annoncé le mardi précédent, à 15 milliards de francs. Ce relèvement est dû à l'afflux des demandeurs qui, il faut toutefois le dire, se portent avantage sur la première tranche de l'emprunt à dix ans et à taux fixe (13,40 %) que sur la seconde (douze ans, 12,90 % pendant deux ans, puis 12,60 % au-delà, avec la possibilité chaque année d'échanger les titres contre des *obligations à taux variable*). C'est que tout le monde croit à la baisse des taux, et que la formule du taux variable ne fait plus recette en ce moment, du moins sur le marché français, car, sur le marché international, c'est le contraire qui se produit, comme l'indique Christopher Hughes dans sa chronique cette semaine.

Il est vrai qu'à Paris la baisse des rendements se poursuit : 13,24 % contre 13,29 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans sur le marché secondaire, 13,10 % contre 13,18 % pour ceux à moins de sept ans, et 14,08 % contre 14,14 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices de Paribas. Les taux de l'emprunt d'Etat se conforment à la tendance, marquant un net recul sur ceux de l'exercice de septembre (13,40 % contre 13,70 % et 12,90 % contre 13,20 %).

Notons, pour la petite histoire, que les modifications de la réglementation régissant les émissions et *visant à renforcer la « surveillance »* du marché ont été ajournées. Applicables pour la première fois à l'emprunt de 2,5 milliards de francs de la SAPAR, émanation d'E.D.F., elles ont rencontré tant d'opposition chez les placeurs qu'elles ont été suspendues dans l'attente d'une refonte. La semaine dernière, il avait été fait état, dans ces colonnes, des remous causés dans le marché par leur introduction, jugée trop hâtive, trop gênante et trop discriminatoire vis-à-vis des « petits », notamment.

### Baisse du taux des interventions de la Banque de France

L'espoir d'une baisse des taux en France vient d'être renforcé par une mesure significative et qui revêt le caractère d'un signal : en début de semaine, la Banque de France a diminué de 0,25 % le taux de ses achats d'effets de première catégorie lors de son adjudication. Ce taux, ramené de 12 1/4 % à 12 % ; était resté inchangé depuis le 27 juin dernier. Certes, une telle décision n'est pas de nature à entraîner automatiquement une baisse profonde du loyer de l'argent sur le marché monétaire de Paris, ni une réduction du taux de base bancaire, sauf si la détente s'accentuait. Elle constitue toutefois une indication.

Néanmoins, l'horizon international ne semble pas s'éclaircir, ce qui pourrait contrarier le mouvement en cours sur la place de Paris.

Aux États-Unis, l'incertitude continue à régner en ce qui concerne les intentions réelles des autorités monétaires. Certes, la Réserve fédérale (FED) continue à injecter des liquidités à intervalles réguliers, mais l'un des gouverneurs qui figurent au conseil de cet organisme, M. Lyle Granley, a laissé entendre que la vigueur de la reprise économique américaine pourrait obliger la FED à durcir sa politique pour éviter une résurgence de l'inflation. Le taux monétaire, dans sa définition étroite (MI), a augmenté de 1,6 milliard de dollars pendant la semaine se terminant au 23 novembre. Sa progression reste dans les limites fixées par les autorités.

En Allemagne, la Banque fédérale a injecté des liquidités (9 milliards de marks) au taux de 6 %, nettement supérieur aux 5,3 % initialement proposés. Elle tire ainsi les conséquences logiques de la fermeté des taux aux États-Unis.

FRANÇOIS RENARD.





suisse en vedette

x. surtout de l'argent



# BOURSE DE PARIS

**Semaine du 28 novembre au 2 décembre**

## Plus calme

VOICI la dernière ligne droite pour cette année 1983 qui s'annonce comme une des plus flamboyantes que la Bourse ait connues de mémoire de coulissier. Vendredi, à l'issue de cinq séances nettement plus calmes qu'au cours des derniers jours, l'indicateur de liquidation, qui a concédé une légère baisse de 0,4 % cette semaine à la suite d'un certain nombre de prises de bénéfices, affichait encore un gain de 3,3 % par rapport à la dernière liquidation (le 22 novembre) et, depuis le 1er janvier, les actions françaises ont littéralement explosé, gagnant près de 50 % selon l'indice de la Compagnie des agents de change et 61 % selon l'indice !

Et les boursiers de se frotter les yeux avec une mine réjouie... *« Assurément, ça ne peut pas durer »* affirment mordicus les plus sceptiques, avant de regagner leur box à grandes enjambées pour essayer de trouver tout de même *« un peu de papier »* de façon à satisfaire une clientèle encore avide d'émotions. Pourtant, cette semaine, les appétits ont été moins démesurés sous les lambris du palais Brongniart. Le calendrier à la main (ils disposent de plus de trois mois pour ajuster leurs portefeuilles), les investisseurs institutionnels font leurs comptes : la moisson des comptes d'épargne en actions a été bonne, et celle des dividendes moins mauvaise que d'aucuns ne le craignaient. A l'horizon 1984, les indications sont plutôt favorables sur ce dernier point puisque aucune limitation particulière n'est prévue pour l'année prochaine, si ce n'est celle du bon sens... En clair, on comprend fort bien, Rue de Rivoli, que *les sociétés — du moins celles qui le peuvent —* cherchent à mieux rémunérer leurs actionnaires après deux années de vaches maigres, mais on verrait d'un mauvais œil que les revenus du capital déclenchent des excès alors que ceux tirés du travail seraient tenus de ne pas dépasser les limites fixées (officiellement) à 5 % en termes d'inflation.

En somme, l'argent devrait continuer, les premiers temps, à être aussi abondant qu'actuellement si l'on en juge par tous ces fonds communs de placement et Sicav qui poussent comme des champignons au fur et à mesure que les autres instruments de gestion collective atteignent leurs plafonds réglementaires. Une nouvelle récolte de capitaux frais est escomptée début janvier à l'occasion du détachement des coupons (sur emprunts indexés notamment). D'après les estimations, ce sont 10 milliards de francs, au bas mot, qui devraient tomber dans la poche des investisseurs et, faute de placements aussi rémunérateurs que les actions et les obligations actuellement, il y a fort à parier qu'une partie importante de cette somme sera rapidement réinvestie sur le marché parisien.

L'hésitation perceptible cette semaine n'augure donc aucune préoccupation particulière chez la grande majorité des boursiers et l'on se félicite que le redressement observé dès lundi sur le cours de l'or, conséquence aussi psychologique qu'imprévisible du *« braquage »* de l'aéroport de Londres où 3 tonnes d'or fin (100 000 onces) ont pris la poudre d'escampette, se soit étendu au lingot et, surtout, aux mines d'or. Du côté des valeurs françaises, la fièvre semble — provisoirement — retombée sur la Compagnie générale des eaux qui a conclu la semaine sur un cours de 574 F tandis que SAT, Matra, D.M.C., pour ne citer que quelques titres, faisaient preuve de bonnes dispositions, Bouygues ayant bénéficié d'un courant d'achats après le déblocage de la seconde tranche du Fonds spécial des grands travaux.

Tel un Indien, Esso fait régulièrement surface alors que certaines analystes américains, de maisons aussi réputées que Salomon Brothers et Goldman Sachs, préconisent à présent un regain d'intérêt pour les valeurs pétrolières. Plus prudente, Drexel Burnham Lambert conseille de centraliser ses investissements sur les compagnies pétrolières de première qualité en constatant que les investisseurs se concentrent davantage sur les risques d'une baisse des prix du brut que sur l'activité de forage à proprement parler.

SERGE MARTI.

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 2 déc. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 904 | + 13,50 |
| 7 % 1973 | 9 879 | + 294 |
| 10,30 % 1975 | 91,60 | + 0,20 |
| P.M.E. 10,6 % 1976 | 90,60 | – 0,10 |
| 8,80 % 1977 | 111,82 | – 1,20 |
| 10 % 1978 | 89,15 | – 0 20 |
| 9,80 % 1978 | 88,50 | + 0,10 |
| 8,80 % 1978 | 90,05 | + 0,05 |
| 9 % 1979 | 85,80 | + 0,30 |
| 10,80 % 1979 | 91,15 | + 0,09 |
| 12 % 1980 | 98,41 | + 0,36 |
| 13,80 % 1980 | 101,68 | + 0,23 |
| 16,75 % 1981 | 110,60 | + 0,09 |
| 16,20 % 1982 | 110,60 | + 0,30 |
| 16 % 1982 | 110,20 | + 0,40 |
| 15,75 % 1982 | 108,80 | + 0,60 |
| C.N.E. 3 % | 3 090 | + 20 |
| C.N.B. bq. 5 000 F. | 101,75 | inch. |
| C.N.B. Paribas 5 000 F | 101,75 | inch. |
| C.N.B. Suez 5 000 F | 101,75 | – 0,05 |
| C.N.I. 5 000 F | 101,73 | – 0,02 |

### Banques, assurances sociétés d'investissement

Le président de *Finextel* confirme ses prévisions sur une baisse des résultats pour 1983, baisse essentiellement due à l'arrivée à échéance des contrats P.T.T. Selon lui, le bénéfice (208 millions de francs en 1982) devrait diminuer de 20 % à 25 % pour revenir aux alentours de 160 millions de francs (20 F par action). Cependant, compte ayant été tenu de cette situation, un report à nouveau a été constitué (plus de 63 millions de francs) et le dividende devrait être maintenu à 22,80 F. Un nouveau recul des profits est attendu pour 1984, mais plus modéré.

Pour les six premiers mois, le bénéfice d'exploitation de *Commerzbank* s'accroît de 59,4 % pour atteindre 738,7 millions de DM.

Le bénéfice provisoire au 30 juin de la *S.D.R. Bretagne* s'élève à 8,1 millions de francs contre 7,7 millions de francs.

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 284 | + 46 |
| Cetelem | 250,10 | – 2,90 |
| Chargeurs S.A. | 236 | + 0,50 |
| Bancaire (Cie) | 383 | + 18,50 |
| C.F.F. | 580 | Inchangé |
| C.F.I. | 205 | – 0,90 |
| Eurafrance | 785 | – 3 |
| Hénin (La) | 299,50 | – 5,50 |
| Imm. Pl-Monceau. | 262 | – 10 |
| Locafrance | 274 | – 4 |
| Locindus | 690 | + 14 |
| Midi | 1 350 | – 42 |
| Midland Bank | 176 | + 16 |
| O.F.P (Omn. Fin. Paris) | 975 | + 25 |
| Parisienne de résc. | 570 | + 46 |
| Prétabail | 889 | + 39 |
| Schneider | 89 | + 4 |
| U.C.B. | 201 | + 11 |

## Quand les « zinzin » se font taper sur les doigts

*« C'est fou ! »* A chaque introduction d'une société sur le second marché — à Paris ou en Province — on entend ce commentaire motivé par l'extraordinaire disproportion constatée entre la masse énorme des ordres d'achat et le volume des titres mis à la disposition du public. De peur de ne pas avoir l'action tant convoitée, nombre d'investisseurs sont tentés de *« gonfler »* leurs ordres à un point tel que la Commission des opérations de Bourse (COB) s'est décidée à intervenir.

A titre d'exemple, la commission a procédé à une enquête sur les conditions dans lesquelles a été effectuée l'introduction de la société Dauphin-OTA (Office technique d'affichage) sur le second marché de la Bourse de Paris. Initialement prévue pour le 27 octobre, l'introduction n'a pu avoir lieu ce jour-là en raison des demandes demesurées qui portaient au total sur cent fois le volume des titres mis sur le marché!

On était prêt, en effet, à acheter deux millions d'actions alors que vingt mille seulement étaient proposées, et le jour de l'introduction effective — le 4 novembre — par application de la procédure d'offre publique de vente à 900 francs (alors que le prix d'offre minimum était de 750 francs), les ordres d'achat qui portaient sur 820 182 titres, n'ont permis de servir les demandes qu'à concurrence de 2,4 % pour se voir attribuer en tout et pour tout cinq titres...

Comme, dans le même temps, il fallait bloquer les sommes correspondant aux ordres passés — une mesure qui vise à décourager le gonflement excessif des demandes, — le jour de l'introduction, pour espérer recevoir cinq titres, *« un investisseur devait en avoir demandé deux cent dix et bloqué, à l'appui de sa demande, 189 000 francs pendant une semaine »,* souligne la COB dans un communiqué, estimant fort à propos que *« la plus grande partie des investisseurs individuels »* n'ont pas été en mesure d'acquérir des titres Dauphin-OTA le jour de l'introduction.

Qui plus est, ce sont quelquefois les investisseurs institutionnels, les fameux *« zinzin »* qui, eux, n'ont pas ce problème de liquidités, qui se sont livrés à cette surenchère. Et la Commission d'expliquer que *« les investigations qui ont concerné les ordres importants ont fait apparaître que neuf établissements avaient chacun transmis des ordres dépassant le nombre de titres disponibles, soit vingt mille »*. Tout en reconnaissant que *« dans la plupart des cas »*, ces ordres globaux étaient la résultante de demandes émanant de plusieurs catégories de donneurs d'ordre (clients particuliers et institutionnels, comptes gérés de particuliers et d'institutionnels...), la COB a constaté qu'*« un grand établissement a présenté une demande portant sur 100 000 titres correspond à des ordres passés pour douze comptes »*. Or, *« un de ces comptes se trouvait être celui d'une Sicav dont l'ordre, qui s'élevait à 30 000 titres, présentait une double anomalie : non seulement il dépassait le nombre de titres offerts mais il correspondait, en l'occurrence, à 15 % du capital de la société alors que la réglementation des Sicav leur interdit de détenir plus de 10 % du capital d'une société »*.

Ce rappel à l'ordre adressé à une Sicav qui a transmis des ordres *« incompatibles avec la réglementation la concernant »* par le canal d'*« un grand établissement »* centralisateur (que l'on a tôt fait de situer sur la rive gauche de la Seine) incite la Commission des opérations de bourse à suggérer que *« des dispositions qui tiendront compte des circonstances propres à chaque affaire soient prises en liaison avec les établissements introducteurs, afin de permettre à l'investisseur individuel de participer de manière plus satisfaisante aux prochaines introductions sur le second marché »*.

Dans l'immédiat, l'exemple de Smoby au second marché de la bourse de Lyon (1), même s'il est encore le seul, démontre qu'il est tout à fait possible de préserver les intérêts de petits donneurs d'ordre à condition que les diverses parties adoptent un code de bonne conduite à leur égard. A l'évidence, les cours atteints durant — ou tout de suite après — les dernières introductions ont été artificiellement élevés par le simple jeu d'une demande excessive et sans corrélation avec la situation économique réelle de la société concernée. Il est temps de faire preuve d'un peu plus de réalisme si l'on veut éviter un trop brutal réveil à la communauté des investisseurs, une fois passé la phase d'euphorie. — S. M.

(1) Tous les petits ordres portant sur dix à cinquante actions Smoby ont reçu automatiquement deux titres de la société, les actionnaires ayant accepté de mettre un peu plus d'actions que prévu sur le marché pour satisfaire cette demande.

### Valeurs diverses

Malgré une progression de 8,1 % de ses ventes (2,45 milliards de francs), le groupe *FNAC* enregistre pour l'exercice clos le 31 août dernier une baisse de 9,9 % de son bénéfice net consolidé (19,9 millions de francs contre 22,1 millions de francs). La cause est imputable à l'alourdissement des charges.

Le résultat net de la société mère recule de 20,6 % à 17,5 millions de francs.

Néanmoins, le dividende net pourrait être majoré : 10 F contre 8,70 F.

Les actions *Poron* ont été introduites le 30 novembre sur le second marché. Incotable : un cours demandé de 440 F a été inscrit.

Le lendemain, 1er décembre, toujours à cause de l'abondance de la demande, même impossibilité. Cette fois l'action a été réservée à 485 F. Troisième échec vendredi. Un prix indicatif de 505 F fut porté au tableau. Un quatrième essai aura lieu le 5 décembre.

*Ollier-Installux*, en revanche, a pu enfin être coté 250 F, le 2 décembre, mais grâce à la procédure de l'offre publique de vente (O.P.V.).

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 218 | – 1 |
| Agence Havas | 840 | + 18 |
| A.D.G. | 349 | – 0,90 |
| L'Air Liquide | 515 | + 14 |
| Arjomari | 320 | – 20,20 |
| Bic (1) | 410 | – 19,50 |
| Bis | 230 | – 10 |
| Club Méditerranée | 741 | – 5 |
| Essilor | 1 930 | – 70 |
| Europe 1 | 618 | – 9 |
| Gle Ind. Part. | 360 | – 10 |
| Hachette | 1 415 | + 46 |
| Oréal (L') | 2 155 | – 70 |
| Navigation Mixte | 205 | – 8 |
| Nord-Est | 50,60 | – 1,25 |
| Presses de la Cité | 1 733 | + 36 |
| Skis Rossignol | 1 355 | – 55 |
| Sanofi | 488 | – 5 |

(1) Bic divisé par deux.

### Produits chimiques

| | 2 déc. | Diff. |
|---|---|---|
| Institut Mérieux | 819 | + 19 |
| Laboratoire Bellon | 470 | – 11 |
| Nobel-Bozel | 10,30 | – 0,7 |
| Roussel-Uclaf | 630 | – 30 |
| B.A.S.F. | 690 | + 21 |
| Bayer | 690 | + 21 |
| Hoechst | 725 | + 2 |
| I.C.I. | 98 | + 3,5 |
| Norsk-Hydro | 684 | – 24 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| A.T.T. | 201 890 | 138 352 800 |
| Cie Bancaire (1) | 222 105 | 81 278 185 |
| Gén. des eaux (2) | 124 005 | 72 480 740 |
| 4 1/2 1973 | 30 590 | 58 308 430 |
| Havas (3) | 50 180 | 42 067 515 |
| L'Air liquide (2) | 78 485 | 40 081 025 |
| Schlumberger | 76 680 | 39 306 256 |
| B.S.N. (2) | 14 800 | 38 918 685 |
| Moët (2) | 26 590 | 34 935 300 |
| Elf (4) | 182 520 | 31 218 776 |
| Esso | 61 505 | 28 622 480 |

(1) Dont un bloc de 134 920 titres vendredi.
(2) Quatre séances seulement.
(3) Dont un bloc de 32 165 titres vendredi.
(4) Séance de vendredi seulement.

### Filatures, textiles, magasins

La société navale *Chargeurs Delmas-Vieljeux* (S.N.C.D.V) vient d'informer la chambre syndicale que sa participation dans le capital de *C.F.A.O.* avait franchi le seuil de 10 %.

De fait, lundi 28 novembre, 28 350 titres avaient été échangés en Bourse pour 15,3 millions de francs, transaction assez inhabituelle.

En attendant, cette opération fait de la *S.N.C.D.V.* un des principaux actionnaires de la *Compagnie française de l'Afrique occidentale*, l'autre étant la holding *Fragep* également avec un peu plus de 10 %.

Mauvais premier semestre pour *André Roudière* dont les comptes font apparaître un déficit de 25,1 millions de francs. D'après les dirigeants de la société, devenue filiale à 75,8 % de la *Compagnie financière Matignon*, fraîchement créée par M. Max Mazerand, cette perte est essentiellement due aux frais occasionnés par la fermeture de Deville-lès-Rouen. Le redressement est programmé pour le second semestre avec un bénéfice net estimé à 5 millions de francs. Pour l'exercice entier, c'est mathématique, le déficit sera de 20 millions de francs.

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 155 | + 1,10 |
| F.F. Agache-Willot | 90 | |
| B.H.V. | 106 | – 1,50 |
| C.F.A.O. | 507 | – 33 |
| Damart-Serviposte | 1 297 | + 39 |
| Darty | 700 | + 6 |
| D.M.C. | 93,50 | + 6,50 |
| Galeries Lafayette | 149,80 | – 0,20 |
| La Redoute (1) | 1 020 | + 31 |
| Nouvelles Galeries | 68,10 | + 3,20 |
| Printemps | 144 | + 7 |
| S.C.O.A. | 45,90 | – 1 |

Compte tenu d'un coupon de 26 F.

### Pétroles

*Texaco* confirme le rachat des actifs pétroliers et gazeux de *Dome Petroleum*. Le paiement s'effectuera pour partie en liquide, pour l'autre en actions.

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 174 | – 3,90 |
| Esso | 435 | + 40 |
| Francarep | 413 | – 17 |
| Pétroles française | 159 | – 3 |
| Pétroles B.P. | 71 | – 1,50 |
| Primagaz | 264 | + 3 |
| Raffinage | 80 | + 0,40 |
| Sogerap | 472 | + 7 |
| Exxon | 402 | – 5 |
| Petrofina | 1 100 | + 15 |
| Royal Dutch | 470 | – 1,50 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 25 nov. | Cours 2 déc. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 98 100 | 106 150 |
| — (kilo en lingot) | 98 800 | 106 200 |
| Pièce française (20 fr.) | 641 | 658 |
| Pièce française (10 fr.) | 401 | 435 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 636 | 671 |
| Pièce latine (20 fr.) | 610 | 624 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 580 | 600 |
| Souverain | 780 | 781 |
| Souverain Elizabeth II | 749 | 781 |
| ● Demi-souverain | 411 | 420 |
| Pièce de 20 dollars | 3 980 | 4 000 |
| — 10 dollars | 1 765 | 1 830 |
| ● — 5 dollars | 1 020 | 1 050 |
| — 50 pesos | 4 000 | 4 200 |
| ● — 20 marks | 731 | 738 |
| — 10 florins | 634 | 644 |
| ● — 5 roubles | 424 | 422 |

### Matériel électrique services publics

Pour le premier semestre de l'exercice qui s'achèvera le 31 mars 1984, *Hitachi* annonce un bénéfice net consolidé de 79,4 milliards de yens (+ 10,7 %). L'expansion continuelle que connaît le groupe est imputable à l'électronique.

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantique | 135 | – 14,80 |
| CIT-Alcatel | 1 479 | – 9 |
| Crouzet | 116 | – 3 |
| Générale des Eaux | 572 | – 16 |
| Intertechnique | 1 190 | – 60 |
| Legrand | 2 040 | – 40 |
| Lyonnaise des Eaux | 776 | + 1 |
| Matra | 1 160 | + 30 |
| Merlin-Gérin | 918 | – 72 |
| Mot. Leroy-Somer | 490 | Inchangé |
| Moulinex | 107 | + 7,10 |
| P.M. Labinal | 349,50 | – 4,50 |
| Radiotechnique | 412 | + 3 |
| S.E.B. | 410 | Inchangé |
| Signaux | 818 | + 23 |
| Téléméc. Electrique | 1 315 | – 15 |
| Thomson-C.S.F. | 195,50 | + 2 |
| I.B.M. | 1 258 | – 30 |
| I.T.T. | 478 | + 9 |
| Schlumberger | 498,50 | – 14,50 |
| Siemens | 1 501 | – 9 |

### Alimentation

*B.S.N.* va distribuer un acompte sur dividende de 15 F par action payable à compter du 9 janvier prochain.

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 275 | – 13 |
| Bongrain | 1 679 | + 10 |
| B.S.N. | 2 595 | – 95 |
| Carrefour | 1 296 | – 14 |
| Casino | 912 | – 13 |
| Cédis | 531 | – 24 |
| Euromarché | 700 | – 6 |
| Guyenne et Gasc. | 339 | + 15 |
| Lesieur | 1 280 | + 30 |
| Martell | 1 430 | + 74 |
| Moët-Hennessy | 1 298 | – 72 |
| Mumm | 621 | – 14 |
| Occidentale (Gale) | 670 | – 18 |
| Olida-Caby | 197,50 | – 6,50 |
| Pernod-Ricard | 714 | – 13 |
| Promodès | 1 210 | – 38 |
| Source Perrier | 414,50 | – 1 |
| St-Louis-Bouch. (1) | 315 | + 13,60 |
| C.S. Saupiquet | 495 | + 10 |
| Veuve Cliquot | 1 815 | + 195 |
| Viniprix | 1 008 | – 67 |
| Nestlé | 23200 | + 1260 |

(1) Compte tenu d'un droit de 33,60 F.

### Bâtiment, travaux publics

La filiale américaine de *Lafarge-Coppée, Lafarge Corporation*, a augmenté son capital et introduit ses actions à Wall Street. La maison mère conservera le contrôle de l'affaire en souscrivant à une émission réservée d'actions de préférence. Le produit de ces opérations financières, compris entre 43 et 48 millions de dollars, servira à réduire l'endettement de *Lafarge Corp.*

| | 2-12-83 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entreprises | 1 019 | – 14 |
| Bouygues | 702 | + 3 |
| Ciment Français | 186 | Inchangé |
| Dumez | 825 | – 34 |
| J. Lefebvre | 138,50 | – 5,50 |
| G.T.M. | 277 | + 6 |
| Lafarge | 263,90 | + 0,90 |
| Maisons Phénix | 355,50 | + 10,50 |
| Poliet et Chausson | 304,50 | – 1 |
| S.C.R.E.G. | 154,40 | – 2,60 |
| S.G.E.S.B. | 102,50 | – 5,50 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 28 nov. | 29 nov. | 30 nov. | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 499 328 980 | 368 009 781 | 380 922 064 | 311 959 401 | 424 447 085 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 1 259 004 035 | 1 289 131 377 | 1 329 179 737 | 714 933 589 | 714 933 589 |
| Actions | 49 694 059 | 57 072 274 | 44 264 977 | 50 994 432 | 50 994 432 |
| Total | 1 808 027 074 | 1 714 213 432 | 1 754 366 778 | 1 077 887 422 | 1 190 375 106 |

**INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)**

| | 28 nov. | 29 nov. | 30 nov. | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 156,2 | 154,3 | 154,6 | 154,0 | |
| Étrang. | 150,3 | 149,6 | 151,1 | 149,2 | |

**COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)**

| | 28 nov. | 29 nov. | 30 nov. | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 161,4 | 159 | 160,5 | 159,6 | 161 |

**(base 100, 31 décembre 1982)**

| | 28 nov. | 29 nov. | 30 nov. | 1er déc. | 2 déc. |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 150,7 | 149,4 | 149,4 | 148,9 | 149,6 |

# BOURSES ÉTRANGÈRES

## NEW-YORK

**Brève incursion au sommet**

Wall Street a fait cette semaine une brève incursion au sommet de son histoire, mardi plus précisément, le Dow Jones atteignant ce jour-là la cote historique de 1 287,19. Mais les forces lui ont manqué pour s'agripper à ce pic. A l'approche de la fin d'année, les ventes à caractère fiscal ont commencé à se produire, et vendredi l'indice des industrielles s'établissait à 1 265,24 (contre 1 277,43 le 25 novembre).

Pourtant les bonnes nouvelles n'ont pas manqué : poursuite de l'expansion à une allure raisonnable (+ 0,8 % en octobre), régression du chômage, notamment. Mais la promesse de l'impôt a été plus forte. Surtout des inquiétudes ont recommencé à se manifester sur l'évolution des taux d'intérêt. Heureusement, l'annonce d'un gonflement de la masse monétaire (+ 1,6 milliard de dollars) n'a été connue qu'après la clôture vendredi. La rechute eût été plus sévère.

| | Cours 25 nov. | Cours 2 déc. |
|---|---|---|
| Alcoa | 45 | 44 1/2 |
| A.T.T. | 66 | 64 5/8 |
| Boeing | 43 5/8 | 44 3/4 |
| Chase Man. Bank | 46 3/4 | 46 1/8 |
| Du Pont de Nem | 53 | 53 |
| Eastman Kodak | 73 5/8 | 72 3/4 |
| Exxon | 37 7/8 | 38 3/8 |
| Ford | 63 5/8 | 41 3/8 |
| General Electric | 56 1/2 | 57 |
| General Foods | 51 3/4 | 52 5/8 |
| General Motors | 75 7/8 | 73 |
| Goodyear | 34 | 32 3/4 |
| I.B.M. | 121 | 117 7/8 |
| I.T.T. | 42 5/8 | 44 |
| Mobil Oil | 29 | 28 1/8 |
| Pfizer | 37 3/4 | 35 1/2 |
| Schlumberger | 48 3/8 | 47 |
| Texaco | 35 3/4 | 35 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 33 1/2 | 34 1/2 |
| Union Carbide | 67 7/8 | 67 1/8 |
| U.S. Steel | 29 1/2 | 29 3/8 |
| Westinghouse | 53 1/8 | 53 3/8 |
| Xerox Corp | 49 | 48 1/4 |

## LONDRES

**A un cheveu...**

Il s'en est fallu d'un cheveu que le London Stock Exchange batte cette semaine *tous ses records historiques*. Pour tout dire, ce record est même tombé mercredi avec l'indice des industrielles à 746,7, son point le plus élevé de toujours, ce, grâce à la conjonction de plusieurs facteurs : prévisions économiques optimistes, surenchères des O.P.A. lancées sur Eagle Star, promesse de vente d'une nouvelle tranche d'actions Cable and Wireless, Wall Street au zénith. Las ! Le marché américain n'a pas été assez coopératif et sa rechute a déclenché outre-Manche des ventes bénéficiaires.

Indices « F.T. » du 2 décembre : industrielles, 741,3 (contre 736,5) ; mines d'or, 580,6 (contre 504,6) ; Fonds d'Etat, 83,18 (contre 82,96).

| | Cours 25 nov. | Cours 2 déc. |
|---|---|---|
| Beecham | 320 | 321 |
| Bowater | 230 | 239 |
| Brit. Petroleum | 410 | 414 |
| Courtaulds | 112 | 120 |
| De Beers (*) | 7,37 | 7,95 |
| Dunlop | 42 | 46 |
| Free State Ged. (*) | 34 | 37 3/4 |
| Glaxo | 770 | 762 |
| Gt. Univ. Stores | 580 | 590 |
| Imp. Chemical | 610 | 638 |
| Shell | 562 | 560 |
| Unilever | 870 | 883 |
| Vickers | 112 | 115 |
| War Loan | 35 3/4 | 35 7/8 |

(*) En dollars.

## TOKYO

**Au-dessus des 9 400**

Pour la première fois depuis quinze jours, le Kabuto-cho a refranchi la barre des 9 400 à l'indice Nikkeï Dow Jones. Cette reprise a été favorisée par la remontée du yen contre dollar, mais aussi le sérieux espoir d'une amélioration des profits industriels. L'activité s'est accrue et 1 568 millions de titres ont changé de mains contre 1 177 millions. (Indices du 3 décembre : Nikkeï Dow Jones, 9406,50 contre 9345,10; indice général, 695,09 contre 689,32.)

| | Cours 25 nov. | Cours 2 déc. |
|---|---|---|
| Akaï | 555 | 550 |
| Bridgestone | 575 | 576 |
| Canon | 1 400 | 1 430 |
| Fuji Bank | 500 | 500 |
| Honda Motors | 1 050 | 1 080 |
| Matsushita Electric | 1 830 | 1 810 |
| Mitsubishi Heavy | 242 | 240 |
| Sony Corp | 3 390 | 3 300 |
| Toyota Motors | 1 330 | 1 400 |

## FRANCFORT

**Record presque battu**

Principalement favorisée par le renchérissement du deutschemark vis-à-vis du dollar, la hausse des cours s'est poursuivie cette semaine et, vendredi, l'indice de la Commerzbank s'établissait *à 1 031,30* (contre *1 025,20*), *soit* à quelques fractions de son plus haut niveau de toujours (1 031,90), atteint en 1960.

| | Cours 25 nov. | Cours 2 déc. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 79,90 | 77,20 |
| B.A.S.F. | 171,20 | 171,50 |
| Bayer | 171,70 | 171,20 |
| Commerzbank | 165,90 | 166,40 |
| Deutschebank | 317 | 319,80 |
| Hoechst | 181,70 | 179,50 |
| Karstadt | 302 | 294 |
| Mannesmann | 123,60 | 131,50 |
| Siemens | 383 | 380,50 |
| Volkswagen | 209,30 | 206,50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### Francophonie

## L'ÉGYPTE EST ADMISE A L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE

M. François Owono-Nguema, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) a annoncé vendredi 2 décembre au siège de l'organisation francophone internationale à Paris l'admission de l'Egypte, comme Etat-membre à part entière. Elle prendra juridiquement effet à la mi-décembre, au moment de la neuvième conférence générale ministérielle de l'Agence.

**Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1983 a été tiré à 476 506 exemplaires**

### L'AGONIE DU « COURRIER DE L'AIN »

## Le messie ne s'est pas arrêté à Bourg-en-Bresse

De notre envoyé spécial

Bourg-en-Bresse. — Reviendra, reviendra pas? Dans un appartement au papier à fleurs passé, l'un des plus petits quotidiens français attend comme le messie le retour du papivore. Les trente-six employés du *Courrier de l'Ain* s'efforcent de croire que M. Robert Hersant n'a pas fait sa dernière offre. Entre deux relectures d'articles pour l'édition du lendemain, Jean-Jacques et Dominique Coltice, les propriétaires-gérants, qui partagent le même bureau au confort sommaire, échangent fiévreusement les dernières *rumeurs*. Jean-Jacques est persuadé qu'« il » ne reviendra pas. Dominique espère encore qu'« il » attend son heure.

Avant de se rétracter brutalement, Robert Hersant avait offert de racheter *le Courrier de l'Ain*, en règlement judiciaire depuis le 30 septembre. Il avait promis de préserver seize emplois. On l'avait cru, ou fait semblant. « *Mieux vaut survivre avec une jambe coupée que mourir* », soupire Jean-Louis Venet, journaliste sportif. « *On est des pions sur un échiquier* », se lamente en écho son collègue Jean-Paul Dubois. Têtes dans les mains, gitanes maïs en berne au coin des lèvres : abattement « *moral et physique* », répète Jean-Louis Venet. Seul imperturbable, dans le couloir, le télex continue de crépiter fièrement.

Le télex! Eclatant symbole, selon les anciens, des ambitions qui ont tué le *Courrier*. Depuis sa fondation dans les années 50 par Gilbert Coltice, père des gérants actuels et militant socialiste, le *Courrier* était un journal du soir. Mille six cents exemplaires vendus, selon nos sources, mais 5 400 revendiqués pour l'année 1979. En 1982, pour rivaliser avec *le Progrès de Lyon* (4 600 exemplaires vendus à Bourg) et *le Dauphiné libéré* (1 300 exemplaires), Jean-Jacques Coltice décide d'en faire un quotidien du matin. Révolution! Jusqu'alors, les pages d'informations générales devaient beaucoup à l'écoute matinale des radios périphériques et à la lecture des confrères : pour Jean-Jacques Coltice, le développement passe par un abonnement à l'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.). Arrivée du télex.

Las! Voilà le *Courrier* dépouillé de son charme désuet. Terminés les « films photographiques » des matches de rugby de l'U.S. Bressane, offerts dès le lundi après-midi à cette ville qui « pense rugby ». Evanouie l'exclusivité des séances du conseil municipal. Révolue l'époque où les journalistes arrivaient triomphalement au pousse-café des banquets de maires, portant sous le bras, *fraîchement imprimé*, le compte rendu des débats du matin.

Si encore le *Courrier*, seul quotidien de Bourg imprimé sur place, pouvait jouer à fond la carte du matin, en « bouclant » à minuit. Mais non : un voisin du dessus irrascible impose silence aux rotatives à partir de 22 heures. « Bouclage » obligé à 21 heures!

Les rêves de grand tirage de Jean-Jacques Coltice sont venus s'échouer sur l'inertie bressane. Trop rapidement lancés, les assauts vers la périphérie de Bourg ont tourné court.

Dans les dernières semaines, l'entreprise perd *100 000 F* par mois. Baisse du volume publicitaire sans doute : quelques annonceurs n'ont peut-être pas appréciés les allusions aux « *piscines privées* » des petits patrons du S.N.P.M.I., ni les membres du Lions Club de se voir traiter de « *pingouins* ». Les ventes aussi fléchissent : le *Courrier*, qui a toujours refusé de se soumettre au contrôle de l'O.J.D., vendrait désormais moins de mille exemplaires (3 500 selon la direction). Mais surtout, l'imprimerie n'est plus là pour renflouer.

L'imprimerie, c'était la clé du miracle. Le *Courrier*, en son temps, fut un des premiers quotidiens à adopter l'offset. « *Une aventure*, se souvient Jean-Paul Dubois. *Personne n'était formé, mais on a foncé, et on a réussi.* » Sur ses rotatives, à l'époque ultra-modernes, le *Courrier* imprime l'hebdomadaire diocésain *La Voix de l'Ain, Spécial Dernière* et le magazine syndical *l'Ain agricole*. Mais, après la mort du fondateur, les clients de l'imprimerie tournent les talons les uns après les autres. « *Raisons politiques* », affirme Jean-Jacques Coltice. « *Motifs techniques* », invoquent les déserteurs. Seul reste fidèle le bulletin municipal.

La suite est connue. Règlement judiciaire. Robert Hersant est aperçu à l'aéroport de Lyon-Satolas en compagnie de Jean-Jacques Coltice. Le magnat offre un million et demi pour le rachat des créances, qui seraient ainsi épongées à 70 %, offre particulièrement avantageuse pour le *Courrier*. Il ajoute, dit-on un million de francs pour le titre.

Le minuscule *Courrier* constitue en effet pour M. Hersant une prise de choix. *Le Dauphiné libéré* » qu'il contrôle a bien du mal à détrôner un *Progrès* plus résistant dans l'Ain que partout ailleurs. Le grand fusionneur de titres en naufrages ne peut pas ne pas rêver de prometteurs couplages.

On négocie donc. Jusqu'au coup de théâtre du 24 novembre : « *Après examen de la situation exceptionnelle créée par le nouveau statut de la presse* », M. Xavier Ellie, homme de confiance de Robert Hersant au *Dauphiné libéré*, demande, dans un télégramme au *Courrier*, au « *parti socialiste , contrôleur de la presse française* » de racheter le quotidien. Gageons que M. Hersant doit savourer ce superbe bras d'honneur, infligé au pouvoir dans la ville où M. Mauroy annonçait la nouvelle loi sur la presse à un congrès socialiste en délire. Du côté du P.S., on s'emploie à trouver une solution avant le débat sur la presse à l'Assemblée nationale.

« *Bien joué de la part d'Hersant* », reconnait Daniel Vellon, directeur de cabinet du maire Louis Robin (P.S.). La municipalité rumine son impuissance. Sous les fenêtres de M. Vellon, les salariés du *Courrier* se relaient dans le soir glacial pour faire signer une pétition de soutien au journal. Les Bressans signent et s'éloignent, muets. Enjeu malgré lui d'une empoignade nationale, le *Courrier* attend que le 9 décembre le tribunal de commerce se prononce sur la liquidation de biens.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

### A « APOSTROPHES »

## Caton le révélateur

C'est fini. Caton, le trouble-fête de la politique et dont on s'efforçait dans les dîners en ville de percer la véritable identité, Caton, ce n'est qu'André Bercoff, journaliste polygraphe et conseiller auprès de la direction de TF 1. Sur le plateau d'« Apostrophes », Bernard Pivot, avec un art consommé de la mise en scène, a dévoilé la statue. L'auteur de *De la reconquête* et *De la renaissance* (Fayard), le mystérieux penseur de droite qui fustigeait si bien les siens, celui à qui l'on a prêté le nom d'une vingtaine de personnalités, n'est qu'un journaliste, spécialiste, en particulier, de l'érotisme et, accessoirement, amateur de déguisements.

Il n'empêche que le saltimbanque, en s'emparant de la parole du maître, a fait marcher toute l'élite pensante. Sur le plateau d'« Apostrophes », *on sentait bien chez les* confrères « sérieux » comme une déception : ce Caton n'était pas des « leurs ». Il n'y avait que le regard limpide de Plantu pour trancher sur le malaise général, et qui signifie que le roi est nu.

Car la mystification de Bercoff a mis en évidence le vide autour duquel tournent actuellement les augures politiques et économiques. Elle a montré aussi qu'une partie de l'élite fatiguée des airs connus, en adhérant au discours de Caton qui se moque des étiquettes, est à la recherche d'un nouveau chef, d'un nouveau langage, d'un nouvel espoir, et, peut-être bien, d'une autre utopie.

Mais le jeu de Bercoff, bien à la manière des situationnistes, illustre aussi le côté dérisoire de la société du spectacle. Il suffit que le saltimbanque paraisse affublé des oripeaux du maître pour que son propos devienne crédible. Chercherons-nous, désormais, derrière chaque discoureur, un bouffon ricanant? Comme Coluche avait tourné en dérision les rites de la classe politique, Caton-Bercoff (ou autres : le jeu pourrait se poursuivre à l'infini) sape son discours. Voilà sans doute un effet voulu ou inattendu que ceux que Bercoff a déçus ou vexés ne lui pardonneront pas de si tôt.

BERNARD ALLIOT.

## Pour copie conforme

Alors là, dit Zazie, je m'y paume. T'avais les zigues qui n'arrêtent pas de vous dire : *« Ça ne va pas du tout ; ne voyez-vous pas les zincs qui ternissent à vue d'œil, l'absinthe qui se décolore à n'en plus finir, les steaks frites chaque jour plus duraille et graillon ? Ça ne peut plus durer. C'est la faute à Machin et à sa bande. Votez pour moi et ça va changer ».* Et même, pour les plus marioles : *« Il faut au pays des zidéaux, des zobjectifs de progrès, des zambitions que Chose* et tutti quanti *ne sauraient concevoir. Votez pour moi et ça va changer. »*

Bon d'accord. Chacun se marre comme il l'entend. Et puis t'avais les zigues qui passent leur vie à retourner dans tous les sens les faits, gestes et paroles des uns et des autres. Les journalistes, quoi *« Untel a été nettement mieux hier qu'il y a vingt-cinq ans. »* (T'as beaucoup de vioques dans la politique.) *« Il n'avait cessé de nous dire que la Terre est cubique, mais la raison lui revient. Il reconnaît maintenant qu'elle est pyramidale... »* Et *caetera.*

Tu ne rigolerais pas moins avec les premiers zigues qu'avec les seconds (parfois quand même y a de quoi chialer) mais tu t'y retrouvais. Alors que là, la tête me tourne. Tu vois un zigue numéro deux qui se planque pendant des mois derrière un nom farce, qui écrit des bouquins de zigue numéro un (qu'il dit), fait courir la terre entière. En plus de toutes les misères qu'on a, on s'agite : kicécaton, kicécaton ? un droite déguisé en gauche ? Lycée de Versailles ? Une tronche ? Plusieurs pommes ?

Et puis, à la fin, il s'amène à la télé, encore plus suffisant que le mélange de zigue numéro un et de zigue numéro deux qu'il est, jurant qu'il a les esgourdes assez grandes et le cerveau assez ferme pour avoir pondu les fameux livres tout seul. C'était pourquoi on lui demande de partout (car le voilà aussi interviouvé qu'un *zigue de la politique par* d'autres zigues du journalisme). Pour faire réfléchir, il assène, pour s'emparer du discours des maîtres.

Eh ben, si c'est pas un truc de maître de nous avoir bessinés avec ça en plus du reste, *alors que, dans le métro,* ils n'en ont rien à faire, rien de rien, je ne suis plus Zazie ! D'ailleurs, j'y retourne. Pourvu qu'ils ne remettent pas ça sur les affiches des stations. Politique, journalisme, publicité : mon cul !

MICHEL KAJMAN.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Vers un armistice dans la presse britannique?* — Le syndicat des typographes et imprimeurs (National Graphic Association-N.G.A.) et le groupe de presse Stockport Messenger se sont mis d'accord pour tenir une réunion, lundi 5 décembre, afin de trouver une issue au conflit, vieux de près de quatre mois, qui avait fini par paralyser la presse britannique. Dès jeudi 1er décembre, le N.G.A. avait décidé de retirer pendant une semaine ses piquets de grève devant l'imprimerie du groupe, située à Warrington, dans le nord-ouest de l'Angleterre. La justice britannique a ordonné la saisie des fonds du syndicat (10 millions de livres) et l'application d'une amende de 150000 livres.

● *Rebondissement du conflit entre le Livre C.G.T. et M. Lignel.* — Plusieurs employés de la SCOP Bourgogne-Presse, éditrice de l'hebdomadaire *la Bourgogne républicaine*, et des adhérents du Syndicat du livre C.G.T. ont occupé, vendredi 2 décembre, les locaux du quotidien lyonnais *le Progrès* à Paris. Selon M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du groupe *le Progrès*, les manifestants auraient « *pris possession* » de dossiers, de passeports et de chéquiers. Le Livre C.G.T. dénonce la « *lente asphyxie* » dont serait victime *la Bourgogne républicaine* en raison du blocage de sommes dues à la SCOP à la suite d'une décision de justice en faveur de M. Lignel. Ce dernier avait en effet obtenu au mois d'août la condamnation de la coopérative à quitter, sous peine d'une astreinte financière, les locaux d'une *imprimerie lui appartenant, faute de* pouvoir la racheter. Bourgogne-presse, de son côté, exigeait une renégociation du prix demandé de 13 millions de francs.

● *FR3 Orléans.* — M. Pierre-Yves Callizot est sanctionné d'une mise à pied de trois jours par une décision de M. André Holleaux, P.-D.G. de FR3, suivant l'avis donné par le conseil de discipline. Alors qu'il était rédacteur en chef du bureau régional d'information d'Orléans, M. Callizot avait émis de vives critiques sur la politique régionale de la chaîne au cours d'une interview accordée au mois d'octobre à l'hebdomadaire Télé 7 jours.

● *Une journaliste nationaliste condamnée.* — Mlle Pasquale Verdi, directrice de publication du mensuel nationaliste corse *U Ribombu* a été condamnée, vendredi 2 décembre, à trois mois de prison avec sursis et 10 OOO F d'amende par le tribunal de grande instance de Bastia pour « *propagation de fausse nouvelle* » et « *tentative de reconstitution de ligue dissoute* ».

● *Alliage réussi aluminium-zinc à bord de Spacelab.* — L'enregistreur de grande capacité, qui garde en mémoire les informations scientifiques à bord du laboratoire spatial européen Spacelab, lorsque la navette Columbia n'est pas en contact avec le satellite de communications Terre-navette TRDS-A, est resté en panne, vendredi 2 décembre, pendant onze heures. L'appareil a été réparé avec un simple tournevis, et les astronautes ont pû continuer leurs expériences. Ils ont notamment fabriqué un alliage aluminium-zinc, impossible à préparer sur terre du fait de la différence de densité entre les deux métaux.

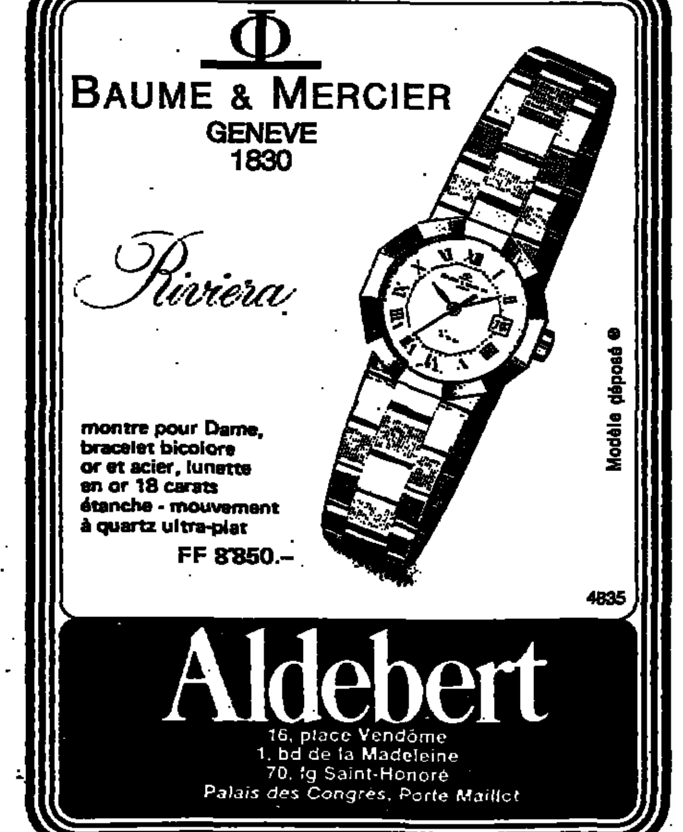
● *Interventions françaises en faveur de M. Yossif Begun.* — Au cours de la séance du vendredi 2 décembre consacrée aux questions orales par l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, Mme Lalumière, parlant au nom du ministre des relations extérieures, a indiqué dans une réponse au député Gérard Bapt (P.S., Haute-Garonne) que le gouvernement français était intervenu à plusieurs reprises en faveur de M. Begun, condamné à sept ans de camp plus cinq ans de relégation pour avoir défendu la culture juive en U.R.S.S. : « *A la suite de l'arrestation de M. Begun, le ministre des relations extérieures a tenu à ce qu'il soit rappelé aux autorités soviétiques, à l'occasion de la récente venue en France de M. Gromyko, tout l'intérêt que le gouvernement et l'opinion publique de notre pays portent au sort de ce savant. Mme Edith Cresson est intervenue une nouvelle fois lors de sa dernière visite en U.R.S.S.* »

● *Réclusion à perpétuité pour Marcel Barbeault.* — La cour d'assises de l'Oise a condamné, vendredi 2 décembre, Marcel Barbeault, quarante-deux ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour trois assassinats, deux meurtres et seize canbriolages *(le Monde* du 24 novembre). L'avocat général, M. Antoine Quilichini, avait requis cette peine. Les jurés de 1983 ont ainsi, au terme d'un délibéré de deux heures trente, refusé d'accorder les circonstances atténuantes. Les cinq homicides dont Marcel Barbeault est reconnu coupable ont tous été commis de la même manière de 1972 à 1976 dans la région de Nogent-sur-Oise, où l'opinion publique avait rapidement mis en cause l'existence d'un « *tueur de l'ombre* ». — *(Corresp.)*

### Me ROLAND DUMAS invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

**Me Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne, membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 4 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**Me Roland Dumas, avocat au barreau de Paris, qui a été chargé par M. François Mitterrand de plusieurs missions confidentielles à l'étranger, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Marc Théolleyre, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et d'Olivier Mazerolles, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.**






A B C D F G H

## Les syndicats s'inquiètent des suppressions d'emplois envisagées dans les Charbonnages

Les cinq fédérations nationales de mineurs, se réuniront lundi 5 décembre à Paris pour *« définir des objectifs revendicatifs communs et une action unitaire »* a annoncé le 2 décembre la fédération des mineurs C.F.D.T. Les syndicats de mineurs sont inquiets des mesures en préparation au sein de la direction générale des Charbonnages de France, afin de tenter d'adapter *l'exploitation au cadre* financier étroit défini par la loi de finance votée par le Parlement.

L'aide budgétaire accordée en 1984 à C.D.F. sera plafonnée au même niveau que l'an passé, c'est-à-dire à 6,5 milliards de francs, auxquels s'ajouteront 325 millions de francs pour la reconversion des régions minières. Or, dans ce cadre, C.D.F. ne peut maintenir le niveau d'exploitation actuel et ses effectifs (57 000 salariés).

Le conseil d'administration prévu le 16 décembre prochain devrait examiner les moyens de revenir à terme à l'équilibre budgétaire — après subventions de l'Etat, — ce qui implique dès l'an prochain de nombreuses suppressions d'emploi. Plusieurs études réalisées au sein de la direction, qui n'ont jusqu'ici pas été officiellement soumises aux pouvoirs publics ni au conseil d'administration, évaluent le nombre des emplois qui serait nécessaire de supprimer à 8000 environ dès 1984. Dans la mesure où toute annonce de licenciement paraît exclue par la direction générale, un certain nombre de mesures d'accompagnement seraient nécessaires. Outre le non-remplacement des départs à la retraite — qui permet en année normale plus de 4000 suppressions de poste — et l'élargissement des possibilités de départ en préretraite, déjà largement utilisé (les mineurs ayant trente ans d'ancienneté peuvent, sous certaines conditions, en bénéficier), un éventail de possibilités nouvelles pourraient être ouvertes, notamment aux jeunes mineurs (20000 salariés ont moins de trente ans) : formation à d'autres métiers, primes de départ volontaire (jusqu'à 200000 F) et reclassement dans d'autres entreprises publiques.

L'ensemble de ces mesures sur l'emploi, accompagnées d'actions pour accroître les débouchés du charbon, actuellement limitées par la crise de la sidérurgie et surtout par l'importance du programme nucléaire, pourraient, si elles étaient acceptées par le conseil d'administration, les syndicats et les pouvoirs publics, permettre de retrouver à terme un équilibre financier et de réduire l'endettement. En 1983, les houillères devraient perdre quelque 800 millions de francs après aide de l'Etat (6,5 milliards de francs), et en 1984 probablement de 1 à 1,5 milliard de francs, avec un endettement de 14 milliards de francs. Ces mesures devraient se traduire par une baisse de la production, de 18,5 millions de tonnes actuellement aux environs de 16 millions de tonnes l'an prochain et de 10 à 15 millions de tonnes en 1986, ces chiffres dépendant néanmoins de l'évolution de la productivité des bassins. — V.M.

À « APOSTROPHES »

## Caton le révélateur

## Pour copie conforme

…yndicats s'inquiètent des suppressions d'empl… envisagées dans les Charbonnages



# Le Monde

DIMANCHE





ANDRÉ BARBE

# Le racisme devant la porte

**Il est facile de condamner le racisme à distance. Dans la réalité quotidienne des banlieue ouvrières, où vit Marie-Claude Betbeder, c'est autre chose. Il participe d'une exaspération tous azimuts. Il faut s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets.**

MINUIT sur le parking de l'usine Talbot de Poissy où stationnent les cent vingt cars qui font la navette chaque jour avec les quartiers populaires de Poissy, Trappes, Dreux, Gennevilliers... Entrons dans l'un d'eux qui s'emplit peu à peu tandis que les ateliers se vident. Chacun gagne *sa* place : des habitudes sont prises, et il est rare qu'on y déroge. Il est, en tout cas, une règle tacite que personne ne transgresse : ne s'asseyent à l'avant du car que des Français – P 3 (1), chefs d'équipe, régleurs, quelques employés (rares à cette heure) – en général un par banquette ; ne s'asseyent à l'arrière, serrés les uns contre les autres, que les immigrés. Aucun signe de tête, aucune parole échangée entre ces deux mondes qui s'ignorent complètement.

En attendant le démarrage, on bavarde, chacun à *l'intérieur de son groupe* ethnique ; on se connaît bien, car on se voit deux fois par jour, souvent depuis des années.

Sur le parking, un car voisin vient de se mettre en marche ; brusquement, il freine pour éviter deux Maghrébins que le chauffeur n'avait pas vus arriver. Rumeur parmi les passagers de l'avant : « *C'était pas la peine de freiner... Ça en aurait fait deux de moins à licencier !* »

Un moment plus tard, près d'un foyer d'immigrés, le chauffeur, gêné par un véhicule mal garé, s'arrête hors de son aire de stationnement et près d'un écriteau. Tandis que les immigrés descendent, une voix bien française s'élève derrière le chauffeur : « *Vous allez avoir une contravention ! Vous n'avez pas vu que l'écriteau vous interdit de déposer des ordures ici... ?* » Deux réflexions parmi mille autres qui leur ressemblent, deux réactions comme on en entend chaque jour ou presque dans chacun de ces cars – et d'ailleurs dans beaucoup d'autres, car Talbot, à Poissy, n'en a évidemment pas le monopole.

## La pression de la base

Le temps est loin où l'on n'osait risquer un propos raciste qu'après la sacro-sainte formule : « *Je ne suis pas raciste, mais...* » Maintenant, on s'affirme tranquillement raciste, et le propos le plus cru, le plus brutal, ne rencontre guère que connivence ouverte ou tacite.

Si elle monte en violence, l'hostilité aux immigrés s'étend aussi en surface. *Elle gagne des terrains qui lui étaient* traditionnellement réfractaires. Il est vrai que les réunions syndicales, politiques, associatives, du moins au niveau local, n'ont jamais échappé totalement aux propos anti-immigrés, mais les responsables et une bonne partie des participants se sont longtemps efforcés de les contenir ou de les ignorer, à défaut de pouvoir les bannir. Le parti communiste semble avoir été le premier à voir son orientation concrète infléchie par la pression de plus en plus forte d'une partie de sa base. Mais il est loin d'être le seul : aujourd'hui, dans les quartiers où les immigrés sont nombreux, les problèmes que pose leur cohabitation avec les Français tendent à envahir les réunions locales de beaucoup d'autres organisations.

« *Nous devrions nous battre pour obtenir un chauffage meilleur et moins coûteux, pour que nos ascenseurs vétustes soient changés, pour la réalisation de travaux d'isolation. Mais, pendant nos réunions, il n'y a plus moyen de parler que d'une chose : le bruit que font certains, les dégâts causés par d'autres, des immigrés toujours, bien entendu* », soupire Evelyne, membre du bureau d'une amicale de locataires dans un grand ensemble de la région parisienne. « *Il y a des moments où j'ai envie de tout laisser tomber. Nous n'allons tout de même pas nous battre pour faire expulser des familles !* »

Plus d'une association de locataires ou de parents d'élèves, notamment, est aujourd'hui traversée de tensions de ce type, qui menacent de dénaturer leur raison d'être.

## Les frontières de l'absurde

De plus en plus souvent, on en vient à franchir les frontières de l'absurde. Conversation entre deux femmes qui attendent de passer aux caisses d'un supermarché : « *Vous vous rendez compte, on me refuse la prise en charge d'une cure pour mon fils qui est asthmatique. Ah ! si j'étais arabe, ce serait différent. Eux, ils ont droit à tout !* » Propos d'un jeune chômeur du Sud-Ouest : « *Ici, il y a des réfugiés asiatiques. On leur donne tout : le logement, le vélomoteur, de l'argent tant qu'ils en veulent. Et nous... rien !* » « *Dans mes permanences,* constate Claudine, assistante sociale dans le Val-d'Oise, *je reçois des gens de plus en plus agressifs. Impossible de leur faire admettre que ce que je donne aux Maghrébins, c'est surtout une aide pour faire leurs papiers.* »

Aucun argument n'a plus prise. Ce qu'il y a d'invraisemblable à supposer que les employés des services sociaux français puissent décider de dépouiller systématiquement leurs compatriotes au profit d'étrangers n'est pas perçu.

Mais que penser quand l'absurde commence à s'imprimer noir sur blanc, quand un journaliste n'hésite pas à écrire à propos du « texte libre » rédigé par trois petites filles de l'école Romain-Rolland de Lormont, quartier populaire de la banlieue bordelaise, qu'il apporte « *l'effrayante preuve que des enfants maghrébins, avec la complicité d'un enseignant, peuvent dévoiler le terrible fantasme d'une volonté de détruire ce qui constitue notre société (2)* » ? Rien de moins ! L'épisode et son commentaire sont trop significatifs pour qu'on ne s'y attarde pas quelques instants.

Les trois petites filles ont un instituteur fort apprécié de ses élèves, de la plupart des familles et de ses supérieurs hiérarchiques. Pour les besoins de la cause, le voilà présenté comme « *un chevelu en jeans* » (alors qu'il n'a jamais eu de cheveux longs et ne porte pas de jeans), « *ayant un mai de retard ou préparant le prochain* » (il était enfant en 1968) et ayant fait siennes « *les théories du nommé Freinet, à qui on doit d'avoir des enfants qui refusent tout travail qu'ils n'ont pas choisi eux-mêmes et sont complètement inadaptés face aux contraintes que la vie impose* ».

Suivent des commentaires sur « *le niveau des élèves de 1983* [qui] *est lamentable par rapport à ce qu'il pouvait être il y a deux décennies* ». Rien ne manque au tableau, si ce n'est l'insécurité, mais elle va venir. Qu'avaient-elles donc fait, les trois petites filles de Lormont ? Elles avaient rédigé un menu comportant d'horribles choses du genre « *chat crevé avec deux bonnes cuillerées de sang de poule* », puis décrit un banquet auquel participaient, entre autres, Jacques Chirac, François Mitterrand et Jean-Paul II, banquet qui se terminait par la mort foudroyante des convives et... un éclat de rire des petites filles « *parce que c'est incroyable mais... vrai* ».

## Tous azimuts

Scandale ! Il s'agit d'un « *crime symbolique* », et qui plus est « *prémédité* ». Scandale ! L'instituteur a laissé passer cette manifestation d'une « *haine évidente contre la France* », cette « *transparente violence destructrice* ». Par-delà le racisme apparaît une agressivité tous azimuts, un état d'exaspération sociale dont on peut se demander si ce n'est pas le cœur du problème actuel, plus profondément que le racisme proprement dit. Tout autant qu'aux enfants maghrébins et à leurs familles, l'article s'en prend aux enseignants qui n'enseignent plus comme avant, au laisser-aller vestimentaire, aux jeunes qui rechignent à se plier aux contraintes du travail, à tout ce qui rappelle mai 1968...

« *Il y a aussi une montée de l'intolérance chez les jeunes,* constate de son côté Gilles, éducateur à Roanne. *Non seulement entre Français et immigrés mais entre jeunes de la ville et jeunes ruraux. Ceux de Roanne reprochent à ceux des villages environnants de leur voler leur travail. On voit refleurir des qualificatifs péjoratifs comme « bouseux... »*.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(*Lire la suite page III.*)

(1) Professionnel très qualifié.

(2) *Le Meilleur*, édition du Sud-Ouest, numéro du 22 octobre 1983.



## LIRE

- **LES DOM-TOM EXPÉRIMENTENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
  Les énergies renouvelables offrent aux départements et territoires d'outre-mer la possibilité d'un développement prenant en compte leurs ressources naturelles (*lire page V*).
- **LOUIS-VINCENT THOMAS ET LA CÉLÉBRATION DE LA MORT**
  Selon l'anthropologue, les rites funéraires sont nécessaires pour les vivants (*lire page XIII*).
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** (*pages VII à X*).

## Sauver les noyers

*« Les noyers, c'est sacré ! »* dit-on volontiers par ici. Voyons un peu pourquoi. Ici c'est le Quercy mais ce pourrait être le Périgord, ces régions dont on connaît surtout *les foies gras, les truffes et les noix.*

Qu'a-t-il de si particulier, le noyer ? Au printemps c'est lui qui se réveille en dernier, ne se chargeant de feuilles qu'au moment où ses compères prennent des allures d'été, et l'ombre qu'il déploie alors est réputée redoutable pour qui voudrait y faire la sieste.

Quoi d'autre ? Les noix, bien sûr, ces précieuses noix qui ont fait la fortune de quelques-uns, l'aise de beaucoup d'autres et restent, indépendamment des ventes et des méventes, un objet d'orgueil.

Les noix sont sacrées, oui, mais pas le noyer. Il est même gravement menacé à l'heure actuelle, notre noyer commun, non par une maladie nouvellement apparue et sans remède comme celles qui, après avoir décimé les ormes touchent maintenant les platanes, les chênes, les hêtres, les saules, il est encore épargné de ce côté-là, malgré l'encre — maladie ancienne qui ne s'attaque qu'à quelques individus sans détruire l'espèce.

Mais c'est de l'homme que vient la menace, simplement parce que ces arbres sont là pour donner des noix, le plus possible et le plus rapidement possible, alors on abandonne la variété traditionnelle et on en greffe de nouvelles.

Depuis plusieurs siècles le noyer commun, appelé aussi noyer à bois, était greffé sur un noyer sauvage, il devenait vraiment productif vers l'âge de douze ans, pouvait vivre cent cinquante à deux cents ans et nous donnait l'un des plus beaux bois.

Maintenant on greffe sur du noyer américain, qui produit vers l'âge de sept ans et meurt à la trentaine, ne laissant qu'un bois de médiocre qualité, nommé « noyer exotique ».

C'est un peu comme si l'on prétendait remplacer les truffes par des trompettes-de-la-mort.

Les veinures amples, l'incomparable nuance des tons et sa dureté ont fait de tout temps du noyer commun un des bois les plus nobles, les plus recherchés, tout comme le merisier devenu extrêmement rare.

Jamais la demande n'en n'a été aussi élevée qu'aujourd'hui et parallèlement les noyers s'éclaircissent dans la campagne, irrémédiablement puique sans renouvellement suffisant.

Autrefois ils étaient plantés en bordure des champs ou même au milieu et maintenant, si par extraordinaire les agriculteurs ne les enlèvent pas pour faciliter le passage des engins modernes, ils sont fragilisés par des labours trop proches des racines et trop profonds.

La quantité de noyers arrachés est telle qu'il existe des marchands de bois qui n'achètent et ne vendent que du noyer, et cela, toute l'année.

Pour le seul département du Lot, on estime qu'il y a eu en 1981 près de cinq mille noyers abattus et en 1982 mille de plus.

Mais ce rythme ne pourra se poursuivre, faute de matière première : les arbres replantés sont en nombre insuffisant et parmi ceux-ci un tiers seulement est du noyer à bois, le reste étant du noyer américain.

L'Office national des forêts a d'ores et déjà prévu un trou de vingt ans pour l'approvisionnement destiné à l'ébénisterie.

Des milliers d'heures de travail de recherche sont consacrées dans plusieurs pays à la lutte contre les maladies de nos arbres les plus courants et nous laissons l'un des fleurons de notre patrimoine mourir à petit feu, par inattention et souci de rentabilité à court terme.

Et dans ces cas-là on a bien sûr envie de dire qu'il suffirait que chacun s'y mette, que ceux qui ont des terres ou même un jardin replantent ces noyers à bois et ainsi nous aurions le sentiment de prendre un peu, si peu, en main la protection d'une variété, et par là, d'une tradition.

Enfin, faut-il rappeler qu'il existe pour cela des subventions ?

DOMINIQUE FOGARIZZU,
SABINE MILLECAMPS,
*(Martel).*


OPHELIE

## Et les cigales ?

Au sujet des « drogués du travail » du *Monde Dimanche* du 6 novembre 1983, le mot de la fin de votre article reste celui du début : le travail est un trésor, selon Esope.

Les « faiseurs d'argent », les « coureurs d'objectifs », les « artisans, baroudeurs de l'économie moderne », ceux que leurs patrons augmentent parce qu'ils se défoncent, ceux dont la semaine n'est pas exactement de trente-neuf heures, sont bien le trésor de notre société.

Maintenant ils attendent que vous consacriez deux bonnes pages à ceux qui ne suent pas, qui ne rament pas, qui se laissent remorquer, et, surtout, à ceux qui rament à l'envers, aux planqués, aux adeptes du tire-au-flanc. Il y en a partout. Vous n'aurez guère de mal à les trouver, je peux vous mettre sur quelques belles pistes.

Pour terminer sur du concret, du quotidien, au raz des pâquerettes, voici une devinette :

Où est la cause quasiment unique de l'inflation ?

Chez les cigales ou chez les fourmis ?

JEAN-PIERRE VIENS.
*(Clamart)*

[ L'ampleur du sujet a de quoi effrayer même un « drogué du travail »... ]

VOUS ET MOI

# Vous pouvez cracher

Les généralisations basées sur *des données exiguës sont l'âme* des écrits sur le caractère des nations. Une douzaine de dentistes anglais ont bricolé entre mes mâchoires, et un seul Français, le docteur Caramel. Cela va suffire, car, aussi long que soit l'art, la vie est très courte pour l'obscur pigiste. N'étant pas Flaubert, je ne vais pas passer les vingt années prochaines à expérimenter un échantillon d'autres fauteuils dentaires avant d'écrire mon papier. Petits bénéfices, prompt débits.

Les histoires de dentistes, on en raconte des milliers en Angleterre. C'est une branche importante du folklore « noir » anglais. En revanche, dans *le Dictionnaire des histoires drôles* de Hervé Nègre (depuis son achat en 1967 mon exemplaire ne quitte pas mon chevet, car j'essaie sans relâche de comprendre l'Hexagone et ses Hexagonaux), on ne trouve que deux histoires de dentistes sur un total de deux mille soixante, contre quatre-vingt-treize sur les curés, soixante-neuf sur les médecins, quarante-cinq sur les hommes politiques *et* sept sur les hippopotames. Les Français ne sont évidemment pas obsédés par leur dentiste. On dirait même qu'il ne leur fait pas peur.

Maintenant je sais pourquoi.

Vous perdez un plombage en Angleterre. A moins d'aller dans un hôpital dentaire (la meilleure solution si on accepte d'être opéré par une équipe d'étudiants *réjouis*), il faut attendre cinq ou six semaines avant de pouvoir enfin tenir la bouche grande ouverte devant l'objet de vos émotions ambivalentes.

Mais alors, boulot, boulot. Des piqûres *remarquablement désagréables* dans vos gencives, dans le cas où le dentiste craint d'être incommodé par vos cris ou vos contorsions ; cinq minutes de forage dans la dent concernée ; encore dix minutes pour creuser d'autres trous ailleurs pendant qu'on y est ; rebouchage avec de l'amalgame :

*« Comment avez-vous trouvé le match Spurs-Arsenal ?*

*— Aaargh !*

*— Moi non plus. Crachez. Au suivant !*

Tandis que chez Caramel... »

De la conversation générale d'abord. On n'est pas pressé. Caramel est un homme sensible, un artiste (les dentistes anglais sont d'anciens rugbymen). Il vous met presque à votre aise. Si par malheur il faisait un peu mal à un patient, on sent qu'il serait tenaillé par le remords jusqu'au soir, et au-delà. Trois minutes dans son fauteuil, croit-il, c'est le maximum que l'être humain puisse supporter ; puis huit jours de repos avant la prochaine séance.

*« Ah ! oui, vous avez raison, le plombage est parti.*

*— Il faut arracher ?*

*— Mon Dieu, quelle idée ! Faisons une petite radiographie... »*

Huit jours plus tard, Caramel annonce avec regret que la dent est vivante. Le dentiste anglais aime les dents vivantes, car elles vous feront mal, *régulièrement*, pendant toute votre vie, et alors vous viendrez le voir dans le bon état d'un bon patient : angoissé, prêt à tout ; et il pourra percer ses trous par-ci par-là, jusqu'au moment où la dent *ne lui semblera plus rentable, et* où, irrité, il l'arrachera. Caramel, en revanche, n'aime que les dents mortes, qui ne font plus mal à personne.

*« Un peu de nécro, s'il vous plaît, mademoiselle... Voilà. La semaine prochaine, même jour, même heure ? »*

Un mois et demi plus tard la dent est morte. Caramel peut sculpter sans craindre une réaction négative.

Je le déçois pourtant. Il aimerait tellement me donner une couronne en or massif. Ce serait si beau pour tout ami qui plongerait son regard au fin fond de ma bouche à l'aide d'un petit miroir au bout d'une tige. Désolé, mais j'ai appris qu'en France on peut avoir des dents en acier inox, que j'avais toujours pensé réservées aux officiers subalternes du K.G.B. Je veux, j'implore, une dent en acier. Lorsque j'en aurai plusieurs, je pourrai peut-être décapsuler ma bière avec, comme Marlon Brando dans ce film...

Caramel s'incline.

Semaine après semaine, il sculpte, fait des impressions, des essais.

Enfin, ça y est. La patronne admire, à l'aide d'une lampe de poche. Mais il me manque quelque chose.

Mes expériences dentaires anglaises ont jalonné ma vie de faits divers sensationnels. Ici, cela n'a été que patience et longueur de temps. Où est passé le drame ?

JOHN HARRIS.

LANGAGE

# Sombre dimanche...

Ou plutôt sombre lundi (14 novembre) pour le lecteur d'un pétulant confrère du matin. Page 2, je cite : *« Les réactions du groupe Hersant ne se sont pas faites attendre, etc. »*

Le participe, dans ce genre de phrases, reste invariable : *ils se sont fait attendre, elle s'est fait connaître.* Mais, dans cette bouteille à l'encre des vrais et des faux verbes pronominaux, la faute est excusable.

Dans la même page : *« C'est elle* (la nouvelle commission pour le pluralisme de la presse) *qui légifiera, le gouvernement ne prévoyant pas de décrets d'application ».*

Non ! Il n'existe pas de verbe *légifier,* qui pourrait avoir un futur *légifiera,* mais un verbe *légiférer,* dont le futur est très normalement : (La commission) *légiférera.* Mais ces deux petites bavures sont effacées par le soin remarquable (et certainement remarqué) qu'apporte aujourd'hui *Libération* à la correction des articles.

Et puis, notre journal n'est pas en reste. Dans le numéro daté du 25-26 septembre dernier, j'avais relevé, à propos des questions qui se posent à l'Europe : « (La France peut) *espérer que prévaleront au bout du compte des solutions qu'elle juge raisonnables. »*

Même remarque : il n'existe pas de verbe *prévaler,* qui aurait un futur *prévaleront,* mais un honnête *prévaloir* dont le futur est évidemment *prévaudront* (ou *prévaudra,* etc.) comme celui de *valoir.*

Là-dessus, je lis dans le numéro daté des mêmes (sombres) dimanche 13-lundi 14 novembre, page 18 : *« Quant aux relations commerciales qui avaient chutées* (oui, *chutées* ) *de 30 % en 1982, elles ont connu une certaine amélioration »,* et cetera. Et un peu plus bas : *« On estime ici qu'il est prématuré de se livrer à des conjonctures sur l'avenir des relations entre les deux pays. »*

Ces *conjonctures,* qui ne peuvent être évidemment que des *conjectures,* m'ont fait froid dans le dos.

JACQUES CELLARD.

## Le secteur public au travail

Si l'enquête intitulée « Les drogués du travail » (*le Monde dimanche* du 6 novembre 1983) montre bien l'état d'esprit qui prévaut actuellement dans le monde du travail ainsi que ses conséquences immédiates, elle n'en demeure pas moins limitée au secteur privé (...).

Car il me semble que le secteur public lui aussi est l'objet de profondes mutations, même si cela n'est pas perceptible — il s'en faut — à l'usager. Sans aller jusqu'à affirmer que les fonctionnaires, dans leur ensemble, et notamment le personnel d'encadrement, se rendent à leur bureau le week-end ou font des heures supplémentaires non rémunérées, je peux néanmoins témoigner que certains le font, et que cet état de fait n'est ni nouveau ni même rare. Je ne parle pas bien sûr des « cas », c'est-à-dire de ceux qui font de leur activité professionnelle un sacerdoce, en dehors duquel rien n'existe ; ces cas se rencontrent partout.

Quelles sont les raisons de cet acharnement au travail, alors que la notion de rendement telle que l'entend le privé n'est pratiquement pas prise en considération, alors que les primes ne sont absolument pas comparables avec *celles des grandes entreprises* françaises ou multinationales et sont remplacées par des « heures supplémentaires » à caractère forfaitaire qui tiennent compte de tout, sauf justement du nombre réel d'heures supplémentaires effectuées ?

Ces raisons sont multiples et nécessiteraient probablement de longs développements, mais l'accroissement de la charge de travail n'est certainement pas la moindre. Cette augmentation des tâches est elle-même la résultante des mutations profondes enregistrées depuis quelques années ; mutations techniques : la fonction publique s'informatise et il s'agit d'un véritable bouleversement, du fait que le personnel en place n'est ni formé ni motivé. Conséquence dans beaucoup de services : double travail (on ne fait confiance qu'à moitié au nouveau dieu). Mutations sociales aussi ; exemple : l'introduction du temps partiel, qui, loin de dégager des emplois avec les économies réalisées, *n'a eu au contraire pour conséquence* que d'accroître la charge de travail des collaborateurs directs.

Il faudrait également mentionner sur ce plan l'évolution du recrutement, conséquence directe de la crise de l'emploi : par la sécurité qu'ils offrent, les emplois de la fonction publique attirent de nombreux candidats ; résultat : un concours de recrutement au niveau secrétaires, pour lequel il faut être titulaire du bac, voit se présenter des candidats possédant une licence, voire plus. Il en découle à la fois une plus grande compétence en général mais aussi une insatisfaction légitime devant le peu de perspectives qui s'offrent alors à l'« heureuse » élue.

Il y a aussi — mais ce n'est pas nouveau — le poids omniprésent de la hiérarchie et de ses contrôles tatillons, véritable inhibiteur de l'initiative, la bêtise de certains chefs, désorientés au milieu de tout un arsenal de textes réglementaires qui ne sont pas toujours — loin de là — lumineux. Et puis, couronnant *le tout,* il y a encore et toujours ce centralisme parisien qui continue à décider pour la province.

En bref, on ne travaille peut-être pas mieux, mais en tout cas, on ne travaille plus. Le rond-de-cuir disparaît, pour laisser la place à l'automate. L'usager du service public en profitera-t-il ?

M.P.,
(Strasbourg.)

## Mise au point

La société Lemoux Bernard nous demande de publier la lettre suivante :

« L'auteur de l'article « Les consommateurs dans le prétoire » (*le Monde Dimanche,* 30 octobre 1983) se réfère à un jugement du tribunal de grande instance d'Orléans rendu en juillet 1982 contre la société Lemoux-Bernard.

» Aucun jugement n'ayant été rendu à cette époque contre ma cliente, il pourrait s'agir d'un jugement du 21 septembre 1982, du même tribunal, rendu d'ailleurs non pas contre la société Lemoux-Bernard, mais contre l'un de ses franchisés.

» Cependant, ce jugement ne vise en aucune manière la clause que vous citez entre guillemets : *« Notre garantie décennale est limitée à cinq ans. »* Les contrats des franchisés de Lemoux-Bernard n'ont jamais comporté de telle clause, dont la rédaction serait d'ailleurs particulièrement ridicule.

» Il est enfin inexact que la Fédération française des familles ait *« obtenu 50 000 F en appel ».*

» En effet, le jugement du tribunal d'Orléans est bien soumis à la censure de la cour d'appel, mais celle-ci n'a pas encore statué ; bien plus, l'affaire n'a toujours pas reçu fixation pour plaider ».

LANGAGE

ombre dimanche...

JACQUES CELLARD

Mise au point

L'Albertine

# ENQUETE

## Le racisme devant la porte

*(Suite de la première page.)*

Il y a peu, Michel Heurtaux soulignait ici même la montée de la délation et des querelles de voisinage (3).

Dans ce café d'une petite ville apparemment douce à vivre du Sud-Ouest, Michel, Claude et Marcel, tous trois chômeurs, constatent l'effritement de la solidarité entre copains, la raréfaction de l'entraide : « *De plus en plus, c'est chacun pour soi. Quand on trouve une bonne affaire ou une possibilité de se faire un peu d'argent, on se la garde. C'est la loi de la jungle... C'est dommage, mais c'est comme ça.* » Les disputes, les bagarres, sont de plus en plus fréquentes. « *Même entre mari et femme,* ajoute Michel, *il ne faut pas croire que la crise n'est pas là : la bonne entente en prend un coup.* »

Quand ils se sentent trop mal dans leur vie, ils vont ensemble casser quelque chose quelque part, et tous assurent qu'une guerre ou quelque grande catastrophe est inévitable à assez brève échéance : « *C'est forcé que ça pète.* »

### Les véritables antiracistes

La simple incertitude économique a suffi à faire rentrer dans le rang beaucoup de ceux qui voulaient « changer la vie ». La nécessité de lutter pour se faire une place, même petite, au soleil, dans un contexte général de frustration, fait réapparaître des réflexes tout à fait élémentaires d'écrasement du faible et de complicité avec le fort, empreinte laissée par des millions d'années de lutte pour la vie..., la « loi de la jungle », comme disent les jeunes chômeurs cités plus haut, et beaucoup d'autres jeunes avec eux. Non pas tant la « *bête immonde* » dont parlait Brecht qu'une immense, une terrifiante fragilité. Dans ce contexte, est-il juste de s'indigner, par exemple, contre les parents qui ôtent leurs enfants de classes à trop forte population étrangère ?

L'indignation est trop facile, elle est même dangereuse. Car il est indiscutable que ces enfants subissent un préjudice dans la plupart des cas (sauf si l'enseignant fait des miracles), et le nier exaspère le sentiment d'injustice éprouvé par ces familles, ce qui fait monter les tensions entre communautés.

On nie aussi, ou on gomme trop facilement, quand on ne les vit pas, les difficultés de la cohabitation dans les mêmes bâtiments d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants appartenant à des cultures différentes. « *Quand je rentre chez moi,* raconte Paul, traceur dans une usine de la Seine-Saint-Denis et habitant d'un grand ensemble, *et que je sens au passage le pot-au-feu de la voisine, ça me détent. Mais quand, vers neuf ou dix heures du soir, je sens monter par la fenêtre l'odeur des sardines du Portugais du dessous, je commence à m'énerver. Si, en plus, c'est le Ramadan ou la fête chez les Antillais, et que, à onze heures, il y a du bruit partout, je deviens fou...* » « *A l'atelier,* confie de son côté Marie-Thérèse, militante syndicaliste de toujours, *je reconnais que, certains jours, je supporte très mal de n'être à peu près qu'avec des étrangers. Ça ne doit pas s'apercevoir parce que je me contrôle. Mais ça m'inquiète : est-ce que je ne suis pas en train de devenir raciste ?* »

L'entrecroisement de cultures diverses dans un espace restreint ôte aux relations de voisinage, à la vie de quartier, le caractère rassurant, apaisant, qu'elles ont à l'intérieur d'une culture commune lorsque que chaque geste, chaque parole, chaque bruit est familier, facile à interpréter.



ANDRE BARBE

Bien s'entendre avec l'étranger impose un effort permanent d'adaptation, de disponibilité qui s'ajoute aux multiples tensions de la vie quotidienne. Toutes ces contraintes ont été relativement bien vécues tant que la prospérité a bercé le plus grand nombre d'un espoir de vie meilleure. La consommation a alors fonctionné comme une sorte de baume ou d'analgésique.

Maintenant que l'avenir est bouché et que la consommation tend à se restreindre, le malade se réveille traversé d'une multitude de petites douleurs qui le harcèlent.

Inutile de lui faire la morale. Mieux vaut le ménager, lui donner de l'air, desserrer l'étau de ses tensions : insonoriser les logements, développer l'habitat en pavillon pour les familles nombreuses, répartir la population immigrée dans tous les quartiers pour éviter les concentrations mal vécues, faire un effort particulier en faveur des classes à forte proportion d'enfants étrangers pour qu'elles aient d'aussi bons résultats que les autres... Les seuls véritables « antiracistes » sont ceux qui se sont attelés à ce travail.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(3) *Le Monde Dimanche* du 15 mai 1983.

## CROQUIS

### Trouville

On dirait des lignes successives de chevaux sur un champ de courses. De ces maisons hautes qui suivent le littoral et dont les premières longent jusqu'au moindre caillou, la moindre avancée de sable.

Ça ressemble, de loin, à des falaises, *des remparts parallèles, toutes les maisons sont tournées vers la mer.*

J'ai mis du temps à trouver. L'agence disait : deux pièces d'un immeuble ancien, eau, électricité, vue sur la Manche.

J'ai pris le train de Paris jusqu'à Trouville avec quelques bagages, presque rien. Sur le chemin (le pont des Belges, le casino, le restaurant grec, la sente des planches craquantes), je me suis arrêté dans une épicerie. J'ai fait des provisions. Puis j'ai acheté des cigarettes, les journaux du coin, le *Moby Dick* d'Herman Melville en édition de poche.

Il ne fait pas encore froid, il n'y a personne. C'est un peu sombre avec de temps en temps des éclaircies au-dessus des hôtels, du musée, du calvaire en ciment.

J'ai fermé les fenêtres à cause de la pluie. Je viens de boire un café, de lire quelques pages. Je suis sur la terrasse, debout, comme minuscule. Je fume une *seconde cigarette ; la mer monte* en gros rouleaux d'écume.

JEAN-LUC COATALEM.

### L'enterrement de « Madame de »

Elle s'en est allée comme vous et moi un jour nous en irons.

Sans manières et sous une pluie battante.

A l'église, les bancs étaient clairsemés. Hormis la famille, une poignée de fidèles. L'harmonium donnait le ton à une chorale improvisée : les bonnes dames de la paroisse aux voix d'à peu près, raffinées dans l'aigu et si convaincantes.

Pas de messe en si, pas de *Dies irae* ni d'adagio façon Albinoni, mais les cantiques de nos jours ordinaires.

La noblesse ne cachait pas sa peine. On vit même M. le comte son fils, un homme austère, sortir son mouchoir blanc.

Au cimetière, le dernier carré de servi*teurs portait les gerbes.*

Le cortège passa devant la tombe de celui qui l'avait humblement précédée et s'arrêta. A cet instant, les parapluies abritaient d'intimes tempêtes, non loin de là, le château déserté faisait déjà figure de ruine.

ELIZABETH MARIE.

### Interview

Le journaliste répéta sa question. Elle semblait ne pas avoir entendu. Au-delà des caméras, des câbles et des fils, parmi la foule des techniciens et des rares invités conviés sur le plateau, il y eut comme un flottement, comme si brusquement elle avait été victime d'un malaise.

L'œil-scalpel de l'objectif qui la cadrait et qui ne renvoyait d'elle sur l'écran de contrôle que son visage, son long visage d'ivoire, enregistra le mouvement imperceptible de ses lèvres. C'était ridicule, cette question ! ridicule... indiscret surtout !

Pourquoi lui demandait-on toujours les mêmes choses ? Elle songea à toutes ces interviews, à ce tournage qu'elle n'aurait jamais dû accepter, à cet univers froid, à ce langage implacable qu'elle ne comprenait pas. Tout ce temps perdu. Pour rien.

Soudain, elle se maudit d'avoir cédé. Mais ils avaient tant insisté, tellement insisté ! Et puis tous ces gens qui *s'acharnaient sur elle, qui la pressaient,* la poursuivaient ; c'était si fatigant à la longue de dire non. L'espace d'une seconde, d'un quart de seconde peut-être, elle ferma les yeux.

Tout à coup, pour se venger d'être là, *elle eut envie de leur faire une farce.* Dans sa tête, mais dans sa tête seulement, comme pour elle-même, elle inventa une liste folle, une collection incongrue, fantaisiste : un lapin à hélice, une carmélite à roulettes croupier de casino, un *soufflet de train jouant de l'accor*déon... Elle sourit.

Sous les *floods* du direct, l'éternité se prolongeait. Un instant, elle imagina Tony là-haut, derrière sa console et ses verres opaques, suant à grosses gouttes.

Mais qu'est-ce qu'elle fout, qu'est-ce qu'elle fout, nom de Dieu ?

Pour la troisième fois, il y eut ce type et sa stupide petite question :

« *Mais quand vous n'êtes pas en scène, quand vous ne jouez pas, quand vous ne chantez pas, qu'est-ce que vous aimez dans la vie ?* »

Du plat de la main, le coude légèrement relevé, elle se caressa lentement la nuque, et, dans le concert de ses bracelets d'argent, d'une voix très douce, d'une voix de petite fille retrouvée, enfin :

« *J'aime la poussière !... la poussière... et les roses !* »

BERNARD SERF.

### Cerceaux

Il n'y a plus de cerceaux et plus d'enfants pour jouer avec dans les ruelles de la vie. Il n'y a plus de berlingots et plus de tontons pour les offrir aux petits enfants ; mais comme il n'y a plus d'enfants, c'est demi-mal. Il n'y a plus de mères-grand et, surtout, surtout, plus de grands méchants loups pour les croquer. Vous ne pouvez pas savoir, vraiment, comme c'est triste !

GUY TOUITOU.

## PORTRAIT

### La carriole à ritournelles

**Une chanteuse errante, avec sa carriole, son limonaire. Et ses origines bourgeoises.**

ELLE vient de rentrer d'Italie, où les touristes de Venise l'ont applaudie sur la place Saint-Marc. Elle s'appelle Pascale Merlin. Jolie, un *peu plus de vingt-cinq ans, des* gestes de poupée. On l'avait rencontrée dans les rues de Paris au seuil de l'été. Comme dans la romance, elle avait « *sous sa toque de martre, sur la butte Montmartre, un p'tit air innocent* ». Et elle chantait, seule et menue, face aux badauds.

Autour d'elle, les gens se taisaient. Certains même écrasaient une larme, peut-être parce que ce petit bout de *femme ressemble, en très jeune, à l'Edith Piaf des débuts,* celle qui poussait sa goualante dans les cours de Belleville. Même silhouette un peu étriquée, mêmes cheveux au vent, même visage ovale et lisse au regard expressif. « *Des yeux plein la gueule* », selon ses copains, comme on disait de Piaf, et de Colette.

Quand elle chante, c'est aussi à Piaf que l'on pense, parce que sa voix vous prend aux tripes. Mais là s'arrête la comparaison. Car Pascale ne fait pas que chanter. Avant tout, elle joue, elle mime ses chansons. Son public ? Celui des ponts de Paris ou des quartiers artistes, dans les villes étrangères, grandes et petites, où la mène six mois par an son errance de cigale. Commedia dell'arte, spectacle en plein vent : une façon, pour elle, de « *vivre sa vie.* »

Pas d'estrade, bien sûr, ni de projecteurs. Rien que des torches et des bougies, comme au temps de Molière. Pour l'accompagnement musical, un simple orgue de Barbarie, à manivelle, et un limonaire égrenant son répertoire de cartons ajourés : *Rue Saint-Vincent, le Temps des cerises, les Amants d'un jour...* Quant au décor, c'est une invraisemblable charrette à bras, surmontée d'une sorte de théâtre Guignol qui aurait perdu ses marionnettes. Le rideau s'ouvre sur un grand livre d'images d'Epinal, dont l'artiste tourne les pages au fil de sa complainte. Les dessins illustrent l'histoire de Rose, « *qui sentait bon la fleur nouvelle* », ou de la petite Lilie, « *qu'avait perdu tous ses parents* ».

Et puis il y a, suspendu au toit de la carriole, un mannequin grandeur nature qui représente la chanteuse comme un double un peu tragique, émouvant et fragile, spectateur de son propre spectacle. Et l'on ne sait trop, parfois, qui des deux chante réellement, car le mannequin n'est peut-être muet qu'en apparence.

Pascale se défend violemment de « *faire la manche* ». Elle se considère *comme une comédienne libre, pour qui la* chanson n'est qu'un prétexte, un moyen d'approcher les autres, de les faire s'arrêter : « *Je ne suis pas une mendiante. On met ce qu'on veut dans ma tirelire, posée sur le sol. Mais je ne tends jamais le chapeau.* »

Curieux itinéraire, il est vrai, que celui de cette jeune femme, fille d'un ingénieur des ponts et chaussées et nantie d'un *bac d'économie qui l'a menée jusqu'à la* préparation à H.E.C., avant qu'elle choisisse l'Ecole des mines de Paris pour travailler avec Gérard Lebreton et Silvia Monfort. Avec sa carriole à ritournelles — qu'elle monte et démonte elle-même avant et après chaque spectacle, et qu'elle enfourne dans une camionnette lors des grands voyages, — elle a franchi, toujours seule, plus de 100 000 kilomètres à travers l'Europe. Cette aventure a commencé en 1980, année où elle fit l'acquisition d'un premier orgue de Barbarie. « *Je voulais,* explique-t-elle, *affronter directement, et sans attendre, le public.* » Un circuit marginal, sans aucun doute, par rapport aux gens de théâtre. Mais Pascale, si proche des héros saltimbanques d'Hector Malot, refuse d'être assimilée au menu peuple des hippies, des routards et autres marginaux. Ces derniers, du reste, ne la fréquentent *guère, pas plus qu'ils ne l'importunent :* « *Un instrument, cela crée un cercle magique, et j'ai des amis partout, j'aime les gens.* »

De Florence à Vienne, en passant par *Bologne, Rome, Venise ou Genève,* Pascale Merlin participe désormais chaque été aux carnavals et aux grands festivals. Le reste du temps, elle « joue » à Paris, sur le pont Saint-Louis ou ailleurs, là où il n'y a pas trop de voitures. Et, quand l'hiver est trop rude, elle travaille « *comme tout le monde* », pour une société de sondages d'opinions.

Est-ce par pudeur ? Pascale n'a rien dit de ses fatigues, de sa solitude, des aléas de sa profession — la bidoche dans les gargotes, les contrats qu'on ne respecte pas, les carabiniers qui vous houspillent, la réglementation suisse qui veut qu'un baladin ne reste pas plus de vingt minutes au même endroit, et... les problèmes de devises à la douane française. Son rêve ? Monter un jour son propre théâtre de mime. « *Car on ne peut pas toujours,* ajoute-t-elle, *vivre d'air et de vent.* » Elle a failli dire : *d'amour et d'eau fraîche.*

JEAN BENOIT.

# Sécurité municipale à Cap-d'Ail

**Dans une commune des Alpes-Maritimes, une « commission de sécurité » créée par la municipalité traite les petits délits commis par ses administrés.**

ILS sont trois. Ils ont quinze ans. L'année scolaire se termine. Les soirs de juin incitent aux balades. Discrètement, chacun d'eux a fait le mur. Ce n'est pas bien difficile dans ce village du bord de la Méditerranée où une grande partie de la population loge dans des villas ou des pavillons.

Les voilà donc réunis : trois adolescents et deux vélomoteurs. Le compte n'y est pas. Qu'importe ! Les vélomoteurs ne font pas défaut. A peine s'agit-il d'un vol, un emprunt tout au plus.

A partir de cet instant, les choses déraillent. Surpris en flagrant délit, les trois adolescents s'enfuient, mais ils ont été reconnus.

Jusque-là, le fait divers est banal. La suite l'est moins. Un mois auparavant, la municipalité de Cap-d'Ail, commune littorale des Alpes-Maritimes, venait de créer une « commission de sécurité » qui s'était donné pour mission de traiter de ces petits délits. Un instrument de justice parallèle ? Pas du tout. Plutôt une instance de conciliation. Il ne s'agit pas de prononcer des sanctions, c'est l'attribution exclusive du pouvoir judiciaire, mais de régler à l'amiable les problèmes de délinquance qui portent sur les biens.

A l'origine de cette initiative, Joël Blumenkrantz, adjoint au maire et avocat au barreau de Nice. « *Cette commission*, explique-t-il, *a été créée à partir d'un constat : le sentiment d'insécurité ressenti par une grande partie des cinq mille habitants de la commune. Sentiment réel mais totalement artificiel, inculqué par les hommes politiques au pouvoir. Ici la délinquance reste très faible. Entre juillet 1978 et février 1983, il n'y a pas eu de gendarmerie dans la commune. Cela n'a entraîné aucun accroissement des délits. Mais la population a vivement ressenti cette absence.* »

D'où l'idée qu'il s'agit beaucoup plus d'un état d'esprit à transformer que de mesures de surveillance et de défense à renforcer. Alors qu'ailleurs, dans la région, la réponse au sentiment d'insécurité passe par la création de polices municipales superéquipées, à Cap-d'Ail l'initiative municipale a pris d'autres chemins.

Pour que le système fonctionne, il faut l'accord du procureur du parquet de Nice. Celui-ci s'est montré favorable à la proposition qui lui a été faite tout en laissant l'entière responsabilité de l'opération à la commune. Une autre participation est requise, celle de la gendarmerie. Quand une déclaration de vol y est faite, celle-ci la transmet au parquet avec une note rappelant la procédure spéciale prévue à cet effet. Mais la victime peut aussi bien s'adresser directement à la « commission sécurité » de la municipalité. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit *dans le cas du vol de vélomoteur* des trois adolescents. La victime, après avoir mené sa propre enquête, s'est rendue à la mairie. Mais s'il y a plainte, et c'est ce qu'il s'agit d'éviter, le parquet est automatiquement saisi et la commission n'intervient pas.

La majorité du conseil municipal est composée d'élus communistes et socialistes, mais la minorité n'a pas fait opposition au projet. Comment l'aurait-elle pu ? Les trois adolescents qui ont comparu devant la commission étaient, l'un, fils de conseiller municipal communiste, l'autre, fils d'un conseiller socialiste, et le troisième, fils d'un conseiller de l'opposition ! Sans l'avoir voulu, ils avaient coupé court à toute exploitation politique du projet.

## Une affaire réglée dans la semaine

Les avantages à attendre du système tiennent avant tout à sa souplesse et à sa rapidité. Dans la semaine où le délit a été commis, nos trois jeunes gens, leurs parents et leur victime, tous habitants de Cap-d'Ail — c'est la condition *sine qua non* pour que la commission puisse agir, — ont été mis en présence, et l'affaire s'est terminée là.

Dans le cas d'une procédure normale, il aurait fallu attendre un an ou plus pour que le jugement fût prononcé. Au cours de cette période, la victime aurait largement eu l'occasion de désespérer de la justice, elle n'aurait pas été remboursée des dommages subis et le délinquant, quant à lui, aurait eu le temps d'oublier son forfait.

Mais le bénéfice ne réside pas uniquement dans le caractère expéditif de la procédure. Si au terme de la conciliation les deux parties tombent d'accord, court-circuitant la machine judiciaire, le délit n'est pas inscrit sur le casier judiciaire du prévenu. Pour Joël Blumenkrantz, c'est un point très important. Dans la majeure partie des cas, ce genre d'affaire concerne des adolescents, et c'est la juridiction des mineurs qui est saisie. Elle prononce des décisions de remise *aux parents. Bien qu'il s'agisse* d'une sanction, inscrite comme telle sur son casier judiciaire, le délinquant n'en a pas conscience. Mais à sa majorité, s'il récidive, ce casier l'expédiera directement en cellule. Irresponsable et vulnérable, le jeune qui est passé plusieurs fois devant le tribunal pour enfants court de gros risques.

« *Placer le délinquant face à sa victime, l'obliger à discuter et à s'entendre avec elle est une manière de le mettre devant ses responsabilités*, constate Pierre Albrand, maire de Cap-d'Ail. *Bien sûr, pour le grand public, la démarche peut apparaître un peu « boy scout », mais c'est une façon de régler ces affaires sans drame.* »

Eviter la mise en route de la machine judiciaire, calmer les esprits, ôter à ces petits faits divers le tragique et l'angoisse, voilà ce qu'ont voulu les élus de la municipalité. Devant l'un des trois jeunes, l'ancien instituteur Pierre Albrand s'explique : « *C'est en se rappelant les tours de con qu'on a faits quand on était jeune qu'on a pensé à ça.* » Il évoque alors l'incendie d'une pinède réglé à l'amiable : son père était allé replanter les arbres détruits, le week-end suivant, pour dédommager le propriétaire.

Revenir de façon officielle à des pratiques traditionnelles c'est un peu la philosophie de l'entreprise. Ainsi l'obsession sécuritaire d'une partie de la population pourra-t-elle sinon disparaître, du moins s'atténuer.

## Pas de « justice au village »

Cependant, Joël Blumenkrantz y insiste fortement : si cette expérience renoue avec des modes de sociabilité enfouis, elle ne doit pas être interprétée comme une forme de justice au village. Elle pourrait être appliquée ailleurs. « *Rien n'empêche*, dit-il, *l'extension de ce système à des villes plus importantes.* »

En dépit de cet optimisme, la municipalité ne se fait pas d'illusions. Il y a des problèmes, et elle ne les ignore pas. Pour que les victimes recourent à cette procédure, il convient qu'elles en connaissent l'existence. Or il n'y a encore que très peu de personnes, à Cap-d'Ail, qui sont informées. A cet égard, un effort de communication doit être entrepris.

La conciliation elle-même n'est pas une opération qui va toujours de soi. Les membres de la commission savent qu'en certaines occasions il leur faudra lutter contre les appétits des victimes. Dans les cas d'atteinte aux biens, comment sans exagérer réclamer réparation totale de la part du délinquant quand lui ou ses parents ne sont pas solvables ?

Plus épineux encore est le cas des récidivistes. Il n'y en a pas eu jusqu'à présent mais, si la situation se produisait, que faire ? Pour l'instant, les responsables municipaux inclineraient à donner une seconde chance aux délinquants mais au-delà ils reconnaissent que le cours normal de la justice devrait reprendre ses droits.

Pour importantes qu'elles soient, ces difficultés ne sont pas de nature à bloquer l'institution. La délinquance ordinaire, dans cette commune, se situe, rappelons-le, à un niveau relativement bas. Même si l'on prend en considération la délinquance spécialisée qui apparaît pendant la période estivale (vols dans les villas), l'insécurité reste une menace très hypothétique.

Mais les choses continueront-elles toujours ainsi ? Les élus municipaux s'inquiètent du développement de la toxicomanie à partir du foyer monégasque voisin. Facteur important de délinquance, ce phénomène, s'il s'amplifie, risque de placer la commune devant des problèmes beaucoup plus graves. A cette échelle-là, ce sont d'autres mesures qui s'imposent. On ne parle plus de conciliation mais de prévention. C'est une autre histoire. ■

MICHEL PICHOL.

# Les fouets de Sorède

**Un centre de travail pour handicapés a permis de restaurer une industrie traditionnelle et est devenu une réussite commerciale.**

L'ATELIER n'est pas très vaste mais il est bien éclairé. De son bureau, Franceline Schreiner peut surveiller la douzaine d'employés qui s'affairent sur des postes téléphoniques : plusieurs centaines de ces appareils défectueux passent chaque mois entre leurs mains. Démontés pièce par pièce, nettoyés, réparés puis remontés, ils retourneront chez des particuliers après que l'employée qui teste leur sonnerie aura apposé la pastille finale de conformité.

De l'autre côté de la porte à double battant, il y a un deuxième atelier, beaucoup plus grand celui-ci. Là, sous le contrôle de Jean-Claude Fischer, des garçons travaillent le bois. L'un ébarbe des baguettes avec une mini-serpette, un autre les travaille à la vapeur, un troisième utilise un tour pendant que deux ou trois femmes tressent des lanières de cuir qui viendront se fixer sur les manches des fouets ou des chambrières que fabriquent les garçons.

Image d'une entreprise artisanale traditionnelle ? La réalité est bien différente : tous ces ouvriers au savoir-faire indéniable sont des handicapés mentaux et Jean-Claude et Franceline des éducateurs plutôt que des contremaîtres. Leur employeur : un centre d'aide par le travail (CAT) qui réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires... à l'exportation.

Il existe en France plus d'un demi-millier de CAT, établissements chargés de procurer à des handicapés un travail assorti du soutien psychologique et médical qui leur est nécessaire. La volonté d'en faire des entreprises à taille humaine offrant aux handicapés une valorisation par le travail a parfois été dévoyée : « *Il y a des CAT où l'on travaille à la chaîne* », note Franceline. Ici, à Sorède (Pyrénées-Orientales), l'installation du CAT s'est faite dans un climat de chaleur humaine et a servi à la renaissance d'un artisanat traditionnel.

La route étroite qui traverse ce village d'un millier d'habitants, à quelques minutes d'Argelès, dessine un immense balcon sur des Albères verdoyantes. Une carte postale du début du siècle montre à cet endroit une affluence d'hommes et de femmes : la sortie quotidienne des ouvriers de la fabrique Massot où étaient confectionnés les « *perpignans* », fouets cordés en bois de micocoulier, un arbre de la famille de l'orme qui croît dans le Midi et que son grain très fin et ses fibres continues désignaient pour la fabrication des manches de fouet. A cette époque, plusieurs centaines de personnes vivaient de cette industrie établie dans la région depuis le dix-septième siècle et fixée à Sorède, « oasis de micocouliers », au début du dix-neuvième siècle.

## Mille unités par mois

L'automobile et la mécanisation agricole, en détrônant le cheval, ont tué en quelques décennies les débouchés de cette activité séculaire. En 1977 disparaissait la fabrique Massot, la dernière en activité, précédant de peu les autres centres de fabrication utilisant le micocoulier : la province de Gérone en Espagne et celle de Florence en Italie. Remplacés par la fibre de verre importée de Taiwan ou de Hongkong les micocouliers de Sorède seraient à jamais tombés dans l'oubli si la DDASS n'avait eu l'idée de racheter la fabrique Massot pour en faire un centre d'aide par le travail.

Confiée à l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) (1) et rebaptisée « Les Micocouliers » (2), la fabrique a pu rouvrir ses portes le 18 mai 1981 après une première rénovation financée par la DDASS. Pour redémarrer, une quinzaine d'employés seulement, tous handicapés mentaux « stabilisés », et un directeur, Francis Soler, qui avait derrière lui une vingtaine d'années d'expérience de l'enfance handicapée mais qui devrait faire ses preuves... comme chef d'entreprise.

Pourtant il a réussi. En deux ans, les effectifs ont triplé : quarante-cinq ouvriers (handicapés) auxquels s'ajoutent le personnel administratif, l'équipe des éducateurs, une infirmière et une psychologue, toutes deux à mi-temps, quatorze personnes au total. Une progression qui s'explique par le succès commercial de l'opération : la production d'articles équestres (fouets, cravaches, chambrières...) qui est de mille *unités par mois est entièrement vendue* et les carnets de commandes sont pleins. La plupart de ces articles partent à l'étranger.

« *Nous sommes sans doute les premiers exportateurs du département, avec des acheteurs allemands, suisses, anglais, irlandais...*, dit cet entrepreneur d'un genre inhabituel. *Grâce à la chambre de commerce des Pyrénées-Orientales qui nous avait organisé un voyage de prospection, nous avons pu nous implanter en Allemagne où il y a trois millions et demi de cavaliers — dix fois plus qu'en France — et nous prospectons maintenant les pays nordiques, le Canada, l'Australie, les Émirats... Nous avons démarré avec une trentaine de commandes fermes en provenance des anciens clients de la fabrique, ce qui prouve que l'article manquait sur le marché.* »

Pour perpétuer des procédés fixés il y a un siècle et demi quand la vapeur a remplacé le trempage du bois, le CAT a repris deux des anciens ouvriers de la fabrique Massot qui, après quatre années de chômage, n'imaginaient plus retrouver leurs outils. Devenus moniteurs d'atelier, François Oliveras et Gabriel Ferrer (soixante et soixante-deux ans), nullement gênés par la « personnalité » de leurs apprentis, ont repris avec enthousiasme la fabrication des articles pour équidés et transmettent leur savoir à Jean-Claude, qui possédait déjà un C.A.P. de menuisier.

Les micocouliers sont d'abord débités en morceaux successifs jusqu'au *carrat*, tige de section carrée qui préfigure l'article à façonner, lui-même refendu en quatre. Rendues cylindriques à l'aide d'un « taille-crayon », les quatre baguettes passent dans l'une des étuves — fabriquées vers 1850 — pour être amollies. Le *trenayre* (tresseur) introduit entre elles une tige de fer ; il assujettit une extrémité à un « tourne-à-gauche » qu'il bloque sur son ceinturon ; puis il recule lentement en le faisant fonctionner pour torsader les baguettes à leur sortie de l'étuve. Le bois refroidi, on retire le guide de métal : il ne reste plus qu'à poncer les baguettes, à gainer le manche, à fixer et vernir les tresses, etc.

## Face à la concurrence

Au début de 1984, les effectifs du CAT seront portés à soixante employés handicapés, le maximum autorisé pour ce genre d'établissement. Ne pouvant automatiser la production pour soutenir une éventuelle concurrence (renaissance de la filière italienne, amélioration des fibres de verre, qui pour l'instant se cassent trop facilement et peuvent laisser des hématomes aux chevaux) ou une détérioration de la conjoncture, le CAT a pris une première assurance en déposant ses modèles. Il a aussi diversifié ses activités, ce qui explique l'existence de l'atelier de réparation téléphonique. Une autre équipe conditionne sous plastique du matériel de bricolage pour les grandes surfaces de Perpignan, activité plus habituelle dans un CAT, une dernière réalise des parcs et espaces verts. Au total, le micocoulier ne représente plus que 60 % des activités du centre.

Mais se pose le problème de l'encadrement. L'équipe qui en a la charge s'estime insuffisante : il suffit qu'un des handicapés-travailleurs traverse une crise pour que la contagion gagne tout l'atelier, et pour peu qu'un éducateur soit absent le reste de l'équipe se trouve elle-même débordée et énervée. En outre la plupart des pensionnaires-travailleurs n'ayant aucune base scolaire, on essaie de leur donner quelques connaissances et une formation minimale : « *Savoir faire des lettres, aller à la poste*, explique Franceline Schreiner. *Nous poussons au maximum pour faire sortir du CAT les quelques-uns qui pourraient travailler dans une entreprise normale.* »

Toutefois la grande majorité paraît définitivement inapte aux conditions habituelles de production, ce qui justifie l'existence du CAT. L'essentiel est qu'ils trouvent dans leur travail une double valorisation : à leurs propres yeux et aux yeux de leurs familles (pour celles-ci, souvent modestes, le salaire supplémentaire compte aussi).

Néanmoins la réussite des « Micocouliers » tient en partie à un succès commercial lié au lancement d'un produit unique. Ce succès ne risque-t-il pas de se retourner contre elle ? Puisque le CAT gagne de l'argent, la DDASS ne sera-t-elle pas tentée un jour de lui retirer son appui et de la faire tomber dans le statut d'atelier protégé ? « *Nous avons pu redémarrer alors qu'aucune entreprise classique n'aurait pu se substituer à nous*, constate Francis Soler. *Mais devant la concurrence, nous ne pourrons jamais nous battre comme une véritable entreprise.* » « *Le CAT est avant tout un établissement médical* », ajoute Franceline Schreiner, qui pense, avec l'équipe des éducateurs, qu'un changement de statuts compromettrait l'avenir de la « fabrique ».

Avoir fait renaître un artisanat dont témoignent les armes de Sorède (3) n'est pas un mince résultat ; les habitants ne s'y sont pas trompés qui ont réservé un accueil chaleureux à l'ouverture du CAT alors que les hôtes de ces établissements sont souvent accueillis sans enthousiasme. On doit encore créditer « Les Micocouliers » d'une autre heureuse conséquence : une meilleure gestion du capital forestier (abattage des arbres et débroussaillage) ; dans un département où les incendies de forêt coûtent si cher à la collectivité, ce n'est pas négligeable.

DANIEL GARCIA.

(1) APAJH, 18, rue Ferrus, 75014 Paris. Tél. (1) 581-12-17.

(2) « Les Micocouliers », CAT, 4, rue des Fabriques, Sorède, 66700 Argelès-sur-Mer. Tél. (68) 89-04-50.

(3) Les armes de Sorède représentent un fouet, lanière déployée, jouxtant l'emblème catalan sang et or.

# DEMAIN

# Les DOM-TOM expérimentent les énergies renouvelables

**Du Pacifique sud aux Antilles, les énergies renouvelables offrent aux départements et territoires d'outre-mer la possibilité d'un développement qui prenaient en compte leurs ressources naturelles.**

EN pleine crise de l'énergie, les pays industrialisés se sont mobilisés pour trouver une parade au surenchérissement du pétrole. Les pays du tiers-monde dépourvus d'or noir, de moyens financiers et technologiques, restent confrontés aux difficultés d'approvisionnements en hydrocarbures. A mi-chemin des uns et des autres, les départements et territoires français d'outre-mer sont dépendants de l'étranger pour leur énergie et sont les victimes d'un sous-développement économique. Ils sont cependant pourvus de ressources inépuisables (soleil, vent, eau et végétation) et devraient pouvoir utiliser les technologies nouvelles développées en métropole. Le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a inscrit ce poste au nombre des priorités afin, précise Michel Jau, conseiller économique au cabinet de M. Lemoine, de *« pallier l'insuffisance enregistrée partout »*. Constat que fait également la direction de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) pour qui l'énergie décentralisée doit être *« le moteur économique d'un développement auto-centré »*. Un double enjeu donc, dont le premier volet est d'apporter un minimum de confort aux régions les plus reculées et de permettre la création d'activités économiques. Le second aspect est quantifiable : substituer ou économiser de 80 000 à 100 000 tonnes équivalent-pétrole d'ici à 1985 et couvrir, en 1990, de 30 % à 40 % des besoins.

Le programme (1) mis en place en 1979 par le Commissariat de l'énergie solaire repris en 1982 par l'AFME a rallié nombre d'intervenants et d'organismes à vocations et à motivations diverses. Selon Marc Vergnet, chef du service DOM-TOM à l'AFME, il existe aujourd'hui *« une détermination régionale et territoriale à prendre en charge les problèmes d'énergie »*. Affirmation corroborée par Michel Jau : *« C'est l'un des dossiers sur lesquels s'est faite une certaine unanimité entre les élus locaux, les organisations socio-professionnelles et les administrations parisiennes. »* Des comités régionaux ou territoriaux de maîtrise de l'énergie auxquels participent des représentants des conseils régionaux ou des assemblées territoriales ainsi que des administrations concernées, définissent les programmes annuels.

Le volume des besoins en financement et logistique est tel que des mobilisations multiples se sont opérées sur place. Parmi les premiers intéressés figurent les sociétés privées productrices d'énergie pour les territoires et Electricité de France pour les départements. E.D.F. a repris en 1975 (2) les activités confiées jusqu'alors à des régies autonomes. Service public oblige, le kilowattheure est vendu au même tarif qu'en métropole, soit 0,52 centime pour la basse tension pour un prix de revient qui peut être trois fois plus élevé. E.D.F. n'encourage pas, parallèlement, les producteurs privés, qui, s'ils lui vendent leur électricité, ne touchent que 0,30 centime par kWh. Sur les 8 milliards de francs de déficit enregistrés par E.D.F. en 1982, 1 milliard est imputable aux départements d'outre-mer. Dans ces régions *« la production est dispersée entre de nombreuses îles et n'est donc pas à la taille de centrales nucléaires »*. Si le Pacifique a le nucléaire, en revanche, il n'a pas de centrale... Pragmatique, le Commissariat à l'énergie atomique a activement participé, avec le territoire et l'AFME, à l'équipement solaire des atolls polynésiens. Le Centre national d'études spatiales en Guyane s'est également associé à l'AFME. Il est aussi l'un des principaux consommateurs d'énergie de la Guyane.

*« Le bois reste le combustible principal à l'échelle du tiers-monde. Alors qu'en Europe on parle toujours de l'énergie pour l'industrie, notre problème actuel est de satisfaire les besoins domestiques. »* C'est en ces termes que Paul Vergès, député communiste au Parlement européen évoque la situation énergétique de la Réunion, dont il est l'élu. Ce bois qui a déjà fait défaut au département lors de la seconde guerre mondiale quand il lui fallait vivre sur ses propres ressources doit être utilisé sans gaspillage. Or la cuisine traditionnelle se fait souvent encore au bois ou au charbon de bois. Par ailleurs, la cuisinière au gaz dont sont équipées la plupart des constructions neuves représente un poste de dépenses important pour des familles à revenus modestes. La Réunion compte quelque 30 % de sa population active au chômage et le salaire minimal y est de 20 % inférieur à celui de la métropole.

## La Réunion : un fourneau

Toutes ces raisons ont conduit Paul Vergès à suivre de près les débats de Strasbourg concernant les remèdes à la faim et à la désertification. Il en a rapporté des plans de foyers mis au point par l'université hollandaise d'Eindhoven. Ces fourneaux ont la particularité d'être fermés, évitant ainsi les pertes de chaleur. Le feu est entretenu dans un fourneau en métal et la fumée évacuée par un tuyau. Trois cents appareils sont fabriqués actuellement par des artisans locaux. Les gazinières, elles, sont importées. Et, puisque le bois est rare, il a fallu trouver un combustible de substitution. La Réunion produit chaque année 2 400 000 tonnes de canne à sucre. Après extraction du sucre, la « bagasse » ou déchets de la canne — soit de 6 000 à 7 000 tonnes de matières — est maintenant récupérée et comprimée sous forme de « pellets » de la taille d'un crayon. Cette « bagasse » assure également, depuis juillet 1983, la production d'électricité dans la centrale, installée à cet effet, d'une entreprise sucrière. L'excédent est renvoyé au réseau E.D.F. pour aider à combler les creux de l'hydroélectricité entre juin et novembre.

Autre département, autre réalité. La principale richesse de la Guyane est sa forêt. Sur les 80 000 km² de surface boisée — sur un total de 90 000 km², — seuls 1 500 à 1 800 hectares sont défrichés chaque année pour permettre d'étendre les surfaces cultivables. Les 600 000 tonnes d'arbres ainsi abattus sont brûlés et, pour que l'opération soit plus rapide, on arrose le tout d'essence. Le projet en cours d'élaboration prévoit le recours à un gazogène dans lequel le bois déchiqueté produira, par gazéification, un gaz pauvre alimentant un moteur électrique. Pour Marc Vergnet, cette expérience *« doit servir à créer une dynamique. Les différentes tentatives d'exploitation de la forêt se sont trop longtemps soldées par des échecs »*. Sentiment renforcé par Michel Colménéro, directeur interdépartemental de l'industrie de la région Antilles-Guyane : *« Avec ce que l'on défriche aujourd'hui, on pourrait couvrir 40 % des besoins énergétiques de la Guyane. »* A terme, ce projet qui comporte trois unités de gazéification de 7 mW doit produire quelque deux cent cinquante emplois. Les terres déboisées seront destinées à l'exploitation agricole. L'électricité solaire obtenue grâce à la conversion photovoltaïque (avec des cellules au silicium) est l'autre grande technique éprouvée dans les DOM-TOM. Les générateurs constitués de panneaux et de batteries pour le stockage fonctionnent en centrale : c'est le cas de la centrale de 35 kilowatts installée dans le petit village de Kaw, en Guyane. Dans le Pacifique sud, la version décentralisée s'est rapidement développée. Pour des raisons économiques, il n'est pas rare que le prix du kilowattheure produit par une centrale au fuel ou un moteur Diesel atteigne 8 F.

L'aspect social a certainement été déterminant. La Polynésie souffre tout particulièrement de l'abandon des zones rurales. Les populations, vivant dans l'inconfort, désertent les atolls pour rejoindre Tahiti. La ville compte actuellement cent mille habitants sur les cent cinquante mille qui peuplent la Polynésie française. Les premières opérations de démonstration lancées par le Commissariat à l'énergie atomique ont permis d'électrifier l'habitat local, le *faré*. Les équipements sont proposés aux intéressés sous la forme de kit de différent niveau de confort. Le coût du « kit social type I » pour la Polynésie et Wallis-et-Futuna se situe autour de 31 000 F (six panneaux photovoltaïques de 33 watts et leurs compléments, une dizaine de luminaires et du matériel divers, éventuellement un téléviseur). Les subventions permettent de prendre en charge 50 % du prix des dix premiers panneaux. Un système de prêt à 7 % sur sept ans complète le dispositif (3).

Cette *« notion de dispositif »*, dont l'importance est soulignée par Marc Vergnet (AFME-DOM-TOM), fonctionne également pour l'acquisition des chauffe-eau solaires. Chaque acquéreur peut bénéficier, en plus, d'une prime de 1 000 F, d'un prêt à 7,5 % sur trois à sept ans.

Des projets pilotes vont prochainement voir le jour en Guadeloupe et à la Réunion pour l'utilisation thermique des ressources en géothermie. Le Centre national pour l'exploitation des océans (Cnexo) envisage la construction, en 1988, d'une centrale à Tahiti fonctionnant grâce à l'énergie thermique des mers.

Transformés en terrain d'essais, les DOM-TOM doivent pouvoir, à terme, devenir *« le relais de la technologie et de l'industrie françaises pour les régions environnantes »*. Seront-ils un simple intermédiaire ou, les transferts de technologie aidant, pourront-ils prendre en charge le développement futur de techniques qu'ils auront maîtrisées ? Dans ce dernier cas, ils seront en mesure d'établir une étroite collaboration avec les pays en voie de développement pour lesquels l'énergie est *« une question de vie ou de mort »* (*). ■

MARTINE CHARTIER.

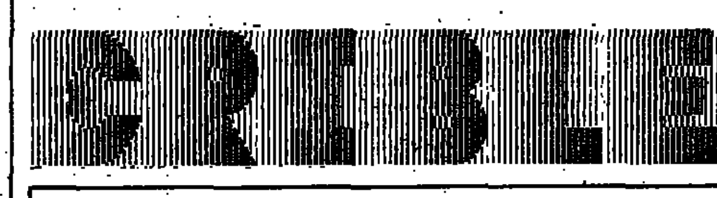
HONORÉ

(1) Le budget global arrêté pour 1983 est de 28 millions de francs. Les financements de base sont assurés par les régions et territoires (50 %), le secrétariat d'Etat et l'AFME pour respectivement 25 %.

(2) *En 1978, pour Saint-Pierre-et-Miquelon.*

(3) Les collectivités locales bénéficient de subventions moins importantes, mais sans limite quant au nombre de panneaux.

(*) *Cf.* dans *le Monde* du 20 septembre 1983, Véronique Maurus : *« Mme Gandhi lance un appel pressant pour le développement des énergies renouvelables. »*



ANNIE BATLLE

## A SUIVRE

### Un casque... de communication

Un micro antibruits qui, de deux sons captés choisit toujours *le plus faible*, est à la *base* d'un système britannique de protection complète de l'écoute avec possibilité de communiquer dans les milieux bruyants.

Le casque de protection d'écoute Sonic MT 7H 3A possède deux micros dos à dos capables d'éliminer le bruit de fond. La tête du micro a été conçue pour s'adapter de très près à la bouche, afin de protéger la parole. L'atténuation moyenne sur une fréquence vocale de 2000 Hz est de 45 dB, et la portée maximale des appareils câblés de 500 m.

Des écouteurs puissants sont utilisés en configuration parallèle. *Ce sont des coquilles en matière* plastique ABS revêtue de mousse pour confort supplémentaire. Le casque pèse 350 grammes.

★ *Autolec (France)* Ltd, 21, rue de Montréal, 74100 Annemasse.

### Dépollution

*Deux biologistes de l'université* McGill, M. Irving DeVoe et M. Bruce Holbein, ont découvert une méthode révolutionnaire en matière de dépollution : des molécules capables de reconnaître *et d'attirer les métaux, les plus* dangereux des centrales nucléaires et de l'industrie métallurgique, comme le mercure, le cobalt, l'uranium, le césium et le strontium.

Ces aspirateurs microscopiques peuvent capturer les particules les plus infimes en solution — quelques parties par million avec une efficacité surprenante. *Ainsi, ces molécules « avalent »* 99,999 p. 100 de la radioactivité du cobalt 60, une des scories les plus chaudes des réacteurs nucléaires, permettant ainsi la décontamination de l'eau de refroidissement et la fusion au verre des déchets concentrés.

★ *Hebdo Canada* ministère des affaires extérieures. Ottawa K 1 A 062.

## BOITE A OUTILS

### Informatique et molécules

La visualisation des modèles des structures cristallines et moléculaires est devenue un besoin *quasi-quotidien pour le chercheur*, et l'informatique lui apporte un soutien de plus en plus efficace. Les modèles permettent de mieux comprendre et aussi de mieux enseigner les phénomènes physico-chimiques. Mais tous les chercheurs ne sont pas et ne doivent pas être destinés à devenir des informaticiens. Il faut donc mettre à leur disposition des outils simples et, de préférence, programmables dans un langage qu'ils connaissent déjà, c'est-à-dire leur langue maternelle. Ces outils informatiques doivent aussi, dans un proche avenir, être accessibles aux enseignants, à leurs élèves, ainsi qu'aux techniques de l'industrie.

Dans la *Revue du Palais de la découverte* (vol. 12, nº 112) Gérard-André Langlet — chercheur au centre d'études nucléaires de Saclay, qui a participé à de nombreuses publications en cristallographie et informatique montre comment l'ordinateur peut construire des molécules à partir de données qu'on lui fournit, l'intérêt que la visualisation des molécules offre pour le travail des chercheurs et comment toutes les techniques actuellement disponibles peuvent, après une mise en *forme par* des pédagogues, être utilisées dans l'enseignement et ouvrir la voie à une démocratisation de l'informatique.

★ *Revue du Palais de la Découverte*, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS. Tél. : 359-16-65.

### La nouvelle économie des services

Le rôle croissant des services dans nos économies exclut que nous continuions à les traiter comme une sorte de résidu, une fois mises de côté les activités agricoles et industrielles. Il oblige aussi à distinguer, les services que les ménages se rendent à eux-mêmes en combinant leur travail à des biens ou services achetés à l'extérieur; les services qui sont fournis à ces mêmes ménages sous forme marchande ou non marchande, les services internes ou externes qu'utilisent les entreprises. Il contraint enfin à séparer deux définitions du volume des emplois dans les services celle qui additionne les emplois de toutes les entreprises *fournissant des services : et celle* qui dénombre les emplois dits de services, quelles que soient les entreprises dans lesquelles ils se trouvent.

D'où l'intérêt du dernier livre *de J. Gershuny et I. Miles*. Ce livre tiré d'une étude réalisée pour le programme Fast des Communautés européennes montre en *particulier que*, lorsque le coût du travail augmente, les ménages remplacent des services achetés à l'extérieur par des services qu'ils produisent eux-mêmes en achetant des biens et en tirant des services par leur propre travail.

★ *Jonathan Gershuny and Ian Miles : The New Service Economy. The Transformation of Employment in Industrial Societies, Frances Pinter* — 5 Dryden Street — London WC 2 E 9 NW — Londres.

# Les pistes de l'emploi

**Proposer des pistes de recherche et surtout redonner confiance.
Près du Forum des Halles, un centre s'efforce d'aider les jeunes sans emploi.**

« Ça *fait trois mois que je galère dans les couloirs du Forum des Halles*, soupire Patrick, qui s'est décidé, tout à l'heure, à pousser la porte du Centre d'initiatives pour l'emploi des jeunes (C.I.E.J.), 42 rue Etienne-Marcel à Paris ; *il faut que je trouve une solution. Un stage, peut-être...* »

Le Forum est à moins de cinq minutes à pied. A peine plus lointains, la lourde pulsation de la circulation sur le boulevard Sébastopol, la rumeur de Beaubourg, et le triple flux humain des gares Saint-Lazare, de l'Est et du Nord. Un périmètre où viennent chaque jour bien des jeunes à la dérive ou prêts à s'y laisser glisser.

Marie est à l'accueil, ce matin. *« Je n'ai pas de mal à comprendre les jeunes qui viennent ici : L'année dernière, j'étais moi-même chômeuse, et c'est comme ça que j'ai fait connaissance avec le C.I.E.J. »* On l'a aidée à obtenir un stage de « jeune volontaire » (1), et la voilà désormais membre de l'équipe. Avant Patrick, Marie a déjà vu passer aujourd'hui pas mal de monde : Solène, dix-neuf ans, un bac D, une année de sciences éco, veut à tout prix pouvoir gagner sa vie rapidement ; elle voudrait trouver une formation manuelle ; Marie l'a orientée vers la P.A.I.O. (2) de son quartier qui s'efforcera de lui trouver un stage. Paul, vingt-deux ans, a le niveau du B.E.P.C., il a travaillé dans la vente et comme coursier ; au chômage depuis plusieurs mois, il a perdu toute confiance en ses possibilités.

*« C'est le cas de beaucoup de jeunes que nous voyons ici*, observe Claude Thuliez, qui suit les cas difficiles : *ils ont presque tous une vision très pessimiste d'eux-mêmes. J'en ai vu un, par exemple, qui demandait un emploi de manutentionnaire alors que – nous l'avons découvert ensuite – il avait fait douze ans de conservatoire de piano... »*. Le centre veut notamment faire émerger ces ressources cachées : compétences, expériences acquises, qualités humaines, pour les valoriser les unes par les autres.

Nadège, dix-sept ans, fait visiblement partie des cas difficiles : elle se drogue, elle a un besoin insatiable de parler et d'être écoutée. *« L'autre soir*, dit Maria, *nous l'avons écoutée à deux jusqu'à huit heures du soir alors que notre permanence ferme à cinq heures et demie. Elle a beaucoup de possibilités, mais elle est déboussolée. »* Jérôme, vingt-deux ans, cherche un emploi de commis charcutier : il a fait trois ans d'apprentissage. A défaut, il accepterait un travail de manœuvre en bâtiment. Alain, lui, a quinze jours pour trouver du travail car il sort de prison en libération conditionnelle, et il est prêt à accepter rigoureusement n'importe quoi. Patrick, évoqué plus haut, en est presque au même point, tant il est fatigué de devoir « ramer », « galérer », sans autre but que de survivre, que de trouver chaque jour de quoi manger et un « squatt » pour dormir... Quand les visiteurs arrivent à plusieurs, qu'ils se connaissent ou non, Marie et ses coéquipiers les reçoivent ensemble : découvrir qu'on n'est pas seul à rencontrer certaines difficultés contribue à faire renaître l'espoir.

## Une gamme de propositions

A tous, le C.I.E.J., jeune rejeton d'une très ancienne association reconnue d'utilité publique, la Sauvegarde de l'adolescence, s'efforce d'offrir non pas une solution mais une gamme de propositions. Non pas une assistance mais les outils d'une prise en charge progressive de soi-même. Et ce en privilégiant une démarche collective qu'illustrent bien les groupes d'accès à l'emploi.

Ces derniers démarrent chaque lundi et se réunissent pendant cinq après-midi successifs : Tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi immédiat sont invités à y participer. On en inscrit une trentaine pour aboutir à une quinzaine de participants, chiffre jugé le plus favorable. S'y trouvent mêlés garçons et filles de tous niveaux, des jeunes en cours d'études supérieures ou diplômés et ceux qui se sont arrêtés pendant une préparation de C.A.P., ou plus tôt encore. Pour Claude Thuliez, *« certains ont des acquis scolaires, d'autres ont une plus grande expérience de la vie ; le fait de se rencontrer les amène à réfléchir, à évoluer. J'en ai vu reprendre des études qu'ils s'apprêtaient à abandonner, après avoir découvert les problèmes de ceux qui sont sans bagages »*.

On s'entraîne à la lecture des annonces, à la rédaction du *curriculum vitae* et de la lettre d'accompagnement, à l'entretien téléphonique ; on apprend à se présenter lors de l'entretien d'embauche. Le matin, recherches et démarches ; l'après-midi, on fait le bilan ensemble : le groupe réagit, donne des idées, certains reviennent avec des informations utiles pour tel ou tel. Des amitiés se nouent, ce qui facilite la reprise de confiance en soi. Au bout du compte, à peu près un jeune sur deux trouve du travail.

Certains continuent à en chercher en venant rue Etienne-Marcel chaque matin entre 8 h 30 et 10 heures : le C.I.E.J. met à leur disposition les journaux du jour et la possibilité de téléphoner gratuitement aux employeurs. D'autres sont aidés à trouver les stages qui leur permettront soit de compléter leur formation, soit de se réorienter. Le C.I.E.J. s'efforce surtout d'être une plaque tournante, mais en organise lui-même quelques-uns.

## Des « chantiers-relais »

A certains, comme Patrick mis dehors par un père exaspéré de le voir sans travail malgré son bac technique, et qui ne survit qu'en « faisant la manche » dans le Forum (*« Juste ce qu'il faut pour manger »*), il faut pouvoir proposer un gagne-pain immédiat sinon durable, à d'autres un travail qui facilite l'entrée dans la vie professionnelle.

A leur intention, le centre a créé des « chantiers-relais », ayant la forme juridique d'une S.A.R.L., et s'efforçant de fonctionner selon les règles du marché. Actuellement tournent à peu près régulièrement des ateliers cuisine, second œuvre du bâtiment et imprimerie, dispersés dans Paris. Rue Etienne-Marcel, un autre, spécialisé dans le routage et les travaux administratifs, ne tourne encore qu'épisodiquement.

Pour Anne Granger, responsable de cet atelier, ce travail non qualifié est mieux qu'un pis-aller : *« Patrick et les jeunes dans une situation analogue à la sienne nous arrivent dans un état de grande fatigue mentale et morale. Il est bon que nous puissions leur proposer une activité qui laisse leur tête au repos. Il y a quelque temps, nous avons eu deux fois cinquante mille journaux à plier, étiqueter, router ; de quoi faire travailler chaque fois dix jeunes pendant huit jours. Avoir un abri, une occupation, être dans un groupe, pouvoir parler et rire, et être payé, c'était une oasis. »*

Le C.I.E.J. a développé trois autres types d'intervention.

Il a commencé à mettre en place cette année un groupe de promoteurs de projets : *« Il s'agit de cadres d'entreprise et de travailleurs sociaux*, explique Monique Guyard, directrice de l'association, *des gens qui, dans l'ensemble, ont beaucoup roulé leur bosse et qui veulent réaliser des projets porteurs d'emplois pour les jeunes. Une quinzaine de micro-entreprises sont en préparation. »* Deux étapes sont prévues : l'élaboration des projets et de formation à la gestion ; l'expérimentation concrète, en dimension réelle, sur six mois, renouvelable à la suite d'un premier bilan, avec attribution d'une bourse de démarrage et d'un certain nombre de postes de stagiaires rémunérés. Ce groupe est appuyé par la Fondation de France.

Le centre recherche en même temps les contacts avec les entreprises pour les tenir au courant de son action, et connaître les problèmes que pose l'embauche des jeunes. Ces efforts ont abouti, à plusieurs reprises déjà, à la mise en place de « montages » réalisés conjointement par le C.I.E.J. et telle grosse entreprise ou groupe d'entreprises pour la formation, avec garantie d'emploi, de plusieurs dizaines de jeunes chaque fois, dans des secteurs où manquaient des spécialistes qualifiés.

Enfin, la constitution, courant 1982, d'un « groupe technique d'appui » qui met en contact, lors de réunions bimestrielles, tous les partenaires du centre, qu'ils appartiennent au secteur industriel et commercial, au monde des associations, à l'administration, aux organismes de formation, ou encore aux commissions paritaires, pour faire circuler entre eux l'information, les suggestions, et le soutien réciproque. Toujours la *« valorisation des ressources »*. ■

**M.-C. B.**

(1) Stages de six mois ou un an mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports à l'intention de jeunes chômeurs désireux de faire un travail utile à la collectivité. Ces jeunes touchent l'équivalent de 65 % du SMIC.

(2) Permanence d'accueil, d'information et d'orientation : service mis en place dans chaque localité ou quartier pour informer les jeunes sur les métiers et orienter les seize dix-huit ans vers les trois types de stages élaborés à leur intention : insertion, orientation approfondie, et qualification.

## annonces associations

### Appels

Pour aider aveugles polonais recherche magnétophones K7 cassettes plaques braille, dons argent. Comité Nogent d'aide à la Pologne c/o Gérard Bouvet, 5, rue Léon-Jouhaux, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Association loi 1901 centre Paris met à disposition autres associat. : gymnase soirées et samedis, dimanches. Tél. 523-01-32.

DIVORCE
Non au divorce-racket. Conseils aux futures victimes des droits des femmes. Tél. (1) 588-98-44 apr. 20 h.

DIABÉTIQUES
Le siège social, le service administratif de l'Association Française des diabétiques sont transférés 7, rue Léopold-Bellan, 75002 PARIS (métro Sentier). Tél. 236-13-13, lignes group.

Association posséd. gds locaux et bateaux bord de mer Corse dés. contacts av. organismes pour exploitation en commun. C.E.S.M. ST-FLORENT, 28, rue du Four, 75006 PARIS.

ASS. 1901. Rech. dir. général. Il devra être coord. financ. et pédagogique des activ. loisirs-vacances. Dipl. DEFA, Deug gestion, 5 ans exp. animation. Env. cand. + C.V. à C. BARRY. V. Pt O.M.L. 1, rés. Buffon, B.P. 561, 77332 Meaux Cedex.

### Créations

CEDADY, B.P. 172, 68003 Colmar. Lisez « Yoga, Psychologie et Diététique », chez march. journaux.

Quelle que soit votre région ou votre profession, CONNAISSANCE HELLÉNIQUE (Faculté des lettres, 13621 Aix-en-Provence Cedex), vous propose :
– une revue d'hellénisme, ancien et moderne ;
– une initiation au grec ancien : la langue de Platon enfin offerte à tous !
Notice de renseignements contre enveloppe timbrée.

### Manifestations

Assemblée générale des attachés d'administration centrale : 8 décembre 17 h 45 à l'Institution nationale des Invalides, 6, bd des Invalides. Contact 544-38-39 p. 647.

### Sessions et stages

L'ATELIER DE LA VIS à Gornies 34190 – Ganges (67)73.65.06 org. st. menuiserie 8 et 11 j. Tte l'année, init., perfect., spél., mach., agré., format. perm. Ini. 8 j. 26 déc., 2 janv., 18-25 fév.

SPÉCIAL JEUNES 4-20 ANS SÉJOURS A LA NEIGE : SKI Alpin et ski de fond : France, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse. Séjours de détente et de découverte : équitation (Aisne/Picardie). Découverte de la Côte d'Azur à Antibes. Séjours linguistiques : Allemagne, Grande-Bretagne. Accueil en familles avec cours de langue et activités sportives l'après-midi. Encore quelques places disponibles pour Noël ! C.C.C.S., 26, rue N.-D.-des Victoires 75002 PARIS 261-53-84

Ski fond 70 km, Alpin, Rando. Savoie. Pens. sem. 800 F - 870 F. Héb. groupe. Gîte du Villaron 73480 - BESSANS. Tél. : (79)05-95-84.

Association loue à ses adhérents dans les Vosges, à 8 kms de Gerardmer, à Gerbepal, gîtes équipés pour 4/6/8 personnes. Possibilités de louer à la semaine. Rens. et réservation à Relais. Tél. : (8)776-31-60 1, rue Lostiosquet-67000 Metz.

ATTENTION !
Le nouveau plan comptable entre en application le 1er janvier 1984, les comptables devront être opérationnels, les responsables d'entreprises d'association devront au moins comprendre les modifications de structure des bilan et compte d'exploitation dans leurs grandes lignes. Pour cela une solution : le stage nouveau plan comptable de la Boutique de Gestion de Paris, 95, bd Voltaire 75011 Paris. Tél. : 355-09-48, qui se tiendra : les 16 et 17 déc. 83. (Ouvert à tous).



## BLOC-NOTES

### INITIATIVES

#### Coopération Nord-Sud

Depuis février 1983, date de sa création, l'association France-Pays en voie de développement alerte l'opinion sur les problèmes des pays du tiers-monde. Les campagnes d'information menées dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin comportent des projections de films, des émissions dans les radios locales, des montages de diapositives pour les écoles et collèges et des actions directes comme l'aide alimentaire, réalisée en liaison avec Terre des Hommes. *« Notre objectif n'est pas d'apitoyer les gens mais de susciter une prise de conscience »,* déclare M. Blumenstihl-Roth, président de l'association. Léopold Sedar Senghor a accepté la présidence d'honneur.

★ 9, rue de Westhoffen, 67200 Strasbourg. Tél. : (88) 30-53-04.

#### La santé des migrants

Le Comité médico-social pour la santé des migrants organise des sessions de formation à l'intention de ceux qui exercent une action éducative auprès des migrants, qu'ils aient ou non une formation médicale. Il propose trois types de sessions : une information sur la santé des migrants, une sensibilisation aux situations de contacts interculturels, une formation à l'éducation pour la santé des migrants. Ce comité est habilité à passer des conventions de formation professionnelle continue. Les sessions durent généralement un ou deux jours et ont lieu à Paris.

★ 23, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 233-24-74.

#### Associations de consommateurs

L'union départementale des consommateurs de Paris-U.F.C. (Que Choisir ?) organise une permanence « litiges assurances » les deuxième et troisième samedis de chaque mois, au Forum des Halles, de 14 h 30 à 18 heures (Espace IV, niveau IV). Ces permanences sont tenues par un spécialiste des problèmes d'assurances. L'avocat d'une association de consommateurs assure une permanence juridique sur les problèmes de la consommation tous les jeudis de 14 heures à 16 heures, au même endroit. Ces deux types de consultations sont gratuits.

★ U.D.C.P.-U.F.C., Espace IV, Forum des Halles, B.P. 571, 75027 Paris Cedex 01. Siège social : 12, rue Dupetit-Thouars, 75003 Paris.

### RENDEZ-VOUS

#### Réussir la décentralisation

Le séminaire « Associations, partenaires de la vie locale et régionale », organisé par le centre culturel Les Fontaines à Chantilly (Oise), est destiné aux animateurs d'associations comme à ceux qu'intéresse l'émergence de nouvelles formes de citoyenneté. Son objet est double : faire connaître les dispositions du plan de décentralisation engagé par le Parlement ; apprendre à tirer profit des projets de développement de la participation des citoyens à la vie locale. Georges Gontcharov, rédacteur en chef de *Correspondance municipale,* Max Amiaud, premier vice-président du conseil économique et social de Picardie, et des membres du comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) de Picardie participeront à cette session, qui aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 décembre.

★ Les Fontaines, B.P. 205, 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

#### Economie et culture

L'association Aide à la gestion des entreprises culturelles (AGEC) organise, vendredi 16 et samedi 17 décembre à Paris, un colloque sur le thème « Economie et culture : les entreprises culturelles face à leurs stratégies de développement ». Les carrefours, « tables rondes » et débats ont pour objectif de permettre une réflexion entre les partenaires œuvrant dans le champ de la micro-économie culturelle et d'amorcer une stratégie de développement des entreprises culturelles. Parmi les personnalités invitées : MM. Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon, et Gérard Vanderpotte, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi. M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, prononcera l'allocution de clôture.

★ AGEC, 38, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris. Tél. : 274-64-22.

## CONSEILS

### L'emploi dans les associations (I)

**La vie active du monde associatif a, pendant de très nombreuses années, reposé entièrement sur le bénévolat de ses membres. La diversification de ses champs d'intervention, qui est allée en s'intensifiant depuis une vingtaine d'années, pose maintenant des problèmes que ne pouvaient imaginer les législateurs de 1901.**

**Mais l'éthique de l'association, qui se fonde, d'une part, sur le principe même de non-lucrativité du but poursuivi posé par l'article 1er de la loi de 1901 et, d'autre part, sur plus de soixante années d'histoire, conduit la très grande majorité des responsables d'aujourd'hui à refuser, pour ceux et celles qui apportent un concours indispensable, les conditions et la notion même de salariat.**

C'est donc, dans ce premier conseil d'une série consacrée à l'emploi dans les associations, la situation des collaborateurs bénévoles des associations que nous examinerons. Compte tenu des réglementations que nous invoquerons, nous ne retiendrons comme bénévoles que ceux ou celles qui apportent leur concours au fonctionnement administratif d'une association ou à son animation sans qu'il y soit attaché une quelconque rémunération ; cela quel que soit le nom qu'on lui donne, pour éviter le terme de salaire : vacation, honoraires, indemnité de fonctions, etc. Ils peuvent seulement percevoir des remboursements de frais réellement engagés et justifiés pour conserver le droit d'être toujours considérés comme « bénévoles ».

Les règles fondamentales du droit en matière de responsabilité, telles qu'elles sont énoncées dans les articles 1382, 1383 et 1384 du code civil, s'appliquent tout naturellement aux associations qui, par leur déclaration, ont acquis la personnalité morale. De ce fait, elles ont des obligations envers leurs collaborateurs non rémunérés, notamment pour tout dommage qui pourrait leur arriver, et ce d'autant plus que leur « qualité de non-salarié » ne leur permet pas de bénéficier des garanties prévues en cas d'accident du travail (titre IV du code de la Sécurité sociale).

Deux cas peuvent être envisagés en fonction des activités et des buts poursuivis par les associations. Le premier concerne les membres bénévoles des organismes sociaux tels qu'ils sont définis dans l'article L.416.6 du code de la Sécurité sociale.

Les associations concernées sont relativement peu nombreuses, elles sont énumérées dans différents textes législatifs et réglementaires, depuis le décret 63.380 du 8 avril 1963 jusqu'à la circulaire de la Sécurité sociale du 24 décembre 1979. Nous n'en citerons que quelques exemples :

– Associations du secteur social ou médico-social qui mènent des actions de prévention, de dépistage, qui accueillent des mineurs ou des adultes qui requièrent une protection particulière, qui reçoivent de jeunes travailleurs...

– Associations agréées pour le reclassement social et professionnel des condamnés, associations auxquelles sont confiées des missions d'action éducative...

Pour toutes ces associations, leurs collaborateurs bénévoles bénéficient de la couverture accident du travail de la Sécurité sociale, moyennant le versement d'une cotisation forfaitaire annuelle à l'URSSAF calculée depuis le 1er janvier 1980 sur le double du montant du salaire annuel minimum en vigueur au 1er janvier de l'année considérée au taux de :
– 0,01 % pour le risque 9195.0. (associations du secteur social ou médico-social),
– 0,1 % pour le risque 9195.1. (associations relevant du ministère de la justice et d'action éducative).

Pour toutes les autres associations, et elles sont les plus nombreuses, leurs collaborateurs bénévoles ne bénéficient pas de la législation sociale sur les accidents du travail. Qu'il s'agisse des dirigeants membres du conseil d'administration ou de collaborateurs réguliers ou occasionnels, l'association doit se garantir par un contrat d'assurance de responsabilité civile.

Il est, en outre, souhaitable de prévoir en faveur des bénévoles des indemnités forfaitaires en cas d'accident (invalidité, remboursement de frais médicaux, etc.)

Nous ne pouvons ici traiter toutes les variantes possibles des contrats d'assurance, et nous vous conseillons de consulter pour tous les cas le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), 2, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS, tél. : 770-89-39.

★ Conseils rédigés par SERVICE-ASSOCIATIONS : association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : 380-34-09, télex Servass 650 344 F (consultations sur rendez-vous).



Théâtre du Boulevard

Les soirées de la sem

LUNDI 5 MARDI 6

TF 1

A 2

FR 3

# Théâtre de Bou(le)vard !

**Bouvard, initiateur du « Petit Théâtre » qui porte son nom, sur A 2, et des « Grosses Têtes », sur R.T.L. : un malin, un grand mondain « qui n'occuperait, dit-il, qu'un secteur minime de la pensée contemporaine ».**

COMMENT s'y prendre ? Très longtemps à l'avance. L'homme est occupé, minuté, n'a pas une seconde à lui. Pas cette semaine, encore moins la semaine prochaine. Dans une quinzaine de jours donc, une demi-heure coincée entre une émission de radio et une chronique dictée au téléphone. C'est dans l'ordre du possible. Oui. Le voilà, il est là, en chair et en os, une moue fatiguée, une cravate rose excentrée, l'œil qui vous évalue des pieds à la tête.

Philippe Bouvard, sous les lumières faiblardes d'un bureau sorti d'un roman noir américain. Bouvard, le malin, le coquin, le grand mondain, l'auteur d'une vingtaine de livres à succès, chroniqueur à *Paris Match*, au *Figaro Magazine*, rédacteur en chef à *France-Soir*, directeur et fondateur de quelques hebdomadaires et, bien sûr, inventeur des « Grosses Têtes » et du « Petit Théâtre » qui porte son nom.

Un petit homme rond, moins enrobé que Jacques Martin, un peu plus que Bernard Pivot. Sa vie : trente années de bourlingue dans le monde des médias. C'est du passé, il préfère ne pas en parler. L'avenir, c'est le présent surchargé. Pas de vie privée. Le métier. *« Une passion qui vous ronge de 7 h 30 à minuit. Une obsession,* dit-il, *une sorte de fuite en avant, un exercice de cavalerie métaphysique qui permet d'oublier les problèmes essentiels – la mort, et le reste..., une manière d'éviter de réfléchir sur les autres, sur soi-même et sur l'époque. »* Aucune illusion sur nos contemporains : *« Les temps sont décadents, se prêtent donc à l'imitation et à la caricature. Et la télévision n'est autre que son miroir et rend compte des absurdités ou des bassesses de notre société. »* Jugement débité d'un trait, avec parfois la rudesse d'un Chamfort.

Cet amateur de théâtre (du grand), lecteur de Molière, de Flaubert (il porte le nom d'un de ses personnages) et de Céline, cacherait-il, sous un profond pessimisme, une pointe de cynisme ? Pas exactement, plutôt une distance courtoise, une retenue de bon ton à peine trahie par la malice du regard. C'est son charme...

Son talent, pour parler un peu vulgairement (à la manière de son « Théâtre »), est de servir de la soupe en prenant soin de tenir sa cuillère du bout des doigts. Que ce soit dans son émission radiophonique ou au « Petit Théâtre », M. Bouvard a cet art d'organiser un spectacle sans vraiment y participer. Il se tait le plus souvent et ne prend la parole qu'à l'instant précis où son interlocuteur s'essouffle. Technique simple, instinctive, du journaliste aux cinquante mille interviews : *« une pointe d'agressivité caustique »*, dit-il, bon chic (plus que bon genre), et puis le don de faire débiter des bêtises aux autres. Le tout emballé dans une jovialité frivole, légèrement canaille, mais point trop... Avec quelques mots d'auteur – *« pas indispensables, mais secourables parfois »*.

Si vous lui reprochez de s'adonner parfois à quelques facilités, il vous rétorquera qu'il parle à 16 millions de personnes, qu'il n'est pas un intellectuel et qu'il n'occupe qu'un secteur minime de la pensée contemporaine. Un bon sens inébranlable.

Les coulisses de ce « Petit Théâtre » à l'audience miraculeuse (entre 25 et 30 points) : simple. Des comédiens piqués dans les centres dramatiques (certains commencent à faire carrière), auditionnés trois fois par semaine par Philippe Bouvard qui n'hésite pas à retenir 90 % de leurs inventions (1 800 F le sketch). Doit-on attribuer souvent cet humour à un manque de rigueur sélective ? Peut-être. La recette, Philippe Bouvard la connaît parfaitement : des gaudrioles, des taquineries de célébrités, un auditoire au rire gras dans la salle, des coquineries, ayant trait au sexe, à la bagatelle. Et l'affaire est entendue.

L'avenir : Philippe Bouvard ne semble guère s'en soucier. *« Une télévision privée me permettrait de libérer mon agressivité »*, dit-il. En attendant, le dimanche, le chef d'orchestre du « Petit Théâtre » rédige un livre de pastiches. Non, il le dicte. ■

MARC GIANNÉSINI.

## L'art, il y a 35 000 ans

Pourquoi si tard ? Voilà une série qu'il fallait montrer à 20 h 30, une série à regarder en famille ! Les dernières images filmées de Lascaux ! *L'Art au monde des ténèbres*, de Mario Ruspoli, restera le dernier travail cinématographique sur cette grotte, fermée il y a vingt ans par André Malraux, parce qu'elle était menacée de la « lèpre verte ».

Quel travail ! Trois années de préparation et de tournage (difficiles), cinquante-quatre semaines de montage pour quatre heures d'émission, sans compter la cinquantaine d'heures de documents destinés à un autre usage. *Pour Mario Ruspoli, une « grande aventure »* qu'il décrit en termes lyriques : *« Ces quatre émissions sont une saga du devenir de l'homme entre le moment où il invente l'art – c'est-à-dire il y a trente-cinq mille ans – et le moment où disparaît la première civilisation – magdalénienne, – à la fin de la première glaciation. »* Un voyage dans l'imaginaire qu'il appelle de la *« rétro-fiction »*.

Au départ, il s'agissait en réalité d'un tout autre projet. Constituer une banque d'images, un corpus sur Lascaux. Couvrir cinématographiquement tout ce que contient la grotte – le beau, le moins beau (tout est important pour le scientifique), afin de permettre aux cinéastes du futur, aux documentalistes, aux instituteurs, aux savants de trouver ce dont ils ont besoin. Ruspoli, passionné de préhistoire, pionnier du cinéma direct (c'est lui qui a expérimenté le premier la fameuse caméra Coutant, fabriquée à la main en 1962), cinéaste des marges et de l'exclusion (*les Hommes de la baleine, les Inconnus de la Terre, la Fête prisonnière*...), a été choisi pour faire ce travail en raison de son expérience en ce domaine, mais le problème « écologique » n'avait pas été étudié à Lascaux.

Le moindre échauffement de l'atmosphère peut être fatal pour les fresques. La grotte est équipée de thermomètres ultra-sensibles : au dixième de degré près, les cinéastes pouvaient se faire expulser. Ruspoli a mis au point un système qui tenait compte de tous les impératifs : équipe ultra-légère pour filmer le maximum dans un temps minimum sans changer la température. Une performance technique ! La fameuse salle des taureaux – où il y a les plus grandes figures de la préhistoire – a été filmée, par exemple, avec seulement deux petites lampes à quartz de 150 watts munies de filtres anticaloriques. L'équipe, qui tournait avec deux caméras AATON, trempait ses semelles ainsi que les trépieds des caméras dans un bac d'acide avant d'entrer.

On survole en hélicoptère les étendues désertes où galopent des chevaux, ces paysages de steppes où vivait l'homme il y a des milliers d'années, cet homme qui chassait, pêchait, taillait le silex et qui, un jour, se mit à peindre au fond des grottes. Les portes blindées s'ouvrent, on voit l'équipe traverser les différents sas, avancer dans le noir, éclairer les voûtes. En même temps que nous est racontée la formidable aventure humaine restituée comme dans un grand reportage – on voit *un spécialiste tailler le silex, un autre* fabriquer les couleurs... – on découvre Lascaux, mais aussi d'autres grottes. Le commentaire est un peu ronflant, très « pédagogie de papa », mais quelle émotion de découvrir dans le faisceau de lumière les buffles, les chevaux, les cerfs, les aurochs, ces félins incroyables, et ces centaines de mains d'homme, de femme, d'enfant (dans la grotte de Gargas), imprimées en négatif depuis vingt-deux mille ans et dont le sens reste toujours obscur.

Un gigantesque travail de vulgarisation, réalisé avec l'aide des plus grands spécialistes. ■

CATHERINE HUMBLOT.

★ SÉRIE : L'ART AU MONDE DES TÉNÈBRES, TF 1, à partir du jeudi 8 décembre, 21 h 50 (soixante minutes chacune).

## les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

### LUNDI 5 DÉCEMBRE

**LA BEAUTÉ DU DIABLE***

**Film franco-italien de René Clair (1949), avec M. Simon, G. Philippe, N. Besnard, S. Valère, R. Cordy, C. Ninchi (N.).**

**TF 1, 20 H 35 (90 mn).**

*Faust est un vieux savant vivant (vers 1830) dans une principauté italienne. La tentation que lui fait subir Méphistophélès (la jeunesse et l'argent) change quelque peu le sens du pacte légendaire. Avec cette comédie philosophique, René Clair, au début de l'ère atomique, s'interrogeait sur le rôle de la science et l'avenir de l'humanité.*

**TRAITEMENT DE CHOC***

**Film français d'Alain Jessua (1972), avec A. Delon, A. Girardot, M. Duchaussoy, R. Hirsh, J.-F. Calvé, J. Colletin.**

**FR 3, 20 h 35 (83 mn).**

*L'horrible secret d'une clinique de Belle-Ile-en-Mer, où viennent se reposer et se revitaliser des gens riches. Jessua n'a pas complètement réussi la fusion qu'il cherchait entre le film d'épouvante et la fable socio-politique. Mais le sujet est original.*

### MARDI 6 DÉCEMBRE

**LES CAVALIERS***

**Film américain de John Ford (1959), avec J. Wayne, W. Holden, C. Towers, A. Gibson, A. Lee, R. Simpson.**

**FR 3, 20 h 55 (114 mn.).**

*John Wayne mène un raid de cavaliers nordistes en territoire sudiste. Le scénario est assez confus. Ford s'est surtout préoccupé de la mise en scène des grands moments d'action, d'héroïsme désenchanté.*

**LE MONDE LUI APPARTIENT***

**Film américain de Raoul Walsh (1952), avec G. Peck, A. Blyth, A. Quinn, J. McIntire, A. King, C. Esmond.**

**FR 3, 23 h 30 (100 mn).**

*Les aventures maritimes et amoureuses d'un chasseur de phoques en Alaska (encore possession russe). Un style échevelé pour une imagerie recréant certaines rivalités des États-Unis et de la Russie Tsariste, au milieu du dix-neuvième siècle.*

### JEUDI 8 DÉCEMBRE

**POUIC-POUIC**

**Film français de Jean Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjean, P. Nicaud, R. Dumas (N.).**

**FR 3, 20 h 35 (83 mn).**

*Encore un vaudeville qu'on a beaucoup vu à la télévision. Mais Jacqueline Maillan mariée à de Funès, c'est quelque chose !*

### VENDREDI 9 DÉCEMBRE

**LES FEUX DE LA RAMPE***

**Film américain de Charlie Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin, N. Lloyd (v.o. sous-titrée, N.).**

**A 2, 23 h 10 (132 mn.).**

*Grand mélo chapelinesque : le sauvetage moral et la guérison physique d'une jeune danseuse suicidaire, grâce à un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire. Chaplin revient au Londres de son enfance misérable, aux music-halls populaires, donne un petit rôle à Buster Keaton (alors oublié) pour montrer que la gloire des artistes est fragile, s'attendrit un peu sur lui-même et puis relève haut la barre pour dire la force du désir qui fait vivre, aimer, lutter, et réussir un dernier spectacle, tandis que la jeunesse reprend le flambeau.*

### DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

**LES PROFESSIONNELS***

**Film américain de R. Brooks (1966), avec B. Lancaster, L. Marvin, R. Ryan, J. Palance, C. Cardinal, R. Bellamy.**

**TF 1, 20 h 35 (110 mn.).**

*Dans les remous de la révolution méxicaine (1917), quatre mercenaires doivent délivrer la femme d'un riche propriétaire américain enlevée par un bandit qui est aussi un des chefs de cette révolution. Chevauchées au triple galop, aventures périlleuses. Et quels acteurs !*

**STANLEY ET LIVINGSTONE***

**Film américain de Henry King (1939), avec S. Tracy, Sir C. Hardwicke, N. Kelly, R. Greene, W. Brennan (v.o. sous-titrée, N.).**

**FR 3, 22 h 30 (97 mn.).**

*Comment, au début des années 1870, un reporter américain retrouva un explorateur écossais porté disparu en Afrique équatoriale. Henry King réussissait parfaitement ce genre d'aventures historiques. On ne trouvera pas ici une critique du colonialisme mais l'exaltation de l'esprit pionnier.*

# Les soirées de la semaine

| | LUNDI 5 | MARDI 6 | MERCREDI 7 | JEUDI 8 | VENDREDI 9 | SAMEDI 10 | DIMANCHE 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TF 1 | **20 h 35 Film : la Beauté du diable**, de René Clair. **22 h 15 Saga**, magazine scientifique. | **20 h 35 Téléfilm : Au bois lacté**, d'Y.-A. Hubert. **22 h 10 *Les grandes expositions* : Turner.** **22 h 40 Balle de match**, magazine mensuel du tennis. | **20 h 35 Magazine - Politiques** : MM. Chevènement-Peyrefitte : quelle société pour la France. **21 h 55 Le monde est un théâtre**, un nouveau magazine sur le théâtre dans le monde. Ici le théâtre allemand. **22 h 55 Histoires naturelles.** | **20 h 35 Téléfilm : Nyne**, souvenirs d'une vieille dame rongée par la maladie. **21 h 50 L'art au monde des ténèbres**, une grande série sur la naissance de l'art à Lascaux. | **20 h 35 Série : Château magique**, de D. Webb. Fantômes, illusionnistes. **21 h 40 Série : La vie de Berlioz**, de J. Trebouta. **22 h 30 Bravos**, magazine de P. Desfons. Théâtre, music-hall. | **20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 35 Droit de réponse**, de M. Polac : la dénatalité. **22 h 55 Étoiles et toiles**, magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando. Autour de Wierner Rainer Fassbinder. | **20 h 35 Film : les Professionnels**, de Richard Brooks. **22 h 35 Sports dimanche.** |
| A 2 | **20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.** Avec M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. **21 h 55 Le Petit Théâtre.** **22 h 15 Documentaire : America.** Violence de loubards. | **20 h 40 Les dossiers de l'écran : J'ai tué mon fils**, de P. Wendkos. **22 h 15 Débat : *Chez vous aussi, la drogue peut entrer.*** Médecins, toxicomanes et parents. | **20 h Football : Anderlecht-Lens** (match retour). **21 h 55 Magazine : Cinéma cinémas.** | **20 h 35 Série : Le tour d'écrou**, Mystères d'Henri James. **21 h 45 Musiques au cœur.** *Richard Wagner* et *Louis II* de Bavière. | **20 h 35 Feuilleton : Thérèse Humbert**, de M. Bluwal et J.-C. Grumberg (avec Simone Signoret). **21 h 35 Apostrophes**, de B. Pivot : Spécial A. Soljenitsyne. Le document de la semaine. **23 h 10 Ciné-club** (cycle Charlie Chaplin) : **les Feux de la rampe**, de C. Chaplin. | **20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker. Marcel Amont. **22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.** *Kid Creolé, Madness*... | **20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors**, en Tunisie. **21 h 40 Documentaire : Van Eyck.** **22 h 30 Concert actualités.** L'actualité musicale de décembre. |
| FR 3 | **20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : Traitement de choc**, d'Alain Jessua. **22 h 25 Magazine de la mer : Thalassa.** **23 h 10 Prélude à la nuit.** Musique baroque. | **20 h 35 La dernière séance**, d'Eddy Mitchell. **20 h 55 Premier film : les Cavaliers**, de John Ford. **23 h 30 Second film : Le monde lui appartient**, de Raoul Walsh. | **20 h 35 Variétés : Cadence 3.** Avec Pierre Perret. **22 h 10 Téléfilm : Génération frontière**, de M. H. Rebois. Une rencontre amicale qui tourne au psychodrame. **23 h 5 Prélude à la nuit** : Bach. | **20 h 35 Film : Pouic-Pouic**, de Jean Girault. **22 h 20 Boîte aux lettres**, magazine littéraire de J. Garcin. En direct de Toulouse, un duel Paris-Province. **23 h 25 Prélude à la nuit** : Musique traditionnelle kurde. | **20 h 35 Vendredi**, magazine d'A. Campana : les Palestiniens. **21 h 50 Flash 3**, magazine de photo de J. Bardin, A. Dhostel, J. Éguer. **22 h 35 Prélude à la nuit** : Bizet. | **20 h 35 Téléfilm : la Dame aux camélias**, de M. Bolognini. **22 h Merci Bernard**, de J.-M. Ribes, Gébé, Topor et compagnie. **22 h 50 Magazine : Confrontations**, de H. Chapier et M. Naudy, avec J.-M. Lévêque, inspecteur des finances. **23 h 5 Musiclub.** | **20 h 35 Architecture : R. Bofill.** **21 h 30 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : Stanley et Livingstone**, d'Henry King. **0 h 10 Prélude à la nuit** : Albeniz. |

# TÉLÉVISION

## Théâtre

### Les tréteaux de l'Europe

C'EST curieux, autant depuis des années se sont multipliées les approches pour parler différemment des arts plastiques au petit écran, autant pour le théâtre on en reste au degré zéro. A la retransmission pure et simple d'un spectacle ou aux magazines d'actualité. *Le monde est un théâtre* inaugure donc – enfin – une nouvelle manière de parler théâtre. Il en parle bien. Ce magazine ne sera peut-être pas populaire, mais il est de haut niveau ; c'est clair et intelligent.

La démarche ? Parler théâtre au regard de la société. Claude Mourthe va nous faire découvrir l'activité théâtrale d'un certain nombre de pays, d'abord européens, en replaçant cette activité dans son contexte sociologique, géographique et humain. C'est-à-dire – en prenant exemple sur l'Allemagne, premier volet de cette série mensuelle, le seul qu'on ait vu pour l'instant – que, à la question : *« Qu'est-ce que le théâtre allemand en 1983 ? »*, répond l'autre question : *« Qu'est-ce que l'Allemagne en 1983 ? » « Après 1945, les théâtres d'Allemagne de l'Ouest ont été les premiers à se relever de leur ruine,* dit Claude Mourthe, qui explique que, en 1949, soixante-dix-huit théâtres subventionnés fonctionnaient déjà, avec, trente ans plus tard, 1 milliard de deutschemarks de subventions ! *Mais c'est dans les années 60, avec en particulier le projet de Brême, que les grands metteurs en scène de l'époque contemporaine ont pris les commandes : Zadek, Palitsch, Stein, Grüber, Peymann, Heyme, Wendt, Rudolph, Flimm, Karge et Langhoff. Disposant de moyens souvent colossaux, ceux-ci ont joué un rôle contestataire à la fois dans le théâtre et la vie publique, imposant une dramaturgie nouvelle, audacieusement révolutionnaire, surtout dans leur réalisation des classiques ».* Autorité qui a tendance à s'affaiblir depuis quelques années en même temps que les moyens s'amenuisent (relativement) et que s'approfondit la crise en Europe.

Les alternatifs, la lutte anti-missiles, l'anti-américanisme... Pour Claude Mourthe, l'idée même de culture est remise en cause à travers ces grands problèmes d'aujourd'hui. Sur fond d'images de manifestations, de scènes de rue montrant différents aspects de la jeunesse, s'incruste le portrait de l'expérience allemande commentée par quelques-uns des plus grands metteurs en scène (Claus Peymann, Peter Stein, Heiner Muller, entre autres). On verra, bien sûr, quelques extraits des pièces *(la Cerisaie, Leonce et Lena, le Cyclope, la Tragédie optimiste, les Estivants, Torquato Tasso)*, qui ont marqué le théâtre de ces dernières années.

**CATHERINE HUMBLOT.**

★ **LE MONDE EST UN THEATRE, TF 1, mercredi 7 décembre, 21 h 55 (60 minutes).**

## Série

### Mondes sonores

FESTIVITÉS sonores sur FR 3 – les dimanches 11 et 18 décembre – qui ouvre son antenne exceptionnellement à 16 h 30 avec « Résonance... résonances », une série de cinq émissions d'Igor Barrère en collaboration avec le ministère de la culture. Cinq numéros, deux sur la musique (jazz, pop, militaire ou contemporaine), trois autres respectivement sur le théâtre, les arts plastiques et le livre.

Les deux premières : « La musique est-elle innocente ? » et « Quelle musique pour notre temps ? » ont le mérite de lancer des questions : pourquoi le mélomane du XX[e] siècle est-il tellement étranger aux musiques codées de l'époque versaillaise (Lulli ?) ou Comment un musicien oriental peut-il faire passer son message en Occident ? Ou encore d'autres, plus subtiles, sur le niveau de perception auditive dans les œuvres classiques.

Avant de donner sa langue au chat ou à d'éminents spécialistes, parole aux instruments. Les violons vibrent, les violoncelles ronronnent, les clairons claironnent des marches militaires et les pianos pianotent des sérénades de Mozart. Chacun vibre à sa manière selon qu'ils interprètent Beethoven, Brahms, Berio et Kagel. Mystère de la musique : la traversée de mondes sonores – aussi différents que celui de Pierre Boulez, celui de Mozart et le flonflon de la marche guerrière – s'organise autour de petits reportages dans une école de musique, ou d'interviews de virtuoses (le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, le chef d'orchestre Daniel Barenboïm, ou les compositeurs Iannis Xenakis et Luciano Berio). « Résonance... Résonances » n'est pas sans rappeler l'ancienne émission dominicale « Ouvert le dimanche », aujourd'hui disparue, en plus concis, plus sobre et plus pédagogique.

Si FR 3 ouvre ses portes au monde des arts, elle la ferme au rock. Oui. L'émission de Vincent Lamy *L'écho des bananes* disparaîtra prochainement.

**MARC GIANNÉSINI.**

★ **RÉSONANCE... RÉSONANCES, FR 3 les dimanches 11 et 18 décembre, 16 h 30 (60 minutes) ; L'ÉCHO DES BANANES, à 18 h 45 (55 minutes).**

## LUNDI 5 DÉCEMBRE

### TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **La croisée des chansons.**
14 h 05 **C'est comment, chez vous ?** (C.N.D.P.)
14 h 25 **Téléfilm : Trente litres de super,** de H.-J. Togel.
*Assassinat d'un agent immobilier.*
15 h 50 **Document : Pierre Mendès France** (dif. le 19 octobre).
17 h 10 **La France ensorcelée.**
*Autour d'Agrippa, philosophe et magicien au XVI[e] siècle.*
18 h **Feuilleton : Le provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : la Beauté du diable,** de René Clair.
22 h 15 **Saga.**
*Ce magazine de l'actualité scientifique de Michel Tréguer a parfois une tendance à s'égarer dans des sophistications formelles.*
23 h 20 **Journal.**

### A 2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Cette semaine sur A 2.**
16 h **Reprise : Apostrophes.**
Pessimistes ou optimistes (diff. le 2 déc.)
17 h 10 **T.V. des téléspectateurs.**
17 h 40 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : L'heure de vérité,** de F.-H. de Virieu.
*M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, interrogé par Albert du Roy et Alain Duhamel.*
21 h 55 **Le petit théâtre.**
« Le cactus de Marie-Jeanne », de A. Gallien.
*Une femme de ménage touche un héritage qui lui permettra de réaliser le rêve de sa vie : rencontrer un instituteur.*
22 h 15 **Documentaire : Americo.**
*(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 25 **Journal.**

### FR 3

17 h **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Film (cycle Alain Delon) : Traitement de choc,** d'Alain Jessua.
22 h 5 **Journal.**
22 h 25 **Magazine : Thalassa.**
De G. Pernoud.
*Profession : lamaneur.*
23 h 10 **Prélude à la nuit.**
*Musique baroque latino-américaine des dix-septième et dix-huitième siècles : « Venid Deidades », de E. Ponce de Leon.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *King Kong*, film de John Guillermin.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Mourir d'aimer*, film d'A. Cayatte ; 22 h 20, Variétés : vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Neige*, film de J. Berto et J.-H. Roger, suivi d'un débat sur la répression du trafic de la drogue.
- TELE 2, 20 h, Sonorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : El Diale dins l'vinte ; 21 h 55, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 10, A bon entendeur ; 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

## MARDI 6 DÉCEMBRE

### TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Portes ouvertes.**
14 h 5 **Piano-pianiste C.N.D.P.**
14 h 25 **Série : Amicalement vôtre.**
15 h 25 **Reprise : Saga.**
16 h **Le forum du mardi.**
17 h 30 **Le paradis des chefs.**
18 h **Candide caméra.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Théâtre : Au bois lacté.**
Réal. Y.-A. Hubert. Avec S. Meldegg.
*Portrait du village natal du grand poète gallois, Dylan Thomas, par lui-même. Tendresse et truculence, personnages mythiques...*
22 h 10 **Les grandes expositions.**
*Turner, le peintre des lointains, de la lumière, actuellement exposé au Grand Palais à Paris.*
22 h 40 **Balle de match :** tennis.
23 h 10 **Journal.**

### A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Reprise : La chasse aux trésors.** (Diff. le 4 décembre).
16 h 45 **Entre vous,**
de L. Bériot. *Deux artistes : Jean Helion, peintre, Collamarini, sculpteur.*
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : J'ai tué mon fils,** téléfilm de Paul Wendkos ; d'après T. Thompson.
*Un père à bout de nerfs tire sur son fils drogué et délinquant.*
22 h 15 **Débat : Chez vous aussi la drogue peut entrer.**
*Avec les docteurs F. Curtet, S. Angel, J.-P. Caillot, le juge B. Leroy, des toxicomanes et des parents de toxicomanes.*
23 h 15 **Journal.**

### FR 3

17 h **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord** (I.N.C.).
20 h 35 **La dernière séance**
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui ; 20 h 35, Dessin animé : Bugs Bunny ; 22 h 50, Tex Avery ; 22 h 55, les réclames ; 23 h, l'attraction.
20 h 55 **Premier film : les Cavaliers,** de John Ford.
23 h 10 **Journal.**
23 h 30 **Second film : Le monde lui appartient,** de Raoul Walsh.

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 heures, « L'homme qui valait trois milliards » ; 21 h, A vous de choisir : *le Voyou*, film de Claude Lelouch, ou *la Maison des damnés*, film de John Hough.
- T.M.C., 19 h 35, « La légende d'Adams et de l'ours Benjamin » ; 20 h 40, *Miracles à Las Vegas*, film de David Lowell Rich ; 22 h 15, Entr'amis (émission évangélique).
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Marco Polo ; 21 h 5, Vidéogame ; 21 h 50, Salut l'artiste ; 22 h 55, Tribune économique et sociale.
- T.S.R., 20 h 5, « Dynasty » ; 21 h, Les grandes maladies (le diabète) ; 21 h 55, Les visiteurs du soir : Train reporter.

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE

### TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
10 h 55 **Ski à Val d'Isère.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain.**
13 h 50 **Vitamines.**
16 h 40 **Jouer le jeu de la santé.**
16 h 45 **Temps X : le Prisonnier.**
17 h 40 **Info-jeunes.**
17 h 55 **Jack spot.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
19 h 53 **Tirage de la Loterie.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du loto.**
20 h 35 **Politiques.**
de J. Lanzi et I. Barrère.
*La nouvelle émission-débat de TF 1 met face à face MM. Jean-Pierre Chevènement, responsable du CERES, ancien ministre, et Alain Peyrefitte député (R.P.R.) de Seine-et-Marne, ancien ministre, sur le thème : quelle société pour la France ? Avec archives filmées, sondage, droits de suite et questions des journalistes.*
21 h 55 **Le monde est un théâtre.**
*(Lire notre article ci-contre.)*
22 h 55 **Histoires naturelles.**
23 h 25 **Journal.**

### A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« La Luire, cavernes et siphons », de J.-P. Janssen.
14 h 25 **Dessins animés**
15 h **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
*Avec Y. Simon, British Colony, Daniel Glikmans, Tracey Ullman.*
17 h 45 **Terre des bêtes.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **Le théâtre de Bouvard.**
19 h 30 **Journal.**
20 h **Sport : football.**
Coupe U.E.F.A. : Anderlecht-Lens.
21 h 55 **Cinéma-cinémas,** magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
*Une journée avec l'acteur américain Eddie Murphy ; interview de Liv Ullman ; Rouben Mamoulian, l'un des derniers « grands » d'Hollywood ; la conférence de presse de Sean Connery ;* le Voleur de bicyclette, *de Vittorio De Sica, quarante ans après ; Maurice Pialat,* A nos amours.
22 h 55 **Journal.**

### FR 3

15 h **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
17 h **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Variétés : Cadence 3.** Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
*Avec Pierre Perret, Nana Mouskouri...*
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Téléfilm : Génération frontière.**
Réal. M.-H. Rebois. Avec J. Dasté, M. Marie...
*Des retrouvailles d'amis français et allemands dans une auberge des Vosges tournent au psychodrame et se terminent par un assassinat...*
23 h **Prélude à la nuit.**
Concerto brandebourgeois n° 6 *de Bach interprété par les solistes de l'Opéra (B. Pasquier, S. Collot, solistes altos ; Ph. Cherond, R. Benedetti, J.-M. Gamard, violoncelles ; J.-M. Rollez, contrebasse ; T. Rochet, clavecin).*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série « Le souffle de la guerre » ; 21 h, *les Révoltés de l'avenger*, film de Peter Ustinov ; 23 h 5, Turbo.
- T.M.C., 19 h 35, « Alerte dans l'espace » ; 20 h 40, *Cagliostro*, film de Gregory Ratoff ; 22 h 25, Chrono (magazine automobile).
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h, Série : Planète des hommes : Renard pâle en pays Dogon ; 22 h 5, Feuilleton : « Le Christ s'est arrêté à Eboli » ; 23 h 20, Actualités laïques.
- TELE 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 20, Studio 4 : variétés ; 21 h 30, Téléscope : Japon ; 22 h 20, Regards : La Durand, prisonnière du roy.

## JEUDI 8 DÉCEMBRE

### TF 1

10 h **Vision plus.**
10 h 25 **Eurovision : ski, à Val-d'Isère** (et à 13 h 55 et 19 h 15).
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
15 h 30 **Quarté,** (Vincennes).
18 h **Candide caméra.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 35 **Expression directe :** C.F.T.C. et Assemblée nationale (groupe R.P.R.).
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Nyne,** d'A. Rivermale, réal. J. Pignol. Avec M. Robinson, H. Garcin, A. Noël.
*Une vieille dame, feignant d'ignorer la maladie grave qui la ronge, se réfugie dans les souvenirs.*
21 h 50 **Série : L'art au monde des ténèbres.** Un voyage de trente mille ans à la recherche de l'homme préhistorique et de son art. Réal. M. Ruspoli.
*(Lire notre article page VII.)*
22 h 45 **Journal.**

### A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
14 h 55 **Téléfilm : Duel à Santa-Fé,** de Robert Totten.
16 h 35 **Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A 2**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.** Gauche démocratique.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le Tour d'écrou,** réal. D. Curtis.
*Deuxième partie d'une adaptation d'un roman d'Henry James. Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par les esprits maléfiques.*
21 h 45 **Musique au cœur.**
Magazine proposé par E. Ruggieri.
*Richard Wagner et Louis II de Bavière ; avec des extraits d'opéra, de la Tétralogie mise en scène par Patrice Chéreau et dirigée par Pierre Boulez.*
23 h **Journal et basket-ball** (Limoges-Virtus de Rome).

### FR 3

17 h **Télévision régionale.**
*Programme autonome des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Film : Pouic-Pouic,** de Jean Girault.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Boîte aux lettres (en direct de Toulouse).**
Magazine littéraire de J. Garcin.
*Y-a-t-il un duel littéraire Paris-Province ? Avec J. Laffite, directrice des Editions du Quai à Marseille, X. d'Arthuys, directeur des Editions du Chiendent à Marcevol ; M. Batelle, directeur de la revue Axe-Sud à Toulouse, et D. Tillinac, écrivain ; reportage sur les « Rencontres de Marcevol ».*
23 h 25 **Prélude à la nuit.**
*Musique traditionnelle kurde : « Kani » d'Ezzadin Temo.*

### PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, « Dallas » ; 22 h, R.T.L.-Plus ; 23 h, Boup.
- T.M.C., 19 h 35, Série : « Toutes griffes dehors » ; 20 h 40, *Nana* (1[re] partie), téléfilm de M. Cascneuve ; 22 h 15, Eurosports (ski).
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Une sale affaire*, film d'Alain Bonnot ; 21 h 55, Carrousel aux images ; 23 h, émission politique.
- TELE 2, 20 h, Série : « Le meilleur des mondes » ; 21 h 15, Reconnaissance des musiques modernes.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, *Psy*, film de Philippe de Broca (avec P. Dewaere, Anny Duperey...).



Fantômes à voir

VENDREDI

Fantasmes de banlieue

SAMEDI

Soljenitsyne à « Apostrophes »

DIMANCHE

# TELEVISION

## Variétés

### Fantômes à voir

DANS un château plein de toiles d'araignées commence une soirée étrange. Jeunes gens en cape noire, starlettes aux allures de rockeuses, vieilles toupies et autres personnages gais sont les hôtes d'un soir d'une cérémonie satanique, qui se termine par des tables qui tournent, tandis que des squelettes clignotent, qu'on découpe des corps en tranches et que les statues fatiguées ont des crampes. *Le château magique* est la première émission d'une nouvelle série de variétés lancée par la première chaîne, qui décidément fait des efforts pour renouveler le genre.

Dominique Webb, illusionniste et parapsychologue de métier, s'est vu confier la tâche de concevoir un autre type de variétés consacrées à la magie, mais ce n'est pas une émission sur la magie proprement dite. C'est plutôt une émission d'atmosphère, une « fantaisie » qui mêle avec ambiguïté et un certain humour (très second degré) occultisme, musique, illusionnisme, fantômes et parapsychologie. Il faut le dire (car on pourrait s'y tromper), les séquences de magie ne sont pas truquées, ni celle des tables tournantes (qui a dépassé les prévisions, paraît-il, et qui est filmée telle quelle avec son petit moment d'affolement).

Dominique Webb, qui a des projets — comme des lapins — plein les poches (il veut faire de son château un musée de la magie ; il participe à la création d'un restaurant qui mêle magie et bonne bouffe), a l'intention d'inviter ici des télépathes, des magiciens (Orson Welles même, qui fait beaucoup de parapsychologie depuis quatre ans, aurait accepté de venir), l'émission est légère. Tiendra-t-elle la rampe à 20 h 30 ?

C. H.

★ LE CHATEAU MAGIQUE, TF1, vendredi 9 décembre, 20 h 35 (60 minutes).

## Documentaire

### Fantasmes de banlieue

« *AMÉRICO* », dit son réalisateur Jean-Claude Chavanon, est une expérience unique. *Oui, c'est la première fois* qu'un film documentaire est réalisé directement avec les protagonistes, ici des adolescents d'une banlieue ouvrière. Donc, après les quelques directives techniques lancées par le metteur en scène, Pierre, Paul et Jacques auront plein pouvoir : tout ce qui leur passe par la tête passe à l'écran.

Forts de cette liberté, une petite bande de loubards (jouent-ils ou le sont-ils vraiment ?) s'adonnent pendant le temps du film à des actes de vandalisme, de vol, etc. Les acteurs de ce piètre spectacle et le metteur en scène, à défaut de transmettre une parcelle de vie tangible, se sont, semble-t-il, bien amusés. Nous pas.

M. G.

★ AMÉRICO, A2, lundi 5 décembre, 22 h 15 (60 minutes).

## Livres

### Soljenitsyne à « Apostrophes »

LES apparitions à la télévision d'Alexandre Soljenitsyne ne sont pas chose courante, il est avare d'entretiens et les considère à tel point comme faisant partie de son œuvre qu'il les a réunis dans un tome (en russe).

Depuis des années, il travaille à une immense fresque sur la révolution russe qu'il a appelée *la Roue rouge*. A l'occasion de la parution chez Fayard du premier tome — un épais volume de 900 pages intitulé : *Premier nœud : août 14* — Bernard Pivot a rendu visite à l'écrivain dans sa maison du Vermont et il en a rapporté un « Apostrophes » de quatre-vingts minutes, où l'interview alterne avec des séquences sur Soljenitsyne en famille.

Déjà publié aux éditions du Seuil en 1972 avant l'expulsion d'U.R.S.S. de l'écrivain, *Août 14* a été entièrement revu et corrigé par Soljenitsyne, qui y a ajouté 400 pages inédites et inclus le chapitre sur « Lénine à Zurich » (qui a été publié au Seuil en 1975).

Comment parlera-t-il à la télévision d'un mince pamphlet de 80 pages intitulé *Nos pluralistes* qui paraît en même temps chez Fayard et dans lequel Soljenitsyne répond de façon violente aux nombreuses attaques dont il est l'objet dans l'émigration ? (Voir les articles de Michel Tatu et de Georges Nivat dans le « le Monde des livres » du 2 décembre).

N. Z.

★ APOSTROPHES, A 2, vendredi 9 décembre, 21 h 35 (85 minutes).

## VENDREDI 9 DÉCEMBRE

### TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
14 h 5 **Jeux de costumes et de décors (C.N.D.P.)**
18 h **Candide caméra.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **Sept heures moins cinq.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Ski à Val d'Isère.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Château magique.**
De D. Webb.
*(Lire notre article ci-contre.)*
21 h 40 **Série : La vie de Berlioz.**
Réal. : J. Trebouta.
*1847 : Berlioz quitte Paris pour Saint-Pétersbourg, à la rencontre de Lioubа dont il tombe immédiatement amoureux. Berlioz enfin heureux, oui. Aux triomphes des concerts succèdent maintenant de longues promenades sentimentales sous la neige.*
22 h 30 **Bravos.**
Magazine.
*« Le Tartuffe » de Molière, mise en scène de J. Lassalle, « Désiré » de Sacha Guitry, mise en scène de J.-C. Brialy, « Folie de Paris » nouvelle revue des Folies Bergères, Bernard Lavilliers en tournée.*
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

### A2

10 h 55 **Ski : Critérium de la première neige, à Val-d'Isère.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Téléfilm : Les voiles de la gloire**, réal. G.J. Schnitzer.
*La première victoire du voilier « America » le 22 août 1851.*
16 h 40 **Itinéraires.**
Le Maroc.
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Thérèse Humbert.**
Réal. M. Bluwal et J.-C. Grumberg.
*Quatrième épisode : le journaliste Leplet continue sa campagne contre Thérèse Humbert, l'accuse d'escroquerie. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette d'acteurs brillants, et Simone Signoret est magnifique.*
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Alexandre Soljenitsyne.
*(Lire notre article ci-contre).*
23 h **Journal.**
23 h 10 **Ciné-club** (cycle Charlie Chaplin) **: les Feux de la rampe**, de Charlie Chaplin.

### FR3

17 h **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : La terre introuvable (les Palestiniens).**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Marc Meimon, Antoine-Léonard Maestrati et Philippe Guinet à la rencontre du peuple palestinien au Liban, en Jordanie, dans les territoires occupés. Des interviews de Hassan Ibrahim, ministre d'état jordanien, Abd Rabod, nº 2 de l'O.L.P. et Abdel Hakim Khadam, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Syrie, « l'homme-clé » qui négocie à Genève.*
21 h 30 **Journal.**
21 h 50 **Flash 3.**
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
*La revue de presse ; album de la photo (Nadar) ; Flash 3 Actu : Y. Arsh ; portrait de R. Laboy.*
22 h 35 **Prélude à la nuit.**
*« Jeux d'enfants » de Bizet, interprété par Ch. Ivaldi et N. Lee, pianistes.*

### PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, « Starsky et Hutch » ; 21 h, « Dynasty » ; 22 h, *Pour une poignée de yens*, film de Chan Hong Man..
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : « Les invités » ; 20 h 40, *la Mandarine*, film d'E. Molinaro (avec Annie Girardot...).
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre ; 21 h 5, Dernière séance : *Hamlet*, film de L. Olivier.
- **TELE 2**, 20 h, Contacts ; 20 h 5, Billet de faveur : Le mariage de Mademoiselle Beulemans ; 22 h, Le passé composé.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, Jeu de l'oie savante ; 21 h 30, Jardins divers ; 22 h 55, *Simone Barbes ou la Vertu*, film de Marie-Claude Treilhou.

## SAMEDI 10 DÉCEMBRE

### TF1

9 h 30 **Vision plus.**
10 h **Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **La maison de TF 1.**
12 h **Bonjour, bon appétit.**
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
12 h 50 **Eurovision**
Remise du prix Nobel de la paix, en direct d'Oslo suivie du Journal.
14 h 25 **Amuse-gueule.**
14 h 50 **Série : Starsky et Hutch.**
15 h 40 **Le grand ring dingue.**
16 h 20 **C'est super.**
16 h 40 **Dessin animé : Capitaine Flam.**
17 h 10 **Histoires insolites.**
Les gens de l'été, réal. C. Chabrol.
18 h 5 **Trente millions d'amis.**
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
19 h 15 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Ski à Val-d'Isère.**
19 h 40 **Jeu : les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
*Au cours d'un bal entre magnats du pétrole, J. R. demande à Ellie de lui confier les affaires de Jack..! pour évincer Bobby.*
21 h 35 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
*La dénatalité.*
22 h 55 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
*« Berlin, Alexander Platz » : autour de la série du cinéaste Werner Rainer Fassbinder.*
23 h 30 **journal.**

### A2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
*Yves Simon, les Rolling Stones...*
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« Expédition Amazone », de A.W. Stevens ; « Journey to Hubbard glacier », de P. de Lespinois.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
*Autour de Marcel Amont.*
22 h 5 **Magazine : les enfants du rock.**
*Rockline, avec Eurythmics, Carmel, Paul Young, Joe Boxers, Culture Club, Kid Creole, Belle Stars, King Kurt, Madness ; le festival reggae de Kingstone.*
23 h 20 **Journal.**

### FR3

13 h 30 **La Vie en tête.**
Emission de la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs.
14 h **Entrée libre.**
Une émission du C.N.D.P.
*Les rubriques habituelles ; avec l'architecte Roland Castro.*
16 h 15 **Liberté 3.**
De J.-C. Courdy.
*Le quart-monde, avec le Secours catholique, l'Armée du salut, S.O.S. troisième âge.*
17 h 30 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Téléfilm : la Dame aux camélias**, de Mauro Bolognini (première partie). Avec I. Huppert, G.-M. Volonte, F. Rey, B. Ganz...
*La vie d'Alphonsine Plessis, l'inoubliable Traviata, aimée d'Alexandre Dumas fils. De sa condition de prostituée, à sa mort abandonnée de tous. Une courtisane qui vivait avec un bouquet de camélias à la main.*
22 h **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
*Avec Topor, Gébé, J. Lopez et R. le Haineux.*
22 h 30 **Journal** (et à 23 h).
22 h 50 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
*Jean-Maxime Lévêque, inspecteur des finances, président de la société Radar, d'IBI Holding Compagny N.V., administrateur des Galeries Lafayette et de nombreuses autres sociétés.*
23 h 5 **Musiclub.**
*Récital Nikolaï Ghiaurov (1re partie).*
23 h 45 **Journal et spécial foot.**

### PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Un homme dans le lit de Maman*, film de Howard Morris ; 21 h 35, Flash-back ; 22 h 5, Ciné-club : *Une affaire de chœur*, film de Dusan Makavejev (v.o.).
- **T.M.C.**, 19 h 35, Le retour du Saint ; 20 h 40, *Obsession*, film de Jean Delannoy (avec Michèle Morgan, Raf Vallone...) ; 22 h 25, Astrocontact.
- **R.T.B.**, 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Même heure, l'année prochaine*, film de R. Mulligan ; 22 h 30, Cinéclip.
- **TELE 2**, 20 h: Reconnaissance des musiques modernes.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Téléfilm : Emportez-la avec vous ; 21 h 50, Benny Hill ; 22 h 35, Sport

## DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

### TF1

9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe** célébrée en l'église Saint-Eustache, à Paris.
12 h **Téléfoot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Arnold et Willy.**
13 h 55 **Jeu : J'ai un secret.**
14 h 30 **Champions.**
*Sports et divertissements.*
17 h 30 **Les animaux du monde.**
18 h **Série : Franck, chasseur de fauves.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
*20 h* ***Journal.***
20 h 35 **Film : les Professionnels**, de Richard Brooks.
22 h 35 **Sports dimanche.**
23 h 15 **Journal.**

### A2

10 h **Cheval 2-3.**
Magazine du cheval.
10 h 30 **Gym tonic.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h **Série : Les invités.**
18 h ***Dimanche magazine.***
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : la chasse aux trésors.**
En Tunisie.
21 h 40 **Document : Van Eyck, le miroir du temps**
Réal. A. Turner.
*Portrait du peintre Van Eyck (1390-1441). Un bel assemblage de tableaux, mais une voix off d'une monotonie asphyxiante.*
22 h 30 **Concert actualités.**
*L'actualité de décembre, avec « Les 12 violons de France », G. Fumet, l'Ensemble vocal de France, Olivier Messiaen, Michèle Pena...*
23 h 5 **Journal.**

### FR3

10 h 30 **Mosaïque.**
*Emission spéciale consacrée à la Marche pour l'Egalité des Minguettes.*
16 h 30 **Résonance... Résonances :** la musique est-elle innocente ? (1re partie).
*(Lire notre article ci-contre.)*
17 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Emission de rock de V. Lamy.
*Avec le groupe « Police », P. Gabriel, M. Jackson, Ray Lema musicien zaïrois, C. Lara...*
19 h 40 **R.F.O. hebdo.**
20 h **Fraggle Rock.**
*Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des « Muppets », une comédie musicale pour les enfants.*
20 h 35 **Architecture : Ricardo Bofill.**
Réal. M. Boutang.
*L'architecte moderne de « l'après-modernisme ».*
21 h 30 **Aspects du court métrage français.**
*« Le poète des Hauts », de G. Le Saout ; « la Ville qui chante », de H. Jouf.*
22 h 5 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit (Cycle Henry King) : Stanley and Livingstone.**
0 h 10 **Prélude à la nuit.**
*« Sonate en ré majeur » d'I. Albeniz, interprétée par T. Llacuna.*

### PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Refroidi à 99 %*, film de J. Frankenheimer ; 21 h 40, R.T.L.-*le Monde* ; 22 h, Paris, si tu veux ; 22 h 30, La lanterne magique.
- **R.T.B.**, 20 h 10, A la belge époque ; 21 h 15, Téléfilm : Deux solitudes, de L. Chetwynd.
- **T.S.R.**, 20 h, Série : « La chambre des dames » ; 20 h 55, Miroirs (émission littéraire) ; 22 h 5, Table ouverte.

# FRANCE-CULTURE

## LUNDI 5 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales :** Frères des hommes.
**8 h, Les chemins de la connaissance :** La fée électricité ; à 8 h 32, les faussaires.
**8 h 50 Echec au hasard.**
**9 h 7, Les lundis de l'histoire :** L'amour, la poésie et l'Occident.
**10 h 45, Le texte et la marge :** Chronique d'une guerre perdue, du colonel Rémy.
**11 h 2, Musique :** L'édition musicale et la musique ancienne (l'opéra de Guyenne) (et à 13 h 30).
**12 h 5, Nous tous chacun.**
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix :** l'Horloger sans balancier, de M. Arrivé.
**14 h 47 Les après-midi de France-Culture :** Variations 4 ; à 15 h 20, l'architecture de Chicago ; à 16 h, Vasarely ; à 17 h, Raison d'être.
**17 h 32, Instantané.**
**18 h 30, Feuilleton :** le Centenaire.
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Présence des arts :** Les animaux dans l'art japonais.
**20 h, Adieu les indiens,** de M. Gyarfas.
**20 h 40, Sept sous,** de S. Moricz. Avec V. Feyder, M. Régnier...
**21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux :** « La besace et le bâton », les Cyniques grecs ou l'inquiétude philosophique.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

## MARDI 6 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales :** voir lundi.
**8 h, Les chemins de la connaissance :** la fée électricité ; à 8 h 32, les faussaires ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
**9 h 7, La matinée des autres :** une session française de Zen.
**10 h 45, Pour sauver l'université,** entretien avec Laurent Schwartz.
**11 h 2, Musique ancienne :** les problèmes techniques (la transcription, un pis-aller) ; [et à 13 h 30 : la technique du clavecin ; à 17 h 32 : la fonction dramatique de la danse].
**12 h 5, Nous tous chacun.**
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix :** « Retour à Elna », de Guyette Lyr.
**14 h 47, Les après-midi de France-Culture ;** à 15 h 20, rubrique internationale.
**18 h 30, Feuilleton :** le Centenaire.
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Sciences :** les fourmis (un univers de science-fiction).
**20 h, Dialogues :** l'agressivité, de l'individu à l'espèce, avec H. Laborit et J.-C. Chesnais.
**21 h 15, Musique ancienne :** tempo et phrasé dans les mouvements de danse.
**22 h 30 Nuits magnétiques.**

## MERCREDI 7 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales :** voir lundi.
**8 h, Les chemins de la connaissance :** la fée électricité ; à 8 h 32, la Chine de Granet.
**8 h 50, Echec au hasard.**
**9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.**
**10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie :** « Lilia entre l'air et l'eau », avec J.-C. Forest.
**11 h 2, Musique :** Rameau et d'Alembert (Rameau et la transcription) : (et à 13 h 30 : Rameau et l'instrumentation ; à 17 h 32, Rameau et la tonalité).
**12 h 5, Nous tous chacun.**
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix :** « les Armes de la mère », de M. Cazenave.
**14 h 47, L'école des parents et des éducateurs :** les filles à l'école.
**15 h 2, Les après-midi de France-Culture :** à 15 h 35, Cosmologies (la Grèce archaïque) ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
**18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens :** « Histoire de Lune », d'A. Carpentier, lue par J. Topart.
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Perspectives scientifiques :** portrait d'Emile Benveniste.
**20 h, Musique :** Rameau et d'Alembert, de la théorie à la pratique (Orphée-Euclide, ou l'artiste philosophe).
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

## JEUDI 8 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales :** voir lundi.
**8 h, Les chemins de la connaissance :** la fée électricité ; à 8 h 32, la Chine de Granet ; à 8 h 50, l'Oiseau de brume.
**9 h 7, Matinée de la littérature.**
**10 h 45, Pour sauver l'Université :** entretien avec Laurent Schwartz.
**11 h 2, Musique :** les interprètes de Rameau, du sillon à la scène (et à 13 h 30 et 17 h 32).
**12 h 5, Agora.**
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix :** L'Envers de l'éperon, de M. Bernanos.
**14 h 47, Les après-midi de France-Culture :** à 15 h 20, Reportage à Pessac : comment vivre dans un quartier conçu par Le Corbusier ?.
**18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens :** Un mariage de raison, de Somerset Maugham, lue par François Périer
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine :** les cancers de la peau.
**20 h, Dramatique :** Pèlerin sur la mer, de P. Lagerkvist, adapt. A. Clément. Avec G. Desarthe.
**21 h 40, Profession : spectateur,** Guy Dumur : le théâtre hors les murs.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

## VENDREDI 9 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales :** voir lundi.
**8 h Les chemins de la connaissance :** La fée électricité ; à 8 h 32, la Chine de Granet.
**8 h 50, Echec au hasard.**
**9 h 7, La matinée des arts du spectacle.**
**10 h 45, Le texte et la marge :** « *Alexandre Nevski* », de C. Durand Cheynet.
**11 h 2, La musique ancienne** et ses réalités d'aujourd'hui (l'interprétation de la musique baroque) [et à 13 h 30 : les institutions ; à 16 h : le faux et l'usage du faux].
**12 h 5, Agora :** Stefan Zweig.
**12 h 45, Panorama.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Un livre, des voix :** « *L'Amour au miroir* », de L. Tcherina.
**14 h 47, Les après-midi de France-Culture :** les inconnus de l'histoire (Eugen Fried).
**18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens :** « *Bonjour l'inconnu* », de T. Capote, lu par Jean-P. Cassel.
**19 h, Actualités magazine.**
**19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :** les prix Nobel.
**20 h, Documentaire :** L'artiste et son modèle, un photographe (avec H. Newton et V. Sanchez).
**21 h 30, Black and blue :** une géographie culturelle du jazz, avec F. Sportis et J.B. Hess.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

## SAMEDI 10 DECEMBRE

**7 h 2, Matinales.**
**8 h, Les chemins de la connaissance :** Histoire de paysage.
**8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :** entreprendre, pour quel avenir ?
**9 h 7, Matinée du monde contemporain.**
**10 h 45, Démarches avec...** E. Baumgartner et F. Ferrand. « Poèmes d'amour des douzième et treizième siècles ».
**11 h 2, Musique :** l'interprétation de la musique ancienne aujourd'hui (et à 16 h 20).
**12 h 5, Le pont des arts.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, Les samedis de France-Culture :** les Joliot-Curie.
**16 h 20, La musique ancienne** et ses réalités d'aujourd'hui : les perles irrégulières.
**18 h, Chronique de la langue parlée :** les repères du babil enfantin.
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française :** les capitales du jazz (Radio-Canada).
**20 h, Un coup de dés jamais n'abolira le jeu de dés** (première partie) d'après Max Jacob, suivi d'un « hors texte », de Marc Floriot.
**21 h 55, Ad lib.**
**22 h 5, La fugue du samedi.**

## DIMANCHE 11 DECEMBRE

**7 h 9, La fenêtre ouverte.**
**7 h 15, Horizon,** magazine religieux.
**7 h 40, Chasseurs de son.**
**8 h, Orthodoxie.**
**8 h 25, Protestantisme.**
**9 h 10, Ecoute Israël.**
**9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine :** La libre pensée française.
**10 h, Messe** au couvent des dominicaines de Chalais (Isère).
**11 h, Musique :** l'interprétation de la musique ancienne aujourd'hui (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
**12 h 5, Allegro.**
**14 h, Sons.**
**14 h 5, La Comédie-Française** présente : « Suréna, général des Parthes », de Corneille.
**17 h 30, Rencontre avec...**
**18 h 30, Ma non troppo.**
**19 h 10, Le cinéma des cinéastes.**
**20 h, Albatros :** François Augieras, du Sahara au mont Athos.
**20 h 40, Atelier de création radiophonique :** Aventures, par C. Rosset.

# FRANCE-MUSIQUE

## LUNDI 5 DECEMBRE

**6 h 2, Musique légère.**
**6 h 30, Musiques du matin :** œuvres de Rossini, Beethoven.
**7 h 10, Concert :** *Symphonie n° 5*, de Schubert.
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, Le matin des musiciens :** Modeste Moussorgski ; œuvres de Glinka, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Daigomijski, Berlioz, Liszt.
**12 h, La table d'écoute.**
**12 h 35, Jazz :** Tout Duke.
**13 h, Opérette.**
**14 h 4, Musique légère.**
**14 h 30, L'après-midi des musiciens :** Telemann, la puissance et la gloire : œuvres de Telemann, Haendel, Lully, Couperin.
**17 h 5, Repères contemporains.**
**18 h, L'imprévu.**
**19 h 5, Studio-Concert :** musiques traditionnelles d'Afrique de l'Est (G. Oryema).
**20 h, Jazz.**
**20 h 30, Concert** (en direct du Grand Auditorium) : Sonate pour violoncelle et piano n° 3 de Beethoven, Moments musicaux pour piano de Schubert, Variations « May Music Save Peace » de Tortelier, Sonate pour violoncelle et piano en la mineur de Grieg, par P. Tortelier, violoncelle, et Maria de La Pau, piano.
**22 h 45, Fréquence de nuit :** Exorde : œuvres de Bach ; vers 23 h 10, Musique à la scène : œuvres de Caccini, Buxtehude, Stravinski.

## MARDI 6 DECEMBRE

**6 h 2, Musiques du matin :** œuvres de Marais, Isaac, Pierné, Ysaye.
**7 h 10, Concert :** Mozart.
**7 h 45, Le journal de musique.**
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, Le matin des musiciens :** Moussorgski ; œuvres de Verdi, Rimski-Korsakov, Chostakovitch.
**12 h, Archives lyriques.**
**12 h 35 Jazz :** Tout Duke.
**13 h, Les nouvelles muses en dialogue.**
**14 h 4, Chasseurs de son stéréo.**
**14 h 30, Les enfants d'Orphée.**
**15 h, L'après-midi des musiciens :** Telemann, la puissance et la gloire.
**17 h 5, Repères contemporains :** Nicos Cornillos.
**18 h, L'imprévu.**
**19 h 5, Studio-Concert :** Œuvres de Marco, Tisné, Castiglioni, Petit par l'Atelier musique de Ville-d'Avray.
**20 h, Jazz.**
**20 h 30, Concert :** « Alcina », opéra en trois actes de Haendel par le Nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. F. Layer, chef de chant, M. Paubon, sol J. Estournet, D. Gaury, C. Vaness, K. Lewis...
**23 h 25, Fréquence de nuit :** jazz club (en direct du Petit Opportun).

## MERCREDI 7 DECEMBRE

**6 h 2, Pittoresques et légères.**
**6 h 30, Musiques du matin :** œuvres de Saint-Saëns, Haendel.
**7 h 10, Concert :** Quatuor de Beethoven par le Quatuor Orlando.
**7 h 45, Le journal de musique.**
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, Le matin des musiciens :** Moussorgski ; œuvres de Verdi, Moussorgski, Lutoslawski, Debussy.
**12 h, Avis de recherche.**
**12 h 35, Jazz :** Tout Duke.
**13 h, Opérette magazine.**
**13 h 30, Jeunes solistes :** œuvres de Mahler, Schumann, Brahms, de Falla, Bizet par L. Bond-Perry (chant), D. Yakas (piano).
**14 h 4, Microcosmos :** rubriques habituelles.
**17 h 5, Histoire de la musique.**
**18 h, L'imprévu :** Jazz.
**19 h 5, Studio-Concert :** œuvres de Moscheles, Bartok/Arma, Prokofiev, Döppler par A. Adorjan, (flûte), N. Lee (piano).
**20 h, Les chants de la terre.**
**20 h 30, Concert :** « Jardin baroque », de Rollin ; « Dans le tumulte des flots... », de Lenot ; « Symphonie de chambre n° 1 de Schoenberg », par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. J. Ghestem (violon).
**22 h, Fréquence de nuit :** Exils ; vers 22 h 30, La musique à Monsieur Bertolt : œuvres de K. Weill, Bach, Beethoven ; 23 h 10, Weimar en Amérique : œuvres de Schoenberg, Eisler, Weill.

## JEUDI 8 DECEMBRE

**6 h 2, Musiques du matin.**
**7 h 10, Concert :** Schumann.
**7 h 45, Le journal de musique.**
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, L'oreille en colimaçon.**
**9 h 20, Le matin des musiciens :** M. Moussorgski ; œuvres de Cui, Verdi, Berlioz, Balakirev, Rubinstein, Borodine, Moussorgski.
**12 h, Le royaume de la musique :** œuvres d'Absil, Desenclos, par l'Ensemble de saxophones de Paris.
**12 h 35, Jazz :** Tout Duke.
**13 h, Concours international de guitare.**
**13 h 30, Poissons d'or.**
**14 h 4, Musique légère.**
**14 h 30, L'après-midi des musiciens :** Telemann, la puissance et la gloire : œuvres de Telemann, Keiser.
**17 h 5, Repères contemporains :** G. Kurtag, A. Bozay, Z. Durko, L. Sary.
**18 h, L'imprévu.**
**19 h 5, Studio-Concert :** le trio de Didier Levallet, le Groupe Texture de François Cotinaud.
**20 h, Concert :** Introduction et allegro pour quator à cordes et orchestre, d'Elgar, Concerto pour piano et orchestre, de Ravel, Symphonie n° 9 de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. M. Argerich, piano.
**22 h 15, Fréquence de nuit.**

## VENDREDI 9 DECEMBRE

**6 h 2, Musiques du matin.**
**7 h 10, Concert :** Stravinski.
**8 h 12, Magazine.**
**9 h 2, Le matin des musiciens :** Moussorgski ; œuvres de Chostakovitch, Moussorgski.
**12 h, Actualité lyrique.**
**12 h 35, Jazz s'il vous plaît.**
**13 h, Avis de recherche.**
**13 h 30, Jeunes solistes :** œuvres de Déodat de Séverac, par I. Legoux-Laboureau, piano.
**14 h 30, Les enfants d'Orphée.**
**15 h, L'après-midi des musiciens :** Telemann, la puissance et la gloire.
**17 h 5, Repères contemporains :** Vinko Globokar.
**18 h, L'imprévu.**
**19 h 5, Studio-Concert :** œuvres de de Rore, Anonymes des XIV[e] et XV[e] siècles anglais, par le Hilliard Ensemble de Londres.
**20 h, Jazz.**
**20 h 20, Concert** (donné le 26 novembre 1982 au Grand Auditorium) : *Concerto grosso en ré majeur de Corelli, Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur de Haydn, Sérénade n° 4 en ré majeur de Mozart*, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Hager, sol. M. Maisky, violoncelle.
**22 h 15, Fréquence de nuit :** Exils.
**0 h 15, Nuit « Espaces » :** avec le concours du C.C.I. du Centre Georges-Pompidou.

## SAMEDI 10 DECEMBRE

**0 h 5, Nuit « Espaces » :** œuvre de Mache, Stockhausen, Ives, Bach...
**6 h 2, Samedi matin :** œuvres de Schubert, Weber, Clementi, Rachmaninov.
**8 h 5, Avis de recherche.**
**9 h 5, Carnet de notes.**
**11 h 5, La tribune des critiques de disques :** *Carmen*, de Bizet.
**13 h 35, Importation.**
**15 h, L'arbre à chansons.**
**16 h 30, Concert :** œuvres de Monteverdi, Haydn, Brahms, par le Groupe vocal de France.
**18 h, Les cinglés du music-hall.**
**19 h 5, Les pêcheurs de perles.**
**20 h 30, Concert :** Concerto pour deux violons et cordes n° 3, de Bach, Symphonie en ré majeur, de Sarrier, les Quatre Saisons, de Vivaldi par les Solistes de Zagreb, sol. H. Szeryng et G. Poulet, violons.
**22 h 30, Fréquence de nuit :** le club des archives.

## DIMANCHE 11 DECEMBRE

**6 h 2, Concert promenade :** œuvres de Beethoven, Ziehrer, Wienawski, Stolz, Hagen, Lanner, Kalmann...
**8 h 5, Cantate.**
**9 h 5, D'une oreille l'autre :** vers 10 h 15, Concert : œuvres de Schubert par A. Auger, soprano ; F. Araiza, ténor ; I. Gage, piano.
**12 h 5, Magazine international.**
**14 h 4, Hors commerce.**
**17 h, Comment l'entendez-vous ?** Œuvres de Vivaldi, Schubert, Rameau, Franck, Tournemire, Weber.
**19 h 5, Jazz vivant.**
**20 h, Les chants de la terre.**
**20 h 30, Concert** (donné le 22 avril 1983 à Francfort) : Concerto pour alto et orchestre de Partos, Concerto pour piano et orchestre n° 26 de Mozart, « Daphnis et Chloé » de Ravel par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. E. Inbal, sol., D. Benyamini, alto et M. Perahia, piano.
**22 h 30, Fréquence de nuit :** les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

# RADIO FRANCE INTERNATIONALE

● **Service mondial en français :** informations tous les quarts d'heure, de 5 h à 9 h, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h, 2 h.

*Carrefour*, dossier d'actualité à 14 h 15. Lundi 5 décembre : où en est la politique agricole commune, à l'occasion du sommet des Dix, d'Athènes. Mardi 6 décembre : interview de Ricardot Frelet, spécialiste des armes chimiques et biologiques, et témoignages de victimes d'armes chimiques. *24 heures en Afrique :* tous les jours à 13 h 45.

● **Parmi les magazines,** signalons : *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière*, vendredi 9 décembre, à 10 h, interview du réalisateur brésilien, Jorge Bodansky, à l'occasion de la rétrospective de ses films à la Cinémathèque française, et du cinéaste chilien Raul Ruiz.

*Mémoire d'un continent*, magazine sur l'histoire africaine, samedi 10, à 10 h : légendes autour de Yenega, princesse de Haute-Volta ; le Kanen, région du Tchad (souvenirs et musique).

*Interlignes*, le magazine du livre, samedi 10, à 16 h : les éditions Atlas ; perspective du livre français ; interview de Sony Labou Tansi, écrivain *(la Vie et demie)* ; entretien avec Yves Pingini, à propos du livre pour enfants.

*Priorité santé*, jeudi 8, à 10 h (rediffusion le samedi à 18 h) : le serpent, mieux le connaître pour mieux s'en protéger.

● **Les émissions en langues étrangères.** En *russe*, tous les jours à 5 h ; en *allemand*, à 19 h (mercredi 7 : bilan du sommet européen d'Athènes) ; en *polonais*, à 6 h 45, 18 h 30 et 21 h 45 ; en *anglais*, à 5 h 15, 5 h 45 et 17 h. ; en *portugais*, à 17 h, émissions vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 h à 24 h, et de 24 h, à 0 h 30, émissions vers le Brésil et l'Amérique latine ; en *espagnol*, tous les soirs, à 22 h, 0 h, 1 h 30 (samedi 12 : le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, à propos de l'association Musique Espérance.

# A écouter

## Récapitulation

Une semaine entière (« *au-delà des mythes et des modes* », *sic*), sept jours de suite, donc, le programme musical de France-Culture consacre la totalité de ses émissions quotidiennes à la musique ancienne.

Si l'auditeur lambda risque de se lasser un peu à l'écoute de Rameau ou de Boismortier « nonstop », les fanatiques ou les spécialistes du répertoire baroque se réjouiront : pour un tour d'horizon, c'en est un. Mieux : une vraie récapitulation, avec « tables rondes » de chefs comme Gardiner, Harnoncourt ou Koopman ; avec évaluations tous azimuts des problèmes particuliers et recherches diverses des interprètes de musique ancienne, avec retransmissions abondantes des concerts marquants, et opéras remarqués dans le domaine. On a même pensé à convier des luthiers et des facteurs de clavecins. Bien entendu, Jean-Claude Malgoire, dynamique et inépuisable homme d'orchestre de la Grande Ecurie du Roy, a été aussi invité. Bref, tout le petit monde a répondu aux appels conjugués des producteurs Alain Paris, Gérard Geay, Georges Boyer, Rémy Stricker et Philippe Le Corf. Si après tout cela on se pose des questions sur l'enseignement de la musique en France, ou encore sur les stratégies de maisons d'édition comme celle qui, par exemple, a enregistré *les Boréades* au Festival d'Aix-en-Provence, on pourra se brancher sur France-Musique, la chaîne sœur, qui, probablement dans un souci de complémentarité, propose dans le même temps d'écouter Telemann ou Haendel.

M.L. B.

★ **MUSIQUE ANCIENNE, du 5 au 11 décembre, France-Culture, 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15.**

# Radios locales

● **La marche des Minguettes.** — A l'occasion de l'arrivée des marcheurs à Paris, Fréquence libre a lancé une opération « Radio against racism ». Jusqu'au 8 décembre, débats et tables rondes traiteront du racisme, de la condition des immigrés en France... A signaler, le 5, un débat sur la « deuxième génération » avec l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, et les animateurs de Radio-Beur ; le 6, Françoise Gaspard, ancien maire de Dreux, face aux auditeurs (qui peuvent appeler au 245-22-11). (A 19 h 30, sur *Fréquence libre* 103,1 MHz Paris).

● **Les médias en question.** — Dans *Chic ou Choc* et *Mot pour Mot*, les deux nouvelles émissions de Radio libertaire. La première s'attache à démonter les mécanismes de l'information et de la communication ou, selon le slogan des animateurs de la radio, « à déchirer le voile chic de ce monde choc ». Chaque semaine, *Chic ou Choc* présente un dossier (publicité, presse...) suivi d'un débat téléphonique avec et entre les auditeurs. (Tous les jeudi, de 22 h à 24 h).

Toujours dans le même esprit, *Mot pour mot*, parle des auteurs, éditeurs, livres et revues oubliés par les grands médias (Un mardi sur deux, de 22 h à 24 h). (Sur *Radio libertaire* 89.5 MHz Paris).

● **Antisèche.** — Les lycéens se réjouiront de cette nouvelle émission qui se propose de les aider dans leurs devoirs, tous les mercredis de 14 h à 15 h, (grâce à Marie-Jeanne qui attend leurs appels au 900-32-33). Mais l'émission ne se contente pas de répondre aux questions des élèves en panne, elle aborde chaque semaine un thème précis : le 7 décembre, les micro-ordinateurs, avec la participation de professionnels. (Sur *Radio-Horizon* 102,6 MHz Quincy-sous-Sénart).

# Stations nationales

## Le *swing* moral d'Inter Matin

Tiens donc : ainsi il était, il est possible de réaliser un magazine tonique et intelligent à l'heure de plus grande écoute ! Il n'y a donc pas de fatalité sociologique, de loi du marché, de terreur du sondage assez fortes pour obliger à la vulgarité, à la promotion des bêtises de maisons de disques, ou à cette consternante réduction de l'information — traitement jivaro du message — qu'on appelle cyniquement un « flash ». Depuis un an, l'équipe dirigée à l'antenne par Philippe Caloni prouve tous les matins pendant trois heures qu'il n'y a pas de fatalité en matière de radio, de musique et d'information, ou mieux : s'il y en a une, on peut aller contre.

« Inter Matin » a trouvé sans précipitation son ton et sa qualité décisive : le rythme. Tout a commencé par la musique, et c'est ce qui a mis la puce à l'oreille. Mahler à 7 heures moins le quart, entre deux commentaires d'actualité, du jazz à 6 h. 18, les Double Six au détour d'une analyse économique, cela *ne* se faisait pas. On disait que les gens n'aimaient pas. Ils aiment. Et insensiblement, l'équipe s'est affirmée, s'est mise à tourner jusqu'à trouver son régime actuel. Aujourd'hui, elle a des allures de *big band :* la discrétion heureuse de Count Basie et l'éclat de Kenton. Comme le prouve la spectaculaire revue de presse de Dominique Souchier (à 8 h. 30), il n'est pas défendu de prendre un solide *chorus*. Mais l'important reste le son d'ensemble, le traitement de l'information, et ce respect impertinent de la parole dont témoigne chaque jour Caloni avec ses invités. Evêques, avocats sur la brèche, cuisiniers, journalistes, écrivains ou généraux se succèdent au micro de Caloni : simplement, leur présence est dictée par l'actualité immédiate, et l'entretien n'est jamais décoratif.

Car à côté du ton aimable de l'émission, des rires qui signalent qu'on ne s'ennuie pas à la faire, des messages suaves d'Annette Pavy (l'heure ou la météo marine), l'équipe tient, comme son rédacteur en chef Gérard Courchelle, à une franche rigueur dans la présentation des journaux ou des billets. Et cet équilibre entre le sérieux et la détente (sorte de *swing* moral) est une des grandes réussites de l'émission. Journaux complets et personnalisés (mais sans trop), rubriques spécialisées, billets quotidiens, entretiens, information présentée — pourquoi pas — par l'animateur du groupe (Caloni), ou nouveauté musicale commentée par son rédacteur en chef, l'ensemble s'offre tous les jours comme un grand magazine vivant et renouvelé.

Moyenne d'âge : la trentaine. Style : tous les bons côtés des chaînes sérieuses et de la vocation populaire de la radio. Chef d'orchestre un rien plus âgé dont l'expérience ne fait que renforcer la passion : Philippe Caloni. Depuis le 6 décembre 1982, un ton nouveau est inventé et l'on a redécouvert le plaisir de se réveiller à 6 heures. Souvent, sur les radios de grande écoute, le plus décourageant est de découvrir le « désir » que l'on prête à l'auditeur : tout ce qui obscurément répond à un « voilà ce qu'*ils* veulent ». Le plus accablant, bien sûr, est de se sentir pris, à corps défendant, dans ce désir supposé. Pendant trois heures, l'équipe d'« Inter Matin » fait le pari d'un autre désir, d'une autre attente et d'autres besoins. On le sent, c'est flatteur et ça nous change...

FRANCIS MARMANDE.

★ **Inter-Matin tous les jours, de 6 h à 9 h sur France-Inter.**

# Les trésors de la phonothèque nationale

UN lieu où seraient réunis tous les disques, toutes les cassettes, son ou vidéo, tous les films, impensable ? Rue de Louvois, au n° 2, dans le deuxième arrondissement de Paris. Prendre le petit escalier de pierre, en face. Passer la porte en verre du premier étage. C'est là. Là, quoi ? Quelques plantes vertes qui s'ennuient sous la lumière de lampadaires vieillots. Des dictionnaires de musique, sagement étiquetés et qui luttent presque seuls contre la poussière. Au bout de la pièce, il y a bien quelques platines qui sommeillent près d'écouteurs en bakélite noire, comme ces vieux *téléphones déjà oubliés. L'envie* de passer son chemin saisit le visiteur. A tort. Car derrière ce décor peu engageant se cachent d'inestimables trésors. Pas plus que la caverne d'Ali Baba ne brillait du dehors, la discrète Phonothèque nationale n'annonce sa richesse sur son fronton anonyme.

*« Sous le pont Mirabeau coule la Seine. »* Gravée en 1913 sur cylindre, la voix d'Apollinaire récitant son fameux poème est devenue à peine audible. Propre à faire comprendre ce que veut dire le rapport signal-bruit... Mais c'est sa voix. Tout comme il s'agit bien du commandant Dreyfus narrant l'historique persécution dont il fut victime alors qu'encore capitaine. Aristide Briand, lui, s'est refusé de s'adresser au cornet devant lequel le linguiste Ferdinand Brunot conviait les grands de l'époque. Paul Deschanel, parmi d'autres, *en revanche*, s'est exécuté.

Mais, à ne souligner que ces dignes rides, on dessinerait injustement la Phonothèque sous les traits d'une vieille dame qu'elle n'est pas. Bien que née officiellement en 1948 dans le berceau du Musée de la parole et du geste (qui lui-même a succédé aux *Archives de la parole)*, la Phonothèque, récemment rattachée à la Bibliothèque nationale, fait preuve d'une joyeuse vigueur. N'en faut-il pas d'ailleurs pour accueillir tous les ans, au titre du dépôt légal, 13 000 œuvres musicales ou films nouveaux en tous genres, pour les archiver en deux exemplaires et tenir à jour un fichier descriptif aussi détaillé que possible ? Un fonds auquel s'ajoutent, bon an mal an, quelque 5 000 dons et autant d'acquisitions.

## Un souk turc entre 1922 et 1923

Ranger, étiqueter, classer, pour... oublier ? *« Pour se souvenir »*, rétorque Marie-France Calas, directrice de ce qui se nomme exactement : Département de la Phonothèque nationale et de l'audiovisuel. *« Nous appartenons à la Bibliothèque et non aux Archives nationales. Si nous conservons, c'est pour qu'on retrouve. »* Telle est la mission un rien paradoxale de la Phonothèque, qui doit à la fois garder et transmettre. Ainsi s'ouvre-t-elle avec précaution à quiconque en fait la demande, en principe. Mais le sésame s'obtient d'autant plus facilement que la requête est justifiée par un motif professionnel.

*Les réalisateurs de radio*, les organisateurs d'expositions, les centres d'animation culturelle, quelques discographes distingués, ou mélomanes chineurs avertis constituent pour l'heure le gros des connaisseurs qui prennent le chemin de la Phonothèque. Trop maigre troupe aux yeux de la direction, qui pourrait satisfaire plus de demandes, à condition qu'elles ne soient pas trop difficiles. Car il n'est pas toujours aisé d'explorer cette corne d'abondance. Il faut savoir puiser parmi ces 800 mètres carrés, pour partie enfouis sous le pavé de Paris, qui recèlent les 600 000 titres de la Phonothèque (1). *« On nous a demandé un jour*, explique-t-elle, *des bruits d'ambiance d'un souk turc entre 1922 et 1923. Après plusieurs jours de recherche, nous avons trouvé des enregistrements réalisés lors d'une mission ethnographique, et d'autres à l'occasion d'une exposition universelle à Paris. »*

Heureusement pour les trente-cinq employés de la Phonothèque, qui voit sa clientèle s'élargir régulièrement avec l'avènement des radios locales privées, toutes les recherches ne sont pas aussi longues. Mais – faut-il le préciser ? – la Phonothèque ne délivre de copie (2) que sous deux conditions :

– Le titre convoité ne doit plus figurer aux catalogues commerciaux des éditeurs ;

Une autorisation doit être obtenue du (ou des) ayant (s)-droit.

## Des ayants droit nombreux et méconnus

Si l'affaire ne demande qu'un *jour ou deux, lorsque le (s) pro*ducteur (s) jouit (ssent) encore de la propriété morale de l'œuvre, il n'en va pas toujours de même lorsque les ayants droit sont nombreux, dispersés et... méconnus, comme c'est fréquemment le cas.

Les films constituent une catégorie à part. Si, depuis 1975, la Phonothèque a aussi vocation à conserver les vidéocassettes, le dépôt des films est géré par le Centre national de la cinématographie (C.N.C.). Celui-ci détient aujourd'hui environ 2 100 titres, dont une majorité de courts métrages, ou de films publicitaires. Les longs métrages, qui représentent environ un tiers de ce fonds, ont *« du mal à rentrer »*, en raison de la difficulté à faire appliquer la loi sur le dépôt légal concernant les films.

Depuis octobre 1982, la Phonothèque nationale s'est lancée dans l'informatisation de ses fichiers de référence. Une possibilité d'accès par le système Télétel et les terminaux de l' *« annuaire électronique »* Minitel est également prévue. L'ambition de la Phonothèque est de permettre par ce biais un accès le plus large possible à la masse considérable de renseignements qu'elle détient. Un pari en quelque sorte ; à l'heure où l'on s'apprête en France à multiplier les nouveaux vecteurs de la communication (le câble, les satellites, etc.), la Phonothèque voudrait jouer le rôle de mémoire du patrimoine audiovisuel. ■

ÉRIC ROHDE.

(1) A titre d'exemple : En 1982, les disques déposés à la Phonothèque nationale étaient répartis comme suit : enregistrements classiques, 3 636 titres ; jazz, 1 021 ; musiques de films, 284 ; variétés françaises et étrangères, 6 708 ; musiques « pour enfants », 218 ; traditions et folklores, 164 ; séquences parlées, 460 ; divers, 102.

(2) Le prix d'une reproduction d'archives est de 80 francs le quart d'heure.

## VIDEOCASSETTES SELECTION

### Jane Fonda et la maternité

Après le succès de sa première cassette *(le Monde Dimanche* du 5 décembre 1982), Jane Fonda récidive, entourée d'une femme enceinte et d'une *jeune accouchée.* L'aérobic s'attaque à la maternité *« pour aider les femmes à rester aussi belles que possible »*. Plus on se rapproche des angoisses narcissiques fondamentales et plus on fait recette.

Exercices avant et après la grossesse, techniques d'accouchement et soins du bébé : le tout est empaqueté en une heure et demie avec le sourire et prévu pour un usage intensif, trois fois par semaine. La gymnastique de Mme Fonda en vaut peut-être une autre, mais il est plus prudent de prendre un avis médical, comme le recommande expressément la jaquette de la vidéocassette. Producteurs, auteurs et éditeurs se dégagent d'ailleurs de toute responsabilité *sur les conséquences physiques* de ce type d'entraînement. A vos risques et périls !

★ *Workout : grossesse, accouchement et remise en forme.* Edité et distribué par Warner Home Video.

### Informatique et entreprise

Que peut attendre un chef d'entreprise de l'informatique ? Comment choisir un matériel et un service informatique adapté à ses besoins ou améliorer un service déjà existant ? En deux vidéocassettes d'une heure trente chacune, Philippe Simonnot, économiste, journaliste et écrivain, tente de guider les responsables de petites et moyennes entreprises dans la jungle de l'informatique. Une initiative d'autant plus nécessaire que l'obsolescence rapide des matériels rend les choix particulièrement périlleux. Le programme a *été réalisé* avec l'aide du professeur Jean-Claude Simon, directeur du Centre national pédagogique de calcul de la région parisienne, et de M. Checroun, directeur du Centre d'études et de *recherches en informatique* appliquée à l'université de Paris-IX.

★ *L'informatique au service de l'entreprise.* Edité et distribué par Vidéogestic, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris (tél. 260-08-52).

### FILMS

*Le Gang Anderson*, de Sidney Lumet, avec Sean Connery et Dyan Cannon. Edité et distribué par G.C.R.

*Cutter's Way, la blessure*, d'Ivan Passer, avec John Heard et Jeff Bridges. Edité et distribué par Warner Home Video, version originale sous-titrée.

*Casanova, un adolescent à Venise*, de Luigi Comencini, avec Leonard Whitino, Tina Aumont et Senta Berger. Edité par F.M. Vidéo et distribué par Warner Home Video.

### Grands classiques

*Citizen Kane*, d'Orson Welles, avec Orson Welles et Joseph Cotten. Edité et distribué par Cinéthèque, version originale sous-titrée.

*Le Criminel*, d'Orson Welles, avec Orson Welles, Edward G. Robinson et Loretta Young. Edité et distribué par Cinéthèque, version originale sous-titrée.

### Enfants

*Lucky Luke*, dessin animé de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera. Edité et distribué par G.C.R. (Le pied tendre et Calamity Jane).

*Croc blanc*, d'Alfredo Brescia, d'après Jack London, avec Robert Wood et Pedro Sanchez. Edité par A.M. Vidéo et distribué par R.C.V.

*Brisby et le Secret de Nihm*, dessin animé de Don Bluth. Edité et distribué par Warner Home Video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Point de vue

# Une production indépendante sur le câble

par GEORGES FESTINGER et JEAN-CHARLES LAGNEAU *

LE câble, on ne l'avait pas demandé, le plus souvent : il était, comme le service, compris, livré avec, prêt à l'usage, prêt à tout, à vrai dire prêt à rien. On l'avait vite oublié, bousculé par les urgences du quotidien municipal, jusqu'au jour où...

*« Voilà, c'est fait, nous sommes câblés, nous sommes les premiers ! »* Et maintenant ? D'abord curieux : *« Qu'est-ce qu'on va voir? »* Puis inquiet vaguement. On nous rassure, tout est prévu. *Ils sont tous au rendez-vous*, leurs programmes sur mesure « spécial - local - pas-cher-mais-qualité-pro-garantie », sous le bras, leurs conseillers, leurs experts, leurs animateurs, *leurs presse-boutons* virtuoses, leurs panels... Et leurs discours : démocratie locale, nouveaux espaces sociaux, libre parole, tous à l'antenne, essor de la vie associative, convivialité retrouvée, coin du feu cathodique, agora électronique...

Et si on refusait tout ça, si on essayait, nous. D'abord, on regarde la vitrine : *« Leur câble, c'est une télévision bis, une nouvelle chaîne, rien de plus. »* Peu à peu se dessine un projet. Prudent, modeste, réaliste, pour commencer. Voire ! D'abord, il faut, condition nécessaire, maîtriser les contenus des programmes que nous ne pouvons pas encore fabriquer (éviter à tout prix les assemblages, les patchworks composés des raclures d'archives). Les insérer dans le réseau des ac*tivités des associations* pour qu'ils les accompagnent, ou encore qu'ils soient le soutien d'émissions « à la demande ». Et aussi casser la grille, briser l'enfermement, la répétition, l'accoutumance, la durée *calibrée, faire* du studio le lieu de l'événement, la chambre d'écho d'une parole plurielle. Faire savoir d'où on parle et appeler la parole. C'est, bien sûr, prendre le risque de voir émerger *des conflits, d'aiguiser* des contradictions, mais c'est un risque nécessaire, incontournable. Ce risque est le garant d'une expérience démocratique réelle, il préserve d'une banalisation des contenus, d'un gommage, d'une dissimulation des vrais problèmes qui se posent à la collectivité : racisme, sécurité, sexualité, inégalités, marginaux, politique sociale, mise en cause des pouvoirs, *des notables.*

Avancer sur cette route est difficile. D'autant plus que le public est un sujet/objet, à la fois producteur et consommateur d'informations, utilisant l'écran de deux façons contradictoires : l'une pour cacher une réalité (faire écran), l'autre pour la révéler (projeter, se projeter). Apparaissent alors très vite des médiateurs, des décideurs, s'établissent des rapports de force, s'enchevêtrent pouvoirs et contre-pouvoirs. S'il n'y a pas de solution *a priori*, on devine qu'il faudra, de toute façon, placer les bonnes échelles là où il faut, entre le bas et le haut. Nouveau risque.

*Mais si l'on sait*, en gros, ce qu'il convient de dire, on ne sait pas toujours comment bien le dire. C'est là encore un risque. Que l'on ne s'y trompe pas : produire, animer, gérer une station *locale de télévision* n'est pas une mince affaire. L'improvisation, la bonne volonté, le bricolage conduisent à l'échec. L'échec, les autres l'attendent, aux aguets, vigilants, tranquilles. Ils ont le temps pour eux, l'argent, et de bons rapports avec l'appareil d'Etat. Ne les négligeons pas, ils sont, ils seront utiles. Simplement, il faut savoir que leurs buts ne sont pas les nôtres : ils veulent vendre des produits, des savoir-faire, alors que nous voulons d'abord créer un outil de communication à la disposition du plus grand nombre.

Il faut savoir que c'est possi*ble : des structures se mettent en* place (maison du cinéma et de l'audiovisuel de Grenoble, par exemple). D'autres peuvent se créer à l'initiative de professionnels. Des réseaux doivent se créer *de ville à ville, de région à région*, pour mettre en place des structures de « productions lourdes ». Ce sont les conditions d'une production indépendante et démocratique.

(*) Directeurs d'études à Pont, association pour la popularisation, l'organisation des nouvelles technologies, 12 *bis*, rue de Lesseps, 75020 Paris, tél. : 356-02-90.

## MEDIAS DU MONDE

### Quarante millions de magnétoscopes

La revue professionnelle britannique *Screen Digest* publie dans son numéro de novembre une étude statistique très complète sur le marché mondial de la vidéo. Selon cette étude, le parc mondial de magnétoscopes dépassera cette année le cap des quarante millions. Dix pays détiennent encore 83,5 % de l'équipement. Ce sont dans l'ordre : le Japon, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Australie, le Canada, Taïwan, le Brésil et l'Arabie Saoudite ; les trois premiers représentant à eux seuls 60 % du parc.

Malgré les restrictions apportées aux importations japonaises, les pays de la Communauté européenne connaîtront encore cette année une croissance forte, d'environ 55 %. Mais le « boom » de la vidéo se déplace aujourd'hui vers d'autres pays : l'Australie et l'Amérique latine ont vu leur marché augmenter de 85 % en 1982. Dans quinze pays, le parc de magnétoscopes dépasse de 20 % celui des foyers équipés en télévision. Le record est détenu par Panama avec 81 % de pénétration, suivi par les Emirats arabes et le Qatar (75 %). Le Japon atteindra 30 % à la fin de cette année, ainsi *que la Grande-Bretagne. Les* Etats-Unis seront à 10 % et la France à 9,3 %.

Le standard V.H.S. domine nettement le marché, sauf dans quelques pays d'Amérique latine où le Betamax réalise des scores *de 90 % (Equateur, Pérou, Venezuela).* Enfin, la France est le leader incontesté du protectionnisme fiscal.

★ *Screen Digest :* 37 Gower Street, London WC1 E 6HH.

### ETATS-UNIS

#### Info-dollars

La concentration de l'audience sur l'information télévisée fait du journal du soir la plus fabuleuse mine d'or des chaînes américaines de télévision. Selon l'institut Nielsen, 25 % des 83 millions de foyers américains suivent le journal de C.B.S. ; les deux autres réseaux A.B.C. et N.B.C., se disputent la deuxième place avec plus ou moins de 20 % chacun.

Le prix des spots de publicité diffusés pendant le journal télévisé peut atteindre 50 000 dollars les trente secondes. Les professionnels calculent que chaque point de pourcentage d'écoute représente une différence de l'ordre de 25 millions de dollars par an de revenus publicitaires. On comprend, dans ce contexte, la lutte que se livrent les trois présentateurs vedettes : Dan Rather (C.B.S.), Tom Brokaw (N.B.C.) et Peter Jennings (A.B.C.). Des journalistes dont le salaire annuel varie entre 1 et 2 millions de dollars.

### FRANCE

#### Ceux qui investissent

La Compagnie financière, pièce maîtresse du groupe Edmond de *Rothschild, poursuit* le développement de sa filière communication. Engagée dans le financement du cinéma par sa participation de 15 % dans Cofiloisirs, dans celui de la presse et de l'édition (7,59 % du capital d'Hachette), la Compagnie financière possède aussi des intérêts dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (la C.L.T., maison mère de R.T.L.).

Son président-directeur général, M. Bernard Esambert, s'intéresse maintenant à la vidéo. L'an dernier, il prenait une participation de 34 % dans le capital de l'éditeur Cinéthèque et lui permettait ainsi de créer son propre réseau de distribution. La Compagnie complète aujourd'hui son investissement dans la vidéo en visant cette fois une société de prestation de services, Transatlantic Vidéo, dont elle acquiert 34 % du capital. Dotée d'un matériel professionnel, Transatlantic Vidéo travaille beaucoup avec les réseaux américains ; mais cette petite société s'intéresse maintenant à la production de vidéogrammes pour la communication d'entreprise.

### GRANDE-BRETAGNE

#### Haro sur le porno vidéo

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, a apporté son soutien à un projet de loi déposé par un député conservateur, interdisant l'édition vidéo de films pornographiques et sadiques. Commentant ce projet, le porte-parole du ministère de l'intérieur a déclaré : *« Si quelqu'un trouve agréable de regarder un film sur une victime découpée en morceaux et même mangée, peut-être sera-t-il tenté de faire un jour la même chose. »*

Selon Scotland Yard, un certain nombre de meurtriers, responsables de crimes particulièrement abominables, auraient reconnu avoir été influencés par des vidéocassettes. Sur les six mille titres disponibles sur le marché britannique, 30 % (pour la plupart d'origine américaine) sont à dominante sadique ou pornographique. M. Richard Simmons, député conservateur au Parlement européen, a porté l'affaire devant l'Assemblée de Strasbourg.

### CANADA

#### Les enfants câbles

TV-Ontario, chaîne de télévision éducative de l'Etat d'Ontario, prépare un service national de câble destiné aux enfants. Ce service, diffusé sur tous les réseaux canadiens, proposerait à un public âgé de deux à quatorze ans un ensemble de programmes nationaux et étrangers. TV-Ontario, qui mise sur des émissions et des séries « de qualité », veut consacrer un budget de 24 millions de dollars pour la production originale pendant les cinq premières années. Les trois quarts de ce budget seraient destinés au secteur privé. Le projet « Galaxie » a été déposé auprès du Conseil pour la radio-télévision canadien (C.R.T.C.). S'il reçoit un avis favorable, le programme « Galaxie » pourrait être diffusé dès janvier 1985.

J.-F. L.



# Classique

## Le clavecin de Louis Couperin

Il était jeune et avait reçu tous les dons en partage : une invention fabuleuse, le sens des atmosphères, du défi harmonique, de la touche fantastique, à travers l'influence de Frescobaldi et de Froberger. Mort à trente-cinq ans en 1661 (soit sept ans avant que ne naisse son neveu François, le nom le plus célèbre de la dynastie), Louis Couperin n'a occupé la scène musicale que dix petites années, mais ce court passage aura suffi pour qu'il marque notre XVIIe siècle d'une empreinte ineffaçable.

Élève de Chambonnières, et par lui héritier de l'art sobre et suggestif des luthistes français, Louis Couperin a accompli sa brève carrière à Paris en marge des écoles. Au mépris des styles à la mode, et au risque d'être taxé d'anachronisme, il a opiniâtrement poursuivi le mariage des inconciliables, faisant valoir un mélange de retenue et d'intensité sans équivalent dans notre histoire musicale.

L'auditeur sera parfois étonné des « rencontres » faites au hasard de cette intégrale de l'œuvre pour clavecin (ne figurent pas ici les quelque soixante-dix pièces que nous a laissées l'organiste). Avec Byrd, par exemple, avec qui Louis Couperin partage la mobilité d'une mélodie ennemie de la redite. En fait, au-delà de Byrd, c'est avec tout le répertoire des virginalistes élisabethains que les analogies sont troublantes, sans que l'on puisse dire pour autant que le compositeur y soit allé chercher ses modèles.

Mais la référence première reste Froberger, le disciple virtuose de Frescobaldi, qui a peut-être connu le jeune musicien tout au début de son séjour à Paris. Froberger, qui maîtrisait tous les styles d'écriture pour clavier (toccata, suites de danses et fantaisies polyphoniques), a été un véritable révélateur pour Couperin et lui a ouvert des voies dont témoigne, entre autres, le *Prélude à l'imitation de Monsieur Froberger*, qui emprunte son début à la plus célèbre *toccata* de l'Allemand.

Personnalité imprévisible, maniant la « *virtuosité du contenu émotionnel* » à un sens de l'improvisation qu'il tient autant de la tradition du luth que de Froberger, le claveciniste ne cesse tout au long de ce riche album d'aborder à des rives nouvelles, à ces pays de l'âme qui n'intéressent vraiment que les seuls aventuriers de la vie intérieure. Et c'est la pure imagination baroque qui triomphe dans les danses ou ces préludes non mesurés respirant une poésie subtile.

Pour faire passer la senteur d'époque avec la musique, le soliste, Davitt Moroney, nous propose une mise en disque ingénieuse sous forme de *Suites* homogènes, dans un ordre dicté tant par le jeu des tonalités que par le climat des pièces. L'impression d'écoute est ainsi très favorable, génératrice d'un rare bonheur musical, jusque dans la forme miniaturisée de la plus petite sarabande.

Mais surtout, il s'agit là, pour l'interprète, du travail d'une jeune carrière, de « *l'aboutissement de quelque dix ans d'intimité avec Louis Couperin* ». Cette intégrale vient combler une lacune importante du catalogue, puisque, à quelques pages près (signées, entre autres, par Gustav Leonhardt), rien n'avait été enregistré jusqu'à aujourd'hui du compositeur français.

Il faut dire encore la totale complicité entre l'exécutant et les œuvres, Davitt Moroney ayant parfaitement compris que toute réussite tient moins, avec Louis Couperin, dans la virtuosité digitale et la prouesse technique que dans les correspondances entre les états d'âme et les sonorités, le jeu du claveciniste devant privilégier la fragilité de l'instant et la touche intime et rêveuse, toujours accordée à l'incroyable versatilité d'humeur de la phrase.

Évitant les pièges du maniérisme, le Britannique traque avec une rare justesse les accidents expressifs du discours, l'accent ombrageux ou tendre et, surtout, cette noblesse de ton inséparable du monde sonore de Couperin et de son foisonnant cortège d'images. Servie par les timbres de trois merveilleux instruments d'époque (un Delin de 1768, un Jean Couchet de 1671, revu par Blanchet et Taskin, un Bellot de 1729), cette réalisation fascinante est l'un des événements de la rentrée discographique. (1 album de 5 disques Harmonia Mundi, référence HM 1124 à 1128.)

ROGER TELLART.

## « Tristan et Isolde » par Leonard Bernstein

Ainsi les *Tristan* se suivent sans se ressembler. Une année s'est à peine écoulée depuis la parution de l'interprétation de Carlos Kleiber (*le Monde Dimanche* du 26 décembre 1982) que voici celle de Leonard Bernstein. En fait, plus que des mois, ce sont des univers qui les séparent. Là où Kleiber traquait la novation, Bernstein retrouve et rejoint la tradition : les tempos majestueusement *étirés* et alanguis par un respect scrupuleux des pauses et une insistance mise sur les pulsations lentes, une respiration très large des lignes, comme taillées dans la masse orchestrale selon une conception éminemment symphonique, une puissance à la fois monumentale et statuaire.

Et pourtant un frémissement parcourt toute cette direction, dû à la sensibilité du maestro, pour une fois parfaitement maîtrisée, introvertie, concentrée sur la seule musique, et aussi à la prise « en direct » de l'interprétation (l'enregistrement combine les meilleurs moments d'une série de concerts).

La distribution redonne espoir dans le chant dramatique, réunissant les chanteurs actuellement les plus proches du format vocal wagnérien, et surtout les plus familiers par tempérament et par musicalité avec ce répertoire. Ils sont, en outre, parfaitement accordés entre eux, ce qui, dans une œuvre qui compte parmi les plus beaux duos de toute la musique lyrique, est un critère fondamental. Sensible et violente, ne craignant ni les longues phrases *pianissimo* ni les redoutables aigus de son rôle, se laissant porter par le flux orchestral plutôt que de lutter contre lui lorsqu'il est trop puissant pour ses moyens, Hildegard Behrens dessine la plus belle Isolde dont nous puissions aujourd'hui rêver, avec un raffinement de nuances et une modernité de ton qui démodent beaucoup de souvenirs. Et la Brangäne d'Yvonne Minton, suprême d'élégance et de timbre, entre de pleine voix et de plein style dans l'histoire du rôle.

Rien qui dépare du côté du trio masculin : Bernd Weikl (Kurwenal), sobre et jouant totalement son rôle, Hans Sottin (Marke), souverain d'aisance vocale et de présence dramatique, Peter Hofmann, enfin, sensiblement différent des Tristan héroïques et épiques, plus vulnérable de moyens mais glorieux de son, vibrant d'engagement personnel, mettant en lumière tout ce que son personnage offre de juvénilité romantique.

Enivrant comme le philtre d'amour ! (5 disques Philips 6769 091, Orchestre symphonique et chœurs de la Radio bavaroise. Avec aussi Heribert Steinbach, Heinz Zednik, Thomas Moser.)

ALAIN ARNAUD.

## « Jenufa » de Janacek

L'œuvre est l'une des plus belles du répertoire lyrique, présentant des caractères profondément humains (et d'une vérité que le « vérisme » n'aura jamais atteint), témoignant d'une lente maturation et d'un travail intense. Étrangement, elle était peu représentée au catalogue jusqu'à cette version, dont la réussite est totale. Que Sir Mackerras partage l'âme et l'esprit de Janacek, on le sait depuis longtemps ; c'est une question de sensibilité, de ton, de culture. Servi ici par les prestigieux Wiener Philharmoniker, capables des colorations les plus subtiles, mais aussi soumis à la plus rigoureuse discipline, il se permet le paradoxe de la plus foisonnante prolixité sonore et de la sobriété la plus dépouillée. Climat bouleversant, tour à tour de tendresse et de pathétique, dans l'affrontement des sentiments les plus violents.

La distribution est dominée par Elisabeth Söderström, si injustement négligée par le disque, qui déploie toutes les possibilités qu'une voix humaine peut offrir, avec un art suprême, une sensibilité déchirée qui rendent chaque nuance, chaque inflexion plus que belle, nécessaire. Autour d'elle : Eva Randova dans le second rôle majeur de l'œuvre, la sacristine, personnage noir qui trame la mort et noue le drame, interprète aux moyens hors du commun et au tempérament exceptionnel ; et aussi Wieslav Ochman et Petr Dvosky, les deux ténors « rivaux », Voclav Zitez et Marie Mrazova. (Trois disques Decca, 591 351, chœurs de l'Opéra de Vienne).

A. A.

## La « Troisième Symphonie » de Magnard

De tous les grands compositeurs français, Albéric Magnard (1865-1914) est l'un des plus injustement négligés, et l'on a peine à croire que, sur ses quatre symphonies, une seule ait fait l'objet d'un enregistrement commercial. Cet enregistrement unique, réalisé par Ernest Ansermet (dont ce fut le dernier disque avec l'Orchestre de la Suisse romande) en 1969, vient d'être réédité, et, en attendant une éventuelle intégrale des quatre symphonies, il ne faut pas le manquer.

Elève, non de César Franck, mais de Vincent d'Indy, Magnard partagea avec son maître la passion de Beethoven. Par son mélange de rudesse et de clarté, sa musique s'apparente moins à celle de Chausson qu'à celle de Roussel, et l'interruption tragique de la carrière de Magnard (il périt en défendant contre les Allemands son manoir de Baron) nous a sans doute privés d'œuvres qui auraient confirmé cette tendance.

Ecrite en 1895-1896 et créée en 1899 sous la direction du compositeur, la *Troisième Symphonie* est une des grandes pages de la musique française du temps. Sa grandeur abrupte n'exclut pas des épisodes dégageant une saveur de terroir extrêmement séduisante, sans nuire à la logique du discours. Je pense, par exemple, à l'éclatant carillon servant de thème principal au dernier des quatre mouvements. Ansermet et son Orchestre de la Suisse romande interprètent cette symphonie avec fougue et sensibilité, et nous offrent, en complément de programme, une autre œuvre rare : le *Scherzo opus 4*, d'Edouard Lalo (Decca, 592167).

MARC VIGNAL.

## Le « Concert » de Chausson

Paul Dukas ressentait dans la musique de Chausson « *une impression unique de lutte contre un inconnu qui, nulle part, ne se dévoile, avec parfois d'heureuses haltes dans la paix et la lumière, suivies de reprises farouches du corps-à-corps mystérieux* ». Toute la vie du disciple de Franck, de l'ami de Debussy, privilégié par la vie, mais qui devait mourir accidentellement à quarante-quatre ans, est, en effet, un combat avec l'ange, pour exprimer les plus hautes aspirations de l'âme, l'affranchir des pesanteurs d'un monde dont il aperçoit les transcendantes beautés.

Le *Concert pour piano, violon et quatuor à cordes* marque une sorte de sommet dans cette quête de l'idéal, avec un *allegro* plein de force et de décision, une *sicilienne* qui chante l'innocence et les tendresses de l'existence, un *grave* conquérant la lumière sur une tristesse profonde, un *finale* crépitant d'allégresse, qui s'est libéré à un degré rare chez Chausson.

Deux belles versions ont paru récemment : celle de Bernard Ringeissen et Jean-Pierre Wallez, avec des solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Adès, 380), a de l'accent, un très bon style ; elle est pourtant surpassée par celle de Jorge Bolet, Itzhak Perlman et le Quatuor Juilliard, dont l'étoffe instrumentale, le relief, la flexibilité et la tension, la fougue et le mystère, la plénitude du chant, sont incomparables. (C.B.S., D. 37814.)

JACQUES LONCHAMPT.

# Rock Variétés

## Paul McCartney

Débarrassé du groupe Wings, Paul McCartney a demandé à George Martin, l'ancien arrangeur royal des Beatles, de reprendre du service et de participer activement à l'élaboration et à la production de cet album. D'une certaine manière, le résultat est éblouissant.

L'important chez McCartney, ce ne sont pas les mots mais les sensations, le jeu des mélodies et des harmonies, la magie d'une musique populaire qui a du souffle, de l'éclat et de l'imagination. George Martin et Paul McCartney ont réuni tous les ingrédients du grand divertissement musical et, aidés par les musiciens Eric Stewart, Steve Gadd, Andy McKay, Stanley Clarke et Ringo Starr, plus un grand orchestre qui « sonne », ils ont réussi leur opération de séduction. Deux superbes titres sont, on le sait, enregistrés en compagnie de Michael Jackson : *Say, say, say* et *The man* (33 t., Pathé-Marconi 1652301.)

## Tom Novembre

D'album en album, le chanteur et caricaturiste Tom Novembre se construit une voie avec des textes de plus en plus solides, un humour froid parfois impitoyable (*Mais elle restait chez elle*), qui n'est pas sans rappeler Boris Vian, par exemple dans *Rockin brasserie*.

Toujours produit par Charlélie Couture, qui joue aussi de la guitare, de l'harmonica et quelquefois du clavier, Tom Novembre a écrit pour son dernier album *(Toile cirée)* la plupart des paroles et des musiques. Il raconte des vies qui tournent en rond, des personnages qui se trouvent des alibis « *pour pas rel'ver l'défi* », des gens qui passent inaperçus « *comme des caméléons* » ou s'inventent des paradis. (33 t., Philips 814515-1.)

## Gilberto Gil

Dans la plénitude de ses moyens, Gilberto Gil nous offre son dernier joyau, toujours placé sous le signe de la mer et du soleil, et qui explose de charme, de fantaisie et de bonheur. Gil s'empare juste d'une émotion, d'un sentiment vécu, et, avec une générosité immense, nous éblouit avec la magie de ses mélodies et de ses rythmes. Un album superbe, sans fioritures, où le musicien brésilien chante notamment San-Salvador et la mer de Copacabana (33 t., WEA 250128-1.)

CLAUDE FLÉOUTER.

## THE CRAMPS « Smell of Female »

Qui n'a jamais vu les Cramps sur scène n'a pas idée de ce que le rock « destroy » peut signifier. A défaut de les voir, on peut les entendre sur ce disque, enregistré en public en février 1983 au Peppermint Lounge de New-York, qui donne une impression assez juste de ce qu'ils sont capables d'imaginer sur une scène : guitares en vrille qui laminent les thèmes sans discontinuer, voix brutale et ébouriffée, rythmique sauvage, électricité palpable, énergie suintante, atmosphère à couper au couteau, adrénaline sur la cote d'alarme et son non trafiqué (entre les morceaux, on entend les clappements d'un public qu'on imagine éparpillé, éberlué et qui traduit parfaitement l'ambiance du club).

Six morceaux sur les chapeaux de roue, fulgurants, intransigeants, dépouillés de fioritures, sans merci et sans un sourire. Un rockabilly psychotique, psychédélique et jusqu'au-boutiste, à ne pas confier aux oreilles naïves. (New-Rose, NEW 25.)

## CLARENCE CLEMONS AND THE RED BANK ROCKERS « Rescue »

Clarence Clemons, c'est le saxophoniste du E. Street Band, le groupe de Bruce Springsteen (on a collé un sticker sur la pochette pour bien le préciser au cas où certains l'ignoreraient, on ne sait jamais). Pour mieux le situer : un peu comme dans un film, c'est lui le géant noir qui, sur la scène, tient le second rôle derrière le Boss, lui qu'on acclame le plus après le Boss, lui l'épaule sur laquelle s'accoude le Boss sur la pochette de *Born To Run*, la cheville ouvrière du groupe en somme. Le Boss enregistrant de façon erratique, ses garçons ont le loisir de voler de leurs propres ailes. Après le guitariste, Steve Van Zandt (Little Steven and the Disciples of Soul), voici donc le saxophoniste et ses Red Bank Rockers.

Dans les deux cas, l'empreinte du maître est sensible : on reste dans le rock shuffle en forme de coup de poing, enveloppé, volumineux, remuant et percutant. Il y a bien sûr du saxophone mais, enfin, pas plus que ça. Notre homme a du souffle et un feeling doré, qui jette un entrain sur toutes les plages, mais on n'est pas sûr de comprendre (outre sa popularité) en quoi la paternité de cet album solo lui revient, puisqu'il n'a composé que trois des huit chansons, n'a écrit aucun texte, et a confié la responsabilité du chant à John « J. T. » Bowen. Springsteen est présent sur un titre *(Savin'Up)* qu'il a composé, produit, et auquel il prête sa guitare rythmique. Un disque pour passer le temps, plaisant et coloré, qui a du corps mais qui manque de tête. (CBS, 25699.)

ALAIN WAIS.



# Jazz

## POPULAIRE : « Sessions Aladdin »

Aladin a trouvé, au centre de la terre, la lampe merveilleuse, le talisman inspirateur, parce qu'il avait un cœur simple et un esprit pas trop encombré de savoirs. Telle est la leçon, épisodique, des *Mille et une nuits* que les créateurs d'une maison d'édition américaine semblent avoir retenue lorsqu'ils firent la part belle, jadis, à la musique noire d'audience populaire. Beaucoup de lecteurs retrouveront avec plaisir, d'autres encore découvriront, les artistes qui faisaient danser les gens heureux ou quasi heureux et avec eux tous ceux, plus ou moins malheureux, des années 50.

Voici Charles Brown *(Drifting Blues)*, musicien californien qui dirigeait un trio à la King Cole (1), Lloyd Glenn *(After Hours)*, autre pianiste de l'Ouest, à la tête d'un petit groupe tout semblable au précédent et auquel se joignait parfois le formidable souffleur Jack Mc Vea (2), Thurston Harris, chanteur convaincant *(Little Bitty Pretty One)* (3), Lynn Hope, ténor *(And his Sax)* (4), Louis Jordan, alto *(Go Blow than Horn)* (5) et quelques diverses Lampes Magiques (6).

Le moindre élément n'est pas, en tout cela, le surgissement de deux tomes d'Amos Milburn : *(Let's Have a Party* (7) et *Unreleased Masters* (8). Milburn, maître du clavier, et qui avait une bonne voix, débuta dans les petits cabarets de la Louisiane. Il a connu la célébrité à Los Angeles, mais c'est à La Nouvelle-Orléans surtout qu'on s'est inspiré de lui. Au nombre de ses disciples il faut compter, par exemple, Fats Domino. En bref, de bons disques. Et ceux qui suivent Aladin, par la force des choses, ne peuvent être qu'amateurs éclairés. (Aladdin (1) 1546 611 : (2) 641 ; (3) 651 ; (4) 661 ; (5) 680 ; (6) 741 ; (7) 701 ; (8) 711. Conception et distribution françaises de Pathé-Marconi - EMI.)

## LIONEL HAMPTON QUARTET : « Flyin' Home »

La « maison volante » de Hampton — au double sens de l'expression — s'arrache à la pesanteur, nous entraîne et nous élève une fois de plus avec elle, nous expédie en l'air. Cela semble facile de faire ainsi flotter les sons, des les faire se balancer, délivrés qu'ils se trouvent de toute chaîne. Ce fut facile, en effet, mais au bout de quelques décennies de travail d'un art sur lui-même, on l'oublie trop.

Hodeir dit souvent que le jazz a illuminé le siècle avec une manière nouvelle d'articulation musicale. Cette articulation ne saurait être plus sensible, mieux révélée, que dans ce coffret de cinq disques où — sauf pour une seule face — le quartette de 1953 (et des années suivantes) réunit, autour du vibraphoniste Oscar Peterson, Ray Brown et Buddy Rich.

Cette conception du rythme et du phrasé nous est si familière que nous avons tendance à n'en plus percevoir le caractère original, unique et parfaitement extravagant. Rien d'appuyé ici, rien de chargé, la musique se déplace avec la légèreté d'un ludion. (Verve 813 091, Diffusion Polydor.)

LUCIEN MALSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant* :
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs* :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

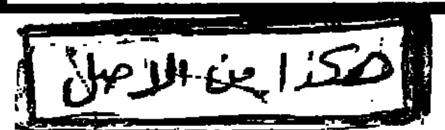


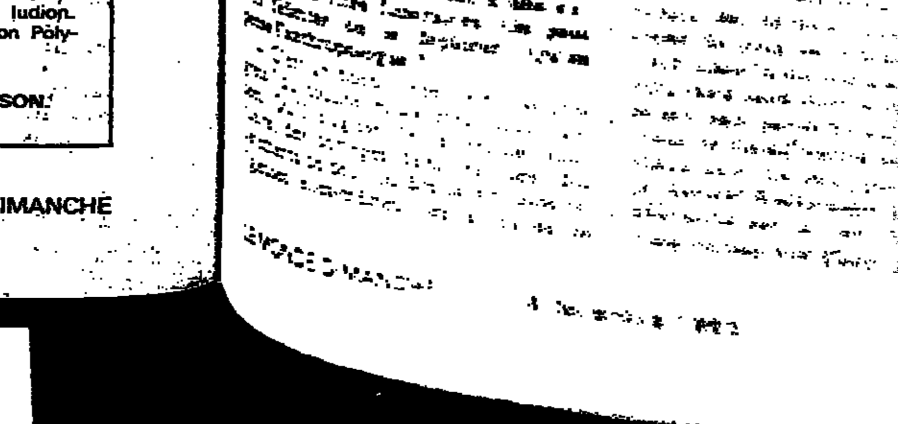


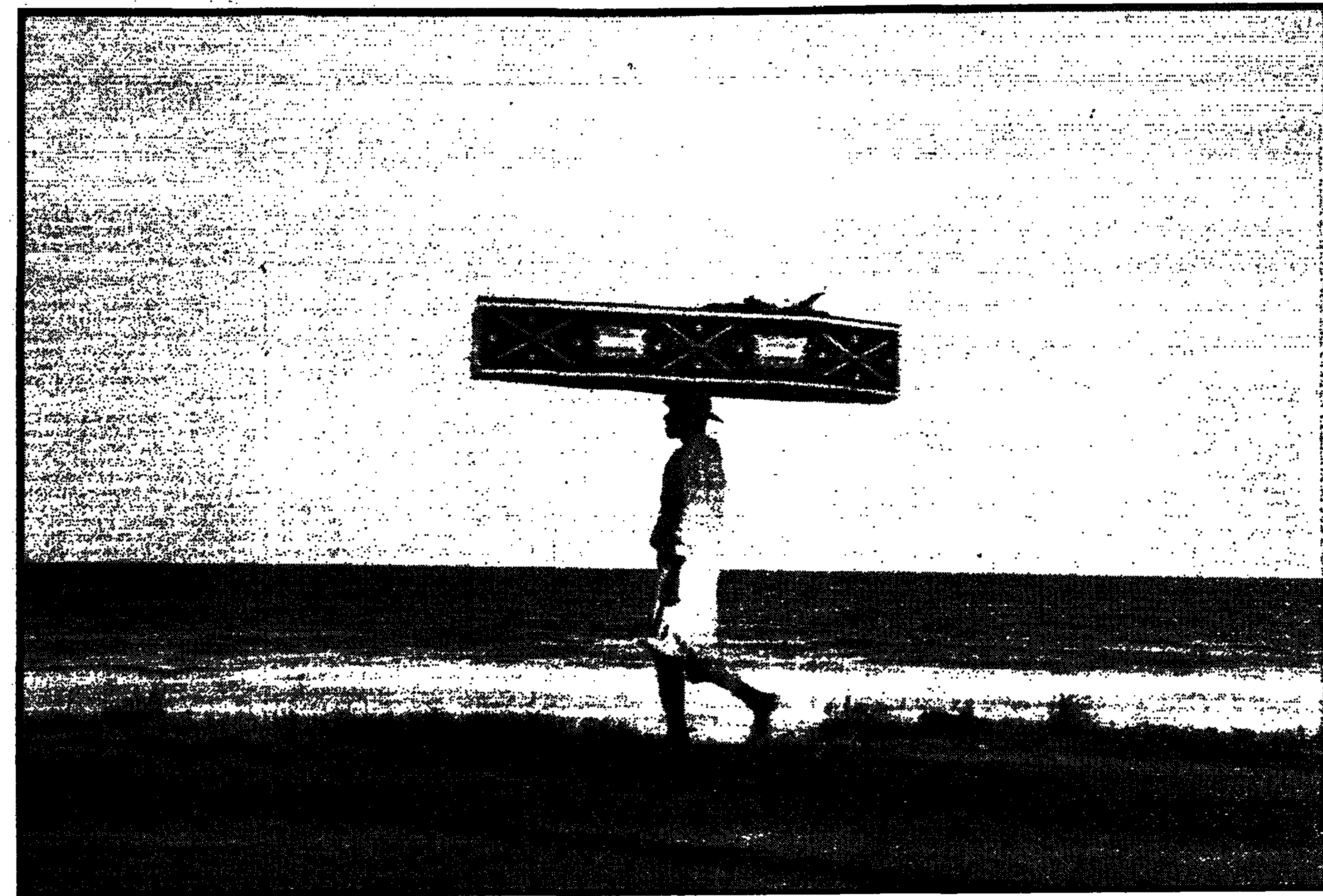
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037









RENÉ BURRI/MAGNUM

# ENTRETIEN

# Louis-Vincent Thomas et la célébration de la mort

**Spécialiste de la mort l'anthropologue Louis-Vincent Thomas rappelle que les rites funéraires sont nécessaires pour les vivants.**

A QUOI peuvent encore servir les rites mortuaires ? Lorsque les urbanistes ont établi les plans de certaines villes nouvelles, on s'aperçut qu'ils avaient « oublié » les cimetières. L'époque n'est pas propice à la célébration des morts, comme en témoigne plus généralement la disparition des conduites funéraires

Instruit par l'exemple des communautés négro-africaines, Louis-Vincent Thomas conclut, au contraire, à la nécessité de ces pratiques symboliques. Nous aurions des devoirs envers les morts, non pas moraux mais vitaux ; non pas pour eux *« qui n'existent plus »* dit-il, mais pour nous qui avons à vivre. C'est le prix à payer pour le repos de l'âme des vivants.

Auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur ce thème (*Anthropologie de la mort*, 1975, *Mort et pouvoir*, 1978, *Civilisation et divagations*, 1979, *la Mort africaine*, 1982, Payot, et *le Cadavre*, éd. Complexes, 1980) L.-V. Thomas est professeur de sociologie à l'université de Paris-V, et vice-président de la Société française de thanatologie.

***

**« On assiste actuellement à une extinction des rites funéraires. On peut s'en féliciter ou le déplorer. Qu'en pense l'anthropologue ?**

– C'est un phénomène récent et progressif qui touche les sociétés industrialisées. Qu'il s'agisse de la veillée mortuaire, des cortèges dans les rues, des vêtements de deuil ou des cérémonies religieuses elles-mêmes, les attitudes se perdent. La généralisation des obsèques se déroulant dans « la plus stricte intimité » est tout fait symptomatique. Autrefois, même les voisins défilaient pour voir le mort, quand ce n'était pas pour assister à son agonie. C'était une chose publique. Il en va de même au niveau national. A la mort de de Gaulle il n'y a eu qu'une journée de deuil, alors que des capitales comme Dakar ou Le Caire en ont donné cinq ou six dans des circonstances analogues. Chez nous, à la limite, on veut bien mettre les drapeaux en berne, mais il ne faut pas arrêter le processus de la production.

**– Faut-il voir dans la pression économique la cause de ce phénomène ?**

– Il est indéniable que le souci de rentabilité et de profit a sa part de responsabilité. Les rites prennent du temps et pour le rendement le temps des morts est un temps mort. La perte de vitesse des valeurs religieuses – et singulièrement judéo-chrétiennes – n'est pas non plus un facteur à négliger. Vidées de leur sens, les cérémonies traditionnelles perdent leur nécessité.

» Mais il y a une raison plus fondamentale. Je résumerai en disant que mourir est devenu aujourd'hui quelque chose de plus inquiétant. dans une société massifiante comme la nôtre, l'individu reste isolé dans la foule anonyme. Il se sent seul parmi les autres. Paradoxalement, la massification exacerbe son individualisme. La mort qui est mort du sujet devient doublement dramatique : elle débouche sur le rien, le vide de sens ; mais surtout elle abolit le moi. Cette angoisse paraît spécifique du monde occidental d'aujourd'hui. Au contraire, si on considère les sociétés africaines traditionnelles où le moi est profondément intégré dans la collectivité, la mort est sereine et s'apprivoise, surtout s'il s'agit d'un vieillard ; bien que l'on redoute la « mauvaise mort », celle qui n'est pas conforme à la loi des ancêtres.

» Chez nous, l'angoisse du trépas est devenue incontournable, sauf à cesser d'y penser. L'extraordinaire défi qui caractérise l'attitude de notre culture face à la mort ne s'explique peut-être pas autrement.

## Le deuil devient honteux

**– Pourtant, depuis une dizaine d'années, on publie énormément sur la mort. Peut-on encore parler de déni ?**

– Si nos contemporains consentent, depuis peu, à parler de la mort, c'est à condition qu'elle reste un objet abstrait. Car la réalité du mourir est toujours refusée. C'est pourquoi, le déni se traduit avant tout par un escamotage du mourant et de sa dépouille, tant il vrai qu'on ne sait rien de la mort si on ignore qu'elle mène à un cadavre. L'escamotage commence avec le corps du défunt, puisque l'on abandonne les soins funéraires le plus souvent à des professionnels : les métiers de la mort sont florissants. Il s'étend ensuite à l'ensemble des conduites codées qui signalent le décès. Ainsi, porter le deuil devient quelque chose de honteux. La famille ressent comme un échec la disparition de l'un des siens et ne tient pas à exhiber sa douleur. La mort est désormais obscène.

» L'évitement des rites funéraires, puis du deuil, expression directe du déni, tente de neutraliser – mais au prix de quel refoulement ! – l'angoisse de mourir.

**– Le rite, phénomène social, a donc une fonction psychologique.**

– Avant tout, sans aucun doute. On sait depuis Freud que l'expérience de la mort – la mort de l'autre s'entend – provoque chez le survivant un fort sentiment de culpabilité : peut-être l'avons-nous tué ? Peut-être avons-nous secrètement désiré sa mort ? Peut-être ne l'avons-nous pas assez aimé pour qu'il reste parmi nous ? Survivant dont le tort est surtout d'être encore en vie.

» Cette culpabilité peut parfois nous faire craindre une certaine agressivité de la part du défunt. Les morts nous en veulent, croit-on. C'est là qu'il faut voir, sans doute, l'origine de cette peur panique que les morts ne contaminent les vivants. On désinfecte la chambre mortuaire, dans certains cas, on change même la toile à matelas du lit funèbre. On invoque l'hygiène. Mais c'est d'hygiène mentale qu'il faudrait parler ! Inconsciemment, on redoute que le mort se venge.

» Il est donc important que le vivant se déculpabilise. Mais il ne le peut que s'il subit un minimum de deuil. Et c'est là où les rites prennent tout leur sens. En effet, le travail psychologique du deuil ne peut se réaliser que dans le cadre d'une pratique symbolique, étayée sur des gestes codifiés, dont la fonction est d'organiser puis d'évacuer le chagrin. Il y va de l'équilibre mental des individus.

**– En ravivant le souvenir, la ritualisation ne risque-t-elle pas d'exacerber la douleur ?**

– Il ne s'agit pas, évidemment, de tomber dans une complaisance morbide ou de revenir aux pompes d'antan, mais de tenir compte de certains éléments essentiels du rituel funèbre, qui soutien*nent et facilitent le travail du deuil*.

» La dépouille est un de ces éléments. Rien n'est pire qu'un cadavre absent. Les tortionnaires argentins ne l'ignoraient pas, qui ont exploité ce principe contre les familles des prisonniers « disparus ». En refusant d'indiquer si les détenus étaient vivants ou morts, ils plongeaient volontairement les proches dans une douloureuse indétermination qui les empêchait de deuiller normalement. Qu'est-ce qu'un cadavre ? Une présence qui manifeste une absence. Il est là pour vous signifier que l'autre n'est plus. Sans le corps, on n'est sûr de rien. C'est en cela qu'il rassure, par la certitude qu'il donne de la mort de l'autre, même si toute émotion n'est pas exclue.

» Les rites initiaux autour de la dépouille favorisent donc l'ouverture du deuil. Ils permettent que les adieux se fassent. En occultant le corps, on se prive de cet épisode dramatique, mais nécessaire. C'est pourtant ce qui se passe chez nous ou, pis encore, aux États-Unis, où tout est laissé aux mains de spécia*listes, au premier rang desquels le per*sonnel médical et thanatologique.

## Un an pour purger la peine

**– Mais le deuil ne se limite pas à ces rites d'ouverture ?**

Non, et ce n'est pas un hasard si, dans toutes les cultures traditionnelles, le temps du deuil est celui de la cadavérisation. Il faut environ un an pour que le corps enterré se minéralise et, curieusement, il faut aussi un an pour que le deuilleur s'apaise. On peut penser que c'est le temps mis par le survivant pour purger sa peine, à tous les sens du mot. Il dissipe le chagrin et paie la faute réelle ou imaginaire.

» Concrètement, cela s'exprime par le souci d'offrir au mort de « belles » funérailles. Il aura le cercueil, la tombe, la cérémonie qu'il mérite. Il est remarquable que dans des régions où les enterrements sont gratuits, comme à Lausanne ou Genève par exemple, les familles achètent des fleurs en plus grande quantité que partout ailleurs, et choisissent les faire-part les plus luxueux.

» Il faut donc souligner l'importance des restes. En effet, la dépouille, essentielle dans les premiers temps, peut disparaître par la suite, à la condition que subsiste une trace. Dans nos sociétés marquées par le christianisme, c'est la pierre tombale qui devient le substitut du mort. Qu'est-ce qui importe dans un cimetière ? Le marbre impérissable qu'on frotte et qu'on fleurit. Mais qu'y a-t-il en dessous ? Un cadavre qui est le siège de métamorphoses pas particulièrement attrayantes et auquel il *ne* faut surtout pas penser. Il s'est donc produit un déplacement du contenu au contenant, une métonymie.

» Cette manière pour le défunt de subsister donne tout son sens aux cénotaphes, ces tombes vides. On y a recours en Bretagne pour les marins disparus en mer. Les funérailles s'organisent alors autour, non du corps, mais de son signe. On peut également citer le cas des Dogons du Mali, qui ont refait, et dans des villages différents, les obsèques de Marcel Griaule – le célèbre ethnologue – décédé et inhumé à Paris, et qu'ils avaient adopté comme un des leurs.

**– Vous avez évoqué les cérémonies autour du corps, puis de son substitut. Qu'en est-il des signes extérieurs du deuil qui mettent en jeu, non plus directement le défunt, mais le survivant ?**

– Les vêtements noirs, le brassard, tous ces signes distinctifs désignent l'individu au groupe. *Ils lui signifient qu'il* n'est pas un vivant comme les autres. Il faut rappeler que le temps du deuil s'accompagne en outre d'un certain nombre d'interdits touchant principalement la sexualité. Il n'y a pas encore si longtemps, il était exclu dans nos sociétés de se marier ou de se fiancer durant cette période.

ANITA KECHICHIAN.

*(Lire la suite page XIV.)*

## POESIE

# Leslie Kaplan

**Leslie Kaplan, qui est née à New-York, vit en France. Elle a publié *l'Excès-l'usine* (Hachette POL, 1982) et *le Livre des ciels* (POL, 1983). Elle collabore à la revue *Banana Split*. Ici un retour du Brésil. Hier ces mots n'arrivaient pas à dire l'usine. Aujourd'hui ils flottent, dans une urgence lente, à la limite de la soif. Intensément les gens sont là.**

CHRISTIAN DESCAMPS.

## *Capitale du Ceara*

*Dimanche 4 septembre 1983 a eu lieu à Fortaleza, capitale du Ceara, une manifestation remarquable.*

*C'est l'après-midi. Les gens se promènent le long de la mer. Sable blanc, océan tropical. Une musique traîne, un peu de vent. Vieille ville, coloniale. Il y a des quartiers riches, très verts, et d'autres, pauvres, avec des trottoirs troués, des petits cafés pour la télévision.*

*A quelques kilomètres, les gens meurent, deviennent fous. Depuis cinq ans, pas de pluie. C'est la Seca, la sécheresse. On mange les rats. Dans les maisons vides les enfants sont nus, absents. Ce qu'ils voient par la fenêtre : la terre poussiéreuse, les mêmes pierres, indistinctes. Et sans arrêt la douleur.*
*Bien sûr, dans leur tête il n'y a plus rien.*

*De temps en temps des gens de l'intérieur envahissent des bourgs, font des marches, des pillages. Parfois certains arrivent jusqu'à Fortaleza.*
*A Fortaleza tout le monde est au courant. Seulement un petit nombre pense que les journaux, quand ils en parlent, exagèrent.*

*Dimanche après-midi : klaxons, fanfares, un grand bruit, et quinze puissants camions défilent sur la promenade. C'est Coca-Cola, cette boisson internationale. Des militaires distribuent des gobelets en papier, des bouteilles pleines. Sur un des camions un homme maigre et vieux habillé en femme lance des baisers. Derrière lui un jeune très rouge avec une perruque regarde la rue, debout.*
*Haut-parleurs.*

*On inaugure une usine.*

*Une phrase est étalée partout. Mata a sede e a saudade. Elimine la soif et la tristesse.*

*En somme il y a deux soifs, mais la deuxième concerne seulement l'eau, et des gens qui n'existent presque pas.*
*Fortaleza, 1983.*

★ Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

# Louis-Vincent Thomas

*(Suite de la page XIII.)*

» Là encore, ces pratiques ont une fonction déculpabilisante. Le deuilleur est mis en marge du monde des vivants, il sort du circuit normal des échanges, il perd le droit de jouir d'une vie à part entière. Mais par là même, il paie son tribut au mort selon un barème fixé par le code social.

» Si les règles imposent des conduites, elles déterminent aussi leur durée, et donc leur fin. C'est une particularité du cérémonial funéraire d'établir une chronologie du deuil, de fixer des étapes et, corrélativement, de toujours aussi présenter des rites de séparation.

» Chez nous, le premier temps de rupture est marqué par la fermeture de la bière. Le second temps coïncide avec la mise en terre. En Afrique, après avoir visité une dernière fois le village et tous ses biens, le mort dit adieu à ses amis. Si à la fin, il semble vouloir rester, on peut le chasser à coup de fusil et pour être sûr qu'il ne reviendra pas on lui casse les rotules. De la même façon, à Bali, se pratiquent les secondes funérailles. Au bout d'un an, on rebrûle ce qui reste encore de la première crémation, pour assurer la complète libération de l'âme du mort. C'est alors une explosion de joie. Cette cérémonie dégage définitivement le survivant de ses obligations à l'égard du disparu.

» Tout cela a pour fonction de séparer progressivement le vivant du mort. Par étapes réglées, les rites funéraires font passer le défunt du stade de cadavre culpabilisant et douloureux à celui de souvenir apaisant et, pour les croyants, d'ancêtre ou de bienheureux.

### Une immortalité bricolée

**— Que se passe-t-il dans une société comme la nôtre où les rites disparaissent ?**

— On n'a jamais observé autant de troubles psychiques produits par ces funérailles trop rapides, ces cadavres ou ces deuils escamotés. Les psychanalystes en témoignent : nos contemporains ont de plus en plus de mal à « tuer leurs morts ». Cela a été démontré notamment aux Etats-Unis. Faute de cérémonial permettant d'entériner le décès et de se déculpabiliser, le survivant reste hanté dans ses fantasmes par le disparu.

» A trop vouloir rejeter la mort jusque dans les comportements funéraires qui en seraient un pénible rappel, le deuilleur s'interdit de se libérer et d'être quitte envers le défunt. Le déni n'est jamais un remède adapté, car il produit des effets pervers.

### Une mnémothèque des temps futurs

**— Que préconisez-vous ?**

— La leçon que l'on peut tirer des civilisations dites archaïques, ou des sociétés traditionnelles, est qu'elles ont bien résolu le problème de leurs morts. En leur attribuant une juste place — pendant le temps du deuil et après, — elles leur permettent de réaliser leur destin — devenir ancêtre, se réincarner ou ressusciter. Les vivants peuvent aller en paix.

» Notre société ne présente pas une telle harmonie. Mais il n'est pas question, cela va de soi, d'emprunter des attitudes collectives à d'autres cultures pour résoudre nos problèmes. Car il faudrait également prendre en compte la métaphysique qui les sous-tend.

» Il n'est pas davantage question de revenir aux symboliques traditionnelles, qui sont en train de mourir de leur belle mort. On ne fait pas revivre de vieilles croyances. On ne réactive pas des signes vidés de leur contenu. Qui sait encore aujourd'hui que la croix sur les tombes est le symbole de la résurrection ?

» En attendant, et parce qu'on a besoin de croire à quelque chose, on s'invente de nouvelles mythologies. Faisant feu de tout bois, nos contemporains se bricolent une immortalité plûtot syncrétique, où on retrouve, curieusement contaminées, des survivances chrétiennes, des doctrines d'Extrême-Orient (yoga, zen, réincarnation), des options matérialistes, la croyance dans le pouvoir de la science qui saura prolonger indéfiniment la vie. D'où le recours à la cryogénisation tentée par quelques-uns.

» Ces solutions d'urgence restent individuelles et sont bien davantage des compensations qu'une symbolique adaptée à notre société.

**— Que serait une telle symbolique ?**

— Il n'est pas facile de répondre. D'abord parce qu'elle reste tout entière à inventer. Mais surtout, parce que cette invention doit être collective, pour répondre aux besoins du groupe tout en s'articulant à l'hypertechnicité de notre *civilisation*.

» J'ai dit l'importance des restes dans les conduites de deuil. On doit conserver quelque chose des morts, pour assurer aux vivants une certaine continuité avec ceux qu'ils ont aimés et à l'endroit desquels ils se sentent coupables. Mais cette conservation pourrait être assurée d'une autre manière que par le tombeau, substitut, avons-nous vu, du défunt. Pourquoi ne pas recourir à la photographie, au film, à la bande sonore, aux procédés modernes de conservation de l'information. On pourrait imaginer une sorte de mnémothèque des temps futurs, comme il existe des bibliothèques, où les gens pourraient consulter à loisir les traces du disparu, comme le font, par exemple, les Mormons. Nous garderions ainsi le bénéfice de ce sans quoi personne, ni aucun groupe, ne peut vivre : une mémoire et un passé. Quant aux dépouilles, elles-seraient incinérés. Ainsi résoudrait-on le difficile problème des cimetières surchargés tout en mettant un terme au fétichisme du cadavre.

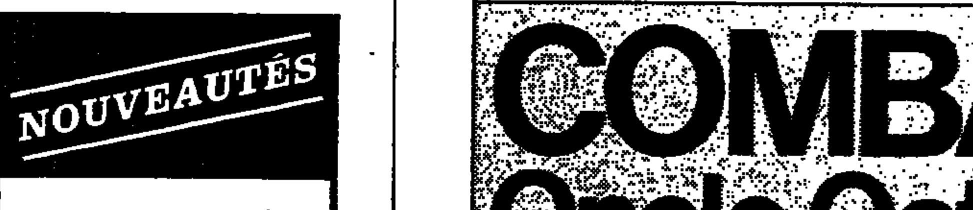
» Cela requiert, bien sûr, une éducation des gens à l'endroit de la mort. Et sur ce plan, il faut bien l'admettre, notre époque paraît prise au dépourvu.

**— Contrairement à ce qui est dit dans la Bible, ce n'est donc pas aux morts d'enterrer les morts, mais aux vivants.**

— Le meilleur moyen de vivre en bonne harmonie avec les morts, c'est de ne pas les liquider. Il faut donc faire avec eux comme on fait avec les enfants et les vieux : leur donner suffisamment, mais pas trop. En tout cas, le leur refuser c'est les rendre infernaux. » ■

ANITA KÉCHICKIAN.









THEATRE

Les vertus de la débâcle

NUMISMATIQUE

Byzance...

THEATRE

# Les vertus de la débâcle

IL en est des spectacles de théâtre comme de la littérature. Parfois, ils nous touchent moins par leur réussite, par la maîtrise dont ils témoignent, que par une certaine débâcle, par leur façon de transgresser les règles qu'ils se sont données et leur volonté de se mettre eux-mêmes en péril. Je viens encore d'en faire, contradictoirement, l'expérience.

Au Bataclan, André Engel présente *Lulu « d'après l'œuvre de Frank Wedekind »*, qui rassemble, en fait, deux pièces : *l'Esprit de la Terre* (1893) et *la Boîte de Pandore* (1901). Engel n'est pas un respectueux. Il a accoutumé de prendre des textes, souvent non dramatiques, et de les confronter à un lieu, généralement inattendu. C'est ainsi que, l'an dernier, il a situé *Dell'Inferno* (sur des textes de Virgile, Ovide, Dante et Rilke) dans une usine désaffectée de la banlieue parisienne, où les spectateurs étaient amenés en micheline : un voyage au bout de la nuit, en quelque sorte. C'est un spectacle Céline qu'il aurait voulu, maintenant, réaliser. Faute d'avoir obtenu les droits, il s'est rabattu sur *Lulu*.

Cette fois encore, il n'a pas choisi un théâtre. Mais le Bataclan, un music-hall, proche de la place de la République, qui a eu son heure de célébrité au début du siècle et qui est, aujourd'hui, à demi ruiné. Nicky Rieti, son décorateur, a fait la toilette du Bataclan : il en a repeint les murs, les a ornés de fresques et de médaillons. Maintenant, le portrait de Lulu s'étale sur toute une paroi. Celui du Docteur Schön lui fait vis-à-vis. Et on y a réinstallé des tables, avec des globes lumineux. Le texte aussi a été « retoiletté », en fonction du Bataclan : « *L'adaptation*, déclare Engel, *tient compte du déroulement de l'action dans ce lieu-là.* » Cette *Lulu* s'intitule donc *Lulu au Bataclan*.

L'entreprise était séduisante. Lulu et le Bataclan semblaient fait pour s'entendre. Or, effectivement, ils s'entendent. Mais trop bien. Le lieu, ce cabaret démodé qui, sur la fin, laisse voir un mur du fond lépreux et s'ouvre, par une trappe du plafond, sur le froid et la tempête, paralyse Lulu. Il la diminue, il en atténue le scandale. Il l'anecdotise. Certes, André Engel a voulu nous raconter ce qu'il appelle « *la perte de l'aura, la perte de la grâce* ». Il n'y est que trop parvenu. Sa Lulu n'existe plus. Son innocence et son impudeur ont fait long feu.

Cela tient aussi au choix d'Anne Alvaro : cette belle et émouvante actrice est volontaire et préméditée. Délibérément pathétique. Elle n'a rien de l'inconsciente arrogance de Lulu. Rien de son naturel. Ainsi, au Bataclan, tout semble joué d'avance. La pièce s'en trouve pétrifiée. Et nous restons de glace.

C'est l'inverse qui se produit avec *la Mort de Danton* que le GRAT de Jean-Louis Hourdin présente en ce moment au TEP. Autour de cette étonnante pièce de Büchner, écrite quand celui-ci avait à peine vingt-deux ans (1835), on peut ressusciter toute une imagerie de la Révolution française et brosser une grande fresque historique, où alternent des scènes de peuple, des séances de la Convention et des envolées lyriques. C'est ce qu'avait fait Jean Vilar au T.N.P.-Chaillot, avec force cocardes et écharpes tricolores, carmagnoles...

## Un assemblage de fantasmes

On peut aussi prendre le contrepied du tableau d'histoire et représenter *la Mort de Danton* comme un assemblage de fantasmes : ceux que de jeunes révolutionnaires allemands de 1830, défaits et déçus, au bord de l'arrestation ou de la fuite, nourrissaient autour de la Révolution française. Ce fut le parti adopté par Bruno Bayen pour une *Mort de Danton* (1975) d'où avait disparu toute référence directe à la Révolution et où celle-ci n'était plus que la matière d'un psychodrame joué par des étudiants allemands, à l'époque du romantisme.

Jean-Louis Hourdin et Hélène Vincent ne choisissent pas entre ces deux interprétations. Ils n'en proposent pas non plus, clairement, une troisième. A la limite, ils se soucient peu de cohérence. Leur spectacle frôle le chaotique. Comme dans les précédents Büchner du GRAT (*Woyzeck*, puis *Léonce et Léna*), une fanfare y intervient, à tort et à travers. Deux murs coulissent, ouvrant et fermant la scène. Parfois, les comédiens les escaladent ; parfois, ils se heurtent à eux. Les séances de la Convention tiennent du Guignol et les scènes de peuple sont données, explicitement, pour du théâtre (Simon, le premier des citoyens, n'est-il pas, selon le texte même, un « souffleur » ?). Un grand rideau rouge vient clore le tout, une fois Danton et les siens guillotinés.

## Entre le tableau d'histoire et le jeu de potaches

Cette *Mort de Danton* oscille entre le tableau d'histoire et le jeu de potaches. Elle rompt avec l'imagerie révolutionnaire : ni Jean-Louis Hourdin, en Danton, ni François Chattot, en Robespierre, ne ressemblent à leurs modèles. Elle ne se préoccupe pas non plus de donner raison ou à Danton, ou à Robespierre et Saint-Just, ou au peuple. C'est que, comme le remarque Jean-Louis Besson, « la Mort de Danton *n'est pas un théâtre d'idéologie, mais de réflexion, ce qui n'est pas tout à fait la même chose* (1) ». Peut-être, l'action historique n'y est-elle pas toujours lisible, sauf à être familier des derniers jours de la Convention. Pourtant, la représentation est soulevée par une nécessité interne, presque charnelle. Le texte (c'est une nouvelle traduction, intégrale, de Jean-Louis Besson et Jean Jourdheuil) y retrouve force et violence.

Au-delà des discours des révolutionnaires, c'est bien le monologue multiple, protéiforme, haletant, de Büchner que nous percevons. Et cette parole sort de corps qui jouent leur va-tout, qui s'affrontent passionnément, dans le refus ou dans l'abandon, dans l'amour ou dans la mort, mais qui ne renoncent jamais à savoir. *La Mort de Danton* en devient, comme un ultime théâtre que se donnent de très jeunes gens, pleins de vie à en mourir. Les formes et les rites de la représentation historique s'y brisent. Le spectacle est bousculé par la révolte.

Une révolte contre tous les systèmes — même ceux qui se disent révolutionnaires. La révolte de corps qui veulent, rageusement, faire entendre leur voix, contre les paroles et les manœuvres des politiques, contre toute velléité d'ordre (une des dernières répliques de Danton : *« Ce monde est le chaos. Le néant est le futur Dieu universel »*). Büchner était, radicalement et désespérément, matérialiste.

Certaines œuvres exigent ainsi que le théâtre renonce à lui-même. A son pouvoir de construire des images et d'ordonner des significations. Chéreau l'a bien compris lorsqu'il a monté, récemment, *les Paravents*. Lui qui était passé maître dans l'art de transformer la scène en un univers imaginaire, où l'illusion et la réalité ne fassent harmonieusement plus qu'un (que l'on se souvienne de *Peer Gynt*), il a abdiqué une telle maîtrise. Il a, pour reprendre la très belle métaphore de *la Tempête* montée par Strehler, cassé sa baguette de Prospéro. Ses *Paravents* brassent la scène et la salle, le texte et les comédiens. Tout y est emporté dans un grand mouvement où le théâtre vacille et perd pied. C'est qu'il s'agissait, là aussi, de dire une irréductible révolte : celle de Saïd et de Leïla. De faire entendre la voix de Jean Genet, ce perpétuel insurgé. Le spectacle, alors, ne peut que se détruire. ■

**BERNARD DORT.**

(1) Cf. « *La Mort de Danton* - Une autopsie », dans *TEP-actualité*, octobre-novembre 1983, n° 149.

NUMISMATIQUE

# Byzance...

TOUT dans Byzance fascine. Aujourd'hui encore, le touriste arrivant par mer à Constantinople peut revivre l'intense émotion des compagnons de Saint Louis si bien décrite par Villehardouin : *« Or, vous pouvez savoir qu'ils regardèrent beaucoup Constantinople, ceux qui jamais ne l'avaient vue ; car ils ne pouvaient penser qu'il peut être en tout le monde une si riche ville, quand ils virent... ces riches palais et ces hautes églises dont il y avait tant que nul ne le put croire s'il ne l'eût vu de ses yeux... et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui le cœur ne frémit... »*

Tout dans la civilisation byzantine étonne : langueur d'une époque qui écrit dix siècles d'histoire, splendeur et richesse des dynasties impériales, mélange des influences de l'Orient et de l'Occident, structure et complexité d'une pensée qui a été longtemps décriée.

La numismatique, miroir de l'histoire, se devait de refléter toutes ces caractéristiques et, de fait, la numismatique byzantine est infiniment riche, complexe et mystérieuse. Longtemps délaissée par les scientifiques au profit des monnaies grecques ou romaines, elle suscite depuis quelques dizaines d'années de très nombreuses recherches mais ne semble pas encore avoir conquis un public très vaste de collectionneurs. On sait que la définition même du point de départ de l'empire byzantin est une question délicate : doit-il être fixé en 330 lorsque Constantin I déplace la capitale de Rome à Byzance ou bien en 395 lors du partage de l'Empire entre Arcadius et Hoorius (les fils de Théodose) ou bien encore en 476 lorsque Odoacre, détrônant Romulus Augustule, renvoie les ornements impériaux à Constantinople et met ainsi fin à l'Empire d'Occident ? Les numismates, pour leur part, apportent leur grain de sel à cet épineux problème en proposant encore une autre date !

Ils font en effet débuter la numismatique byzantine avec le règne de l'empereur Anastase (491-518). Cette position ne témoigne pas d'un goût particulier pour la contradiction car elle est justifiée par des arguments de pure technique numismatique. En effet, le monnayage du Bas Empire romain se caractérise par des émissions d'or (sou ou *solidus* créé par Constantin), d'argent (*miliarenses* et *siliques* ayant remplacé les *argentei* de la tétrarchie) et de bronze avec un frappe complexe de pièces de petits modules *(les minimi)* dont la métrologie est difficile à cerner.

La numismatique byzantine continuera de frapper les *solidi* et leurs divisionnaires (*semissis* ou demi-sou et *tremissis* ou tiers de sou), abandonnera pratiquement le monnayage d'argent et, grâce à la réforme monétaire d'Anastase, mettra un peu d'ordre dans le maquis des toutes petites pièces de bronze. Anastase va créer, ou plutôt recréer en 498, le *follis* d'une valeur de 40 *noummia* et ses divisionnaires de 20, 10, 5 et 1 *nummion*.

Le sou d'or byzantin connaîtra alors une carrière extraordinaire d'environ cinq siècles, longue période pendant laquelle – fait rarissime – il se maintiendra à peu près constant en poids et en titre.

## De l'Égypte à la Scandinavie

Cette exceptionnelle stabilité va évidemment séduire d'innombrables utilisateurs, et le *solidus* de Constantinople deviendra une véritable monnaie internationale comme nous le prouve sa présence dans les trésors monétaires disséminés dans tous les pays civilisés : de l'Egypte à la Scandinavie et de la Bretagne aux régions transcaucasiennes, il se retrouve partout et, chaque année, les nouvelles trouvailles archéologiques viennent confirmer et amplifier sa zone de diffusion géographique.

Un tel succès et une telle notoriété engendrent inévitablement la contrefaçon : connue partout, la monnaie byzantine fut imitée partout. Nous entrons là dans un vaste domaine encore mal étudié et qui peut réserver d'heureuses découvertes au chercheur et au collectionneur ; les peuples barbares ont abondamment imité le numéraire byzantin, frappant à profusion des *solidi* et surtout des *triens* d'identification souvent difficile.

On connaît ainsi des imitations wisigothiques en Aquitaine et en Espagne, un important monnayage des Ostrogoths en Italie (pièces de Théodoric pour Ravenne, Rome et Milan), les frappes vandales d'Afrique qui se distinguent par l'emploi de monnaies d'argent, et d'autres copies plus ou moins facilement attribuables aux Lombards, aux Francs et aux Burgondes.

Les monnaies arabo-byzantines sont également un champ d'étude passionnant. Quand les émirs conquérants et les califes fédérateurs de l'Islam naissant se trouvèrent confrontés aux problèmes des échanges commerciaux avec les pays conquis ou voisins, ils durent créer une monnaie. Comme l'indique Guy Lacour (cf. bibliographie), *« ils ne purent, pour des raisons de prestige et de foi, copier servilement les* solidi *byzantins, tandis que, pour des raisons relevant du simple mercantilisme, ils ne pouvaient s'éloigner d'une monnaie jouissant d'une audience internationale.*

*» Ils trouvèrent un compromis en conservant au droit de leurs dinars les effigies des* basileus *(empereurs) régnants, mais en enlevant sa barre transversale à la croix du revers qui prend dès lors l'aspect d'une colonne élevée sur des gradins et en remplaçant les légendes grecques par des légendes en langue arabe ».*

Ces monnaies frappées vers 640 sont très rares, mais, même lorsque le calife Abd el Malek (685-705) accomplira une réforme monétaire remplaçant l'image des empereurs par sa propre effigie, la monnaie arabe gardera encore une très forte influence byzantine.

Encore plus étonnantes, peut-être, sont les monnaies danoises du onzième siècle inspirées par Byzance. Les relations commerciales étaient très développées entre la Scandinavie et Miklagard (Constantinople), et les soldats varangues de la garde personnelle des *basileus* contribuaient fortement au courant d'échange. C'est sous le règne de Sven Estidsen (1047-1074) qu'on trouve plusieurs types monétaires parfaitement byzantins copiés des monnaies de Romain II ou de Michel IV avec représentation du Christ, de l'empereur diadémé tenant une longue croix, etc.

Evidemment, l'amateur devra définir des limites à son champ de collection devant cette prolifération d'extensions possibles, et cela même s'il s'en tient aux monnaies byzantines au sens strict puisque d'Anastase à Constantin XI Paléologue (1448-1453), tué par les Turcs au siège de Constantinople, plus de soixante-quinze empereurs ou impératrices se sont succédé à la tête de l'Empire byzantin. L'étude et l'appréciation des caractéristiques techniques et stylistiques de ce long monnayage – que nous aborderons dans une autre chronique – lui permettront peut-être de fixer ce choix. ■

**ALAIN WEIL.**

Sources bibliographiques :

– Longuet (Dr Henry), *Introduction à la numismatique byzantine*, Spink, London, 1961.

– Whitting (P.D.) *Monnaies byzantines*, Bibliothèque des arts, Lausanne, 1973.

– Lacam (Guy), *Civilisation et monnaie byzantines*, édité par l'auteur, Paris, 1974.



Le Monde

DIMANCHE

NOUVELLE

# Séduction

par NEIL JORDAN

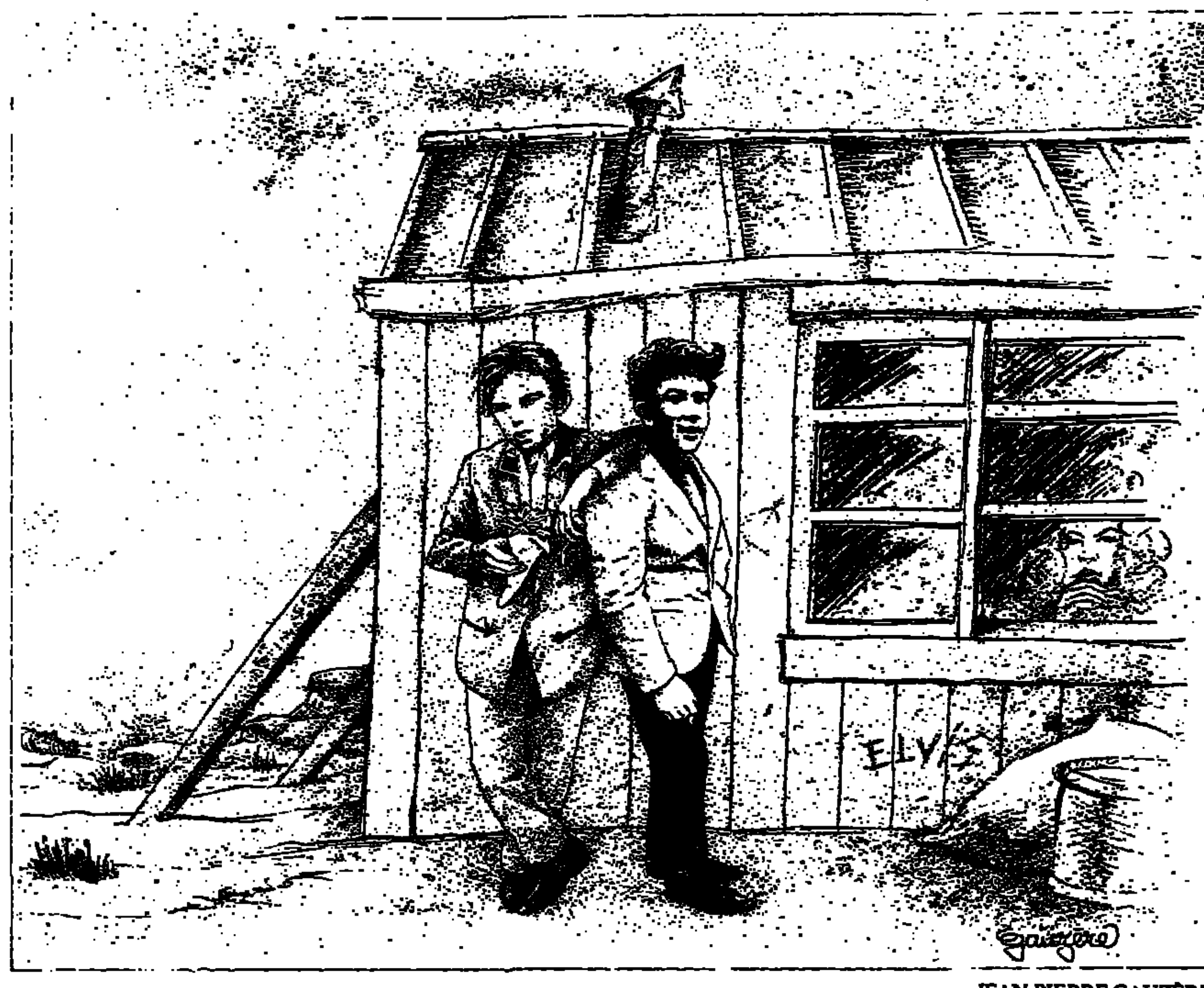
« TU ne me crois pas, hein, tu ne me crois pas », dit-il, « tu ne crois jamais rien, mais je l'ai vue » — et il répétait cela de nouveau, mais je n'avais pas besoin de l'écouter cette fois, je pouvais l'imaginer avec tant de vivacité. Les vêtements de la femme nue couchés en tas au bas de la pente qui venait de la route, là où la plage était encombrée de rochers et de cailloux, son corps épais courant sur le sable en bordure de l'eau, les vagues éclaboussant ses chevilles épaisses. Imaginer cela, c'était imaginer l'été, une vision palpitante de promesses interdites. J'avais été de retour dans la ville depuis deux jours et chaque jour nous avions traîné jusqu'au crépuscule, quand les heures semblaient les plus longues, quand le jour étendait son agonie jusqu'à ce qu'il semblât prêt à exploser, le ciel comme un morceau de gaze flottant au-dessus, gris, mélancolique et pourtant infiniment désirable et inconnu.

Cette année j'avais un peu peur de lui, bien qu'il fut encore plus petit que moi. J'enviais et j'aimais ses chaussures pointues qui remontaient, surpiquées de blanc, et ses cheveux poisseux qui frisaient et finissaient en queue de canard. J'aimais son assurance, la façon nonchalante qu'il avait de laisser couler l'huile du cornet de frites sur la poitrine de sa chemise blanc cassé. Mais je gardais tout ça secret, sachant qu'il y avait des choses à propos de moi qu'il enviait aussi. Je pense que chacun de nous chérissait cette envie, inquiet de savoir comment l'autre avait changé mais trop orgueilleux pour le demander. Nous aimions parler en monosyllabes, conscients de l'envie de l'autre, un désir mutuel caché en dessous comme le sang.

Nous séjournions tous deux à la mer, la sienne sur les terres du couvent, le terrain de basket-ball avec le filet de tennis qui le traversait où les nonnes frappaient de leurs raquettes avec un petit rire frêle de jeune fille. Nous humions l'odeur des pommes qui venait jusqu'à la ville depuis le verger du monastère derrière elle et l'odeur des pommes en ces derniers jours d'août avait une signification différente pour moi cette année, tout comme le crépuscule. L'année dernière cette odeur eut été une invitation à voler. Je me demandais cela avait-il la même signification pour lui. Je conclus que oui, sans doute, avec ses cheveux comme ça. Mais bon il était plus dur, plus obscène.

« *Regarde, la voilà qui sort maintenant.* » Il tourna sa tête de côté vers le stand de frites et j'essayai de voir ce qui se passait au travers de la vitre pleine de buée qui dégoulinait. Il semblait faire chaud à l'intérieur, une chaleur graisseuse. Je vis la femme sortir de l'étroit corridor dans lequel on faisait les frites, qui s'appuyait sur le comptoir de zinc. Quelques garçons plus âgés, qui attendaient leurs commandes, lui lancèrent des quolibets. Elle eut un rire, puis elle sortit une cigarette, qu'elle porta à sa bouche et l'alluma. Je savais qu'au moment où elle détacherait la cigarette de sa bouche son bout serait couvert de rouge à lèvres, comme on voit dans les films. On la vit prendre des pièces de ces garçons et à ce moment, deux bracelets d'or tombèrent sur son gros poignet.

Il y avait quelque chose de mystérieux, de dur et de fatigué chez cette femme, quelque secret derrière ces couches de maquillage qu'elle partageait avec ces garçons plus âgés. Je les regardais rire et je me sentais gagné par l'excitation du crépuscule, des pommes. Et je le croyais alors, bien que je savais combien il mentait. Je le croyais parce que je voulais le croire, imaginer ça, la nudité de cette grosse femme blonde qui paraissait plus que ses vingt-cinq ans, qui chantait tous les samedis soir au bal de l'hôtel du coin.




JEAN-PIERRE GAUZÈRE

« *Leanche, c'est son nom. Leanche le lion.* »

« *La lionesse, tu veux dire.* » J'avais le rôle de l'érudit. Il me regarda et cracha à terre.

« *T'as pas fini de sécher.* » Je crachai moi aussi. « *Tiens.* » Il me tendit le cornet de frites.

J'en pris une. C'était comme lorsque j'arrivais à la pension et qu'il était resté là toute une journée. Il se tenait dans l'allée à ramasser les feuilles du massif de rhododendrons, tandis que nous déchargions le coffre de notre Ford. Je jetai mon regard sur lui, il était le même que l'année dernière, mais avec un air maussade qui était nouveau sur son visage. J'espérai que mon visage était encore plus inexpressif. Il détourna son visage quand je le regardai, mais restait calme, à ramasser les feuilles graisseuses jusqu'à ce que nous eussions fini de décharger. Puis j'allai lui parler.

Il disait que la ville était un trou cette année, qu'on jouait un Elvis au cinéma du coin. Il disait aussi que les Ford avec un arrière élevé avaient disparu depuis belle lurette. Je lui demandai est-ce que les siens avaient une voiture et il dit non. Mais d'une certaine manière il semblait pire d'avoir une voiture avec arrière élevé et des portes rouillées que pas de voiture du tout. Il dit « *Allez viens, on va en ville* » et on se mit tous deux en marche vers le portail, vers la route qui partait de la jetée jusqu'à la ville où chaque maison était peinte blanche et jaune et en été se transformait en pension.

« *Rentrons à l'intérieur* » il dit, comme il se faisait obscur et qu'un dernier client faisait la queue : « *On n'a pas d'argent* » je dis. « *De toutes façons je ne te crois pas.* » J'espérai que ma peur ne transparaissait pas. « *C'est vrai* », il dit. « *Le type du cinéma me l'a dit* ». « *Est-ce qu'il l'a vue* » je demandai. « *Non, son frère l'a vue* ». Il y avait du dédain dans son expression auquel je ne pouvais échapper.

Nous poussâmes la porte vitrée, il tira un peigne en entrant qu'il passa dans ses cheveux. Je me dirigeai vers le juke-box jaune et j'appuyai machinalement sur les touches. « *Est-ce que tu vas bientôt mettre de l'argent là dedans* », j'entendis. Je me retournai et la vie qui me regardait, les petites boucles ridicules de ses cheveux tombant sur son visage. Ses joues étaient rouges et sa robe décolletée et sa poitrine immense apparaissait blanche au travers, assortie aux taches de graisse de son tablier. « *Non* » je dis et je commençai à rougir jusqu'à la racine, « *on voulait juste savoir...* »

« *Est-ce que tu as l'heure ?* » Janie intervint brusquement. « *Est-ce que tu as des yeux dans ta tête ?* » répliqua-t-elle. Elle leva son bras et pointa une horloge au mur au dessus d'elle: Dix heures vingt.

Nous avions marché et dépassé le port et le stand de frites et le Great Northern Hotel qui étaient pareils à l'année dernière. Le fils du riche hôtelier qui avait abandonné le sacerdoce et était devenu un peu fou se trouvait de nouveau sur la plage, retourné pour que son estomac prenne le soleil maintenant que son dos était brun. Janie me raconta l'histoire des deux sœurs de Belfast qui portaient des bas et qui étaient protestantes, comme elles s'asseyaient tous les soirs au cinéma à attendre quelque chose. Il me demanda si j'avais jamais obtenu quelque chose d'une fille qui portait des bas. Je lui demandai et lui. Il ne dit rien mais cracha à terre et étala la salive de la semelle de sa chaussure. La ville devenait différente, elle se faisait macabre et nous enveloppait. J'empruntai son peigne et le plongeai dans mes cheveux, mais ceux-ci refusaient de tenir et retombaient chaque fois sur mon front, incorrigiblement lisses et couleur de sable.

LA femme dans le stand de frites souriait et était accoudée au comptoir, laissant reposer son menton sur son poing. Les plis de graisse bômbaient autour des bracelets dorés. « *Quelque chose d'autre que t'aimerais savoir.* » Je sentis un soudain besoin fou de me surpasser, de damer le pion à Janie et ses cheveux en queue de canard. « *Ouais* », je fis, « *est-ce que tu...* » Je m'arrêtai. Elle m'avait paru un peu idiote mais quelque chose de plus que cette idiotie m'arrêtait. « *Eh bien!* » dit-elle et elle tourna sa tête vers moi, en me regardant droit dans les yeux. Et dans les iris verts en dessous le barbouillage de mascara il y avait une lueur moqueuse qui m'effrayait. Je pensai à la lune auréolée d'une vapeur verte comme dans les Dix Commandements. Je voyais ses joues et j'entendais le remous de la mer et j'imaginais ses pieds bourrelés sur le sable. Et je frémis en pensant à la bien plus profonde, à l'infinie idiotie qui attirait les couples sur des longues pelouses à s'engager dans quelque chose dont je n'étais pas très sûr.

Je rougissais de honte, mourant de savoir de quoi il s'agissait, mais sa main qui vint frapper sur le comptoir me sauva. « *Si tu ne veux pas de frites, dégage.* » « *T'en fais pas* », dit Janie, en tirant le peigne dans ses cheveux, « *T'en fais pas* », je dis, attentif au petit bruit huileux que faisaient ses cheveux, prenant le chemin de la porte vitrée. « *Je ne te crois toujours pas* », je lui dis une fois dehors. « *Tu n'as qu'à attendre et tu verras.* » Je ne répondis pas. Janie dessina une série de courbes qui formaient une femme nue dans la buée de la fenêtre. Nous les regardions se fondre lentement dans des taches informes et aqueuses.

Nous étions allés au cinéma cette première nuit, en passant de l'entrée émulsionnée de jaune dans l'obscurité du long corridor, ses fenêtres recouvertes de feuilles de papier Kraft. Je retrouvai les odeurs de l'année dernière, le cuivre humide de sueur des fauteuils et la poussière qui montait du couloir pour se changer en diamant grâce au cône de lumière au dessus. Il y avait des couples épars quelque part là-bas, il y avait Elvis sur l'écran, sur une plage en maillot à fleurs, mais pas de trace des sœurs de Belfast. « *Où sont-elles ?* » je lui demandai, l'ombre d'une note triomphant dans ma voix. Il se tira d'affaire en sortant un mégot, l'alluma et tira à pleins poumons dessus. Nous absorbions Elvis en silence. Un peu plus tard le projectionniste vint poser sa tête entre nos deux épaules et dit « *Hé les gars vous voulez venir voir la salle de projection ?* » Il avait la même haleine que l'année dernière, une haleine de cigarettes et de menthe forte. Mais cette année on dit non.

Plus tard encore je m'assis dans ma chambre et regardai la plage, où deux nonnes frappaient leurs raquettes de tennis sur un court qu'elles avaient tracé sur le sable. Il était neuf heures dix et le crépuscule était déjà avancé, la mesure entre le bleu et le gris presque parfaite. Je m'assis sur mon lit et ramassai mes genoux sur ma poitrine, me balançant doucement, en écoutant le petit rire tintant des nonnes, scrutant les ondoiements de leur tenue qui suivaient chaque mouvement de leurs bras.

Bientôt même les nonnes partirent et la plage était vide, seul demeurait le tracé du court de tennis et les marques de leurs bottines à hauts talons. Mais je continuai à observer, l'oreille attentive aux vagues qui se brisaient, laissant la lumière mourir dans la chambre autour de moi, pleurant pour l'innocence de l'année dernière.

Nous nous collions contre le mur au bas de la route, en essayant de ne pas glisser sur les larges galets ronds. Mon père appelait mon nom depuis la chaussée de la pension. Sa voix semblait jeter un écho directement sur la plage, une voix préoccupée et triste. Bientôt même l'écho s'éteignit et Janie escalada le mur et jeta un coup d'œil et me fit signe qu'il n'y avait personne. Puis nous descendîmes le long de la plage, en laissant une longue traînée de pas dans la demi-lumière. Nous nous installâmes derrière un bateau renversé et commençâmes à attendre. Nous attendîmes des heures, jusqu'à ce que le visage de Janie devînt crispé et pâle, que mes dents se mirent à claquer. Il regardait la mer et cassait les dents de son peigne, une par une, les répandant à ses pieds. Je crachai dans le sable et j'observai comment ma salive s'agglomérait en petites balles de sable. La mer expulsait et aspirait et expulsait et aspirait mais restait vide de femmes grasses.

PUIS Janie commença à parler, à propos de baisers que l'on faisait la bouche ouverte ou fermée, de la différence qu'il y avait à sentir un sein sous ou sur un pull, de la différence entre des bas et des courtes socquettes blanches. Il parla pendant ce qui me sembla durer des heures et après un moment je n'écoutais plus, je savais qu'il mentait de toutes façons. Puis tout d'un coup je m'aperçus qu'il s'était arrêté de parler. Je ne savais pas depuis combien de temps, mais je savais qu'un bout de temps était passé avant que je ne m'en rendisse compte. Je me tournai et le vis qui était penché, son visage déconcerté comme celui d'un enfant. Toutes les dents de son peigne étaient cassées, sa main s'y raccrochait insensiblement et il pleurait doucement. Ses cheveux avaient des boucles sauvages, dégoulinant d'huile sur son front, ses lèvres étaient rendues violettes par le froid. Je le touchai au coude quand je vis que son sanglot calme ne finissait pas, j'enlevai mon manteau et le passai avec précaution autour de ses épaules. Il frémit et se rapprocha de moi et sa tête toucha ma proitrine et s'y reposa. Je le pris ainsi pendant qu'il dormait, pensant combien il était plus petit que moi en fin de compte.

Il y avait un fin ourlet de lumière au niveau de la mer quand il se réveilla. Son visage était pâle, mais pas aussi blême que cette lumière, et il commençait à claquer des dents. « *Qu'est-ce qui s'est passé ?* », il demanda, en secouant mon manteau. « *Tu dormais*, je dis, *tu l'as manquée* », et je commençai à faire une description détaillée, comment la femme s'était mise à courir depuis la jetée jusqu'à me dépasser et finit au bout de la grève, comment ses seins avaient dansé, l'eau éclaboussant ses grosses chevilles. « *Menteur* », il dit. « *Oui* », je dis. Puis je fus pris de nostalgie. « *Qu'est-ce qu'on va faire ?* » je lui demandai. Il se frotta les yeux de sa main et cela laissa des traînées humides sur chaque joue. Puis il se leva et se mit à marcher vers la mer. Je le suivais, sachant que la mer laverait ses larmes et celles que je pouvais avoir.

Quand il fut près de l'eau il commença à courir, les vagues l'éclaboussant tout autour et je courus moi aussi, mais avec moins d'abandon, et quand il tomba face première dans l'eau, je tombai aussi. Quand je pouvais le voir à travers l'eau salée il riait comme un fou, comme s'il pleurait, plongeant sa tête dans l'eau et la ressortant, à la manière des nageurs. Je me remis sur mes pieds et essayai de le relever, mais ses habits se collaient à chaque os de son maigre corps. Puis je me sentis glisser, étant tirée par les jambes et je tombai dans l'eau de nouveau et ses bras me prirent à la taille, me serrant, comme les garçons font quand ils luttent, mais plus doucement alors, et soudain son corps n'était plus celui d'un petit garçon, il se collait au mien. Je l'entendis dire « *c'est ainsi que font les amants* » et je sentis sa bouche sur mon cou, mais je ne luttais pas, je savais que dans l'eau il ne pouvait voir mes larmes ou mon sourire. ■

Traduit de l'anglais
par SAMY BROUSSELLE.

(*) Ecrivain irlandais de trente-trois ans, Neil Jordan a publié deux romans qui n'ont pas été traduits en français : *The Past* (chez Jonathan Cape) et *The Dream of a Beast* (chez Winders). Cette nouvelle fait partie d'un recueil intitulé *Night in Tunisia*.



